REVUE

DES

DEUX MONDES

LIXe ANNÉE. — TROISIÈME PERIODE

TOME QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1889

11.704

054
R3274
1889, v.4

L'ILLUSION DE FLORESTAN

DEUXIÈME PARTIE (1)

V.

C'était le dernier dîner et la dernière soirée de la marquise de Fossanges avant son départ pour la campagne. Et les invitations avaient été combinées en conséquence ; c'est-à-dire que le clan des dîneurs avait été recruté surtout parmi les personnes d'âge et d'importance, sensibles aux agrémens d'une bonne table, et à qui la maîtresse de la maison avait à cœur de laisser une impression flatteuse, tandis que, pour la réception du soir, on avait fait appel au ban et à l'arrière-ban des relations jeunes et turbulentes. Roberte voulait une soirée gaie après un dîner recueilli, — ce qui était d'une bonne hygiène et d'un zèle entendu.

Florestan n'assistait donc pas au dîner. Mais Mabel y avait sa place, comme à toutes les agapes et à toutes les fêtes, sans exception, du petit hôtel de la rue Jean-Goujon. Son amie ne pouvait se passer d'elle, — chose toute simple, si l'on considère que la baronne Gueyrard avait un genre de beauté très décoratif et nullement encombrant, vu qu'elle n'était ni coquette, ni bavarde, ni médisante, ni jalouse. — C'était, d'ailleurs, la seule jeune femme qui fût au nombre des conviés.

Pendant le repas, qui fut sérieux, ainsi qu'il convient à une

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

séance de gastronomie expérimentale, on causa modérément. La marquise paraissait avoir abdiqué en faveur de son mari, qui, disert et plein d'à-propos, excellait à ces aperçus politiques destinés à ponctuer les différens services d'un festin bien ordonné. La tâche de M. de Fossanges n'avait, au reste, rien de très ardu : tous les convives étaient orléanistes, comme lui-même et comme tous les hommes charmans.

A l'heure du cigare et des caquets, Roberte, en un coin de son grand salon à demi dépeuplé, se trouva seule un moment avec son amie Mabel.

— Savez-vous, *darling,* dit la marquise en souriant sans dépit, que vous êtes éblouissante, ce soir? Vous allez m'éteindre toutes mes invitées!

— Bah! vous serez là, Roberte, pour m'aider à éclairer vos salons.

Il y avait moins de caressante aménité, sans doute, dans la réplique de l'Anglaise qu'il n'y en avait eu dans la gentille apostrophe de son amie. Mais, en fait, les deux jeunes femmes étaient resplendissantes, très en beauté toutes deux : l'une, grande et blanche, svelte et lactée dans ses dentelles noires; l'autre, petite et rose, potelée et vermeille en son tulle couleur de ciel.

— Qu'avez-vous fait aujourd'hui, reprit Mabel, pour être si fraîche, ce soir, et avoir si bonne mine?

— Tantôt, je n'ai rien fait, si c'est ne rien faire que de s'apprêter à recevoir. Ce matin, j'ai fait un tour au Bois avec M. de Fossanges, pour fêter son rétablissement. Son genou est définitivement remboîté.

— Oh! mais, c'est fort édifiant, cette promenade conjugale!

— Hé! vous n'y pensez pas, ma chère!.. Quand je monte à cheval avec mon mari, nous sommes toujours plus de deux. Ses amis, qui sont surtout les miens, nous accompagnent. Ainsi, ce matin, il y avait Francœuvres, Strandford, Novancourt, Tressé, Valencin... je ne sais qui encore. Il y en avait même trop. J'ai renvoyé les hommes mariés, Tressé et Valencin, ne voulant pas qu'on pût m'accuser de les détourner de leurs femmes, qui se détournent bien assez d'eux. Mais j'ai dû tolérer les autres... parmi lesquels j'allais oublier de mentionner mon gentil cousin La Garderie, qui, décidément, monte à cheval comme un ange... A propos, vous savez, je ne l'appelle plus Florestan, même pour rire; je l'appelle Hugues : je trouve que ça lui va mieux.

— C'est bien intime, à ce qu'il me semble, ce procédé!

— Cela vous choque, ma chère puritaine?

— Rien ne me choque plus, mon amie, depuis que je vis dans votre monde.

— Attrape, mon monde! fit Mme de Fossanges avec un geste gamin.

— Mais, sérieusement, Roberte, je crois que vous auriez tort de traiter ce jeune homme, qui arrive de sa province, comme vous traitez les imbéciles de votre escorte ordinaire, qui sont plus bêtes que lui, certes! mais qui, eux du moins, ne sont ni jeunes ni naïfs, étant Parisiens.

— Pourquoi me dites-vous cela, ma chère?.. Est-ce par intérêt pour moi, ou par intérêt pour lui?

— L'un et l'autre... C'est une vieille querelle entre nous, vous ne l'ignorez pas; je voudrais vous voir moins évaporée d'aspect, vous sachant bonne et parfaitement honnête au fond. Et, pour ce qui est de ce garçon, je crois qu'il vaut mieux que le mauvais rôle de galantin grotesque dont vous affublez vos admirateurs.

La marquise regarda son amie avec surprise.

— Ah çà! Mabel...

Elle n'acheva pas, mais elle avait été comprise. Car la baronne Gueyrard, imperceptiblement rougissante, se hâta de lui dire :

— M. de La Garderie est tout à fait un étranger pour moi, et je vous en parle, croyez-le, sans aucune arrière-pensée, à un point de vue très désintéressé... ou avec le seul souci de lui épargner un ridicule ou une déception et de vous épargner, à vous, une légèreté qui pourrait devenir une mauvaise action.

— Si je vous comprends bien, vous craignez que ce jouvenceau ne s'éprenne follement de ma personne?.. et que je ne le laisse mourir... d'inanition? En vérité, vous me flattez, Mabel, à tous égards!

Visiblement piquée, Mme de Fossanges faisait mine de s'éloigner. Mais la baronne la retint avec un geste amical et un peu confus.

— Je vous supplie, Roberte, lui dit-elle, de ne pas prendre en mauvaise part ce que je vous ai dit.

— Soit. Mais à une condition, ma chère, c'est que vous m'avouerez que vous avez jeté votre dévolu sur Florestan de La Garderie et que vous défendez votre bien.

— Mon bien!.. Vous êtes folle, Roberte! Je connais à peine ce jeune homme.

— Il vous connaît assez pour avoir pu vous témoigner toute sa satisfaction de vous connaître... Si cela est, dites-le. Il n'y a pas de mal... Et, au besoin, je saurai vous aider.

Sous le regard malicieux et protecteur de la marquise, Mabel baissa ses grands yeux doux et inclina même un peu la tête. Mais elle se redressa bientôt, avec un léger frémissement d'orgueil offensé.

— C'est une folie, vous dis-je, répliqua-t-elle. M. de La Garderie n'a rien fait qui m'autorise à penser qu'il s'occupe de ma personne... Et j'aime à croire que vous me savez assez digne pour ne pas même songer à lui, quand je reconnais qu'il ne songe point à moi.

— Alors, *darling*, conclut Roberte, vous m'excuserez de ne pas le consigner encore à la porte de ma maison, si vous n'êtes pas d'ores et déjà résolue à lui ouvrir la vôtre.

Sur ces mots, prononcés avec une intonation de voix assez équivoque, la marquise de Fossanges rejoignit ses invitées, qui, toutes plus ou moins vénérables, devisaient posément dans la serre, loin des fenêtres ouvertes et à l'abri des courans d'air.

Bientôt les hommes revinrent du fumoir; puis, les premiers invités du soir arrivèrent, et, insensiblement, une animation bourdonnante succéda, dans les deux salons et dans la serre, à la torpeur des digestions trop lentes.

C'était une avalanche d'élégances. Les jeunes couples se pressaient, se saluaient, échangeaient des poignées de main et de brèves exclamations. Les fleurs des boutonnières s'effeuillaient au contact des épaules nues; les diamans brillaient parmi les habits noirs, comme des étoiles à travers les nuages. Il y avait trop de monde, — ce qui est inévitable quand on veut qu'il y en ait assez. — Personne, au surplus, ne se plaignait. C'était la fin, la dernière réunion; on allait se disperser : on pouvait bien s'étouffer un peu.

D'ailleurs, peu d'intrus : pas d'étrangers, sauf quelques Anglais acclimatés, comme Strandford, et un Russe, indispensable pour représenter et personnifier l'*alliance;* pas d'artistes, hormis d'illustres amateurs et le portraitiste attitré des femmes du monde, qui, à ce métier, était devenu presque homme du monde lui-même, et cessait petit à petit d'être artiste; pas d'écrivains non plus, si ce n'est un journaliste, — pour la publicité, — ou plutôt le directeur d'un journal ayant la vogue des salons, qui payait en « échos mondains, » quand il ne les faisait pas payer, les invitations qu'il quémandait. — Mme de Fossanges ne donnait guère dans le snobisme artistique et littéraire. Elle avait observé, disait-elle, que l'art et la littérature ne gagnent rien à aller dans le monde et que le monde ne gagne rien à les recevoir. « Le talent, ajoutait-elle, n'est pas contagieux, ni la bonne éducation non plus. D'ailleurs, ces gens-là, quand ils sortent de leur spécialité, sont encore plus bêtes que nous quand nous voulons y entrer... On ne s'imagine pas à quel point un homme de talent, de génie même, peut être stupide... pendant les entr'actes de l'inspiration... Et non-seulement les peintres ou les musiciens, ce qui va sans contradiction, mais les écri-

vains. Ils ont certaines facultés que nous n'avons pas, mais ces facultés ne sont d'aucun usage parmi nous... si ce n'est à leur bénéfice. A les fréquenter, nous ne pouvons donc que perdre nos illusions sur leur compte, tout en leur fournissant des modèles où nous aurons soin de ne pas nous reconnaître, mais où l'on nous reconnaîtra tout de même... ce qui sera justice. Aussi, chacun chez soi, c'est encore ce qu'il y a de mieux. » Et c'était sage. D'autant plus sage que cela ne l'empêchait pas de voir s'étaler, en belle place, dans deux ou trois journaux du matin, le compte rendu de toutes ses réceptions; son directeur de journal traitait l'affaire, au plus juste prix, avec ses confrères. Mais, avec lui-même, c'était un peu plus cher : il fallait le recevoir.

Pour l'instant, on parlait de courses, de *garden parties,* de *lawn tennis* et d'autres balivernes; on s'entretenait de la villégiature prochaine et des derniers bals de la saison; on se communiquait les petites nouvelles : les deuils, les mariages, les récentes acquisitions de chevaux, les derniers ou les futurs scandales. Et l'on ne songeait point à danser. Il n'y avait même pas de tziganes, ni aucune promesse ou menace de monologue ou de saynète. Et ce monde se suffisait à lui-même et ne s'ennuyait point, ce qui prouve que l'unique talent des maîtres de maison, comme des politiques, consiste à « grouper les intérêts. » Rassemblez des gens qui se connaissent, qui mènent la même vie ; ils ne s'ennuieront jamais, même si la vie qu'ils mènent les ennuie : il leur suffira de se la raconter pour la trouver intéressante. La conversation est alors un miroir grossissant et à faces multiples, qui donne l'illusion de la grandeur et de la variété. Et puis, lorsqu'il y a, dans un salon, des femmes décolletées, encore en âge d'être courtisées, des hommes de bonne volonté et une certaine licence, personne n'a rien à réclamer : les hommes ont les épaules des femmes ; les femmes ont les regards des hommes. — C'est tout ce qu'il faut, car c'est, avec le besoin de bavarder, tout ce qui motive les assemblées mondaines.

Florestan, dont les relations n'étaient pas encore des plus nombreuses parmi cette petite foule d'élite, ou soi-disant telle, se consolait avec les épaules de Mme de Fossanges, laquelle, soit par malice, soit par devoir, était venue le relancer dans son coin. — Alerte et gaie, le teint animé, le verbe haut, la gorge découverte, la marquise eût émoustillé un mort ou un chartreux. C'est dire que Florestan n'avait pas envie de dormir. Elle avait surtout une manière de se planter de biais contre son interlocuteur, en se penchant pour lui parler sous l'éventail, et en faisant glisser ou rouler sa prunelle entre ses cils pour le regarder de côté ou de bas en haut, qui était à damner

un ermite de profession, et qui, en tout cas, procurait au vicomte un singulier frisson.

Le jeune homme se rappelait ce que lui avait dit son oncle Le Hardouin de certaines femmes, dans la catégorie desquelles il avait impertinemment, mais non sans titre ou sans excuse, rangé cette damnable et damnante marquisette.

— Oh! mais, dites donc, je vous gâte!

— C'est vrai, et je ne m'y attendais guère après la semonce de l'autre jour.

— Ne réveillez pas ma sévérité qui dort!

— Vous réveillez bien mon audace...

— Alors, je m'empresse de la rendormir... en vous quittant.

Prestement, la marquise passa devant lui, lui frôlant la main de son bras nu, et le laissa en plan, dans l'encoignure où il avait maintenant tout à fait l'air d'être en pénitence.

« C'est bizarre, pensait-il en la suivant du regard à travers le remous des groupes qu'elle disloquait au passage, on dirait une autre femme encore. Évidemment, ce n'est pas la même que celle à qui j'ai eu affaire lors de la première entrevue, ni la même que celle qui m'a rabroué naguère, sans férocité, mais non sans conviction. Quelque chose lui a passé par la tête : un remords ou une lubie. Elle me déroute absolument... Sans compter que je ne suis pas grand clerc... Le diable, c'est qu'elle change de ramage sans changer de plumage; de sorte qu'elle m'empaume de mieux en mieux. La peste!.. Mais non... Vive l'amour, au contraire!.. Tiens, tiens!.. »

Ses yeux venaient de rencontrer ceux de Mme Gueyrard, qui, debout à l'autre extrémité du salon et appuyée au chambranle d'une porte, causait distraitement avec M. de Fossanges, fort empressé, mais en vain. Et le regard de Mabel était si mélancolique et si tendre que Florestan, qui, pour jeune qu'il fût, n'avait rien d'un sot, comprit sur-le-champ qu'il ne tenait qu'à lui de trouver en la personne de la belle Anglaise mieux ou plus qu'une amie, et que, en tout cas, il aurait du mal à en faire une confidente. Il connaissait maintenant la nature de la sympathie qu'il avait inspirée là encore. — C'était très flatteur, mais un peu embarrassant. Et il eût assez aimé qu'on lui accordât quelque répit.

Mais Mme de Fossanges avait rejoint son amie et racolé en chemin M. Le Hardouin. Et, après un bref conciliabule, elle dépêchait ce dernier vers Florestan.

— Venez, mon cher; la marquise veut vous parler.

A peine, en effet, le jeune homme fut-il assez près du groupe pour qu'on pût l'associer à ce qui s'y disait :

— Je profite, déclara Roberte, de la présence de M. de Fossanges à mes côtés, pour faire mes invitations d'été... Ainsi, vous, Mabel, vous viendrez au Champart quand vous voudrez. Quant à vous, Le Hardouin, vous profiterez, naturellement, des courses de Dieppe pour nous rendre visite, et vous amènerez votre neveu. Est-ce entendu?

M. de Fossanges, en mari bien stylé, appuya l'invitation. Les deux hommes à qui elle était adressée saluèrent, remercièrent, puis, la marquise s'étant envolée vers le fond de la serre où l'on avait dressé le buffet, s'apprêtèrent tous deux à s'en aller. Mais Mabel exécuta un mouvement qui la mit sur le chemin de Florestan.

— J'aurai donc, monsieur de La Garderie, le plaisir de vous rencontrer cet été, chez Roberte?

— Certainement, madame. Et c'est une raison de plus que j'aurai, moi, d'être reconnaissant à Mme de Fossanges.

— Très bien. Mais... vous savez que je suis une donneuse d'avis?

— Mon instinct, répondit galamment le jeune homme, me servait donc bien, lorsqu'il me suggérait le désir d'être de vos amis...

— Eh bien! si ce désir est toujours le vôtre, j'y accède définitivement.

— Alors, répliqua Florestan avec une satisfaction joyeuse, vite! un nouveau conseil.

— Le voici. Quand vous parlez à une personne qui vous plaît, tâchez de laisser échapper moins de contentement par vos yeux... surtout quand cette personne est une femme mariée.

— Bah! fit innocemment le vicomte. Vous croyez avoir remarqué?..

— Parfaitement. Vous avez le regard trop... jeune.

Florestan jeta un coup d'œil autour de lui. Il y avait un peu moins de monde dans le grand salon, et il n'y avait presque plus personne dans le petit : c'était le tour de la serre d'être envahie. Il parut hésiter un instant; puis, ayant désigné du geste un canapé vide, dans le lointain, près de la porte du premier salon :

— Oserai-je vous demander, madame mon amie, une toute petite audience pour inaugurer entre nous les rapports de confiance?

Mabel fit un signe d'acquiescement et suivit le jeune homme.

— Là! murmura celui-ci en s'asseyant à côté de la baronne, je suis bien près du comble de mes vœux.

— Je n'aurais pas cru que ce comble... fût moi!

— Si, vous et votre amitié... Écoutez-moi donc. Je ne me donne pas pour un roué. Je sais très bien que je suis jeune, et cela ne me fâche qu'à moitié. Seulement, je sais aussi que ma jeunesse

peut me jouer plus d'un mauvais tour. Et je ne voudrais être ni ridicule ni outrecuidant, ni dupe ni indiscret.

— Et c'est pour cela que vous avez besoin d'une amitié de femme?

— Justement.

— Oh! j'ai bien compris, allez!

— C'est un plaisir que d'avoir affaire à vous.

— Mais, à de certains égards, une amitié d'homme vous eût mieux convenu... ou une amitié de vieille femme.

— Homme ou vieille femme, c'est tout un pour moi! Et la vérité, quand elle sort d'une vilaine bouche, n'a plus de prix à mes yeux.

— Ce sont là des sentimens d'artiste, et dignes de l'antiquité ou, au moins, du siècle dernier! s'écria Mabel en riant. Seulement, reprit-elle plus sérieuse, il y aura pour vous un inconvénient à m'avoir choisie : c'est que je ne pourrai pas tout entendre. Je n'ai que vingt-quatre ans, en effet; de plus, je suis protestante... et même un peu prude.

— Diable!.. L'un ne va pas sans l'autre, d'ailleurs. Mais, outre que je suis bien élevé, ce qui assure la sauvegarde de vos oreilles, vous aurez l'attrait d'une conversion à perpétrer. C'est bien quelque chose, si je ne me trompe, pour une protestante. Un peu de prosélytisme ne vous fait pas peur, hein?

— Ma foi! non. Et, s'il faut être franche, je n'aurais pas accepté de devenir votre amie, si vous aviez été moins mécréant. C'est ce mélange de scepticisme et de vraie jeunesse, d'indépendance et de... galanterie qui fait que je me suis piquée au jeu. Il doit y avoir de l'étoffe.

— Ne ménagez pas les coups de ciseaux. Taillez en plein drap.

— J'ai commencé, en vous avertissant que vous n'êtes pas toujours prudent, ni même absolument convenable.

— Bon. Je profiterai de l'avertissement; mais, et c'est à cela que j'en voulais venir, n'avez-vous point quelque autre conseil encore à me donner, qui me marque plus particulièrement l'intérêt que vous voulez bien me porter?.. Je m'explique. Dans ce que vous venez de me dire, il n'y a rien qui concerne vraiment mon avenir, mon utilité... il n'y a rien de grave enfin. C'est un peu comme le : « Tenez-vous droite, mademoiselle! » qu'on lance aux jeunes filles qui ont grandi trop vite. Je voudrais quelque chose de plus substantiel en tant qu'avis... Je voudrais que vous me dissiez, par exemple, que j'aurais raison de me marier, ou que j'aurais tort de songer à le faire.

— Vous auriez tort.

— Ah! dit Florestan avec curiosité. Alors, je ne suis pas digne?

— Précisément.

— Et... désirez-vous que je le devienne?

— Pourquoi voulez-vous que je le désire? demanda Mabel avec une indifférence affectée.

— Dame! parce que ce serait un beau couronnement de conversion, à ce qu'il me paraît.

— C'est assez juste, ce que vous dites là... Mais il faut procéder avec ordre et méthode, et commencer par le commencement. Or, le commencement, c'est de ne pas nourrir de coupables projets... qui pourraient devenir, d'ailleurs, une source de graves ou de ridicules mécomptes.

— Développez un peu, je vous prie...

— Reportez-vous à ce que je vous disais tout récemment chez moi, se contenta de répondre Mabel en se levant.

— C'est que, fit le jeune homme en l'imitant, vous parliez à mots couverts... Si nous mettions, maintenant que nous sommes amis, si nous mettions un peu les points sur les *i?*

Il y avait un sensible mouvement de reflux vers l'issue des appartemens, près de laquelle se tenaient les deux causeurs. C'était la retraite qui commençait. Et la maîtresse de la maison accompagnait, de temps à autre, presque jusqu'à la porte, quelque personnage de marque ayant renoncé au bénéfice de la sortie à l'anglaise. De sorte qu'elle passait et repassait assez souvent dans le voisinage du couple isolé.

La retraite, au reste, ne ressemblait point à une déroute; tout le monde se retirait en bon ordre, à l'heure convenable, et chacun s'en allait enchanté de sa soirée. Et le secret de cet universel contentement, c'est que, si l'on n'avait rien donné aux invités, on ne leur avait rien promis.

— Vous voulez que je précise? — dit la baronne, en regardant involontairement son amie, qui se trouvait, à ce moment-là, non loin d'elle. — Eh bien! mon cher monsieur de La Garderie, vous êtes en train de vous passionner pour une femme délicieuse, adorable, troublante, capiteuse, digne de tous les adjectifs anciens et modernes, mais qui, elle, ne se passionnera jamais et vous bernera le plus agréablement du monde... A votre service! Et bonsoir!

« Voilà une amie, se dit Florestan, qui me donne et me donnera peut-être encore de bons conseils. Mais je doute que ce soient des conseils tout à fait désintéressés. »

— Çà, ma chère Mabel, que disiez-vous de moi à M. de La Garderie? Car c'est de moi que vous parliez.

— Je lui disais, ma chérie, que tout le monde vous aime et qu'il aurait bien tort de faire comme tout le monde.

— Singulier sujet de conversation! fit la marquise évidemment contrariée.

— Mais il me répondait, reprit la charmante et peu véridique Anglaise, que, vous sachant à craindre, il ne vous craignait pas... Celui-là, voyez-vous, ma chère Roberte, ne prendra jamais place dans votre troupeau. Je m'étais trompée sur son compte. C'est un indépendant et un sceptique, sous son air de grande jeunesse. Il a beaucoup d'expérience pour son âge.

— Bah! je n'aurais pas cru... Eh bien! ma chère, vous piquez au vif ma curiosité. Moi, j'étais persuadée, au contraire, que ce pauvre garçon n'avait pas de défense et qu'il deviendrait, un jour ou l'autre, la proie d'une passion bête.

— Au fait, il vous donnera peut-être raison tout de même... si personne ne l'aide, — murmura indistinctement la baronne Gueyrard, en serrant la main de la marquise de Fossanges pour prendre congé d'elle.

VI.

Joignant presque la lisière de la forêt d'Arques et ayant une belle échappée de vue sur la vallée, le domaine du Champart, quoique d'une contenance médiocre, est une des propriétés les plus enviées, sinon une des plus importantes, de cette région dieppoise que le voisinage d'une station d'été dont la première vogue remonte à quelque deux cents ans, — sans parler de la quasi-proximité de Paris, — a rendue dès longtemps privilégiée entre toutes.

C'est là que le vicomte de La Garderie, à l'approche de l'époque des courses de Dieppe, vint rejoindre son oncle Le Hardouin, qui l'y avait précédé, ainsi que la baronne Gueyrard, le comte et la comtesse de Valencin, M. Strandford et quelques autres invités de moindre importance, auxquels la marquise de Fossanges offrait une hospitalité annuelle.

Ancienne ferme modèle, successivement dépouillée de ses plus belles cultures, le Champart s'est anobli, à mesure qu'il se rétrécissait. Car, après avoir été élevée à la dignité d'habitation bourgeoise, cette ferme a fini par devenir château, ou du moins partie intégrante d'une châtellenie toute moderne. C'est-à-dire qu'une partie des constructions primitives ayant été abattue, on a utilisé le reste pour en faire des communs sans pareils, où toutes sortes d'animaux, mais surtout des chevaux et des chiens en

grand nombre, vivent à l'aise et somptueusement logés, en compagnie d'un non moins nombreux domestique. — Quant au château lui-même, il est tout flambant neuf, un peu exigu peut-être pour de si vastes dépendances, mais fort gracieux et entouré d'un parc, ou plutôt d'un jardin anglais, qui n'a que le tort de ressembler à un square.

On y vit de cette vie uniforme et fashionable de tous les châtelains qui se respectent et respectent leurs hôtes : on monte à cheval ; on se promène en voiture ; on va, de temps en temps, luncher au loin ; on joue quelquefois la comédie ; on danse par-ci par-là ; on pêche, tant bien que mal, dans les cours d'eau voisins, en attendant la chasse. Bref, on s'amuse ou l'on s'ennuie très réglementairement. Mais la marquise s'arrange pour qu'on s'amuse le plus souvent possible. Ce n'est pas sa faute si les divertissemens excentriques ne sont pas à la portée ni au goût de tout le monde ; et, d'ailleurs, il n'est pas prouvé encore qu'il soit beaucoup plus amusant de marcher sur la tête que sur les pieds. Toutefois, son génie inventif et sa recherche de l'extrême modernité l'ont conduite à introniser au Champart le sport vélocipédique, expression dernière des aspirations locomotives et gymnastiques d'une génération inquiète. — Telle est la seule innovation à signaler dans le noble train-train de cette oisiveté pseudo-champêtre.

A l'heure présente, — midi vient de sonner, — on est à table depuis quelques minutes. Et le diapason de la causerie s'élève par degrés. Du vaste *hall*, tenant lieu de vestibule, qui précède la salle à manger et sépare le billard du grand salon, on pourrait entendre, par les portes larges ouvertes, la majeure partie des propos plus ou moins animés qui défraient la conversation des convives. — M. Le Hardouin s'entretient avec M. de Fossanges des chances contestables du capricieux champion de la France dans un grand *handicap* international qui a été ajouté, par ses soins, au programme de l'une des trois journées de courses. Florestan de la Garderie s'efforce d'avoir de l'esprit pour deux, étant à côté de Mme de Valencin, qui n'en a guère. Enfin, tandis que la marquise s'occupe du fretin de ses hôtes, et que M. Strandford flirte, en un très passable français, avec sa voisine et compatriote la baronne Gueyrard, le comte de Valencin expose, *ex professo*, à un député de la droite, en déplacement sur la côte normande, les conditions d'une bonne restauration monarchique.

— Bref, conclut-il, ma formule gouvernementale est bien simple : le maximum de liberté à l'homme privé, le minimum au citoyen. Tout est là... Ne pas ennuyer les gens, ne pas les gêner au nom de ceci ou de cela, sous prétexte de religion, de morale ou de statistique ; mais ne jamais permettre qu'ils taquinent le gouverne-

ment. La liberté politique est un instrument de fortune aux mains de quelques-uns ; la liberté tout court est un bien nécessaire à tout le monde... Ne vous y trompez pas, c'est pour cette dernière qu'on bataille et qu'on meurt; ce n'est pas pour l'autre, dont on se... moque parfaitement. On ne songera plus jamais à renverser un gouvernement qui vous laissera libres d'aller et de venir, de travailler et de vous amuser, de prier et de blasphémer... Ou bien ceux qui y songeront, en dehors des agitateurs intéressés, ce seront des socialistes convaincus. Parce que, voyez-vous, contrairement à un mot célèbre, qui n'est qu'une célèbre bêtise, il n'y a pas de question politique : il n'y a qu'une question sociale. Cela, par exemple, c'est plus délicat. Mais, avant que la majorité devienne socialiste... Enfin, commençons toujours par appliquer ma formule : la liberté à tout le monde, l'autorité au gouvernement...

— C'est déjà moins clair, — murmura Mme de Fossanges, que toute cette politique divertissait médiocrement.

— Et les femmes, dites, père, auront-elles le droit d'aller en vélocipède ?

L'auteur de cette revendication timidement exprimée était une brunette de treize ou quatorze ans, fille de l'homme politique *in partibus* qui venait de formuler la véritable recette du bonheur public.

— Mais, mademoiselle Marianne, dit en riant M. de Fossanges, il me semble que ce droit ne vous est pas sérieusement dénié. N'enfourchez-vous pas chaque jour, ici même, ce que l'abbé Delille n'eût pas manqué d'appeler un coursier d'acier,.. comme l'ont fait, au reste, quelques fabricans, amis de la réclame littéraire?

— Ici, fit Mlle de Valencin avec une moue chagrine, oui... Encore ne faut-il pas sortir de la propriété.

— Alors, vous voudriez vous promener, par les chemins et par les rues, juchée sur un vélocipède, et dans ce costume de vivandière ou de chasseuse, sans lequel votre genre d'équitation serait impraticable ?

— Pourquoi pas? Si vous croyez que c'est drôle de tourner en rond dans une cour ou dans un jardin!... Enfin, ça vaut mieux que rien.

— Au fait, dit Mme de Fossanges, le temps aujourd'hui est à souhait : ni pluie ni grand soleil. Nous pourrons prendre notre leçon tout à l'heure.

— Mais le professeur de gymnastique qui nous perfectionne est retenu à Dieppe!

— M. de La Garderie sera notre moniteur. Il a des dispositions remarquables.

— De vagues aptitudes, tout au plus! fit modestement Florestan.

En réalité, le jeune homme était déjà d'une jolie force, ayant compris tout le parti qu'on peut tirer du vélocipède pour faire la cour à une femme qui débute dans la carrière, — ce qui était le cas de la marquise.

M. de Valencin et M. de Fossanges, férus tous deux de cette manie de politique en chambre, si chère aux hommes du monde qui mûrissent, revinrent à leurs moutons, c'est-à-dire aux électeurs. Ils furent cause que la marquise abrégea le déjeuner. — Celle-ci ne pouvait souffrir que son mari politiquât, peut-être parce qu'il s'en tirait assez bien. Quant à M. de Valencin, qui lui avait fait et lui faisait encore une cour intermittente, il trouvait grâce devant elle : elle disait que, comme M. Le Hardouin, ce n'était que la moitié d'un sot. « Mais, s'empressait-elle d'ajouter, sa femme le complète. »

Deux heures plus tard, les vélocipédistes, au nombre de trois seulement : Mme de Fossanges, Mlle de Valencin et Florestan de La Garderie, étaient réunis dans la grande cour des communs, — la cour de l'ancienne ferme, — dont toute la partie centrale avait été bitumée pour servir de manège *ad hoc*. Mme de Valencin et Mme Gueyrard ne tardèrent pas à les y rejoindre.

Mlle Marianne, avec sa brune chevelure ondulée qui flottait sur ses épaules, et que couronnait un béret blanc, son costume de velours *prune de monsieur* à jupe de cantinière, était tout uniment ravissante. La marquise, elle, moins jeune et dans une tenue similaire, n'avait peut-être pas tant à se louer de ce demi-travestissement ; mais, avant trente ans, une jolie femme qui n'a jamais été mère ne perd pas grand'chose à jouer au garçon. Et puis, les molletières ou les bas à côtes lui sont généralement comptés comme circonstances atténuantes.

— Ça ne vous tente pas, madame ? demanda La Garderie à la baronne Gueyrard.

Il s'apprêtait à mettre en selle, sur une charmante bicyclette nickelée, qui étincelait au soleil, l'intrépide Marianne de Valencin.

— Si... quand je vois mademoiselle. Je ne sais rien de plus gracieux qu'une jeune fille montée sur une de ces élégantes et complaisantes bêtes de fer, qui vous bercent et vous obéissent, sans jamais résister à la main qui les dirige.

— Dites donc, dites donc, Mabel, voilà qui n'est guère aimable pour moi !

— Vous, Roberte, vous avez l'âge de Mlle Marianne... J'aurais dit la même chose à propos de vous si la question de M. de La Garderie fût venue à propos de vous.

— Hum !... Mais, baste ! dès l'instant qu'il n'y a pas de témoins du sexe masculin... Car vous remarquerez que je les proscris...

De fait, il n'y avait pas d'autre homme présent que Florestan.

— Et monsieur? fit Mabel en le désignant avec un sourire passablement caustique.

— C'est un professeur. Vous savez bien que les professeurs n'ont pas de sexe.

— Mais, remarquez, ma chère, qu'il n'y aurait aucun mal à tolérer une assistance masculine. Vos costumes sont des plus convenables : ce sont tout simplement des costumes de chasse... Ce serait même plus équitable; car vous créez au profit de M. de La Garderie un privilège... exorbitant.

— Non, non, c'est très bien comme cela et tout à fait juste. J'ai prévenu ces messieurs ; je leur ai mis le marché à la main. Pour assister aux leçons, leur ai-je dit, il faut en prendre sa part... Ils n'ont pas voulu; tant pis pour eux!... Ce que j'en fais, d'ailleurs, c'est pour encourager le sport vélocipédique et l'acclimater chez nous. En cela encore, nous retardons sur l'Angleterre... Allons, vicomte, mettez-moi à cheval et piochons les courbes. C'est la grande difficulté, cela. Et pourtant, Marianne tourne presque sur place ; elle pivote, Dieu me pardonne! Comment fait-elle? Voyez...

— Elle ne se penche pas; le corps doit être immobile... Ce serait du moins l'idéal... au point de vue de l'art.

— Comment! Mais c'est vous qui m'avez dit de me pencher!

— Eh bien! murmura le jeune homme, j'ai été traître à mes devoirs... Je vous ai dit qu'il fallait se pencher à l'intérieur du cercle, parce que, quand je vous aide à tourner, je suis forcément à l'intérieur du cercle. Comprenez-vous?

— Dieu! c'est assez clair... Mais abominablement perfide aussi!

— Ne suis-je pas là pour amortir la chute?

— Pour l'amortir et pour la provoquer, bon apôtre?

— Je vous assure que je ne jouais pas sur les mots... Et pourtant, Roberte, je serais si heureux de vous sentir vous appuyer sur moi avec plus de confiance et d'abandon!

— Jusqu'à ce que j'en perde l'équilibre, n'est-ce pas?

Mme de Valencin, voyant sa fille manœuvrer en tous sens sur l'aire bitumée, avec une hardiesse imperturbable, s'était éloignée en compagnie de Mabel, qui ne paraissait pas prendre un plaisir immodéré aux évolutions gracieuses des bicyclettes. — Florestan, resté à pied, continuait d'aider à Mme de Fossanges.

— Si vous vous confiiez à moi plus franchement, cousine, nous irions plus vite.

— Mais jusqu'où?

Le jeune homme arrêta la bicyclette, qu'il soutenait toujours d'une main.

— Mettez pied à terre, dit-il après avoir constaté qu'il était seul

avec la marquise et la petite Marianne. J'ai des explications techniques à vous donner.

— Techniques, je veux bien... Mais pas d'autres!

D'un bras hardi et vigoureux il entoura la taille de Mme de Fossanges, qui se sentit enlevée de la selle, puis doucement posée sur le sol. Le jeune homme alors alla appuyer le vélocipède contre un arbre et revint vers son élève. Puis :

— J'ai des choses très sérieuses à vous dire.

Il avait pris, en effet, une mine assez grave.

— Pardon! Et la leçon? demanda Roberte.

— Laissons, pour un instant, je vous en prie, ce jeu d'enfant. Et veuillez m'écouter.

— Et cette petite qui nous regarde ou pourrait nous regarder?

— Elle croit que nous dissertons sur ce qui l'absorbe et l'amuse tant en ce moment.

— Non, non, prenez vous-même cette bicyclette et faites-moi une démonstration par l'exemple.

Mais Florestan ne bougeait pas, comme hésitant.

— Eh bien?

— Eh bien! fit-il avec une résolution soudaine, je tiens à vous dire que vous en usez mal et cruellement avec moi... Depuis quelques jours que je suis ici, il n'est sorte d'encouragemens que vous ne m'ayez prodigués : regards, sourires, propos, tout est pour me donner la fièvre ou pour m'y replonger. Et, dès que je veux aborder...

— Précisément, il ne faut rien aborder du tout.

— Ah!... Mais alors, que comptez-vous faire de moi? Un imbécile ou un malheureux?

— Vous ne me donnez pas beaucoup de choix ni à vous-même, murmura Roberte d'un air un peu contraint.

— Comprenez-moi, je vous en supplie... Vous êtes blasée sur les passions que vous inspirez autour de vous... De méchantes gens ou de bonnes amies prétendent même que c'est votre passe-temps favori d'en inspirer. Je n'en crois rien... Mais, en tout cas, je veux que vous sachiez, Roberte, que vous êtes aimée, cette fois, par un homme, très jeune encore, à la vérité, mais par un homme et non par un fantoche, par un pantin plus ou moins bien habillé, dont on tire les ficelles pour s'en amuser et qu'on rejette dans la boîte aux marionnettes quand il ne vous fait plus rire... Et j'ose vous demander avec douceur, avec prière, avec angoisse, mais avec fermeté aussi, de ne point hésiter à me rendre malheureux sur l'heure, plutôt que d'avoir à me rendre imbécile par la suite.

Il y avait, dans ce qu'il disait, une force de conviction, unie à un charme juvénile et entraînant, qui parut impressionner favorablement la marquise. Car, au lieu de rabrouer son interlocuteur pour la confiante audace dont il faisait preuve, elle le regarda avec une bienveillance évidente et finit par lui dire, sur le ton d'ironie câline qu'elle savait prendre dans l'occasion :

— Alors, c'est une sommation? Rendez-vous tout de suite ou laissez-moi m'en aller...

— Je ne me permettrais pas ce genre d'ultimatum, interrompit Florestan. Et je ne vous demande pas de vous rendre, mais de m'écouter, ce qui est un peu différent.

— Dans la forme... Mais, si je vous écoute, il faudra toujours me rendre... à vos raisons, ou vous rembarrer, ce qui nous sera désagréable à tous les deux. Souffrez donc, mon cher ami, que je continue d'être fidèle à mes principes, ce qui est ma manière d'être fidèle à mon mari. Or, le plus essentiel de mes principes, c'est de ne donner d'encouragement à personne.

— Êtes-vous sûre de ne m'en avoir donné aucun, ces jours derniers?

— Parfaitement sûre... en ce qui concerne le sens de mes paroles. Quant au reste, je ne saurais être rendue responsable de toutes les interprétations...

— Mais enfin, interrompit encore Florestan, à quelle interprétation faut-il que je m'arrête?

— Oh! bien simple : j'éprouve un grand plaisir à vous voir... Voulez-vous davantage? Je vous aime autant que je puis aimer. Mais je n'ai pas d'illusions sur l'amour : j'ai aimé mon mari. Et vous savez ce qu'il m'en est resté... Voici donc ce que je puis vous offrir. Vous me plaisez infiniment, et je serai votre amie... Oh! je sais ce que vous allez dire : quand l'amitié d'une femme n'est pas un leurre ou une banalité, c'est une pierre d'attente... Je serai votre amie, non une amie banale ou hypocrite, mais une amie dévouée, attentive à vous plaire, à vous divertir... Cela tant que vous voudrez... Autre chose, fût-ce en paroles, jamais!.. Ah! ah! voilà qui vous surprend un peu, pas vrai? Votre siège était fait... Je suis sûre, d'ailleurs, qu'on vous avait aidé à le faire. On vous aura dit : « C'est une coquette endiablée, qui fait sécher les hommes sur pied, qui leur promet un régal complet et leur distribue des gimblettes ou des croquignoles... Eh bien! non, pas même cela. Rien! Et je préviens mon monde. Est-ce d'une coquette? Ne serait-ce pas plutôt d'une bonne camarade... si je n'avais le léger travers de me moquer de tous ces becs enfarinés, auxquels je n'ai pas fourni la farine?

— Et vous voulez que je m'expose à vos moqueries?

— Il ne tient qu'à vous de les éviter... Et puis...

Elle s'arrêta, se mordit la lèvre comme pour punir sa bouche d'avoir ajouté quelque chose à la partie substantielle de sa profession de foi, et, les yeux baissés, ou à peu près :

— Je ne me sens pas capable de me moquer jamais de vous... Me moquer de vous, ce serait un peu me railler moi-même, car vous m'avez, ou peu s'en faut, induite en sentimentalité... Et, maintenant, allez-vous-en, si je vous fais peur.

Elle avait relevé la tête et souriait fort joliment. Son sourire semblait un défi tranquille et doux. Florestan la contempla pendant quelques secondes, radieuse et amicale, presque rassurante, dans sa grâce garçonnière, qui était comme une face nouvelle de sa beauté, et qu'elle devait, en partie, sans doute, à son costume presque masculin. — On ne saurait guère faire fi de la camaraderie, lorsqu'elle s'offre à vous sous de telles espèces, avec des jambières qui déguisent mal un mollet rond très peu musclé, et avec une jupe courte que dépasse à peine un bout de culotte.

— Je resterai donc, dit enfin le jeune homme, mais vous ne vous fâcherez pas si j'oublie quelquefois...

— Madame, madame, ces messieurs trichent! Ils sont là, embusqués à l'angle des écuries. Voyez!

C'était Mlle Marianne qui jetait ce cri d'alarme en décrivant, à toute vitesse, un orbe irréprochable autour des deux causeurs.

— Tiens, tiens! c'est, ma foi, vrai!

On apercevait, en effet, au coin d'un mur, les moustaches de M. Le Hardouin et les favoris de M. Strandford. Et bientôt les deux hommes débuchèrent en riant, suivis de Mme Gueyrard et de M. de Fossanges. — La curiosité de quelques gens de service avait, au reste, précédé la leur, car des têtes apparaissaient, encadrées çà et là dans les lucarnes en œil-de-bœuf ou surmontant les demi-portes des bâtimens de l'ancienne ferme.

— Je parierais que c'est Mabel qui les a amenés! dit la marquise en désignant les nouveaux venus.

— Il est de fait que la baronne ne paraît pas à moitié choquée de votre nouvelle invention.

— Bah! si vous croyez, candide jeune homme...

Elle regarda le vicomte dans les yeux, sans se préoccuper autrement des survenans. Et :

— Avouez, lui dit-elle entre haut et bas, qu'elle vous a parlé de moi en termes... décourageans?

— Vous la calomniez... Cependant...

— Bon. Je vous dis qu'elle est jalouse... Mais n'en prenez pas

trop de fierté. Mon amie Mabel est veuve,.. à marier, par conséquent. Et vous passez pour un jeune homme fort agréablement renté, tandis qu'elle...

En ayant dit assez pour ce qu'elle voulait faire entendre, elle se retourna vers les arrivans et laissa le vicomte de La Garderie aux prises avec une petite révolte de son amour-propre. Eh quoi! cette délicieuse Mabel n'avait été si bienveillante à son endroit que par égard pour ses soixante mille livres de rente! Voilà qui était bien humiliant et demandait à être confirmé.

— Dites donc, mon bon! cria M. Le Hardouin à son neveu. Si c'est en cela que consiste la pratique du vélocipède, je m'y mettrais bien encore, à mon âge... quoique cette espèce de cheval à mécanique ne me paraisse pas valoir tout le bruit qu'on mène autour de lui... Mais, dès l'instant qu'on n'a pas besoin de monter dessus...

Tandis que Florestan essuyait ainsi quelques épigrammes justifiées par les circonstances, le marquis et la marquise de Fossanges dialoguaient brièvement ensemble.

— Cette surprise n'est pas trop de mon goût, vous savez!

— Ma chère, je ne pouvais simuler l'indifférence, votre amie Mme Gueyrard étant venue me dire que vous vous livriez, en compagnie de M. de La Garderie, à des exercices dangereux... Ce sont ses propres paroles.

— Ah!... En tout cas, vous n'êtes pas jaloux, je pense?

— Non, ma chère. Il y a longtemps que je ne le suis plus, que j'ai renoncé à l'être.

Le marquis secouait la tête avec un sourire triste et soumis. C'était évidemment un résigné.

— Mais, reprit-il, accordez-moi le droit d'être jaloux, au moins, de votre renommée... oh! de votre renommée de femme de goût... Attendez la chasse pour vous vêtir de ce costume, et laissez les joujoux... aux enfans.

Mme de Fossanges pâlit de dépit sous cette atteinte imprévue de la férule maritale, dont elle ne paraissait pas même soupçonner l'existence.

— C'est à Mabel que je dois cela, pensa-t-elle. Je le lui revaudrai. Mais, en attendant, il convient que je lui demande une petite explication.

Et, s'étant dirigée vers son amie:

— Mabel, ma chérie, venez donc avec moi dans ma chambre. Vous me tiendrez compagnie pendant que je changerai de costume. Et nous bavarderons tout à l'aise.

VII.

L'appartement de Mme de Fossanges était plongé dans une demi-obscurité. En y rentrant, la marquise fit relever les stores. Puis, quand sa femme de chambre lui eut donné ou préparé tout ce qui lui était nécessaire pour un complet changement de toilette, elle la congédia.

Alors, au lieu de s'habiller, elle s'assit sur sa chaise longue et y attira la baronne.

— Pourquoi ne m'avoir pas dit avec franchise et simplicité, lui demanda-t-elle, que je vous désobligeais en permettant au vicomte de tourner autour de moi?.. Vous savez bien que je vous suis très attachée, et que je n'aurais rien ménagé pour vous satisfaire.

— Vous revenez à cette idée?

— Dame! puisqu'elle ne vous a pas quittée.

— Je vous répète que M. de La Garderie n'est rien pour moi.

— Alors, comment se fait-il que vous vous intéressiez tant à ses manèges?

— Je m'intéresse à vous, à votre conduite...

— Mille grâces! Mais, nous autres catholiques, nous avons des confesseurs pour cette besogne... Et nos confesseurs ont le mérite, à la différence de nos amies, de ne jamais rien raconter à nos maris.

— Je me défendais contre le vôtre, qui, désœuvré, parce que vous avez fait de son emploi une sinécure, m'accable de prévenances.

— Et vous ne vous défendiez pas un peu contre moi?.. Hum, hum!

En parlant, Roberte s'était levée. Elle se dévêtit lentement; et, avant de passer un peignoir, elle parut prendre plaisir à convaincre, bon gré mal gré, son amie de la radieuse jeunesse de son corps.

— Voyons, reprit-elle, un peu de franchise, Mabel!

Elle se rassit auprès de la baronne et lui prit les mains. La tendre protestante ne put résister à ces avances réitérées d'une personne dans l'intimité de laquelle elle avait accoutumé de vivre.

— Eh bien! oui, murmura-t-elle en laissant aller sa tête sur l'épaule de la marquise. Oui, j'aime ce jeune homme, et je souffre à la pensée que, sans l'excuse d'une passion ni de rien qui y ressemble, vous encouragez la sympathie coupable qu'il vous a vouée... et avouée.

— Pardon, pardon, chère belle, — répondit Roberte, en passant son bras autour de la taille de son amie, — je n'encourage rien.

Vous savez que ce n'est pas ma manière. Si je suis coquette, je le suis avec modernité : je ne me mets pas en frais d'invites ni de mignardises; je me laisse voir, mais, comme dans les musées, on est prié de ne pas toucher... Oui, je sais bien, je m'amuse des regards friands et des soupirs perdus... Mais, que voulez-vous que je fasse? Et qui donc en est mort?.. Maintenant, j'avais bien quelque goût, je le confesse, pour ce garçon,.. ce qui, rassurez-vous, ne m'aurait pas menée très loin... Mais vous l'aimez; c'est un mari tout trouvé : prenez-le.

— Vous en parlez à votre aise! fit Mabel en riant malgré elle. On dirait que je possède ou que vous allez me céder un talisman pour métamorphoser le cœur de M. de La Garderie. C'est vous qu'il aime.

— Oui ; mais, comme il n'aura rien de moi, il se retournera de votre côté, si vous êtes là,.. puisqu'il vous a déjà témoigné beaucoup d'amitié. L'amitié d'un homme pour une femme de votre âge et de votre tournure, Mabel, c'est l'œuf de son amour, quand ce n'en est pas le tombeau. Il n'y a qu'à la couver.

— Mais ce n'est qu'à moitié flatteur, cette perspective! Et ce mariage, à supposer qu'il devienne possible...

— Bah, bah! ma chère. Le goût du mariage ne vient aux hommes qu'avec le dégoût de tout le reste; il faut en prendre votre parti... pour la seconde fois.

— Oh! la première fois, c'était presque une nécessité. L'imprévoyance de mon père et l'égoïsme de mon frère m'avaient réduite à la portion congrue, à la gêne. En Angleterre, les lois ne ressemblent pas aux vôtres.

— Eh bien! maintenant, n'êtes-vous pas encore dans une situation analogue?

— Ah! non. Mon oncle, le frère de mon père, qui est devenu veuf et n'a pas d'enfans, m'a donné de la main à la main, quand il a su les revers financiers de mon mari, vingt-cinq mille livres sterling et m'en a assuré autant par testament.

— Ah! je ne savais pas... Je vous demande pardon. J'avais cru comprendre que vous étiez à la discrétion de votre famille.

Mme de Fossanges se sentait un peu gênée à l'idée de ce qu'elle avait dit à Florestan sur la demi-pauvreté présumée de la veuve du baron Gueyrard. — Ces questions d'argent sont volontiers passées sous silence dans le milieu social de la marquise, à moins d'un intérêt personnel à les agiter ou d'une démangeaison de commérage, — ce qui explique son ignorance.

Ayant quelque chose à se faire pardonner, et qu'elle ne pouvait avouer, Roberte redoubla de bonne grâce affectueuse.

— Enfin, dit-elle, je ferai tout ce qui dépendra de moi pour vous livrer quelque jour, pieds et poings liés, l'époux de votre choix.

— Surtout, ne lui parlez pas de moi ! N'allez pas lui dire...

— Soyez tranquille. Ce serait, en effet, un bien mauvais moyen, quant à présent.

— Mais, alors ?..

— Alors,.. alors, il n'y a qu'un parti à prendre : le laisser mugueter auprès de moi et user sa flamme...

— Êtes-vous sûre de ne jamais vous y brûler ?

— Ah ! oui, par exemple ! déclara la marquise avec un petit rire orgueilleux qui lui allait à ravir.

— Il me semble que ce jeu doit être terriblement dangereux !

— Il vous semble ainsi parce que vous aimez, pauvre chère ! Mais rendez-vous compte, je vous prie, mon amie, que ma vertu est surtout faite du mépris de l'amour... et d'un mépris raisonné, qui repose sur une expérience complète et décisive... C'est pour cela qu'elle est si solide, ma vertu, et que personne ne l'a sérieusement entamée, ni ne l'entamera jamais.

Elle eut un geste fier et mutin, et embrassa Mabel.

— Mais qu'allez-vous penser de moi ? lui demanda celle-ci avec confusion. Je dois vous paraître bien peu digne... Accepter...

— Oh ! la dignité, ma chère, est un grand luxe en amour ; c'est même la ruine dans la plupart des cas. Il faut opter entre ceci et cela... Votre choix est fait, n'est-ce pas ?

— J'avoue, murmura Mabel rougissante et les yeux humides, que cette inclination, si vive, si imprévue, si nouvelle à tous égards, est devenue tout l'intérêt de ma vie... Songez que c'est mon premier roman et que je ne suis pas encore assez vieille, à vingt-cinq ans, pour avoir renoncé sincèrement au romanesque... Pardonnez-moi !

— De tout mon cœur. Et je ne vous sacrifie pas grand'chose, car je n'ai jamais eu d'intentions criminelles, je vous le répète.

— C'est bien ce qui m'a donné le courage de l'aveu.

— Et c'est ce qui diminue le mérite de...

— De votre aumône, vous pouvez le dire hardiment... Mais je vous aime assez pour accepter de vous mon bonheur... ou même une atténuation de mes peines.

— Pauvre jalouse !.. Voyons, s'il continue de voleter autour de moi, sous vos yeux, vous allez souffrir... Tout bien réfléchi, ne vaudrait-il pas mieux le congédier ?

— Mais alors, je ne le verrais plus !

— Ah ! décidément, vous êtes bien prise, ma chérie. Et que c'est bien là le cri de l'amour !

— Remarquez, d'ailleurs, que, s'il s'en va de la sorte, il est perdu pour moi.

— C'est vrai; ma première idée était donc meilleure... Tenez, voici ce qu'il faut faire : le décourager tout doucement et lui préparer des consolations. Les consolations vous regardent; quant au découragement, nous pouvons y travailler toutes deux. Tâchez de lui persuader que vous êtes son amie et que vous n'êtes que cela. Noircissez-moi, mais avec prudence... et vraisemblance surtout.

— C'est ce que j'ai déjà essayé de faire, dit Mabel naïvement.

— Je m'en doutais bien... Seulement, il y faut du tact. Gardez-vous de montrer le bout de l'oreille. Dites-lui... Tenez, dites-lui simplement qu'une femme qui aime finit toujours par se donner et se donne même assez vite. Or, comme je ne lui ferai jamais cadeau de ma personne...

Ce fut sur ces bases que les deux femmes signèrent leur traité de paix et d'alliance. — Mme de Fossanges avait été aussi parfaitement sincère que son amie, qui, l'ayant vue sortir toujours intacte de toutes les escarmouches et traverser sans dommage appréciable les plus scabreuses échauffourées, n'avait aucune raison de la croire, contre son dire, vulnérable cette fois, et en péril.

C'était, d'ailleurs, une femme d'une franchise étrange que la marquise, — bien plus franche que son regard, lequel accomplissait machinalement, avec la régularité d'une fonction organique, toutes sortes de petits ravages alentour. — Le dernier mot du modernisme en fait de coquetterie, cette marquise! Fière ou plutôt contente de sa beauté, elle aimait l'encens et les hommages de toute qualité, sans jamais avoir l'air d'y attacher la moindre importance. C'était comme une divinité moqueuse qui raillait ses dévots et ses prêtres. Elle prenait les offrandes; et, au lieu de promettre, en échange, sa condescendance ou sa partialité, elle disait aux fidèles : « Êtes-vous bêtes de croire en moi et de m'apporter tout ça! » Eh bien! cela ne décourageait personne; on ne l'en trouvait que plus piquante et plus désirable. En outre, on était dispensé, avec elle, de ces galanteries surannées, de tout ce fatras sentimental qui répugne de plus en plus à la hâte et à la rondeur pratiques des générations nouvelles; on échouait, mais sans s'être mis en dépense de mensonges et de spiritualités. — Voulez-vous? — Quoi? — Vous savez bien. — Certes, non! je ne veux pas. — Tant pis!.. Enfin, ce sera peut-être pour plus tard. Vous me ferez signe, si vous vous ravisez. — Et l'on attendait, toujours en vain.

Telle quelle, la marquise de Fossanges avait une originalité qui donnait du prix à ses rebuflades; on se les disputait. Et l'on pouvait la croire sur parole, lorsqu'elle affirmait n'avoir jamais encouragé

personne explicitement. Mais elle avait besoin de cette atmosphère de désirs : c'était sa vanité, son orgueil, d'y vivre, incombustible et immaculée. Aussi bien les femmes, même les plus irréprochables, n'aiment-elles guère le monde que pour prouver à leurs amis, à leur mari et à elles-mêmes qu'elles sont plus fortes que le danger. Faute de quoi, personne ne saurait qu'elles sont irréprochables, et alors que leur servirait-il de l'être?

Elle avait donc pu, en toute sincérité, s'engager à désespérer Florestan, quoiqu'elle le trouvât à son goût. Au surplus, son amour-propre n'avait rien à redouter de la combinaison bienveillante que lui avait suggérée son amitié pour Mabel ou sa condescendance : c'était la desserte de sa table qu'elle abandonnait à la baronne.

Quant à cette dernière, elle était trop éprise pour user plus longtemps de fierté. Et n'eût-elle dû gagner au pacte que de voir, à la fin, son ingrat désabusé, elle y eût encore souscrit des deux mains.

Mais il lui fallait ruser pour s'insinuer de nouveau dans la confiance, sinon dans la sympathie du jeune homme. — C'est à quoi elle résolut de s'employer pendant toute la durée de leur commun séjour au Champart.

Les soirées étaient un peu longues parfois, comme il arrive quand on se voit trop pour avoir quelque chose à s'apprendre, et qu'on ne se connaît pas assez pour avoir le droit de ne se rien dire. Les comédies et les charades demandent un public; la musique demande du talent. Mais les promenades ne demandent qu'un but. Et ce but, Dieppe et son casino le fournissaient. On allait donc à Dieppe, le soir, deux ou trois fois par semaine. Un break emmenait tout le monde, à moins que le ciel ne fût menaçant, auquel cas les invités de Mme de Fossanges étaient répartis entre deux voitures, tandis que la châtelaine, avec une personne élue et désignée par elle au moment du départ, s'en allait dans son duc, qu'elle aimait à conduire par tous les temps.

Le surlendemain du jour où les deux amies s'étaient expliquées, on arrêta, pour le soir, un déplacement en masse. Le casino de Dieppe était l'objectif; un bal donné en l'honneur des courses était le prétexte. — La veille, avait eu lieu la première journée de sport hippique. Les hôtes du Champart y avaient payé tribut, et largement, en pariant fort cher sur des favoris imbattables, qui avaient tous succombé, — quelques-uns avec une bonne grâce qui ressemblait à de la complaisance envers leurs concurrens.

Ces messieurs, plus ou moins désargentés, étaient, par suite, d'assez méchante humeur et combinaient de nouveaux paris, pour « se refaire. » La marquise, les trouvant ennuyeux, profita de ce que le temps était gris pour les mettre en tas dans une voiture

fermée; seulement, comme ils n'y tenaient pas tous, elle prit avec elle, dans son duc, outre son amie Mabel, M. de La Garderie. De sorte que le privilégié vicomte s'assit entre les deux seules femmes qui fussent de la partie, — les deux seules aussi dont le commerce lui fût agréable et dont le contact pût lui sembler doux.

Roberte prétendait donner ainsi à Mme Gueyrard une preuve de sa loyauté et de son ferme propos de s'acquitter scrupuleusement de son obligation. — Elle lui procura, tout au moins, un prétexte pour renouer amitié avec le jeune homme.

Il n'y avait pas eu de brouille; mais la gêne toute naturelle de la baronne se compliquant de la juste défiance de Florestan, leurs relations amicales étaient d'une tiédeur voisine de la frigidité.

Pendant le trajet, cette menace de congélation fut conjurée, grâce à la marquise, qui mena la causerie avec le même entrain que ses chevaux. Et, avant d'entrer au casino, comme on faisait un tour sur la terrasse, elle s'arrangea pour remettre et laisser Mabel au bras du vicomte, tandis qu'elle allait, disait-elle, réveiller tous *ses* hommes, que la déveine et la méditation avaient plongés dans une torpeur inquiétante. — Aussitôt, Mme Gueyrard ouvrit la sape :

— Vous m'avez dit une fois que, près de moi, vous étiez au comble de vos vœux. C'était un madrigal inutile, puisque votre ambition ne visait rien au-delà de mon amitié... Mais, tout à l'heure, par exemple, je gage que la phrase eût été de circonstance. L'amitié d'un côté, l'amour de l'autre : vous étiez vraiment bien encadré... Et, comme de raison, c'était l'amour qui vous conduisait.

La Garderie lança un coup d'œil oblique à sa compagne, un coup d'œil où un reste de méfiance se mêlait à un légitime étonnement. Quoi donc? La pudique protestante enamourée, non contente de lui parler de son amitié, le ramenait sur le terrain des confidences adultères, dont elle avait paru d'abord vouloir lui interdire l'accès!

— Comment! c'est vous qui parlez!.. Et la pruderie? Et le protestantisme?.. Seriez-vous convertie?

— Non. Mais je commence à croire qu'il est avec le ciel des accommodemens. Quand je vous vois si épris d'une femme impeccable, je me demande s'il ne vaut pas mieux vous admirer et vous plaindre que de vous réprouver... Monsieur mon ami, vous n'êtes pas si coupable qu'on pourrait être tenté de le croire, car vous devez savoir présentement à quoi vous en tenir sur le néant de vos premières espérances. Vous aurez bientôt droit aux palmes du martyre; pour un mécréant, ce sera une décoration originale!

Et Mabel se mit à rire, d'un rire perlé qui ne trahissait pas l'effort.

— Vous parlez encore avec un peu d'accent, lui dit le vicomte légèrement vexé. Mais vous riez bien à la française. Et vous vous moquez des gens avec une clarté!

Il s'arrêta et arrêta sa compagne au milieu des chaises vides de la véranda. Derrière eux, le casino, très éclairé, se remplissait. Devant eux, c'était la solitude, puis la mer murmurante et ténébreuse sous un ciel opaque.

— Qu'est-ce qui vous autorise à tourner en ridicule un sentiment qui peut être sincère, vous en conviendrez, mais dont l'existence même ne saurait être certaine à vos yeux?.. Car, enfin, il n'y a pas eu de confidences expresses.

— C'est tout comme, allez!.. Mais vous vous méprenez quand vous croyez que je me moque de vous pour le plaisir de m'en moquer. Je prends au sérieux mon titre et ma fonction d'amie... Seulement, il y a ceci de particulier dans notre cas que je suis l'amie des deux parties en cause.

— En êtes-vous bien sûre?

— Que serais-je donc, s'il vous plaît?

La réponse était embarrassante. Florestan la remplaça par une nouvelle question :

— De sorte que vous êtes obligée de vous réjouir de mes malheurs, parce qu'ils sont à la gloire de votre amie Roberte?

— Précisément... Mais cela ne me dispense pas de plaindre mon ami Florestan.

— Alors, votre avis est que je suis un sot?

— Un entêté, simplement. Mais vous reviendrez de votre entêtement.

— Quand cela?

— Quand vous aurez reconnu que vous n'êtes pas aimé.

— Et comment le reconnaîtrai-je?

— A l'obstination des refus... A quoi les hommes reconnaissent-ils l'amour des femmes?

— Dame! il y a des témoignages positifs.

— Eh bien! concluez vous-même. Vous n'avez pas reçu de témoignages positifs, n'est-ce pas? Et vous n'en recevrez aucun. Comment, dès lors, pouvez-vous vous croire aimé,.. aimé d'amour?.. Allons, allons! monsieur mon ami, vous avez manqué de respect, mentalement, à Roberte; mais vous n'irez pas plus loin. Et il est temps de vous éveiller de ce songe... inconvenant.

— Dansez-vous? — demanda le vicomte avec une certaine brusquerie, en indiquant du geste les vitres lumineuses, mais ternies par la buée, derrière lesquelles s'ébattaient déjà de nombreux couples de valseurs.

Et il entraîna la baronne.

Dans la grande salle, on s'écrasait, mais entre gens de connaissance. Tout Paris était là, avec ses annexes étrangères. Le petit Francœuvres faisait danser Mme de Fossanges, tandis que le grand Novancourt se contentait de les suivre du regard, comme attendant son tour. M. Strandford se partageait entre la France et l'Angleterre.

Florestan s'acquitta en silence de sa besogne de valseur, puis conduisit sa danseuse près de la marquise. Celle-ci remarqua tout de suite l'air absorbé du jeune homme.

— Qu'avez-vous donc? lui demanda-t-elle.

— Je désirerais vous dire un mot.

— Dites. Tout bas ou tout haut?

— Tout bas.

— Alors, comme ceci. Allez.

Elle se tourna sur sa chaise et offrit au vicomte l'abri de son éventail.

— Vous avez dû parler de moi à la baronne.

— Peut-être. Qu'est-ce que cela vous fait?

— Tout me porte à croire que vous n'avez pas, sur un si beau sujet, chômé de gorges chaudes...

— Ah çà! mais, c'est une maladie que vous avez de croire qu'on est perpétuellement occupé à se moquer de vous!

— Cette idée m'est très pénible, parce que je vous aime le plus sérieusement du monde.

— Mais je vous ai déjà tranquillisé!

— Pas assez... Mme Gueyrard m'a fait à ce propos, et tout à l'heure même, une observation fort juste... C'est que l'indifférence d'une femme ressort suffisamment de sa vertu, et qu'on ne saurait s'illusionner longtemps sur les sentimens qu'on lui inspire quand elle n'a même pas fait mine de vous céder.

— Je ne peux pourtant pas faire cette mine-là dans l'unique dessein de sauvegarder votre amour-propre!.. Vous n'auriez qu'à la prendre au sérieux!

— C'est égal, vous auriez pu m'honorer d'un simulacre de défaite... en me permettant de vous dire ce que je ressens, au lieu de m'arrêter net...

— Oh! pas si net que cela!

— Et de me retirer jusqu'à l'espoir de me faire jamais entendre... Dans ces conditions-là, quelle excuse aurais-je, à mes propres yeux, de prolonger chez vous mon séjour?.. Je quitterai le Champart dès demain.

— Mais non, mais non... Ne prenez donc pas ces choses-là au

tragique, croyez-moi. Vous avez une figure d'apprenti suicidé qui ne vous va pas du tout. L'amour est toujours une bêtise, mais ce peut être une bêtise du genre gai. Et alors, on l'excuse...

Au vrai, le jeune homme avait une mine sinistre. — A peu près convaincu, désormais, que la marquise s'amusait d'une passion qui, selon lui, méritait un meilleur sort, Florestan était franchement désespéré. Sans tabler, de façon positive, sur une félicité prochaine et absolue, il s'était cru, un moment, plus près du but : il avait entrevu des complaisances, des abandons partiels, qui l'eussent acheminé vers la terre promise par des voies praticables et peut-être par des étapes fleuries. L'important, pour lui, c'était d'être aimé, et il avait bien eu, dernièrement, l'impression qu'on l'aimait ou qu'on allait l'aimer. Il ne pouvait, sans grimace, retomber de si haut en pleine dérision.

Amis et courtisans se pressaient en foule autour de Mme de Fossanges. La Garderie en profita pour se lever, disant :

— Je vous ferai demain mes adieux.

— Bon, bon, vous n'êtes pas parti ! lui répliqua Roberte souriante. Et, en attendant, vous savez que je vous remmène? Nous nous en irons comme nous sommes venus.

Elle dansa deux ou trois fois encore. Puis, la cohue lui étant devenue insupportable, elle ne tarda pas à rallier son monde autour d'elle pour le départ.

— Où donc est Le Hardouin? demanda-t-elle à son mari.

— Il m'a prié de l'excuser, ma chère, répondit le marquis en riant. Il passera la nuit à Dieppe, à cause des courses de demain... Je crois, du moins, que c'est à cause de cela.

Juste au même instant, la marquise aperçut son hôte, en conférence, sous la véranda, avec une des célébrités les plus courues des concerts-promenades de Paris, — où elle n'avait jamais figuré que comme promeneuse.

— Eh bien ! fit-elle, je m'en étais toujours doutée, que ce pontife d'hippodrome avait des goûts de jockey... Venez vite, monsieur de La Garderie, pour ne pas voir votre oncle. Ou bien alors, jetez, en passant, votre manteau sur... les nudités de son péché.

De fait, la dame en question avait mis, ce soir-là, toute chair dehors, et ne paraissait songer ni à se couvrir ni à frissonner, malgré la fraîcheur du lieu. Quant à son interlocuteur, il tournait le dos à la porte et ne croyait pas, d'ailleurs, que l'heure fût venue pour personne de quitter le casino.

— Mais, fit observer M. de Fossanges à sa femme, il y aura de la place maintenant dans notre voiture d'hommes. Allez-vous-en seule avec la baronne ; vous serez plus à l'aise.

— Du tout, du tout, riposta la marquise avec impatience. Nous avons besoin d'un cavalier.

— Changez-en, au moins... Ce sera plus juste, étant donné qu'il y a eu des réclamations. Strandford...

— Non, non, c'est bien comme cela.

Sous la sécheresse de cette réponse, une certaine surprise se manifestait, alliée au mécontentement. De quoi se mêlait M. de Fossanges, à présent? Allait-il s'ingérer de choisir les compagnons de sa femme?

Le temps était de plus en plus maussade; il bruinait même un peu. La capote du duc avait été relevée. A cause du tablier, Florestan ne pouvait reprendre sa place sur le strapontin avancé, qui était comme une rallonge partielle de la banquette et qui lui avait servi de siège à l'aller; il dut s'asseoir au beau milieu des coussins mêmes de la voiture, sauf à gêner le cocher, — non content de le chiffonner. — Mais le cocher était habile et ne s'embarrassait pas pour si peu.

Il fut même plutôt étonné, ce cocher, de n'avoir pas davantage à se défendre contre une pression envahissante, contre de sournoises manœuvres d'empiétement, que la double protection de la nuit épaisse et du tablier tendu aurait pu rendre faciles, sinon légitimes. — Enfoui sous les jupes, surchauffé par les contacts, grisé par des parfums exquis avec lesquels se mélangeaient bizarrement des senteurs de cuir et de carrosserie, Florestan sut néanmoins rester assez calme pour déjouer toutes les malices de femmes qu'il supposait être à l'affût de sa candeur amoureuse.

Mabel descendit la première et se hâta de gravir le perron sous le parapluie dont on l'abritait.

— Vous n'allez pas aux courses demain? — demanda Florestan sans quitter la voiture, tandis que Mme de Fossanges se débarrassait de ses rênes et de son fouet, tout en donnant des ordres.

— Non. Vous avez entendu.

— Ce sera donc une occasion de vous dire adieu.

— Comme vous voudrez... Puisque vous y tenez!

VIII.

— Ma chère amie, — disait Roberte à Mabel dans la matinée qui suivit ce retour nocturne et légèrement lugubre, — je crains que vous ne vous soyez un peu trop dépêchée de mettre à profit mon conseil et de faire sentir au vicomte toute la vanité de ses espérances. Il est persuadé que nous nous raillons de lui à qui mieux mieux... Naturellement, ça n'est pas de son goût, et il veut s'en aller.

— Ne le laissez partir, au moins, que dûment navré!

— Aurai-je le temps de le désillusionner à fond, s'il nous quitte ce soir ou demain, comme il m'en a menacée?

— En tout cas, vous aurez le champ libre aujourd'hui dimanche. Je vais au temple, à Dieppe.

— Mais, moi, je vais à la messe.

— Je l'espère bien! Il ne manquerait plus que de vous voir matérialiste!

— Oh!.. Entre nous, si les grosses négations du matérialisme m'effarouchent un peu et me paraissent quelquefois bien brutales et même assez sottes, la vague, banale et fade poésie du spiritualisme, qui n'est généralement pas exempte d'un certain air un peu... bébête, ne laisse pas que de me tourner sur le cœur. Bête, bébête, en métaphysique, on ne peut pas sortir de là, voyez-vous... Sur ce, allons, vous au prêche, moi à la messe... Seulement, je n'irai pas aux vêpres, tandis que vous, vous aurez encore une séance de dévotion dans la journée, un office?

— Oui.

Sauf M. de La Garderie, aucun homme ne déjeunait au château. Et M. de La Garderie ne se distingua pas, ce matin-là, par l'entrain et le brio de sa conversation.

Après le repas, Mme de Fossanges s'étant débarrassée de Mme de Valencin, femme mûre et frivole, mais surtout assommante, en la faisant conduire aux courses avec sa fille, Florestan ne tarda guère à se trouver tête à tête avec sa jolie hôtesse.

— Que diriez-vous, lui demanda celle-ci, d'une promenade à pied? D'ailleurs, tous les chevaux sont dehors, ou peu s'en faut.

— A vos ordres, madame, répondit cérémonieusement Florestan.

Armée d'une canne-ombrelle, dont la soie voyante attirait les regards admiratifs des campagnards endimanchés, la marquise de Fossanges se dirigea vers la forêt, côte à côte avec le vicomte de La Garderie, mais sans prendre le bras que le jeune homme lui avait offert.

Le temps était redevenu beau. Et l'on eût dit que la petite pluie de la veille n'avait eu d'autre objet que de raviver la verdure, un peu ternie par deux ou trois mois de soleil.

Les deux promeneurs s'engagèrent sous bois, en un endroit où la mousse était courte et invitait à marcher plutôt qu'à s'asseoir. Ils allèrent assez loin, Mme de Fossanges s'amusant beaucoup de ce vagabondage à travers la forêt, s'extasiant devant les arbres et les fougères, fauchant les têtes pourprées et insolentes des digitales, cueillant les fleurettes sauvages, et proclamant que la carrosserie a fait un tort immense à la nature : d'abord, parce que les

voitures ont engendré les grandes routes ; ensuite, parce qu'il faut être à pied pour apercevoir, dans l'herbe ou la mousse, les violettes et les marguerites, ou les fraises qui s'y cachent.

— C'est égal, nous avons assez marché. Asseyons-nous. Où?.. Ah! ce billot abandonné...

Ils étaient parvenus à une clairière où les traces d'un récent campement de bûcherons étaient partout visibles. Par une allée déclive, ils pouvaient gagner, en quelques enjambées, une route bien connue, qui, après avoir quelque temps serpenté dans la forêt, débouche au-dessus de la vallée d'Arques et offre aux touristes un point de vue recommandé. — Aucun danger de se perdre, par conséquent.

Lorsque Roberte eut pris place sur le tronc d'arbre mal équarri dont il lui plaisait de faire un siège, Florestan s'assit à ses pieds, sur le sol même, où la mousse, très épaisse en ce lieu, semblait capitonner la terre.

— Vous ne cherchez pas un autre pouf, dans le même genre? C'est très confortable, vous savez.

— Non. Je préfère cette posture plus humble... C'est celle que j'avais rêvé de prendre auprès de vous ; je l'aurai prise au moins une fois en ma vie.

Il avait décidément perdu tout enjouement et parlait avec une gravité bien faite pour déconcerter sa rieuse et maligne interlocutrice.

— Oh! oh! voilà qui est trop sentimental pour moi!.. Voulez-vous que je vous dise, petit cousin? votre air conquérant, retour de Poitiers, vous allait mieux. Et, si vous m'avez plu, c'est par là.

— Battu et bafoué, je ne peux cependant pas avoir des airs vainqueurs. J'ai la mine qui convient à mon état... Ça vous paraît tout naturel de m'éconduire : un de plus, parbleu! la belle affaire! Mais vous ne prenez pas garde que celui-là vous aime depuis l'enfance ; que votre amour, idéalement caressé, a été l'unique légende qui ait bercé ses songes ; que, vous ayant poursuivie si longtemps, il ne saurait vous perdre, après avoir cru vous atteindre, sans éprouver un grand déchirement de cœur... et qu'il ne saurait enfin être plus gai qu'il ne l'est.

Sa voix était sourde et en disait beaucoup plus long encore que ses paroles sur la sincérité de son désespoir. Cette voix jeune et sévère, d'une ardeur éteinte, voilée d'une mélancolie vraie, étonnait Roberte et la décontenançait. Admirablement armée pour le marivaudage, — surtout pour le marivaudage moderne, — elle se sentait toute dépaysée sur le terrain nouveau où l'on prétendait l'attirer bon gré mal gré. Impossible de se fâcher. Plus impossible encore

de riposter à cette plainte douce et fière par des gamineries, même spirituelles. Experte à dépister les galans, elle ne savait comment répondre à la passion, dès là surtout que la passion ne lui apparaissait plus sous la livrée du ridicule. Ici, pas d'outrance, pas de lyrisme, pas de contorsions, pas de grimaces : l'expression très simple d'une tendresse poétique et la discrète lamentation d'une âme déçue.

— Vous allez me soutenir, — dit-elle en abandonnant tout à coup, non ses formules ironiques, mais son ironie même, cette ironie caressante qui est peut-être la meilleure défense de certaines femmes, — vous voudriez me faire croire que vous m'aimiez avant de me connaître? Par quel prodige, s'il vous plaît? Je veux le savoir.

— Je vais vous le dire. Et c'est précisément ce que je tenais à vous révéler, c'est ce que je vous reprochais de n'avoir pas voulu entendre. Dès l'instant que vous savez que je vous aime, il est juste que vous sachiez depuis quand, comment et pourquoi je vous aime... J'étais un enfant lorsque je vous ai vue pour la première fois, mais j'allais devenir un jeune homme. Vous avez donc été forcément pour moi le symbole de l'amour, de cet amour vague et déjà tyrannique qui tourmente le cœur et les sens de tout adolescent. Vous avez passé dans mes premiers rêves, occupé mes premières insomnies; votre image indécise a constamment traversé mon existence d'enfant... Sans le savoir, vous avez marqué votre empreinte sur toutes mes pensées, sur tous mes projets d'alors. Vous ne me connaissiez pas, je vous connaissais à peine, et déjà je vous appartenais. C'est pour vous rejoindre que je suis venu à Paris, pour vous mériter que je me suis fait Parisien... Enfin, vous avez toujours été le pôle vers lequel s'est tournée mon âme, même à l'époque où vos traits entrevus se brouillaient dans ma mémoire. Vous avez donc été la superstition de ma jeunesse avant d'être la grande déception de ma vie... Est-il bien étonnant, dès lors, que, du jour où il m'a été donné de vous connaître véritablement, toute ma tendresse et tout mon espoir se soient attachés à vous?.. J'ai vingt-cinq ans, je suis riche, j'ai des parchemins et des diplômes... Où sont mes maîtresses? où mes plaisirs? où mon ambition?.. Ma nouvelle existence n'a eu d'attraits pour moi que parce qu'elle me plaçait et devait me retenir dans votre orbite. Rien ne me touche ni ne m'intéresse d'où vous êtes absente. Amour, désirs, orgueil, vous avez tout résumé pour moi, tout absorbé. J'ai vécu pour attirer votre regard; vous m'avez regardé : j'ai cru que vos yeux ne se détourneraient plus des miens. C'était absurde et fou; mais je ne peux pas me consoler de m'être trompé, et j'aime mieux ne

plus voir vos yeux que de les voir se fixer ailleurs ou même errer indéfiniment, comme on prétend que c'est leur habitude ou leur fonction... Pensez-vous qu'il y ait là matière à plaisanterie?

— Mais... vous ne m'avez pas parlé tout d'abord ce langage! Pouvais-je?..

— J'ai tâché de me mettre à votre diapason... Et, d'ailleurs, si vous m'aviez aimé, j'aurais su m'y maintenir, non-seulement pour vous plaire, mais pour conserver à ma passion une allure légère qui la pût sauver du tragique en même temps que du ridicule.

— Mais, singulier enfant que vous êtes! vous saviez bien que j'étais mariée et que rien ne vous autorisait à me supposer capable...

— Oh! je n'ai jamais réfléchi à cela.

— C'est fâcheux, dit Mme de Fossanges après un temps.

— J'ai toujours cru, naïvement, à la toute-puissance de l'amour et à sa légitimité.

— Et aussi à son éternité, peut-être?

— Oui... Ou, du moins, quand il commence avec la jeunesse, je crois qu'il peut bien durer tout autant qu'elle... Et j'ai le droit de le croire. Qu'en pensez-vous?

— Eh bien! voulez-vous que je vous dise, mon cher Florestan, ou mon cher Hugues, ce que l'on doit faire quand on a cette façon superbe et juvénile de comprendre l'amour? On doit se marier.

— Je serai peut-être de votre avis, un jour... s vous divorcez. Le mariage ne m'arrêterait pas.

— Je ne divorcerai point. En fait d'excès ou de sévices, je ne pourrais alléguer que des excès de prévenances. Et, si je divorçais jamais, ce ne serait pas pour me remarier. Changer de mari, c'est changer de médecin : ça ne guérit pas... Mais, se marier pour la première fois, cela peut réussir. Essayez.

— Avec qui? Avec Mme Gueyrard?.. Tenez, je la déteste, cette charmante Anglaise, décidément! Je suis sûr qu'elle vous détourne de moi, comme elle voudrait me détourner de vous... J'aurai plaisir à lui faire mes adieux, à celle-là!

— Alors, c'est décidé, vous partez?

— Certes... à moins que... Ah! tenez, Roberte, aimez-moi! Vous ne savez pas ce que c'est que l'amour!

— Mais si, mais si, je vous assure.

— Non! s'écria Florestan avec une conviction véhémente.

— Prétentieux!

Elle lui avait abandonné ses mains et, souriante, semblait distraite ou un peu grisée. Elle regardait autour d'elle, sans doute pour échapper au regard ardent et trouble du jeune homme. Mais

elle ne faisait pas un mouvement qui indiquât la moindre intention de retraite ou de défense. — Il s'opérait on ne sait quel travail dans cette petite tête blonde et poudrée, si mutine et d'une complication si perverse!

— Ah! Roberte, si vous saviez comme j'ai faim et soif de vous!

Agenouillé devant elle, et rassasié de ses mains, il couvrait maintenant de baisers sa jupe et son corsage. Elle souriait toujours. Enfin, il se haussa jusqu'à sa bouche, qu'elle lui livra comme elle lui avait livré ses mains, comme elle finit par lui livrer toute sa personne...

Ils rentrèrent tard: lui, tout rayonnant; elle, muette et glacée.

— Eh bien? demanda timidement Mabel à son amie, quand elle fut seule avec elle.

— Eh bien! nous avons fait un grand pas... qui l'empêchera peut-être de s'éloigner, tout en le rapprochant de vous... Enfin, tout arrive, même ce qu'on attendait le moins. Bonne nuit! je dors debout.

A la vérité, elle parlait comme en rêve.

IX.

Que s'était-il passé, au juste, dans la tête, dans le cœur et dans les sens de Mme de Fossanges, pour qu'elle se laissât ainsi vaincre sans combat, elle qui avait victorieusement résisté à maint et maint assaut? Il y avait bien eu un peu de perversité dans son cas, et la satisfaction de trahir son amie, de manquer à sa mission, avait bien été pour quelque chose dans sa défaillance. Mais il y avait eu aussi surprise, désemparement, disette de moyens de défense et d'argumens. On l'avait attaquée du seul côté qui ne fût pas fortifié. Jamais elle ne s'était vue, même imaginairement, aux prises avec un amour jeune et convaincu. Toujours elle avait eu affaire à des dépravations, ou à des curiosités, ou à des vanités. Cette passion si franche, toute du cœur et des sens, comment y eût-elle résisté avec sa tête seule? Il eût fallu ne pas être troublée le moins du monde. Et elle l'avait été, un peu. La poésie, la nouveauté de l'occasion, l'herbe tendre, ou plutôt la mousse... Par-dessus tout, il y avait eu fascination, fascination par l'idée fixe de ce jeune homme qui, ayant décrété, six ans trop tôt, qu'il aimerait Roberte de Cueil, marquise de Fossanges, et en deviendrait l'amant, avait su ne renoncer ni à son amour ni au prix de sa constance ou de son entêtement. — Si les hommes connaissaient mieux le prestige, la force magnétique de la persévérance, ils auraient soin d'assigner toujours à leurs premiers transports une origine lointaine.

Mais une pareille femme ne saurait se résigner à sa défaite. Elle

en souffre tout de suite et ne tarde pas à vouloir la réparer. Seulement, il lui faut, quand même, paraître l'accepter pendant quelque temps, sous peine de se rendre odieuse à ses propres yeux et d'être pour elle-même un sujet d'effroi et de scandale.

Mme de Fossanges sut garder son sourire, ce sourire distrait et charmé qui avait été tout son consentement. Florestan s'y trompa. Il se crut aimé tout de bon, et à jamais. Aussi se donna-t-il sans réserve à cet amour tant espéré. Il y apporta la fougue et l'ardeur profonde de sa foi singulière ; sa vie appartint à Mme de Fossanges, comme il pensait que la vie de Mme de Fossanges lui appartenait. Il ne douta de rien. Il fut heureux.

Cependant, on l'obligeait à être très ménager de son bonheur. En huit jours, il n'obtint pas un quart d'heure de tête-à-tête. Enfin, comme le moment de la séparation approchait, — la marquise s'apprêtant à quitter le Champart pour une autre propriété, où son mari devait aller, cette année-là, faire l'ouverture de la chasse, et tous les invités ayant, au surplus, annoncé déjà leur très prochain départ, — il y eut entre les nouveaux amans une conférence intime, à Dieppe, dans un appartement loué pour la circonstance.

Cela suffit pour renforcer l'éclat de l'indiscrète auréole de joie dont le visage de Florestan était comme illuminé depuis le bienheureux épisode de la forêt. Et il n'en fallut pas davantage pour remettre en défiance l'amoureuse et jalouse Mabel, qui, d'ailleurs, avait observé chez son amie Roberte quelques symptômes équivoques.

— Vous avez une mine bien réjouie, monsieur mon ami!.. Ignorez-vous que le premier devoir de l'amitié consiste à partager ses joies, comme ses chagrins, avec les personnes que l'on sait prêtes à s'y associer?

C'était un commencement de soirée d'une sérénité parfaite. Sous un ciel pâli, les arbres du parc épandaient leur ombre jusqu'aux contours nets des pelouses, baignées de lumière blonde par une lune discrète. Des bruits de voix, s'envolant par les fenêtres ouvertes de la façade du château, troublaient seuls le silence recueilli des futaies environnantes. Mabel et Florestan se trouvaient assis côte à côte sur un banc de jardin, devant un massif de lauriers. Au loin, les communs dormaient déjà, comme gagnés par le sommeil et la paix de la forêt, dont on devinait derrière eux les profondeurs tranquilles.

— Vous n'êtes guère communicatif! reprit Mme Gueyrard.

De fait, le jeune homme avait été surpris en plein rêve par la jolie Anglaise, qui était venue prendre place à côté de lui sans que le froufrou léger, presque imperceptible, de cette marche de femme eût donné l'éveil au songeur.

— Si vous aviez accueilli, dit-il enfin, mes premiers épanchemens avec moins de rigorisme; et si vous n'aviez pas remplacé ensuite le rigorisme par le persiflage, je me serais peut-être enhardi ou apprivoisé davantage... D'abord trop imposante, puis trop agressive ou trop moqueuse, vous avez découragé mes velléités d'expansion. Du reste, que pourrais-je bien vous confier? Seriez-vous d'humeur à entendre le récit de mes frasques de jeune homme?

— Cela m'amuserait infiniment... Mais vous vous vantez, monsieur Hugues... Vous appelle-t-on toujours ainsi?

— Je ne sais trop ce que vous voulez dire...

— Ne faites donc pas le discret! Quant à vos prétendues frasques, je vous répète que vous vous vantez,.. à moins que vous ne péchiez par excès de modestie.

— Daignez m'expliquer ces reproches, un peu subtils pour mon provincial intellect.

— Je veux dire que vous n'êtes pas dans une situation d'esprit et de cœur à faire des folies de jeune homme. Il vous faut tout ou rien : le crime ou la sagesse.

— Je vous assure que... Où diable voulez-vous en venir?

Il tâchait de distinguer l'expression du regard de la jeune femme et se penchait vers elle. Mais, à mesure qu'il s'inclinait de son côté, elle détournait la tête, jouant avec un bouquet de roses jaunes, qu'elle avait détaché de son corsage. Tout à coup, ayant respiré ses roses avec force, elle se leva et pria son compagnon de lui offrir le bras.

— Tenez, monsieur de La Garderie, lui dit-elle en l'entraînant sous les arbres les plus proches, je veux vous détromper. L'intérêt que je vous porte est fort réel, tout amical, mais très, très sincère... Mon Dieu, je ne nie pas que je n'aie éprouvé d'abord quelque embarras à vous entretenir d'une intrigue que je jugeais et que je juge encore peu convenable... Mais il y a une considération qui, pour moi, prime toutes les autres : le besoin de vous épargner une suprême mésaventure...

— Qui serait?..

— De compromettre gravement, irrémédiablement, une femme qui ne vous aime pas.

— S'il s'agit d'une femme qui ne m'aime pas, comment pourrais-je la compromettre de façon si complète?

— Supposez que cette femme ait un mari débonnaire, mais clairvoyant, ou qui se croie tel; supposez que ce mari l'épie sans en avoir l'air, et qu'il finisse par admettre, sur la foi des apparences, que les choses vont plus loin qu'il ne faudrait pour son honneur... Eh bien! comprenez-vous?

— Pas du tout, dit Florestan en dégageant son bras et en s'arrêtant au milieu de l'allée sombre.

— J'insiste, alors... Vous ne comprenez pas que, si, par vos assiduités auprès d'une femme frivole, qu'elles amusent sans la convaincre ou sans l'entraîner, vous donnez à penser que cette femme, qui ne vous aime pas, est votre complice... tranchons le mot : votre maîtresse, vous commettez ainsi une action doublement blâmable, puisque vous n'avez pas l'excuse d'une passion partagée? Vous ne comprenez pas cela?.. Si, je suis sûre que vous le comprenez on ne peut mieux. Mais voilà! vous vous entêtez à vous croire aimé, et vous allez de l'avant, espérant tout... Eh bien! c'est ce qui m'autorise à vous crier : Gare!

L'endroit était trop obscur pour que les deux interlocuteurs pussent songer à se dévisager dans l'ombre; mais la voix de Mabel tremblait assez pour révéler le trouble de la jeune femme.

— Permettez-moi de vous demander si vous avez une raison nouvelle de me donner cet avertissement?

— Cela doit être.

— Bien. Mais je ne vois, en fait de motifs sérieux et nouveaux, que ceci : ou une confidence vous ayant récemment fourni la preuve de ce que vous vous êtes efforcée déjà, avec une obligeance infinie, de me persuader, à savoir que mon affection se fourvoie; ou la révélation d'une jalousie maritale en éveil et qui menacerait la sécurité de... d'une personne... Enfin, de la femme dont il s'agit. Lequel des deux?

Il n'y eut pas de réponse.

— Voyons! fit le jeune homme avec insistance et en prenant les mains de Mabel, soyez franche. Voulez-vous simplement me détourner,.. cédant à je ne sais quel mobile... Voulez-vous simplement me détourner de Roberte, ou craignez-vous pour elle quelque danger?

— Mais... l'un et l'autre, peut-être.

— Ainsi, M. de Fossanges?..

— M. de Fossanges s'aperçoit que vous tournez beaucoup autour de sa femme.

— Bah! suis-je le seul?

— Actuellement, oui,.. ou à peu près.

— Et c'est un jaloux, M. de Fossanges?.. Allons donc!

— On peut, sans être précisément jaloux, ne pas vouloir être... nigaud.

— Ah! vous savez qu'il ne veut pas...

— Je sais notamment, et, si vous étiez moins absorbé, vous le sauriez comme moi, je sais qu'il a manifesté une espèce de mécontentement à propos de cette excentricité nouvelle qui a transformé sa femme en vélocipédiste, avec vous pour professeur, professeur en second, suppléant d'un maître de gymnastique!.. Et je

sais aussi que, l'autre soir, il n'avait pas l'air beaucoup plus satisfait, lorsqu'il a constaté que vous aviez votre place retenue, aller et retour, dans la voiture de Roberte.

— Enfin, vous ne savez que cela?

— Je pourrais donc savoir autre chose?.. Allons! monsieur de La Garderie, vous voyez bien que vous manquez, non-seulement de confiance envers moi, mais de prudence à l'égard de tous... Vous feriez mieux de me dire, sans ambages, que votre intimité avec Roberte progresse chaque jour, et que, vous croyant fondé à espérer beaucoup, vous n'hésitez pas à risquer quelque chose.

— Je ne vous dirai rien de pareil, attendu que ce serait manquer de véracité autant que de délicatesse... Mais je puis bien vous avouer que votre acharnement à doucher ma passion ne me paraît pas de fort bon aloi... Et je puis bien ajouter que je suis libre d'aimer avec entêtement, pourvu que ce soit aussi avec désintéressement, qui bon me semble. Le désintéressement excuse tout, madame... Voulez-vous rentrer?

— Merci, répondit sèchement Mabel, je rentrerai seule.

Tandis que le jeune homme, après un salut correct et froid, s'éloignait dans la direction du château, Mme Gueyrard murmurait, en mordillant ses roses :

— L'ingrat! L'impertinent!.. Qu'a-t-il voulu dire avec ce désintéressement?.. Oh! mais, je saurai où ils en sont... Il y a quelque chose qu'on me cache et dont je ne veux pas être la dupe... Bah! que m'importe? Il ne m'aimera jamais; et cela seul, au fond, m'intéresse. Car je l'aime, hélas! d'autant plus qu'il me fuit davantage... C'est de tradition... Mais que c'est stupide et lâche!..

D'un geste colère, elle jeta ses roses, auxquelles il lui semblait trouver une saveur amère, — ce qui était explicable, vu que, depuis un moment, elle y déposait une rosée de larmes. — Mais elle eut bientôt à se remettre de son trouble et à dresser l'oreille. Un pas d'homme faisait crier le sable de l'allée.

— Quoi! seule dans ce noir! Que faites-vous là?

— M. de Fossanges! D'où venez-vous?

— Je reviens d'une tournée d'inspection. Imaginez-vous qu'il y a des palefreniers qui voisinent, le soir, avec des femmes de chambre, sur les confins du parc et des communs. On m'avait signalé le fait, et je tenais à m'en assurer.

— Qu'est-ce que cela peut bien vous faire?

— Comment! ce que cela peut me faire!.. Où l'amour va-t-il se nicher, je vous le demande!

— Dame! il se niche où il peut. Et, proscrit chez les maîtres, il faut bien qu'il se réfugie chez les domestiques.

— A l'office, soit! Mais dans mon parc!..

— Bah! laissez donc... Et puis, ça porte bonheur à une maison.

— Ah! vous croyez?..

— On l'affirme.

— Au fait, je serais tenté de l'admettre, puisque je vous rencontre seule, à cette heure amoureuse, en un endroit plein d'ombre...

— Qu'est-ce qui vous prend?

C'était plutôt M. de Fossanges qui prenait quelque chose, car il venait de s'emparer du bras de la baronne et la poussait doucement vers le banc qu'elle avait occupé naguère, de compte à demi avec Florestan. Après une résistance de pure forme, la jeune femme céda à l'impulsion caressante et s'assit, ou plutôt reprit place sur le banc, où le marquis parut se disposer tout de suite à la serrer d'assez près. — Pour que l'honnête et prude Mabel se prêtât à un tel manège, il fallait qu'elle eût son idée.

— Vous êtes inouïs, dit-elle, messieurs les Français, et à tout âge!.. J'avais l'occasion de le dire, récemment, à un jeune homme... à M. de La Garderie, je crois...

Elle suspendit sa petite mercuriale, juste le temps de percevoir un léger mouvement de recul involontaire, qui, à ce nom de La Garderie, vint contredire aux premières manœuvres de M. de Fossanges, lesquelles n'avaient vraiment en rien permis d'augurer une si prompte retraite.

— Oui, reprit-elle, c'était M. de La Garderie. Enfin, peu importe!.. Aujourd'hui, c'est à vous qu'il faut le dire... ou le redire, car il ne me semble pas que ce soit la première fois... Je vous demanderai donc s'il n'est pas ridicule de se croire obligé de courtiser toutes les femmes, même celles qu'on n'a pas l'illusion d'aimer...

— Permettez, interrompit Fossanges, permettez!.. Un homme a toujours l'illusion d'aimer; il l'a à volonté... Octroyez-moi la permission de vous expliquer ça.

— Je vous permets, en paroles, tout ce que vous voudrez... Alors, vous avez l'illusion de m'aimer, moi?

— C'est-à-dire que ce n'est déjà plus de l'illusion.

— Bon! Mais il vous faudra m'avouer, dès lors, que vous avez plus ou moins peiné pour en venir là. Vous avez dû chercher d'abord l'illusion, puis le moyen de la transformer en réalité. Que d'efforts, et quel régime pour votre pauvre cœur!

— Vous ne me croyez pas?

— Si fait... presque. Mais j'y vois une preuve de plus que vous ne cédez point à votre inclination naturelle.

— Qu'est-ce donc que mon inclination naturelle, selon vous?

— C'est votre femme.

— Oh!

— Niez donc!

— Peuh! c'est de l'histoire ancienne.

— Grâce à elle. Mais, s'il n'avait dépendu que de vous...

— Enfin, admettons-le pour ne pas éterniser ce que les parlementaires appellent un debat stérile... Qu'y faire? C'est le passé, ça... Quant au présent, je le tiens.

Mabel comprit, à l'accentuation de la mimique, comme au *crescendo* de la voix, qu'il était temps de frapper le grand coup. Elle se dégagea et dit avec sérieux :

— De sorte que vous n'avez, pour l'instant, d'autre désir, d'autre souci que de mettre à mal ma vertu?.. Et celle de Roberte, qu'est-ce que vous en faites?

— Oh! celle-là se défend bien sans moi.

— Voilà de la confiance, au moins !

— Certes! Et je defie qui que ce soit de se faire aimer de ma femme.

— Parce que vous n'y avez pas réussi? Tout l'homme est là.

— Combien d'autres, après moi, y ont échoué!.. Vous remarquerez, du reste, que c'est encore moi qui ai le mieux réussi. Car, pendant assez longtemps, notre ménage a très bien marché.

— Oui, mais il ne bat plus que d'une aile,.. la vôtre.

— Il est vrai que Roberte est devenue par trop indépendante, par trop moderne... ou plutôt par trop femme de l'avenir. Mais il faut faire la part de la pose dans tout cela. Les femmes posent toujours, vous le savez bien,.. dans notre milieu, du moins, où elles sont toujours en representation, toujours en scène. Il n'y en a pas une qui soit naturelle. La femme naturelle donne le sein à ses enfans... au lieu de l'exhiber à ses amis... et à beaucoup d'inconnus. Que voulez-vous que j'y fasse?

— Et vous n'avez rien fait, vous ne ferez jamais rien pour ravoir votre femme, que vous aimez?.. Encore une fois, ne le niez pas! Je sais à quoi m'en tenir.

Le marquis de Fossanges ne songeait plus du tout à prendre la taille de son interlocutrice ; et c'était, en vérité, un singulier galant, bien incohérent et bien distrait, que celui-là !

— Vous vous trompez, murmura-t-il, je ne l'aime plus... J'en ai vu le fond : c'est vide.

— Vous ne l'aimez plus? Mais voyez donc comme vous êtes ému, troublé...

— Je ne l'aime plus,.. mais je la pleure peut-être encore.

— Pourquoi n'avez-vous pas essayé de la disputer à la mode, au chic, à la pose, à la coquetterie, à toutes les niaiseries liguées contre vous ?

— Peut-être, répondit avec humilité M. de Fossanges, parce que j'étais moi-même l'allié de ces niaiseries ou d'autres niaiseries équivalentes... Ce qui nous manque, à nous autres, maris mondains, pour dominer nos femmes, c'est une supériorité évidente ou apparente. L'homme de labeur est bien réellement le mâle de l'association, car c'est lui qui gagne le pain de toute la maisonnée; l'homme sérieux qui ne fait rien déguise au moins son inutilité sous des dehors imposans, dont sa femme n'est presque jamais en état d'apprécier le peu d'épaisseur ou le peu de consistance... Mais, nous, qu'est-ce que nous sommes? Nous vivons comme nos femmes, jusqu'au jour où nous leur donnons le droit de vivre comme des hommes. Comme elles, nous dansons, nous tournons; comme elles, nous nous promenons, nous bavardons, nous nous occupons de notre toilette... Pourquoi nous respecteraient-elles? Pourquoi nous écouteraient-elles? Où prendre le point d'appui indispensable pour s'attaquer à de vieilles habitudes et à des conventions passées en force de loi?.. N'ai-je pas lu quelque part que, dès le milieu du siècle dernier, on pouvait intituler *le Préjugé à la mode* une comédie dont l'objet était de railler cette forme du respect humain qui empêche les ménages élégans d'être des ménages unis?.. Si vous saviez que de fois il m'est arrivé d'entrer chez Roberte pour la sermonner, pour lui demander de vivre un peu plus pour moi et pour elle-même, un peu moins pour ses amis et pour le monde, dont elle se moque si bien, d'ailleurs!.. Ah! oui! Mais les mots, mais les idées, où les prendre pour faire brèche dans ces habitudes et ces aberrations invétérées, ou dans les inventions nouvelles du chic et de la mode? Innovations ou routine, tout m'apparaissait comme également insurmontable et invincible, tant j'étais mal armé.

— Et vous avez déserté?

— Non pas, puisque je suis encore à mon poste; mais j'ai renoncé à vaincre.

— Sans vous résigner à votre défaite?

— Si, je m'y suis résigné... Au surplus, la résignation m'a été rendue presque facile... disons : moins douloureuse, par la certitude que mon insuccès ne se tournerait jamais en désastre.

— Et pourtant, vous tremblez encore un peu quand une excentricité nouvelle... Ainsi, l'autre jour...

— L'autre jour, interrompit M. de Fossanges, vous vous êtes fait un malin plaisir de chercher à m'émouvoir en me signalant le danger,.. le prétendu danger de la gymnastique à deux. Mais je suis blasé sur ces émotions-là.

— Ce qui ne vous a pas empêché de vous rendre incontinent sur les lieux!.. Eh bien! mon cher monsieur de Fossanges, ce jour là,

vous aviez raison. Et il serait à souhaiter que vous eussiez plus souvent de ces petits regains de méfiance.

— C'est un bon avis que vous entendez me donner là? ou bien n'est-ce qu'une ironie?

— C'est un bon avis. Depuis quelque temps, j'en tiens boutique; j'en fournis à tout le monde.

— A Roberte aussi?

— Certainement.

— A qui encore?

— A M. de La Garderie, par exemple...

— Bah! — fit le marquis, en se levant comme involontairement et en s'éloignant du siège rustique où il avait succédé à Florestan.

— A lui plus qu'à tout autre, reprit Mme Gueyrard sans broncher.

— Dans son intérêt?

— Oui... Mais surtout dans celui de Roberte et dans le vôtre.

En disant ces mots, elle se leva à son tour; et, se mettant à marcher vers le château, elle ajouta :

— Car, mon cher marquis, vous avez sujet d'être inquiet. Et je parierais volontiers que, tandis que vous étiez sur ce banc, machinalement occupé à mettre le siège devant ma personne, on reprenait là-bas le blocus de ce qu'il vous reste de joies conjugales... Voulez-vous venir vous en assurer?

— Pourquoi pas? — fit le marquis avec une insouciance qui devait être de pure affectation, à en juger par l'altération du timbre de sa voix.

— Donnez-moi donc votre bras jusqu'au château, dit Mabel.

Après quelques pas, elle reprit sur un ton très amical et très doux :

— Mais je désire que nous nous comprenions bien. Il n'y a rien de grave, jusqu'à présent. Par conséquent, une alarme trop vive ne serait pas plus justifiée qu'un éclat.

— Bon, bon! vous savez de reste que je ne suis point un homme violent.

— Je vous préviens, parce que...

Elle s'était interrompue avec un embarras aisément perceptible.

— Au fait, — dit M. de Fossanges, en s'arrêtant au bord de l'allée circulaire dans laquelle ils allaient s'engager pour regagner le château, — pourquoi me prévenez-vous?

Il scrutait curieusement du regard la physionomie de sa compagne; et le clair de lune, en cet endroit découvert, lui facilitait la besogne.

— Pourquoi?.. Eh bien! je vais vous le dire. Ce sera plus loyal.

Je l'ai déjà dit à votre femme, mais vous avez le droit de le savoir aussi. Car, faute de cela, vous seriez autorisé à ne voir en moi qu'une amie félonne ou une assez méchante commère. Mon amour-propre perdrait donc à ma dissimulation plus qu'il n'y gagnerait... J'aime M. de La Garderie.

Le procédé était crâne, et l'attitude de Mabel bien d'accord avec cette hardiesse que l'on n'eût pas attendue d'elle. M. de Fossanges la regarda un moment avec autant de surprise que d'admiration. Droite et fière, le regard franc, l'allure digne et décidée, elle était belle et charmante, quoique un peu pâle, sous l'opaline clarté qui mollement coulait du ciel.

— Allons! fit-il en soupirant et en reprenant sa marche. C'est un heureux gaillard que ce La Garderie... Mais vous n'êtes pas aimée? Car, si vous l'étiez...

— Vous n'auriez, vous, rien à craindre, c'est clair. De sorte que ce qui fait mon malheur fait aussi ou menace de faire le vôtre. Et c'est bien pour cela qu'une alliance entre nous m'a paru tout indiquée. Ai-je eu tort d'y songer? Jetons-en donc les bases... Voici, pour ma part, comment je comprends les choses. Mon rôle est fini à dater de cet instant, puisque je ne pourrais plus agir ni parler sans compromettre irrémédiablement et mes intérêts et ma dignité. A vous d'entrer en scène. Mais, encore une fois, du calme, de la modération! Assurez-vous bien par vos yeux des progrès inquiétans d'une intimité suspecte et coupez-y court sans prendre à partie le... le complice de votre femme. Quel mot bête, du reste!

— Ah! je suis bien de votre avis. Et je me demande, de la meilleure foi du monde, pourquoi j'en voudrais à ce garçon... C'est sa fonction de jeune homme, après tout, de faire le galant auprès des coquettes. Chacun pour soi. Garde-toi, je me garde.

— Oui; mais il n'est pas marié, lui, d'où il suit que la partie n'est pas égale. Et puis, ce n'est pas très délicat, je pense, de mettre à profit l'hospitalité du mari pour...

— Mais il n'est pas mon hôte! Il est celui de ma femme. C'est elle qui l'a invité... Les maris comme nous, ce sont des présidens de république : on leur soumet les décrets pour qu'ils les signent.

— C'est triste; car enfin, ils vont parfois jusqu'à... jusqu'à signer ainsi la progéniture d'autrui.

On eût dit que, dupe du ton de badinage forcé qu'avait repris M. de Fossanges, la jeune femme craignait qu'il ne fût pas suffisamment jaloux et inquiet. Après avoir voulu s'assurer de ses dispositions pacifiques, elle paraissait désireuse de le pousser jusqu'à la limite d'irritation et d'anxiété en-deçà de laquelle on peut préférer encore le repos ou l'inertie aux résolutions énergiques.

Ils étaient arrivés, toujours causant, jusqu'aux abords du château. Devant eux, par les fenêtres larges ouvertes, le grand salon vide projetait au dehors les clartés roses de ses lampes encapuchonnées. A droite, on entendait le choc des billes d'ivoire et le rire des joueurs dans le billard; à gauche, des voix de femmes dans le petit salon faisant suite au grand. Tout à coup, les éclats d'une gaîté de plus en plus bruyante attirèrent les femmes vers le billard. M. de Fossanges et Mme Gueyrard les virent traverser une à une le grand salon, puis la salle à manger faiblement éclairée, où leurs ombres se profilèrent sur la muraille, en file indienne.

— Allons voir ce qu'il y a, dit Fossanges, qui voulut attirer sa compagne du côté des fenêtres de la salle de billard.

— Non, fit Mabel en retenant M. de Fossanges. Voyons plutôt par là; ce sera beaucoup plus intéressant, je crois.

Ayant constaté qu'il manquait une silhouette au défilé des ombres de femmes et une voix au concert des rires mâles, elle ne pouvait que bien orienter sa curiosité en regardant les fenêtres du petit salon. Et elle entraîna le mari de Roberte vers la gauche.

Parvenus au pied du mur, ils jetèrent un coup d'œil dans la petite pièce. Ils ne virent personne d'abord. Mais Mabel, s'étant accoudée à l'entablement de l'une des fenêtres, fit bientôt signe au marquis de s'approcher avec précaution. Dans un angle, assis tous deux sur un siège d'encoignure, Florestan et la marquise devisaient mystérieusement. Les portes, comme les fenêtres, étaient ouvertes; l'entretien ne pouvait donc avoir un caractère bien criminel. D'ailleurs, une minute auparavant, toute la partie féminine de la garnison du château se trouvait réunie dans ce salon.

Néanmoins, M. de Fossanges se retira avec une vivacité douloureuse de son poste d'observation, dès qu'il eut examiné avec quelque attention ce qui se passait dans la pénombre de l'encoignure. Il avait vu le coude de sa femme, qu'une manche courte mettait libéralement à nu, reposant sur la main de M. de La Garderie, laquelle main était comme un support où s'appuyait ce bras d'un modelé divin, — mais un support animé.

Le reste était sans signification précise. Florestan parlait; Roberte écoutait, simplement, avec son vague sourire, aussi distrait, mais moins charmé qu'en plein air. Peut-être même que, si le marquis avait cru devoir, à l'exemple de Mme Gueyrard, prolonger son examen, il eût, en constatant l'animation croissante de Florestan et les regards de plus en plus déprécatifs du jeune homme, ainsi que les résistances impatientées de Roberte, conjecturé que son sort définitif se débattait encore, à cette heure, ce qui n'eût pas laissé de le réconforter. Or, il paraissait avoir besoin de cette illusion bienfaisante.

Lorsque Mabel se retourna, en effet, le pauvre mari mâchonnait sa moustache, les mains nerveusement enfoncées dans ses poches, le front penché, l'œil à terre, ayant enfin toute la mine de son emploi. La baronne eut peur, et, serrant autour d'elle, avec un involontaire frisson, la mante légère qu'elle avait jetée sur ses épaules avant de sortir, elle vint à lui, rapide, mais sans faire entendre le moindre bruit de pas.

— Ah çà! fit-elle, vous n'allez pas tardivement dramatiser...

— Rassurez-vous, madame, dit M. de Fossanges en interrompant d'un air sérieux. On n'a jamais joué que des comédies chez moi, des comédies de salon : le drame n'est pas dans nos cordes.

A quoi il ajouta, après un temps et avec un assez amer sourire :

— Il y a pourtant quelque chose à faire. Et vous me reprocheriez, je pense, d'en rester là.

— Puisque vous allez partir, je ne vois pas... Plus tard, il vous sera bien facile...

— Oh! non, pas plus tard : tout de suite.

— Mais alors... une querelle?

— Nullement. Une liquidation.

— Une liquidation?

— Oui. Je veux dire que je vais, ce soir même, demander des comptes à ma femme et lui rendre les miens. Après quoi, nous nous dirons adieu, sans autre forme de procès, et ce sera pour la vie.

— Pour la vie!.. Mais vous n'y pensez pas! A propos d'un commerce galant, ni pire, ni plus complet que maint autre précédemment toléré...

— Oh! pardon! beaucoup plus complet.

— Comment! vous allez jusqu'à croire... Mais je vous certifie que vous vous trompez! Je suis parfaitement au courant, et...

— Si je n'y suis pas, je vais m'y mettre, dit froidement M. de Fossanges en saluant et en se dirigeant vers le perron.

Comme il pénétrait dans le petit salon, le dialogue des amans s'achevait. Il n'en surprit rien. Une minute auparavant, il eût, en prêtant l'oreille, entendu ceci :

— Je ne puis consentir à vous quitter, pour trois mois peut-être, sans vous avoir revue librement... Allons! Demain?.. Je vous en prie!

— Mais, après-demain, vous partirez?

— Soit! Marché conclu.

— Si vous y tenez.

Mais le marquis, lui, vraisemblablement, ne tenait à rien entendre ou surprendre, car il eut soin de faire tout le bruit possible pour s'annoncer, toussant, heurtant une porte, marchant d'un pas pesant et sonore.

Quand il entra, on était prêt à le recevoir : Roberte, immobile à sa place ; Florestan, un genou sur le canapé-borne qui occupait le milieu de la pièce, et élevant la voix pour raconter une anecdote rien moins qu'inédite.

— Ma chère, dit M. de Fossanges sans regarder Florestan, je suis forcé de partir dès demain pour Taillevent. J'irai vous parler chez vous, tout à l'heure, quand nos hôtes seront couchés.

Et il tourna les talons.

— Qu'est-ce que cela veut dire? murmura Roberte. Ce départ, cet entretien...

— Vous êtes inquiète?

— Non. Mais je n'irai pas à Dieppe demain.

— Mais, si votre mari s'en va...

— Raison de plus.

En ce moment, arrivait Mabel, plus contrainte et gênée que curieuse.

— Rien de nouveau ici? demanda-t-elle avec un accent d'indifférence vraiment méritoire. J'arrive du fin fond du parc.

— Rien du tout, lui répondit brusquement son amie en se levant pour lui tourner le dos tout aussitôt.

Florestan demeurait seul avec Mabel, face à face. Il lui dit :

— C'est à vous qu'il faut demander ce qu'il y a de nouveau, madame... Vous devez le savoir, en tout ou en partie. Car...

— Trêve d'épigrammes entre nous! interrompit la baronne Gueyrard d'un ton ému et grave. Ce qu'il y a de nouveau, c'est que vous avez de très récens motifs de veiller, d'être sur vos gardes... de vous défier de vous-même et de vos gestes. Cela vaudra infiniment mieux, pour vous et pour Roberte, que de vous défier de moi.

— L'un n'empêche pas l'autre, riposta Florestan avec une inclination de tête assez impertinente.

Et, à son tour, il s'en alla, laissant Mabel partagée entre l'anxiété, la colère et la satisfaction, — la satisfaction d'une vengeance prochaine et imprévue, dont elle sentait à peine le remords et que, d'ailleurs, elle ne pouvait croire bien terrible, parce qu'elle ne croyait pas à la chute complète de son amie.

HENRY RABUSSON.

(La dernière partie au prochain n°.)

ÉTUDES

D'HISTOIRE RELIGIEUSE

LE TRAITÉ DU MANTEAU DE TERTULLIEN.

On trouve, dans les œuvres de Tertullien, un petit traité intitulé : *de Pallio* (du Manteau), qui doit sa celebrité à la peine qu'on éprouve pour le comprendre. Les commentateurs, qui sont attirés vers l'obscurité, comme d'autres vers la lumière, s'en sont fort occupés ; ils ont fait de grands efforts pour l'éclaircir, et n'y sont arrivés qu'en partie. Un de ces commentaires surtout, celui de Saumaise, est resté dans la mémoire des savans : c'est une œuvre remarquable, et qui fait grand honneur à l'érudition française du XVIIe siècle. Il s'en faut pourtant que Saumaise ait dissipé tous les nuages ; s'il a mieux expliqué le détail des mots et des phrases, le sens de l'œuvre entière reste toujours assez incertain. On a tant de difficulté à s'en rendre compte que Malebranche, dans sa *Recherche de la vérité*, n'y voit qu'un amas d'images incohérentes, et qu'il regarde Tertullien comme le type de ces auteurs brillans et vides « qui ont le pouvoir de persuader sans raisons, en étourdissant et en éblouissant l'esprit, et uniquement par cette puissance trompeuse que les imaginations exercent les unes sur les autres. »

Je voudrais reprendre à mon tour ce petit problème et chercher s'il est possible de savoir ce que Tertullien voulait faire quand il

composa son traité *du Manteau*. C'est une question qui semble d'abord assez peu importante, et de nature à plaire plutôt aux érudits qu'aux gens du monde. J'aurais fort hésité à l'aborder devant eux, craignant de les ennuyer, si elle n'offrait l'occasion de toucher à quelques points intéressans de l'histoire des premiers temps du christianisme.

I.

Pour comprendre l'ouvrage, il faut d'abord avoir une idée de l'auteur. L'homme est, du reste, fort curieux à étudier, et assez facile à connaître. C'est une figure si originale et d'un relief si puissant qu'il est aise d'en esquisser les contours.

De sa biographie nous savons peu de chose : il était de Carthage et vivait à l'époque de Septime Sevère. Ses premiers ouvrages datent de la fin du IIe siècle et l'on suppose qu'il a prolongé sa vie jusqu'au milieu du siècle suivant. Il n'était pas chrétien de naissance, et rappelle plus d'une fois le temps où il attaquait et raillait la nouvelle doctrine qu'il ne connaissait pas encore. On voit, à la façon dont il en parle, qu'il devait être alors pour elle un ennemi fougueux; mais quand il l'eut embrassée, il en devint aussitôt le plus passionné défenseur.

C'était en toute chose une nature de feu. D'ordinaire, on attribue la violence de son tempérament au pays d'où il tirait son origine, et l'explication paraît d'abord assez plausible. Cependant il faut ne pas oublier que l'Afrique a donné à l'église des docteurs qui ne ressemblent guère à Tertullien. Pour n'en citer qu'un, l'évêque de Carthage, saint Cyprien, fut un politique habile, qui sut se tirer adroitement de conjonctures délicates et ne poussa rien à l'extrême. Il n'hésita pas à se dérober aux bourreaux, dans une première persécution, parce qu'il jugeait utile de vivre, et s'offrit à la mort, dans la seconde, parce qu'il voulait donner aux fidèles un grand exemple. Cet homme sage, qui n'agissait jamais qu'avec réflexion et mesure, était pourtant un Africain comme Tertullien, ce qui montre que l'influence des milieux n'est pas aussi souveraine qu'on le dit, et que le même pays peut produire à la même époque des opportunistes et des intransigeans.

En réalité, les gens de ce tempérament ne sont tout à fait rares nulle part, même dans l'église, et nous en avons vu de nos jours qui, sans être nés en Afrique, apportaient des humeurs terribles à la défense d'une religion de paix. Le premier trait de leur caractère, c'est qu'ils sont raides, entiers, absolus, qu'ils regardent toute concession comme une faiblesse, qu'au lieu d'éviter les difficultés

ils les font naître, qu'ils exigent qu'on accepte aveuglément leurs opinions et qu'en même temps ils travaillent à les rendre de moins en moins acceptables, qu'ils semblent fiers de heurter le sentiment public, qu'ils prennent volontiers des poses d'athlètes et vont en guerre à tout propos, qu'ils possèdent le talent de l'insulte, et l'exercent de préférence aux dépens de leurs meilleurs amis.

Ces violens ont en général de grands avantages sur les modérés. Non-seulement ils plaisent aux violens comme eux, par l'affinité de leurs caractères; mais ils ne déplaisent pas non plus aux timides, sur qui la décision et la force exercent un grand empire, et qui sont très portés à admirer chez les autres des qualités dont ils ne se sentent pas eux-mêmes capables. Celui-ci avait de plus un très beau génie; il possédait une grande vigueur de dialectique, de vastes connaissances, une façon de s'exprimer frappante et personnelle. L'église, lorsqu'elle eut fait sa conquête, dut être très fière de lui; elle avait eu jusque-là fort peu d'hommes de lettres, ce qui semblait donner raison à ses ennemis quand ils se moquaient de l'ignorance des chrétiens et prétendaient que les plus savans d'entre eux n'étaient bons qu'à discuter avec de pauvres gens ou de vieilles femmes. Les ouvrages de Tertullien réfutaient ces railleries: l'église avait enfin un défenseur qu'elle pouvait opposer à tous les beaux esprits de l'école. L'apologie qu'il publia de la religion chrétienne, et qui fut un de ses premiers livres, était de nature à causer une vive admiration dans la communauté et quelque surprise en dehors d'elle. Aucune œuvre de ce genre et de cette importance n'avait encore paru en latin (1). Et ce n'était pas seulement la langue qui était nouvelle; la défense du christianisme y était présentée d'une façon originale et tout à fait appropriée à l'esprit de ceux pour qui le livre était écrit. Les apologistes grecs, si nous en jugeons par saint Justin, se servaient d'ordinaire d'argumens généraux et philosophiques; ils invoquaient en faveur des chrétiens la raison, le bon sens, l'humanité. Ils s'adressaient à

(1) Contrairement à l'opinion d'Ébert et de M. Renan, je crois Minucius Félix postérieur à Tertullien. Récemment, M. Massebieau, dans un article très intéressant de *la Revue de l'histoire des religions* (t. xv, mai 1887), me paraît avoir opposé d'excellens argumens à ceux de M. Ébert, qui, jusqu'ici, ont paru faire autorité. La question me semble surtout vidée par la découverte qu'on a faite à Constantine, l'ancienne Cirtha, d'inscriptions qui concernent Natalis, l'un des interlocuteurs de l'*Octavius* et qui sont postérieures au règne de Septime Sévère. A ce propos, je ferai remarquer que Minucius Félix, aussi bien que Natalis, était né en Afrique, et qu'on a récemment trouvé à Carthage et à Tebessa des inscriptions qui relatent ce nom. Ainsi, les premiers chrétiens qui aient écrit en latin, aussi bien à Rome qu'à Carthage, étaient Africains de naissance. Ne serait-ce pas qu'à Rome, comme dans les grandes villes envahies par les Orientaux, le christianisme persista longtemps à parler grec, tandis qu'en Afrique, dès le premier jour, il s'exprima en latin?

l'homme plus qu'au Romain. C'est le Romain surtout que Tertullien veut convaincre; il lui parle en juriste et en politique. Il essaie de lui prouver que tout est injuste dans les procédures qu'on applique aux chrétiens. Il soutient que la torture, qui a été imaginée pour découvrir la vérité, ne doit pas servir à leur faire dire un mensonge. Il montre qu'on va chercher, pour les perdre, des lois hors d'usage, et demande hardiment qu'on porte enfin la cognée dans cette forêt de vieux plébiscites et de sénatus-consultes démodés, qui, si on ne les abroge une bonne fois, peuvent fournir des armes à toutes les haines et autoriser toutes les iniquités. A cette façon de raisonner on reconnaît l'homme d'affaires, accoutumé aux discussions juridiques et qui a dû fréquenter le tribunal du préteur. Voilà ce qu'il y avait de nouveau dans l'*Apologie* de Tertullien. C'est par ces qualités qu'elle frappa non-seulement les Romains, pour qui elle était faite, mais aussi les Grecs, qui d'ordinaire n'admiraient qu'eux-mêmes et qui pourtant s'empressèrent de la traduire dans leur langue. Ainsi la chrétienté entière l'adopta, et elle devint la défense commune de toute l'église menacée. C'était un grand service que Tertullien rendait à ses frères; mais nous allons voir que par ses exagérations et ses violences il les a plus compromis encore qu'il ne les avait servis.

La société chrétienne traversait à ce moment une crise difficile. On n'était plus à l'époque où la petite congrégation, presque uniquement composée de gens du peuple ou d'étrangers, pouvait s'isoler du reste du monde, où les fidèles se réunissaient paisiblement, aux jours de fête, dans quelques oratoires ignorés, et, le reste du temps, vaquaient à leurs occupations obscures, dans leurs boutiques et leurs ateliers, sans se faire remarquer de personne. Peu à peu, à ces gens peu connus et dont on ne savait pas le nom s'étaient joints des personnages de quelque importance, des bourgeois, de riches affranchis, comme ce Calixte, un futur pape, qui avait commencé par être banquier, et même, à ce qu'on dit, par emporter l'argent de ses actionnaires, des professeurs, des officiers, des magistrats, et, sous Marc-Aurèle, des sénateurs. Ce succès réjouissait beaucoup Tertullien qui disait aux païens, d'un air de triomphe : « Nous remplissons les villes, les châteaux, les îles, les municipes, les bourgades, les camps même, les tribus, les décuries, le palais du prince, le sénat, le forum : nous ne vous laissons que vos temples. » Mais cette diffusion rapide, dont le christianisme était si fier, allait lui créer de grands embarras. L'ancienne religion, pendant une domination de tant de siècles, avait trouvé le moyen de se mêler à tout. La famille et l'état reposaient sur elle. Il n'y avait pas d'acte de la vie publique et intérieure qui ne fût ac-

compagné de prières et de sacrifices. Le magistrat municipal, le fonctionnaire de l'empire, le soldat et l'officier ne pouvaient se dispenser sous aucun prétexte de prendre part à des cérémonies qui se célébraient pour l'état et le prince. A la vérité, c'étaient ordinairement de pures formalités qui n'engageaient guère la conscience. La religion officielle ne consistait qu'en pratiques extérieures auxquelles la plupart des gens attachaient si peu de signification qu'ils ne comprenaient pas qu'on eût quelque scrupule à les accomplir. « Pourquoi, disait-on aux chrétiens, ne pas consentir à brûler un peu d'encens et à murmurer quelques prières devant la statue de Jupiter? » et, s'ils s'y refusaient, les plus doux, les plus clémens de leurs ennemis, comme Pline le Jeune, perdaient patience et les traitaient d'orgueilleux, d'entêtés, dont l'obstination méritait tous les supplices. Que fallait-il donc faire? devait-on, en se faisant chrétien, quitter le rang qu'on occupait dans le monde, s'éloigner de la carrière qu'on avait jusque-là suivie, cesser d'être décurion ou duumvir dans sa ville natale, tribun ou centurion dans l'armée, procurateur de César, administrateur ou fonctionnaire? et même, si l'on ne pouvait pas échapper autrement à la contagion de l'idolâtrie, était-on forcé de renoncer à toutes les habitudes de la vie intime, aux réunions de la famille ou de l'amitié, et de se condamner à une sorte de retraite ou de sécession dans l'intérieur de la maison? Ces questions préoccupaient douloureusement la société chrétienne, d'autant plus qu'elles n'étaient pas résolues par tous les docteurs de la même manière. Les plus doux étaient portés à rassurer les âmes troublées et se prêtaient volontiers à des accommodemens qui permettaient aux fidèles de garder leur foi sans abandonner leur position; mais il y en avait aussi de rigoureux, à qui les moindres compromis paraissaient des crimes.

Je n'ai pas besoin de dire de quel côté se trouvait Tertullien. Personne ne sera surpris qu'avec le caractère qu'on lui connaît il fût au premier rang de ceux qui ne voulaient pas entendre parler de concessions. Nous avons un traité de lui contre l'idolâtrie (*De Idololatria*), qui est bien connu et qu'on a souvent cité et analysé, mais auquel il faut toujours revenir quand on veut avoir une idée de la situation des chrétiens et des embarras cruels auxquels ils étaient alors livrés. Il y traite à sa manière quelques-unes des questions que les fidèles posaient avec anxiété aux docteurs de l'église. Il commence par celles qui semblent les plus faciles à résoudre. Et d'abord il se demande si un chrétien peut fabriquer des idoles; assurément non, puisqu'il sert ainsi la cause d'une religion ennemie. On a beau dire qu'on les fabrique, mais qu'il ne les adore pas : « Tu les adores, répond Tertullien, puisque c'est grâce à toi

qu'elles peuvent être adorées. Tu ne te contentes pas de leur offrir le sang d'une bête, tu te sacrifies toi-même en leur honneur; tu leur immoles ton génie; tu leur verses tes sueurs en libation. Au lieu d'encens, tu leur fais hommage de ton art. Tu es plus qu'un prêtre pour elles, puisque c'est par toi qu'elles ont des prêtres; c'est ton talent qui en fait des dieux. » Rien d'abord ne semble plus naturel que cette défense; mais, quand on regarde de près, on voit qu'elle va plus loin qu'il ne paraît, et que, si on la pousse à l'extrême, elle peut avoir les plus graves résultats. Depuis si longtemps que régnait l'idolâtrie, l'Olympe semblait être devenu le pays naturel des imaginations. Les scènes de la mythologie alimentaient la peinture comme la poésie; les statues des dieux et des déesses, en marbre, en bronze, en terre cuite, remplissaient les maisons aussi bien que les temples. Défendre aux sculpteurs et aux peintres de les reproduire était tarir la source de leurs inspirations ordinaires et proscrire les arts. L'église semblait avoir reculé devant cette conséquence rigoureuse. Dans la peinture décorative, où les représentations ont moins d'importance, elle permettait qu'il se glissât quelques figures qui vinssent en droite ligne de la vieille mythologie. Sur les voûtes mêmes des catacombes, dans les lieux les plus saints, on trouve parfois des génies ailés, portant des flambeaux et des couronnes, à côté des graves Orantes ou de Jonas sous son arbre. Nous ne voyons pas que les artistes qui peignaient ces images profanes soient, dans la communauté chrétienne, plus mal notés que les autres, et Tertullien nous dit même qu'il y eut de ces faiseurs d'idoles qu'on éleva aux honneurs ecclésiastiques. Une pareille faiblesse l'indigne; et, loin de tremper dans ces complaisances, il se plaît à jeter une sorte de défi à cette société où le goût des arts était resté si vif. Pendant qu'elle cherche à faire ses dieux les plus beaux possibles, il éprouve une joie insolente à soutenir que Jésus-Christ était laid. Il n'est pas éloigné de vouloir qu'on s'en tienne aux prescriptions du *Deutéronome* qui défend absolument qu'on reproduise la figure des hommes et des animaux; si les artistes réclament, il se moque d'eux et entreprend de leur prouver qu'ils ne sont pas tant à plaindre. Ne peuvent-ils pas employer leur talent à d'autres usages? Celui qui travaille le bois, « au lieu de faire sortir le dieu Mars d'un tilleul, » en tirera des armoires et des coffres; ceux qui travaillent les métaux feront des plats et des marmites. Ils ne risquent pas au moins de manquer d'ouvrage : on a plus souvent besoin dans le monde de marmites que de dieux. — Ces plaisanteries nous font bien connaître que l'intérêt des arts était le moindre de ses soucis.

Après avoir ainsi condamné les fabricans d'idoles, Tertullien

s'occupe de ceux qui les ornent et les décorent; puis, de tous les métiers qui ont quelque rapport avec l'idolâtrie, des architectes qui bâtissent ou réparent les temples, des marchands d'encens, de victimes ou de fleurs. Pendant qu'il est en train, il voudrait bien étendre sa sévérité au commerce tout entier. Comment le commerce peut-il convenir à un serviteur de Dieu, puisqu'il repose sur l'avidité et la convoitise? Tout négociant désire devenir riche; et, le moyen qu'il prend d'ordinaire pour y arriver plus tôt, c'est de tromper et de mentir. Il y a au moins certaines professions dont un chrétien doit à tout prix s'abstenir; par exemple, il ne sera pas diseur de bonne aventure, ou astrologue : celui qui essaie de lire l'avenir dans les astres traite les astres comme des dieux, ce qui est un crime. Il ne sera pas *lanista*, ou maître des gladiateurs. Le *lanista* enseigne à ces malheureux à se tuer avec grâce, et le Seigneur a dit : « Tu ne tueras point. » Il ne sera pas non plus maître d'école ou professeur de belles-lettres : il serait forcé de faire expliquer aux enfans des livres pleins de fables, de leur enseigner l'histoire, les attributs et les généalogies des dieux. D'exclusion en exclusion, il en arrive à se demander s'il peut être permis à un chrétien d'entrer dans les fonctions publiques. C'était une question grave, et nous voyons qu'elle était fort discutée autour de Tertullien. Pour lui, la réponse n'est pas douteuse : « Si l'on admet, dit-il, qu'on puisse être magistrat sans faire des sacrifices ou en ordonner, sans offrir des victimes, sans s'occuper des temples ou désigner des gens qui s'en occupent, sans donner des jeux et y présider, sans juger de la fortune ou de la vie des citoyens, sans les condamner à la prison et à la torture, alors on pourra décider qu'il est permis à un chrétien d'être magistrat. » Les jeux surtout lui causent une aversion profonde. Ils étaient devenus la plus grande passion du monde antique. Le plaisir que les Romains y prenaient était si vif que sans le théâtre et le cirque ils ne comprenaient plus l'existence. Il ne leur semblait pas possible qu'un homme pût y renoncer de son plein gré; aussi étaient-ils tout à fait surpris de voir que les chrétiens s'abstenaient ordinairement d'y paraître. Ils n'étaient pas éloignés de croire que c'était pour eux une manière de se préparer au martyre, et supposaient qu'ils se privaient de ce qui faisait le charme de la vie pour avoir moins de peine à la quitter. Tertullien est sans pitié pour tous ceux qui assistent aux spectacles; il regarde ce crime comme le plus grand de tous et le plus indigne de pardon. Le théâtre lui semble la maison du diable, et il raconte qu'un malin esprit s'étant un jour emparé d'un chrétien qui s'était trouvé par hasard à des jeux publics, comme l'exorciste demandait au démon de quel droit il se permettait d'entrer

dans le corps d'un serviteur de Dieu, l'autre répondit : « Je l'ai rencontré chez moi. » On peut donc dire que la conclusion de Tertullien est qu'il faut se tenir loin des plaisirs, des honneurs, des affaires, c'est-à-dire de tout ce qui semblait aux Romains de ce temps mériter la peine de vivre.

II.

Au premier abord cette rigueur ne nous surprend guère : il y a toujours eu deux courans opposés dans l'église ; aux docteurs sévères, qui veulent qu'on se sépare tout à fait du monde, s'opposent les moralistes plus indulgens qui cherchent une manière honnête de s'accommoder avec lui ; les jansénistes et les jésuites sont de tous les temps. Au milieu du IIIe siècle, pendant la persécution de Dèce, le poète Commodien, qui était de l'école de Tertullien, se plaint amèrement de ces ecclésiastiques faciles qui, par bonté d'âme, par intérêt ou par peur, dissimulent aux fidèles la vérité, cherchent à leur rendre tout aisé, tout uni, et ne leur disent jamais que ce qu'il leur fera plaisir d'entendre ; il va même jusqu'à les accuser à deux reprises de recevoir de petits présens pour se taire. Non seulement ces casuistes indulgens devaient être assez nombreux, mais il est probable que leur influence l'emportait sur celle de leurs adversaires, puisqu'en réalité il y avait chez les chrétiens des négocians, des banquiers, des artistes, des professeurs, des magistrats, ce qui prouve bien que les anathèmes de Tertullien ne parvenaient pas à prévaloir contre les nécessités de la vie. Naturellement, il en était fort irrité, et, comme l'opposition ne faisait que l'exaspérer, on comprend que, dans sa colère, il ait souvent passé toutes les bornes. Du reste, ces exagérations sont naturelles à tous ceux qui entreprennent de réformer les mœurs publiques ; ils enflent la voix pour se faire mieux entendre et demandent beaucoup afin d'obtenir quelque chose. Mais il faut avouer qu'ici la sévérité poussée jusqu'à ces limites présentait de grands dangers et que les esprits sages n'avaient pas tort de s'en plaindre.

Elle avait d'abord l'inconvénient de porter le trouble dans les consciences chrétiennes. Les sacrifices que le christianisme exigeait de ceux qui embrassaient ses doctrines étaient graves ; il est clair qu'ils ne devaient pas s'y résigner sans douleur. Quand on leur demandait de rompre avec de vieilles habitudes et de respectables traditions de famille, de quitter des occupations qui leur étaient chères et profitables ou des dignités qu'ils regardaient comme l'honneur de leur maison, on comprend que leur âme fût déchirée de regrets. Cette épreuve pénible, dont tous ne sortaient

pas aisément victorieux, Tertullien a le tort de la rendre plus pénible encore par l'excès de ses exigences et la dureté avec laquelle il traite ceux qui se permettent d'hésiter. Ces malheureux fouillaient les livres saints pour y trouver quelque texte qui favorisât leur résistance. La nécessité les rendait ingénieux, subtils, habiles à interpréter dans leur intérêt les mots et les phrases de l'Écriture. Mais ils avaient affaire à un maître dialecticien qui n'était jamais à court, qui opposait à leurs textes des textes contraires et les foudroyait sans cesse d'argumens nouveaux. Quand, pour s'excuser de prendre quelque part aux plaisirs de la foule, ils s'appuyaient sur cette parole de l'apôtre : « Réjouissez-vous avec ceux qui se réjouissent et pleurez avec ceux qui pleurent, » il leur rappelait qu'un autre apôtre a dit : « le siècle se réjouira, mais vous, vous pleurerez. » Aux astrologues qui se défendent par l'exemple des mages dont le Christ a bien voulu accepter les presens, ce qui prouve qu'il ne leur était pas contraire, Tertullien se contente de dire que sans doute les mages ont été bien reçus au berceau du Christ, mais qu'en les avertissant de revenir par une autre route, Dieu voulait évidemment leur donner l'ordre d'abandonner leur méchant métier. Les fonctionnaires publics, pour se faire pardonner, rappellent que Daniel et Joseph ont été ministres d'un roi : « Daniel et Joseph, réplique Tertullien, étaient esclaves, et par conséquent forcés d'accepter les fonctions dont on les chargeait. Vous autres, vous pourriez les refuser, puisque vous êtes libres, et vous les demandez! » Si par malheur, dans cette lutte de citations et de subtilités, ces pauvres gens, harcelés par leur redoutable adversaire, se permettent de dire, ce qui nous semble bien naturel : « Mais comment vivrons-nous? » il ne se contient plus : « Que dites-vous : « Je serai pauvre? » le Seigneur n'a-t-il pas dit : Bienheureux les pauvres? « Je n'aurai pas de quoi manger. » — N'est-il pas écrit qu'on ne doit pas s'inquiéter du vivre et des vêtemens? — « J'avais pourtant quelque fortune. » — Il faut vendre tout ce qu'on a et le donner aux pauvres. — « Mais nos fils et nos petits-enfans, que deviendront-ils? » — Quiconque met la main à la charrue et regarde en arrière est un mauvais ouvrier. — « Je jouissais pourtant dans le monde d'un certain rang. » — On ne peut pas servir deux maîtres. — Si tu veux être le disciple du Seigneur, prends ta croix et suis le Seigneur. Parens, femme, enfans, il t'ordonne de tout quitter pour lui. Quand Jacques et Jean furent emmenés par Jésus-Christ et qu'ils laissèrent là leur père et leur barque, lorsque Mathieu se leva de son comptoir de percepteur et trouva même qu'il était trop long de prendre le temps d'ensevelir son père, aucun d'eux a-t-il répondu à Jésus qui les appelait : « Je n'aurai pas de

quoi vivre? » C'est de ce ton qu'il réfute leurs argumens; il n'éprouve aucune pitié pour leurs inquiétudes et leur trouble, et semble même triompher du désespoir où il les jette.

Et remarquons qu'il ne s'agissait pas seulement d'une grande bataille, qu'on livrait une fois en sa vie, pour savoir s'il fallait ou non quitter la profession qu'on avait exercée jusque-là; le combat recommençait sans cesse. Tous les jours des questions nouvelles se posaient pour des minuties, et Tertullien, en sa qualité de moraliste intraitable, n'est pas moins exigeant pour les petites choses que pour les grandes. Sur toutes les matières, il pousse le scrupule jusqu'à des raffinemens incroyables. Il peut arriver à un chrétien d'être invité par des parens, des amis, des voisins, à des fiançailles, à une noce, aux fêtes qui se célèbrent dans les familles, quand le fils de la maison, huit jours après sa naissance, reçoit le nom qui doit le désigner, ou, à dix-huit ans, prend la robe virile; dans ces cérémonies, il y a des prières, des sacrifices : est-il permis au chrétien d'y paraître; et, s'il y assiste, quelle attitude doit-il garder? Quand il rencontre un païen sur son chemin, il ne peut refuser de causer avec lui. Avec quel soin, s'il lui parle, ne doit-il pas veiller sur ses paroles! Quels raffinemens de scrupules, pour ne pas dire un mot qui puisse compromettre sa foi! Par exemple, il est entendu qu'un chrétien ne doit pas prononcer le nom des dieux : c'est un sacrilège. Mais que fera-t-on, quand ce nom désigne une rue ou une place publique? Sera-t-il défendu de dire qu'un tel demeure dans la rue d'Isis ou sur le quai de Neptune? Pour cette fois, Tertullien cède, car les plus rigoureux ne vont jamais jusqu'au bout de leur intransigeance. Mais bientôt il reprend toute sa sévérité. Un jour qu'un fidèle se disputait avec un païen, l'autre lui dit : « Que Jupiter t'emporte! » — « Qu'il t'emporte plutôt toi-même! » répond le chrétien, sans penser à mal. Aussitôt Tertullien entre en fureur. Parler ainsi, n'est-ce pas reconnaître la divinité de Jupiter et renoncer au Christ? Et voilà comment un mot qui échappe dans la chaleur d'une discussion peut devenir un crime. Avec cette nécessité de se surveiller sans cesse et les périls que la foi court à chaque instant, Tertullien a bien raison de comparer la vie à un voyage sur mer entre des écueils et des bas-fonds.

Un autre danger de ce rigorisme extravagant, c'est qu'il risquait de brouiller tout à fait la communauté chrétienne avec l'autorité publique, qui était déjà bien mal disposée pour elle. Au fond, pourtant, Tertullien n'était pas un ennemi de l'autorité. Comme tous les esprits de sa trempe, il avait du goût pour les gouvernemens forts. L'opposition philosophique et libérale, qui ne se manifestait d'or-

dinaire que par des bons mots, avait le don de l'irriter, et il parle légèrement de cette société élégante et amollie qui n'était rebelle qu'en paroles, *sinon armis, saltem lingua semper rebelles estis.* Au contraire, il prêche partout l'obéissance aux pouvoirs établis et se montre plein de respect pour le prince, qui lui semble une sorte de lieutenant de Dieu, *a Deo secundus.* Mais ce respect n'a rien de servile. S'il honore l'empereur, il refuse énergiquement de l'adorer. Il lui fait sa part, une très large part, dans les choses humaines; mais il n'entend pas lui accorder tout : « Si tout est à César, dit-il, que restera-t-il pour Dieu ? » Or César est accoutumé à tout prendre, et il est probable que ces réserves, quelque raisonnables qu'elles nous paraissent, ne seront pas de son goût. Il trouvera, du reste, dans les opinions soutenues par Tertullien, d'autres motifs de se fâcher. Nous avons vu ce que Tertullien pense des jeux publics et avec quelle rigueur il défend aux chrétiens d'y assister. Ces jeux étaient presque toujours donnés en l'honneur du prince; ils rappelaient ou l'anniversaire de sa naissance, ou son avènement au trône, ou quelque événement heureux qui lui était arrivé ; en refusant de s'y associer, on devait paraître indifférent ou contraire à son bonheur et à sa gloire. Quand une lettre couronnée de lauriers apportait à Rome l'annonce d'une victoire, c'était l'usage, chez les bons citoyens, d'illuminer leur porte et de l'entourer d'une guirlande de fleurs. Rien ne paraît d'abord plus innocent, et nous savons que les chrétiens étaient fort empressés à rendre à l'empereur un hommage qui ne leur semblait pas contraire à leur religion. Mais tel n'est pas le sentiment de Tertullien. Il se souvient que, dans la maison antique, la porte est un endroit sacré, et que Varron lui attribue trois dieux, qui sont spécialement chargés de la protéger. N'est-il pas à craindre qu'en y plaçant des fleurs et des lumières on n'ait l'air d'honorer les idoles? Il faut donc qu'au milieu de l'allégresse commune les portes des chrétiens seules restent sombres et nues. Les voilà ouvertement désignés à la méfiance de l'empereur et à la colère du peuple. A plus forte raison leur doit-il être défendu de se mêler, pendant les jours de fête, aux explosions de la joie populaire. Tertullien, pour les en détourner, se plaît à leur en faire des tableaux peu flattés ; il leur montre combien elles sont bruyantes, désordonnées, grossières : « La belle affaire d'allumer des feux devant sa porte, de dresser des tables dans les carrefours, de dîner sur les places, de changer Rome en cabaret, de répandre du vin le long des chemins, de courir en troupe pour s'injurier, pour se battre et commettre toute sorte de désordres! La joie publique ne peut-elle se manifester que par le déshonneur public? » Les chrétiens resteront donc chez eux, quand

tout le monde est dans les rues ; ils seront sérieux, graves, au milieu de l'allégresse générale, et l'on ne manquera pas de dire qu'ils s'affligent du bonheur commun, que ce sont des mécontens, des factieux, des rebelles, et qu'on a bien eu raison de les appeler « des ennemis du genre humain ! » Ainsi vont s'accréditer dans la foule les accusations calomnieuses dont ils ont été tant de fois victimes ; mais c'est un danger qui touche peu Tertullien. Au contraire, il ne lui déplaît pas d'être calomnié ; il s'en réjouit, il en triomphe, il se pare de ces reproches qu'on adresse à ses doctrines comme d'un hommage qu'on est forcé de leur rendre : « O calomnie, dit-il, sœur du martyre, qui prouves et attestes que je suis chrétien, ce que tu dis contre moi est à ma louange ! » Il est dans la nature de cet esprit fougueux d'aimer à contredire et à choquer ses adversaires. Il travaille de ses mains à creuser le fossé profond qui sépare l'église de l'empire ; il les montre autant qu'il peut inconciliables et irréconciliables. Il s'en prend de préférence aux plus vieilles opinions, aux maximes les plus respectées. Dans une société qui honore avant tout le mariage, qui a longtemps regardé les lois Juliennes et les peines rigoureuses prononcées contre les célibataires comme la sauvegarde de l'état, il condamne sans pitié les secondes noces et ne permet les premières que de fort mauvaise grâce. S'il a peine à pardonner à ceux qui ont une femme, il félicite ouvertement ceux qui n'ont pas d'enfans : « Il y a des serviteurs de Dieu, dit-il, auxquels il semble que des enfans soient nécessaires, comme s'ils n'avaient pas assez de veiller à leur propre salut. Pourquoi le Seigneur a-t-il dit : « Malheur au sein qui a conçu et aux mamelles qui ont nourri ? » C'est qu'au jour du jugement les enfans seront un grand embarras ; » et il lui semble que ceux qui n'en ont pas seront bien plus tôt prêts à répondre à la trompette de l'ange. Que devaient dire, en entendant ces étranges paroles, des gens accoutumés à accabler les célibataires de reproches, à regarder comme un malheur et une honte de ne pas laisser d'héritier de leur nom et de mourir les derniers de leur famille ? Ils n'étaient guère moins choqués de la façon dont Tertullien s'exprime au sujet des fonctionnaires publics. Un Romain regardait comme une obligation sacrée de servir l'état ; il croyait lui devoir toute sa vie et toutes ses forces, et l'on admirait beaucoup le vieux Caton d'avoir dit « que le bon citoyen est comptable à la république de ses loisirs comme de ses travaux. » Chez un peuple qui a toujours affiché le respect superstitieux des anciennes maximes, même quand il ne les pratiquait plus, que devait-on penser d'une doctrine où l'on faisait naître des scrupules aux gens d'être magistrats, fonctionnaires et soldats, et où l'un des chefs de la secte pou-

vait écrire ces mots sans hésiter : « Il n'y a rien qui nous soit plus étranger que les affaires publiques, *nobis nulla res magis aliena quam publica.* » Il faut avouer que de semblables aveux, qu'un Romain ne pouvait entendre sans colère, justifient la haine que les empereurs avaient vouée au christianisme, et que, jusqu'à un certain point, ils expliquent la persécution.

Ce n'était pas assez de la provoquer par d'imprudentes paroles ; quand elle était venue, il semble que Tertullien prenait à tâche de la rendre plus lourde et plus générale. Une persécution était toujours pour la société chrétienne une épreuve redoutable. Il s'agissait de risquer sa fortune, sa liberté, sa vie, et ce sont des sacrifices auxquels on ne se résigne pas volontiers. L'église l'avait bien compris ; aussi n'exigeait-elle pas de tout le monde le même héroïsme dont elle savait bien que tous n'étaient pas capables. D'abord elle défendait sous les peines les plus sévères de courir au-devant du danger et de l'attirer sur soi par des bravades inutiles. En s'exposant soi-même, on exposait les autres ; et, d'ailleurs, était-on sûr de pouvoir triompher des supplices ? Loin de faire un devoir de les braver, elle conseillait de s'y soustraire quand on ne se sentait pas la force de les vaincre. Beaucoup fuyaient et se cachaient, et parmi ceux qui se dérobaient ainsi à la mort, il y avait des prêtres et des évêques. Quelquefois les gens riches parvenaient à force d'argent à désarmer la police : celui qui paie pour échapper aux poursuites n'est pas un héros sans doute ; il ne livre pas sa vie, mais il sacrifie sa fortune, ce qui est bien quelque chose, et l'église ne le condamnait pas. Quelquefois même on le comblait d'éloges quand il pouvait donner assez pour sauver tous ses frères, quand il obtenait par ses libéralités qu'on ne tiendrait pas compte de l'édit du prince et que la communauté ne serait pas inquiétée. Ce n'est pas l'opinion de Tertullien : il regarde toutes les précautions qu'on prend pour échapper au péril comme des faiblesses coupables. Pour lui, celui qui fuit est un lâche, celui qui dissimule un renégat. Il est honteux de devoir la vie à la complaisance de ses ennemis, et l'argent qu'un homme donne sous le manteau (*sub tunica et sinu*) pour se sauver le déshonore. En résumé, les persécutions lui paraissent plus à souhaiter qu'à fuir ; elles rendent les fidèles meilleurs pendant qu'ils les prévoient et s'y préparent ; elles leur ouvrent le ciel quand ils y succombent. Dans tous les cas, elles viennent de Dieu, et c'est un crime de s'opposer aux décrets de la Providence.

Tels sont les principes de Tertullien ; on voit combien les ménagemens lui déplaisent, et qu'en toute occasion, dans les circonstances les plus graves comme les plus futiles, il est toujours pour les solutions les plus rigoureuses. Cette humeur violente

l'amenait fatalement à rompre avec la société de son temps ; il en répudie les principes, les goûts, les habitudes ; il fait un devoir au chrétien de s'éloigner d'elle, il emploie toute sa dialectique à lui prouver qu'elle n'a pas de place pour lui et qu'il n'y peut vivre sans manquer à sa foi. Tel est l'esprit qui anime ses ouvrages les plus importans, par exemple son traité *de l'Idolâtrie* et celui *des Spectacles*. J'ai cru devoir le faire bien connaître par des analyses et des citations, afin qu'il fût plus facile de saisir et d'apprécier la différence qui sépare ces livres de celui que j'ai entrepris d'examiner dans cette étude.

III.

Voici ce qui lui donna l'occasion d'écrire le traité *du Manteau*.

Tertullien, qui jouissait du droit de cité romaine, comme tous les habitans de la colonie de Carthage, et portait la toge, la quitta un beau jour pour se vêtir du *pallium*, c'est-à-dire de l'habit grec. Il a longuement insisté, dans son ouvrage, et avec des détails minutieux, qui font la joie et le tourment des antiquaires, sur les différences qu'il y avait entre ces deux sortes de vêtemens. La toge consistait en une grande pièce de laine ronde, avec une ouverture au milieu, pour passer la tête ; elle enfermait le corps tout entier et pendait également de tous les côtés. Le *pallium* était, au contraire, un morceau d'étoffe carré qu'on posait sur les deux épaules, en le serrant autour du cou par une agrafe, et dont les bords inférieurs formaient des pointes d'inégale longueur. C'était un manteau léger, susceptible d'être drapé de diverses manières, et qui a rendu de grands services à la sculpture antique (1). La toge était moins élégante et surtout moins commode ; cependant on n'y renonçait guère, malgré ses inconvéniens : elle était l'insigne du citoyen romain, et l'on se résignait à étouffer sous cette lourde chape pour convaincre ceux qu'on rencontrait qu'on appartenait à la *gens togata* et qu'on avait droit au respect de tous.

Pourquoi Tertullien renonça-t-il tout d'un coup à la porter ? Quelle raison pouvait-il avoir de changer ses anciennes habitudes, de quitter un vêtement dont on tirait vanité et qui était celui des maîtres du monde, pour prendre l'habit des vaincus ? C'est ici que les incertitudes commencent. On en a donné diverses explications dont il me paraît difficile d'être satisfait. L'opinion la plus ancienne et qui a été longtemps la plus accréditée, c'est que le *pallium* était

(1) On peut voir, au Musée du Louvre, un bel exemple de l'emploi du *pallium* dans la statue qu'on appelle la Pallas de Velletri.

le vêtement particulier des chrétiens et que Tertullien l'adopta quand il se convertit. Mais Saumaise a montré que, lorsque Tertullien écrivit son traité *du Manteau*, il y avait longtemps qu'il n'était plus païen, qu'il avait déjà professé publiquement le christianisme et publié des ouvrages où il en prenait la défense. Pourquoi donc aurait-il tant tardé à se couvrir du même habit que ses frères, ou, s'il en était vêtu depuis qu'il était chrétien, pourquoi ne s'en serait-on pas étonné plus tôt? J'ajoute qu'aucun auteur ancien ne nous dit que les chrétiens eussent un costume particulier, et qu'il n'est guère vraisemblable qu'une religion proscrite ait commis l'imprudence de se désigner ainsi ouvertement à ses ennemis. Elle aurait, en le faisant, singulièrement simplifié l'œuvre des magistrats et de la police. Pour découvrir les chrétiens pendant les persécutions, on n'aurait plus eu besoin d'espions et de délateurs, puisqu'ils avaient la complaisance de se livrer eux-mêmes. A cette hypothèse, que Saumaise a victorieusement combattue, il en substitue une autre qui me paraît soulever aussi beaucoup d'objections. Après avoir montré que le *pallium* n'était pas le costume des chrétiens ordinaires, il suppose que ce devait être celui des prêtres. Il s'appuie, pour le démontrer, sur une expression du traité de Tertullien, qui lui paraît dire que le *pallium* est un ornement sacerdotal, *sacerdos suggestus*. Mais, outre que le texte est douteux et le sens obscur, on peut y voir simplement une allusion au costume des prêtres d'Esculape, qui en étaient revêtus. Chez les chrétiens, les prêtres n'avaient pas plus de raison que les simples fidèles de se faire connaître aux ennemis de leur culte; au contraire, comme on leur en voulait plus qu'aux autres, et que, pendant les persécutions, ils étaient les plus menacés, ils devaient aussi se cacher avec plus de soin. Je remarque d'ailleurs que Tertullien, qui en effet fut prêtre, — nous le savons par saint Jérôme, — ne paraît pas tenir beaucoup à cette qualité. Il en parle d'ordinaire d'une façon assez peu respectueuse, et il lui plaît même une fois de se mettre parmi les laïques pour affirmer que les laïques, à leur façon, sont des prêtres aussi : *nonne et laici sacerdotes sumus?* Ce ne sont pas là les sentimens d'un homme disposé à se parer du sacerdoce, à l'étaler avec complaisance aux yeux des indifférens et des infidèles jusqu'à courir le risque d'exposer, pour s'en faire honneur, sa liberté ou sa vie. Enfin on peut dire que, si le *pallium* était le vêtement ordinaire des prêtres, les gens de Carthage, où il se trouvait beaucoup de chrétiens, auraient été plus accoutumés à le voir, et que Tertullien, quand il s'en revêtit, n'aurait pas causé tant de surprise. L'étonnement qu'on éprouva semble bien montrer qu'on était en présence d'une nouveauté. Remarquons qu'il ne dé-

fend jamais que lui-même, ce qui peut faire croire qu'il n'avait pas de complices. Il est donc naturel de penser qu'en prenant le *pallium* il ne suivait pas une coutume, mais qu'il prétendait donner un exemple.

Comme il n'a dit nulle part d'une manière formelle les motifs qui l'ont décidé à cette innovation, nous sommes réduits à les conjecturer. De toutes les conjectures, voici celle qui me paraît la plus naturelle. Je suppose qu'en se distinguant des autres par le costume, il s'engageait à se séparer d'eux par sa conduite. C'était une sorte de profession publique qu'il entendait faire d'une vie plus grave et moins dissipée. Il n'y avait pas de moines encore, et ils n'ont commencé que bien plus tard; mais les besoins d'où la vie monastique est sortie ont toujours existé dans l'église. De tout temps, il y a eu chez elle des chrétiens épris de perfection, et qui trouvaient que les exigences du monde, la dissipation des affaires, le charme amollissant de la famille, ne permettaient pas de pratiquer à la lettre et dans leur rigueur les préceptes du Christ. Quand ils relisaient le début des *Actes des apôtres*, et revoyaient le tableau de ces premières années bénies « où tous vivaient ensemble, ne possédant rien en propre et n'ayant qu'un cœur et qu'une âme, » ils ne pouvaient s'empêcher d'être saisis d'une grande confusion, et cherchaient à revenir de quelque manière vers ce paradis où les ramenaient tous leurs rêves. Ils s'imposaient alors des règles sévères et se faisaient autant que possible une existence à part; on les appelait, chez les Grecs, des *ascètes* et, dans les pays occidentaux, des *continens* (1). N'est-ce pas quelque chose de semblable que Tertullien a voulu faire, quand il a revêtu le *pallium?* Il n'a pas prévu sans doute le grand mouvement qui, un siècle plus tard, poussa les fidèles vers les solitudes de l'Égypte; il semble même qu'il ait voulu le condamner d'avance. En répondant à ceux qui accusaient les chrétiens d'être des gens inutiles, il leur disait dans son *Apologie:* « Nous ne sommes pas, comme les brachmanes et les gymnosophistes, des habitans des forêts, des exilés de la vie, *neque enim brachmanæ aut Indorum gymnosophistæ sumus, silvicolæ et exsules vitæ.* » C'est d'une autre façon, en restant au milieu du monde et en vivant autrement que lui, qu'il prétendait inaugurer son existence nouvelle. Mais, s'il blâmait les gymnosophistes, qui allaient chercher la perfection dans le désert, il ne se refusait pas pourtant à imiter d'autres sectes philosophiques. C'était l'usage, chez

(1) Il est question de ces continens (*qui se volunt continentium nomine nuncupari*) dans une loi de Valentinien Ier. (Code théodosien, XVI, 20.) C'étaient évidemment les prédécesseurs des moines dans l'Occident.

les Grecs, que ceux qui faisaient profession de mener une conduite plus régulière, qui ne se contentaient pas d'étudier les préceptes de la philosophie et qui voulaient les pratiquer, prenaient un costume particulier. On disait d'eux, comme on l'a dit plus tard des moines : « Il a pris l'habit, *vestem mutavit.* » A douze ans, Marc-Aurèle prit l'habit de philosophe, ce qui surprit beaucoup chez un héritier de l'empire ; d'autant plus qu'en se couvrant du *pallium*, il se mit à vivre d'une façon plus austère et à coucher sur la dure. A l'époque où nous sommes, l'habit philosophique n'était pas toujours bien porté. Il ne manquait pas de mendians et d'aventuriers qui couraient le monde vêtus d'un *pallium* usé : c'était un moyen commode de s'acquérir à peu de frais le respect et la subsistance. L'un d'eux se présenta un jour devant Hérode-Atticus, demandant l'aumône avec insolence, au nom de la philosophie : « Je vois bien une barbe et un manteau, répondit Hérode ; je ne vois pas un philosophe. » Tertullien n'ignore pas les reproches qu'on peut faire au *pallium ;* il sait qu'il a couvert des gens qui ne méritaient pas de le porter, mais il espère lui rendre toute sa dignité en le faisant chrétien. Voilà donc quel est son projet : il accommode un usage païen au christianisme, *il prend l'habit*, comme Marc-Aurèle ; il veut être, dans l'église, ce qu'est un philosophe sérieux et pratiquant dans la société profane, un Épictète, qui, au lieu des vertus stoïciennes, suit les préceptes de l'Évangile ; en un mot, c'est une sorte de moine, avant les moines (1).

Dans les beaux temps de la république, on considérait comme un crime pour un Romain de se vêtir d'un costume étranger. Scipion avait soulevé l'indignation publique, pour s'être montré dans les rues de Syracuse avec des sandales et une robe de Grec. Plus tard, à une époque où les mœurs étaient pourtant fort altérées, Cicéron fut obligé de défendre un malheureux banquier de ses amis, Rabirius Postumus, qui, ayant commis l'imprudence de prêter trop d'argent au roi d'Égypte, pour rentrer dans ses fonds et se payer de ses mains, s'était laissé faire son ministre des finances. Il lui avait bien fallu prendre le costume de l'emploi, puisqu'il en rem-

(1) L'usage de prendre le *pallium*, quand on faisait profession d'un christianisme plus austère, paraît avoir été fréquent en Orient. Saumaise a réuni les exemples d'Origène, d'Eusèbe, de Socrate, qui le prouvent. Aussi la vie ascétique fut-elle appelée chez les Grecs φιλόσοφος βίος. Il est, du reste, à remarquer que Saumaise, après avoir soutenu que le *pallium* était le vêtement des prêtres chrétiens, paraît incliner, vers la fin de son ouvrage, à l'opinion que nous croyons la plus vraie. Voici comment il s'exprime : *Nec enim omnes christiani, ut antea observavimus, pallium philosophicum sumebant, sed soli ascetæ, et qui, inter christianos, exactioris disciplinæ et strictioris propositi rigore censeri volebant* Voilà, je crois, la vérité. Le *pallium* fut bien, comme le dit M. de Rossi, *un segno di cristiano ascetismo.* (*Roma sott. crist.*, II, 349.)

plissait les fonctions, et ses ennemis prétendaient qu'en s'habillant comme un Grec, il avait cessé d'être Romain. Mais depuis longtemps on était devenu moins rigoureux, et l'on se permettait de faire beaucoup d'infidélités à la toge. C'était un vêtement majestueux, mais fort incommode. « Il n'y en a pas, dit Tertullien, qu'on soit plus heureux de quitter. C'est bien le cas de dire qu'on le porte : on n'en est pas couvert, mais chargé. » Aussi s'en servait-on le moins possible. Juvénal prétend qu'il y avait des municipes, en Italie, où personne ne la mettait que pour se faire enterrer decemment, *nemo togam sumit nisi mortuus*. A Rome, les malheureux cliens, obligés de revêtir l'habit de cérémonie pour aller, le matin, saluer le patron et chercher la sportule, regardaient cette nécessité comme un supplice (1). A plus forte raison devait-elle paraître gênante dans les pays chauds, comme en Afrique. Il est donc vraisemblable qu'à Carthage les gens qui tenaient à être à leur aise, et ne voulaient pas étouffer, se contentaient le plus souvent de la tunique, et ne prenaient l'habit officiel que dans les grandes occasions. Cependant Tertullien nous dit que, lorsqu'il osa y renoncer et mettre le manteau grec, on affecta de paraître indigné. Cette indignation ne devait pas être fort sincère, et, quoiqu'elle se couvrît de prétextes très honorables, au fond, elle s'explique par des motifs peu élevés. Un homme comme Tertullien, si célèbre et si violent, devait avoir beaucoup de jaloux et d'ennemis. Il était rude à ceux qui ne partageaient pas ses opinions, aussi saisirent-ils avec empressement l'occasion qu'il leur offrait de se venger. Elle était d'autant plus favorable qu'ils avaient l'air, en attaquant un adversaire qui ne les avait pas ménagés, de défendre les traditions anciennes et l'honneur national. Quand ils le voyaient fièrement passer, dans les rues de Carthage, avec son accoutrement nouveau, ils semblaient transportés de colère, ils levaient les bras au ciel, en disant : « Il a quitté la toge pour le *pallium*, *a toga ad pallium !* » Dans un petit ouvrage qu'il a écrit sur la patience, Tertullien commence par avouer que c'est la moindre de ses vertus. Il n'était pas d'humeur à supporter les injures et ne se laissa pas attaquer sans se défendre. A ces gens qui, pour lui nuire, feignaient d'être des patriotes indignés, à ces prétendus partisans des vieux usages et des antiques costumes, il répondit par son traité *du Manteau*.

L'analyse, si l'on avait le loisir de la faire, en serait facile ; Tertullien y a fidèlement suivi la méthode employée de son temps

(1) Ajoutons que, lorsqu'on prenait la toge, l'étiquette voulait qu'on quittât la sandale, chaussure si commode dans les pays chauds, pour enfermer ses pieds dans des souliers, ce qui paraît à Tertullien un commencement de prison.

dans les écoles de rhétorique, où il avait fait son éducation : il développe régulièrement son sujet au moyen des idées générales. C'est Cicéron qui avait mis ce procédé en usage chez les Romains. Il le trouvait utile pour donner à ses discours les qualités qu'on appréciait le plus autour de lui, et vers lesquelles le portait son goût naturel, l'ampleur, l'élévation, la majesté. De là vint, dans ses ouvrages, cette *copia dicendi* qui, parmi ses contemporains, fit sa gloire. Après lui, les rhéteurs héritèrent du procédé, qui leur rendit de très grands services. Ils avaient pris la mauvaise habitude de faire plaider à leurs élèves le pour et le contre; ils aimaient à traiter devant eux les sujets les plus extraordinaires, les moins raisonnables, choisissant ceux-là de préférence parce qu'ils étaient les plus difficiles et qu'ils mettaient leur esprit dans tout son jour; quand les panégyriques devinrent une sorte d'institution d'état, et que ce fut un devoir pour les rhéteurs de prononcer tous les ans l'éloge du prince ou de quelques grands personnages, ils durent se tenir prêts à célébrer des gens qui ne le méritaient guère, à leur découvrir à tout prix des qualités, et à tout tourner chez eux en éloge. Il leur fallut donc se faire une provision d'argumens de toute sorte, qui leur permît de plaider toutes les causes, de louer tous les princes avec une apparence de sincérité, et de n'être jamais pris au dépourvu. Les idées générales les aidèrent à se tirer d'affaire. Comme on en trouve toujours qui s'opposent l'une à l'autre sans avoir l'air de se contredire, et qui, dans les sens les plus contraires, sont également justes, elles leur permirent de soutenir, avec une parfaite conviction, les opinions les plus opposées. S'il leur fallait célébrer un parvenu, ils déclaraient que le plus grand mérite d'un homme consiste à ne devoir sa fortune qu'à lui-même, ce qui est rigoureusement vrai. Si leur héros était de grande maison, ils soutenaient qu'il n'y a rien de plus glorieux qu'un grand nom bien porté, ce qui n'est pas faux non plus. S'il avait usé du pouvoir avec douceur, c'était l'occasion d'affirmer qu'il n'y a pas de plus belle vertu que la clémence; s'il s'était montré rigoureux, on établissait doctement que l'énergie est la première qualité d'un chef d'état. C'est ainsi que les idées générales ont des réponses à tout et qu'avec elles un orateur est sûr de ne jamais rester court.

Elles ont fourni à Tertullien son principal argument dans le traité *du Manteau*. « Pourquoi, dit-il à ses adversaires, me reprochez-vous d'avoir changé d'habit? tout ne change-t-il pas dans le monde? » Voilà un beau sujet d'amplification; il n'est pas tout à fait nouveau, mais il est riche, et si Tertullien avait voulu tout dire, il aurait pu nous donner toute une encyclopédie. Il se borne

à choisir, dans cette masse de faits que lui fournissent ses immenses lectures, ceux qui se prêtaient le mieux à être exprimés d'une manière piquante. Il montre que la nature change continuellement d'aspect, qu'elle n'est pas la même le jour que la nuit, l'été que l'hiver, pendant l'orage ou pendant le calme. Autrefois les mers ont couvert les montagnes et elles y ont laissé des coquillages qui attestent leur séjour ; les volcans bouleversent les terres, les continens deviennent des îles, les îles se perdent au fond des mers. Les bêtes aussi sont sujettes à mille variations et nous les voyons prendre des formes et des couleurs différentes sous nos yeux ; à ce propos, Tertullien ne parle pas seulement du paon et du caméléon, qui lui donnent l'occasion de descriptions brillantes, mais de la vipère qui, à ce qu'on croyait, change de sexe, mâle pendant une saison, femelle ensuite ; du serpent « qui, en entrant dans son trou, sort de sa peau et quitte ses années avec ses écailles (1). » Et l'homme, que de fois, depuis qu'il a commencé à se couvrir d'un vêtement de feuilles, n'a-t-il pas changé la matière ou la forme de ses habits! Comme il s'est tour à tour vêtu de lin, de laine, de soie, au sujet de ces divers tissus, de leur nature, de leur préparation, de la manière dont on les a découverts et employés, l'érudition de Tertullien se donne carrière. C'est un luxe fatigant de souvenirs, d'allusions, d'anecdotes, tirés de la mythologie, de l'histoire, de la science naturelle, j'entends la science comme on la comprenait alors, celle de Pline l'Ancien, que notre auteur reproduit avec une confiance imperturbable, et qu'il pare de toutes les fleurs de sa rhétorique. Il y mêle une foule de réflexions morales sur le costume des hommes et celui des femmes, sans oublier les gens comme Achille, qui ont porté les vêtemens des deux sexes, ou comme Omphale, qui eut un jour la fantaisie de se couvrir de la peau du lion de Némée, ce qui donne un prétexte à Tertullien pour s'indigner au nom de tous les monstres qu'Hercule a vaincus et dont la dépouille a été profanée par un caprice de courtisane.

IV.

Il me semble que cette analyse d'une partie de l'ouvrage de Tertullien suffit pour donner une idée du reste. Elle montre de quelle façon il raisonne. Ses argumens, il faut bien l'avouer, ne sont pas irréprochables, et Malebranche, qui se pique d'être un

(1) Toute cette amplification interminable paraît être un lieu-commun d'école. On la retrouve développée de la même manière dans le discours qu'Ovide prête à Pythagore à la fin de ses *Métamorphoses*.

homme très sensé, ne peut s'empêcher d'en éprouver une violente colère. Eh quoi! dit-il, Tertullien soutient que, parce qu'autrefois les Carthaginois ont porté le manteau et qu'ils l'ont quitté pour la robe, il a le droit de quitter la robe pour revenir au manteau! « Mais est-il permis présentement de prendre la toque et la fraise, à cause que nos pères s'en sont servis? Et les femmes peuvent-elles porter des vertugadins et des chaperons, si ce n'est au carnaval, lorsqu'elles veulent se déguiser en masques? » Il nous fait des descriptions pompeuses et magnifiques des changemens qui arrivent dans le monde, et prétend en conclure que, puisque tout se renouvelle et que rien ne reste le même, il peut bien se permettre de changer d'habit. « Peut-on de sang-froid et de sens rassis tirer des conclusions pareilles? et pourrait-on les voir tirer sans en rire, si cet auteur n'étourdissait et ne troublait l'esprit de ceux qui le lisent. » Malebranche a tout à fait raison. Il est sûr que Tertullien n'a rien prouvé du tout; mais il n'en a pas moins atteint son but, car il ne voulait rien prouver. Lorsqu'il traite un sujet sérieux, qu'il a quelque erreur à réfuter, quelque vérité à établir, il s'y prend autrement; est-il besoin de rappeler que l'auteur de l'*Apologie* et du traité *de la Prescription* sait être, quand il veut, un raisonneur puissant, un dialecticien vigoureux? S'il ne l'a pas été ici, c'est qu'il ne voulait pas l'être. Il ne prétendait pas livrer une bataille véritable, mais un combat à armes émoussées, comme ceux où s'exerçaient les gladiateurs avant les luttes sans merci. On l'attaquait sans conviction, il s'est défendu sans sérieux. On avait pris la première occasion pour le taquiner; il s'est servi de la réponse comme d'un prétexte pour s'amuser à faire briller son esprit.

On achèvera de se convaincre qu'il n'a pas eu d'autre dessein, si l'on observe de quelle manière l'ouvrage est écrit. Tertullien est partout un écrivain obscur, précieux, plein d'expressions violentes et singulières qu'on ne saisit pas toujours du premier coup; mais ici la recherche et l'obscurité passent toutes les limites. C'est une série d'énigmes que l'auteur paraît proposer au public. Quand on commence à lire le traité *du Manteau,* il semble qu'on entreprend un voyage dans les ténèbres. Il est vrai qu'au bout de quelque temps il arrive à ceux qui le lisent comme aux gens qui prennent l'habitude de deviner les rébus : les yeux se font à cette pénombre; on commence à s'y reconnaître; on devient familier avec ces procédés de style qui sont presque partout semblables; on se sait gré de la difficulté vaincue et l'on finit même par y prendre quelque plaisir. Il me semble qu'à ces caractères, il est facile de deviner pour qui le traité de Tertullien est écrit. Quoiqu'il s'y trouve des mots et des tours populaires, on peut être certain que l'ouvrage

n'a pas été fait pour le peuple. En général, ce n'est pas de la foule que Tertullien est occupé. Un homme comme lui, naturellement porté aux subtilités et aux exagérations, prompt à sortir de ces grandes voies de modération et de bon sens que suivent si volontiers les génies bien équilibrés, comme saint Augustin ou Bossuet, devait se plaire dans les petits comités et les cercles restreints; mais jamais il n'a plus évidemment travaillé pour une société étroite et fermée. C'est au petit monde des gens d'étude et d'école que le traité *du Manteau* s'adresse : eux seuls étaient capables de le comprendre; c'est pour leur plaire qu'il se sert de cette langue pénible, qu'il entasse tant d'allusions historiques et mythologiques, qu'il cherche partout des façons de parler nouvelles et inattendues, — que par exemple il dit : regarder avec les yeux d'Homère, *homericis oculis spectare*, pour : regarder sans voir, — ou, qu'afin de mieux peindre la régularité des plis formés par le manteau quadrangulaire, il l'appelle *quadrata justicia*, — ou que, faisant allusion à l'arbre qui porte la laine et à certains crustacés dont on peut tirer une matière qui sert à fabriquer des tissus, il prétend « que nous semons et que nous pêchons nos habits. » Tout, à peu près, est écrit de cette façon. Ce style ne lui appartient pas en propre : on parlait ainsi autour de lui dans les sociétés de lettrés. Il n'en est pas non plus le créateur, puisque nous en savons les origines. Elles remontent à cette école brillante ou brillantée de Sénèque, qui voulait mettre de l'esprit partout et ne parler qu'en figures. A ces raffinemens, un écrivain d'Afrique, Apulée, a trouvé moyen d'ajouter encore. C'est chez lui qu'on rencontre en abondance ces petites phrases hachées qui se répondent ou s'opposent l'une à l'autre, deux à deux ou trois à trois, avec des rimes ou des assonances. Tertullien est leur successeur, leur élève, et souvent il surpasse ses maîtres; mais, dans le traité *du Manteau*, il s'est surpassé lui-même. La manière, la recherche, le travail, y sont poussés au point qu'il est impossible d'y voir autre chose qu'une gageure et qu'un jeu d'esprit.

Et c'est là précisément ce qui nous étonne. Tertullien ne nous fait pas l'effet d'un homme qui s'amuse à ces enfantillages laborieux. Comme à distance nous sommes portés à simplifier les caractères, et à ne plus voir chez les gens de talent que leur qualité maîtresse, nous nous le figurons toujours sérieux, et uniquement préoccupé des intérêts de sa foi. Aussi le traité *du Manteau* est-il pour nous une très grande surprise; et notre surprise augmente encore si nous laissons de côté la façon dont il est écrit pour pénétrer jusqu'au fond et examiner les idées. Il s'en trouve beaucoup que nous ne sommes pas accoutumés à rencontrer chez lui. Je ne parle pas

des allusions mythologiques et de tous ces souvenirs de la fable, qui sont rappelés non-seulement sans colère, mais avec une certaine complaisance : c'est peu de chose quand on songe au respect dont la philosophie y est entourée. Il n'a pas l'habitude ailleurs de lui être favorable ; les philosophes sont pour lui des « marchands de sagesse et d'éloquence, *sapientiæ et facundiæ caupones,* » il appelle Athènes pour tout éloge « une ville bavarde, » et se moque cruellement de « ce misérable Aristote, » l'inventeur d'une science merveilleuse qui donne le moyen de mettre en crédit le mensonge et de ruiner la vérité. Ici il s'exprime d'un autre ton. On peut dire qu'il s'y est mis sous la protection même de la philosophie. Si le *pallium* lui semble honorable à porter, c'est qu'il a couvert des sages, et que ces sages ont rendu les plus grands services à l'humanité. Nous voilà bien loin de ces *sapientiæ et facundiæ caupones* qu'il raillait tout à l'heure! A la fin de son livre, il prête au *pallium* la parole, et, dans une prosopopée éloquente (il n'y a pas de bon discours d'école sans prosopopée), il lui fait énumérer les nobles causes qu'il a défendues et les grands coupables qu'il a poursuivis. L'occasion est bonne pour une de ces débauches d'érudition auxquelles Tertullien se complaît. Il ne manque pas d'en profiter et nous remet sous les yeux les noms des prodigues et des débauchés de l'ancien temps, depuis celui qui donna tant d'argent d'une table en bois de citronnier incrusté, ou cet autre qui paya un poisson six mille sesterces, ou ce fils de l'acteur Æsopus, qui faisait dissoudre des perles dans les plats qu'on lui servait, pour que son repas lui coûtât plus cher, jusqu'à ce Vedius Pollio, un affranchi d'Auguste, qui jetait ses vieux esclaves dans ses viviers, pensant que la chair de ses murènes en serait plus exquise. C'est la gloire du *pallium* d'avoir flétri tous ces excès par la voix de ceux qui en étaient vêtus. Mais son effet est plus grand encore; il n'a pas besoin de parler pour instruire : « même quand je me tais, retenu par une sorte de pudeur naturelle (car le philosophe ne tient pas toujours à bien discourir, il lui suffit de bien vivre) (1), rien qu'en me montrant, je parle. Le seul aspect d'un sage sert de leçon. Les mauvaises mœurs ne supportent pas la vue du *pallium.* » On avouera qu'il est difficile de pousser plus loin l'éloge. Il faut pourtant qu'à la fin Tertullien rende hommage à sa foi. L'équivoque ne peut pas se prolonger jusqu'au

(1) Remarquons que Tertullien supprime ici d'un trait de plume le reproche que les chrétiens adressaient ordinairement aux anciens sages de ne pas mettre leurs actions d'accord avec leurs principes, et la facile antithèse qu'ils ne manquaient pas d'établir à ce propos entre le christianisme et la philosophie. *Non eloquimur magna sed vivimus,* disait Minucius Félix. Tertullien semble dire ici la même chose de la philosophie païenne.

bout. Il faut qu'il dise nettement à ceux qu'il entretient de philosophie, depuis le début de son ouvrage, qu'il n'est pas un philosophe, mais un chrétien. Il le fait au moment de prendre congé de ses lecteurs, et seulement en quelques mots. Après s'être félicité d'avoir associé le *pallium* à une école de sagesse divine, il ajoute : « Réjouis-toi, Manteau, et triomphe. Te voilà relevé jusqu'à une philosophie meilleure, depuis que tu couvres un chrétien. » Ainsi le christianisme n'est « qu'une philosophie meilleure, » c'est-à-dire un dernier progrès accompli dans l'humanité, après beaucoup d'autres, la conclusion et le couronnement d'un long travail, qui avait commencé longtemps avant lui et dont il a profité. C'est ainsi que parlent beaucoup de savans d'aujourd'hui qui cherchent dans la sagesse antique les origines de la doctrine de Jésus. Tertullien nous dit qu'on le faisait déjà de son temps. Des chrétiens, des apologistes de la religion nouvelle travaillaient à la rapprocher des opinions des anciens philosophes ; ils étaient heureux de faire voir ce qu'elle a de commun avec eux, et triomphaient quand ils croyaient avoir montré qu'elle n'avait rien dit de bien nouveau et qui fût de nature à causer beaucoup de surprise (*nihil nos aut novum aut portentosum suscepisse*). Cette méthode était suspecte à Tertullien, qui en voyait les dangers. Il déclare, dans son traité *de la Prescription*, qu'il n'a aucun goût pour ce christianisme philosophique. Ailleurs il dit plus nettement encore qu'il ne peut rien y avoir de commun entre Athènes et Jérusalem, entre l'académie et l'église. Voilà sa pensée véritable, et je m'imagine qu'il ne pardonnerait pas à celui qui s'est permis, un jour, d'écrire que le christianisme n'est qu'une philosophie meilleure, si ce n'était lui-même !

Si grande que soit la contradiction, elle s'expliquerait facilement si l'on pouvait croire, comme beaucoup l'ont pensé, que ce traité est un des premiers qu'il ait composés, et qu'il remonte à l'époque où il n'était encore qu'à moitié converti. Beaucoup de saints personnages ont passé par la philosophie avant d'arriver au christianisme, et dans la nouveauté de leur foi ils ont quelque temps gardé la trace de leurs anciennes opinions. La lettre de saint Cyprien à Donat ressemble par momens à un traité de Sénèque plus qu'à un ouvrage chrétien. Les dialogues que saint Augustin a écrits dans sa retraite, avant de recevoir le baptême, sont des œuvres purement philosophiques où le nom du Christ n'est jamais prononcé. Nous savons que Tertullien avait traversé une crise semblable, et l'on avait de lui un ouvrage qu'il avait composé à cette époque contre les inconvéniens du mariage. Saint Jérôme, qui le trouvait fort amusant, le faisait lire aux jeunes filles qu'il poussait vers la vie monastique. Mais le traité *du Manteau* est bien postérieur. Les événemens

historiques auxquels l'auteur fait allusion nous permettent d'en savoir la date précise ; il est de l'an 208 ou 209, c'est-à-dire de la fin du règne de Septime Sévère. Tertullien avait alors écrit ses plus beaux ouvrages, expliqué et défendu sa foi, livré ses plus vigoureuses batailles contre les païens et les hérétiques. Non seulement il était chrétien depuis longtemps, mais le christianisme orthodoxe ne suffisait plus à cet esprit emporté. Il accusait l'église de faiblesse, parce qu'elle était sage et modérée ; il lui reprochait de ménager la société et le pouvoir, parce qu'elle refusait de les braver follement et de s'en faire des ennemis irréconciliables, il l'avait enfin quittée pour une secte plus rigide. Et c'est à ce moment même, entre deux ouvrages inspirés par le plus sévère montanisme, que nous le voyons se retourner vers ce monde dont il s'était séparé avec éclat. Après l'avoir tant de fois accablé de ses insultes, il lui fait des avances, il flatte ses goûts, il s'empreint de ses idées, il copie sa façon d'écrire, et de sa retraite, où on le croit occupé des plus graves problèmes, il lui adresse un livre brillant et futile, un ouvrage de rhéteur, où il se met l'esprit à la torture pour mériter de lui plaire.

Qu'en doit-on conclure ? Qu'au fond, il était moins détaché du monde qu'il ne le prétend, et qu'entre eux il restait encore un lien, un seul peut-être, qu'il n'avait pu briser. Il parle assez légèrement quelque part des gens qui, dans les temps nouveaux, s'obstinent à conserver le souvenir et la curiosité de la vieille littérature ; il est de ceux-là plus qu'il ne paraît le croire. Il a subi, dans sa jeunesse, le charme des lettres : c'est un mal dont il n'a jamais pu se guérir. Nous plaisantons volontiers de la vieille rhétorique, avec ses argumens puérils, ses fleurs fanées, son pathétique de convention, ses amplifications éternelles. Il faut bien croire qu'elle avait des agrémens auxquels nous ne sommes plus sensibles, puisque personne alors ne lui échappait et qu'une fois qu'elle avait ensorcelé la jeunesse, on lui appartenait jusqu'au dernier jour. Tertullien était au nombre de ces disciples fidèles. Il n'y a pas un seul de ses ouvrages, j'entends les plus sérieux, les plus profonds, où la rhétorique ne trouve moyen de s'insinuer, et il ne faut qu'un prétexte pour qu'elle devienne tout à fait maîtresse. Si, par exemple, le sujet l'amène à parler du monde et surtout des femmes, aussitôt le plaisir de bien dire le reprend. Il attaque leurs défauts, l'incertitude de leur humeur, la futilité de leurs goûts et surtout la passion qu'elles éprouvent pour la parure. Le voilà qui nous décrit les ornemens dont elles aiment à se couvrir, « et ces pierres précieuses qui servent à faire des colliers, et ces cercles d'or dans lesquels on s'enferme le bras, et ces couleurs d'un rouge de feu où l'on plonge la

laine, et cette poudre noire dont on se colore le tour des yeux pour leur donner un éclat plus provocant.» Le saint homme a fait grande attention à tous ces colifichets qu'il blâme, et il déploie en les dépeignant toutes les finesses de son esprit, toutes les grâces de son langage. Il faut donc en prendre son parti : cette âme n'était pas tout d'une pièce, comme elle voulait le paraître; elle cachait au fond d'elle-même une faiblesse secrète qui, plus d'une fois, l'a dominée. Dans cet âpre génie, dans ce penseur vigoureux, qui semblait tout à fait détaché des choses du monde et uniquement occupé des intérêts du ciel, il y avait un homme de lettres incorrigible, qui ne demandait qu'une occasion pour s'échapper. C'est l'homme de lettres qui a écrit le traité *du Manteau*.

Quant à l'occasion qu'il eut de l'écrire, nous ne la connaissons pas; mais il me semble qu'il n'est pas trop téméraire de l'imaginer. Souvenons-nous que Tertullien vivait alors à Carthage, et qu'il n'y avait pas de pays où l'on se piquât plus de littérature : « Ici, disait Apulée, tout le monde connaît l'eloquence : les enfans l'apprennent, les hommes la pratiquent, les vieillards l'enseignent; » et il montre tout un peuple d'amateurs de beau langage, au théâtre, se pressant à ses conférences, et occupé à examiner chaque métaphore, à peser et à mesurer tous les mots. Dans cette ville lettrée, Tertullien avait dû obtenir des succès oratoires, et le souvenir lui en était resté cher, quoiqu'il s'efforçât de l'oublier. Ce livre contre le mariage, dont saint Jérôme nous dit « qu'il était tout rempli de lieux-communs, en style de rhéteur, » avait sans doute beaucoup réussi auprès de ces affamés de rhétorique. Je me figure qu'ils avaient moins goûté les beaux ouvrages que Tertullien a écrits après sa conversion, où l'on trouve des pensées graves et des spéculations profondes, mais aussi moins de rhétorique et de lieux-communs. Il leur semblait donc que Tertullien avait faibli, et ils en faisaient retomber la faute sur le christianisme. On pensait généralement que c'était une doctrine contraire aux gens d'esprit, et Rutilius la compare à Circé, qui changeait les hommes en bêtes. Il est donc vraisemblable qu'on affectait de plaindre ce pauvre Tertullien, qui avait subi la loi commune, et qu'on insinuait qu'il ne serait plus capable d'écrire les beaux ouvrages d'autrefois. Sous ces reproches, sa vanité d'homme de lettres se cabra et bondit. Il consentait de bonne grâce à renoncer à tout : « Je n'ai plus souci, disait-il, ni du forum, ni du Champ de Mars, ni de la curie; je ne m'attache à aucune fonction publique. On ne me voit pas escalader la tribune ou assiéger le tribunal du préteur. Je n'essaie plus de faire violence à l'équité; je ne hurle plus pour une cause douteuse. Je ne suis ni juge, ni soldat, ni maître de rien. J'ai fait retraite loin du peuple, *secessi de populo*. » Mais

il tenait toujours à sa réputation de bel esprit et souffrait de la voir contestée. Le scandale qu'il donna en quittant la toge pour le *pallium* ayant ranimé les médisances, il lui fut impossible de se contenir. Il voulut, en répondant à ses détracteurs, prouver qu'il n'avait rien perdu, qu'il était parfaitement en vie et qu'on annonçait sa décadence trop vite. Pour les combattre, il reprit ses anciennes armes et s'efforça de leur montrer qu'il savait toujours s'en servir. Il redevint, pour un moment, le rhéteur et même le philosophe d'autrefois. Il lâcha la bride aux métaphores; il mit toute son érudition en mouvement; il se fit plus maniéré, plus subtil, plus raffiné qu'il n'avait jamais été : il tint à se dépasser lui-même. Le résultat de ce beau travail fut le traité *du Manteau*.

V.

Ce traité n'est donc en lui-même qu'un jeu d'esprit, une curiosité littéraire, et mériterait à peine de nous arrêter un moment, si l'on n'en pouvait tirer quelques conséquences générales, qui me paraissent importantes. Tertullien n'est pas le seul, chez les auteurs chrétiens, qui ait fait des concessions fort singulières à la rhétorique et au bel esprit. On les remarque un peu plus chez lui, parce qu'il semble qu'avec son tempérament et ses opinions il y devait plus échapper que les autres; mais les autres n'en sont pas exempts. Arnobe et Lactance, pour n'en citer que quelques-uns, étaient des rhéteurs célèbres, et l'on s'en aperçoit bien en les lisant; saint Ambroise, dans ses plus beaux ouvrages, imite Cicéron et quelquefois même le copie sans en éprouver aucun scrupule. Saint Jérôme y met plus de façons; il se reproche, comme un crime, le goût qu'il ressent pour le beau langage, et n'arrive pas à s'en corriger.

Ce goût, dont les écrits des pères portent à chaque instant la marque, s'explique fort aisément : il leur venait de la manière dont ils avaient été tous élevés. C'est pour nous une grande surprise de voir que le christianisme, qui aspirait à changer le monde, qui voulait prendre l'homme entier, s'imposer à son esprit comme à son cœur, ne soit pas parvenu à créer un enseignement nouveau pour la jeunesse. A vrai dire, il paraît ne s'en être pas même occupé. N'a-t-il pas vu l'intérêt qu'il y avait pour lui à refaire l'éducation publique et à y mettre un esprit qui fût en rapport avec sa doctrine, ou a-t-il pensé qu'il ne pourrait pas y réussir? Je l'ignore ; ce qui est sûr, c'est qu'il ne l'a pas essayé. Quand il eut fait ses premières conquêtes dans le peuple, et qu'il s'attaqua aux classes élevées, il trouva chez elles un système d'enseignement qui s'y

était acclimaté depuis des siècles et jouissait parmi les lettrés d'une grande faveur. Il parut le subir de bonne grâce. Ce système pourtant lui était contraire; la vieille religion y avait mis profondément son empreinte. Les jeunes gens y étaient nourris dans l'étude et l'admiration de ces beaux poèmes tout pleins des fables de la mythologie, qui les avaient mises en crédit à l'origine, et qui, par le charme du récit, leur conservaient encore quelque autorité. On pouvait donc dire, sans rien exagérer, que les professeurs étaient alors, encore plus que les prêtres, les défenseurs de l'ancien culte. Aussi avons-nous vu que Tertullien ne voulait pas qu'un chrétien fût jamais professeur. Il semble qu'il aurait dû, pour rester fidèle à lui-même, ne pas lui permettre non plus d'être élève. L'enseignement qu'un maître ne peut pas donner sans crime, comment un élève pourrait-il le recevoir sans danger? Si ces noms de dieux et de déesses souillent la bouche qui les prononce, est-il possible qu'ils ne blessent pas l'oreille qui les entend? mais ici, contre son ordinaire, Tertullien n'ose pas pousser son opinion jusqu'au bout. Il s'arrête au milieu du chemin et n'hésite pas à se démentir. Il souffre chez l'élève ce qu'il a interdit au professeur; il ne lui paraît pas possible qu'on empêche un jeune homme d'aller à l'école, et la raison qu'il en donne mérite d'être rapportée : « Comment, dit-il, se formerait-il sans cela à la sagesse humaine? comment apprendrait-il à diriger ses pensées et ses actions, la littérature étant un instrument indispensable pour l'homme, pendant toute sa vie? » Tertullien, on le voit, n'imaginait pas qu'un jeune homme pût se passer d'apprendre les lettres humaines, ni qu'on pût les enseigner autrement qu'on le faisait de son temps; aussi se résignait-il à l'envoyer dans des écoles qu'il n'aimait guère. Les autres docteurs de l'Église, même quand ils protestent contre cette nécessité, comme saint Augustin, et qu'ils en signalent le péril, n'osent pas proposer de s'y soustraire; et voilà comment il s'est fait que l'ancienne éducation de la jeunesse, celle de Cicéron et de Quintilien, a duré autant que l'empire. La lecture d'Ennodius, un écrivain du VIe siècle, nous donne à ce sujet des renseignemens très curieux. Nous y voyons qu'au moment où les barbares étaient maîtres de l'Italie, pendant que Théodoric régnait à Ravenne, les écoles étaient ouvertes comme autrefois; les grammairiens, les rhéteurs y faisaient les mêmes leçons, les élèves y traitaient les mêmes matières, rien n'y était changé, et au milieu d'une société devenue toute chrétienne, l'enseignement restait tout païen. Parmi les sujets de déclamation que le maître donnait aux élèves, je trouve celui-ci, qui remontait sans doute à plusieurs siècles : « on accusera un homme qui s'est permis de porter une image de

Minerve dans un mauvais lieu ; » et le bon évêque de Pavie ne paraît pas s'apercevoir que ce sujet ne convient guère à des écoliers et à des chrétiens.

Je n'ai pas besoin de dire quelles pouvaient être les conséquences de cette éducation, jusqu'à quelle profondeur les lettres et les sciences profanes pénétraient dans ces âmes jeunes, et comme il était difficile plus tard de les en arracher. L'étude que nous venons de faire en est la démonstration vivante. Quand un homme comme Tertullien, aussi déterminé, aussi rigoureux dans ses croyances, aussi jaloux de la pureté de sa foi, qui faisait un devoir aux fidèles de se séparer tout à fait de la société païenne, s'est laissé dominer par les souvenirs de l'école et le souci des vieilles lettres au point d'écrire le traité *du Manteau*, que ne devaient pas faire les autres! Aucun d'eux, on peut l'affirmer, ne s'est tout à fait soustrait aux impressions de sa jeunesse ; tous ont apporté au christianisme une âme pleine de l'admiration des écrivains anciens, qui avait commencé à vivre avec eux et s'était tout imprégnée de leurs idées. Non-seulement quand ils se mettent à écrire pour exposer ou défendre leur foi, ils le font d'après les méthodes qu'ils ont apprises, ils reproduisent, sans le vouloir, les modèles qu'on a mis devant leurs yeux, en sorte que la littérature nouvelle se trouve jetée dans le moule antique, mais ils introduisent dans leur nouvelle doctrine beaucoup d'idées et d'opinions qui leur viennent de leur fréquentation des anciens auteurs. Il y en a, comme Ausone, qui, bien que chrétiens dans leur vie privée, se croient autorisés à être entièrement païens quand ils font des vers, pour ressembler davantage à ces grands poètes dont ils suivent pieusement la trace. Le plus grand nombre essaie d'accommoder les deux enseignemens qu'ils ont reçus, celui de l'école et celui de l'église ; ils mêlent ensemble comme ils peuvent Virgile et la Bible, Platon et saint Paul. Le mélange s'est fait de diverses façons et dans des proportions différentes ; mais, quel que soit l'élément qui domine, aucun ne supprime tout à fait l'autre. L'antiquité classique, même chez les plus sévères, reste honorée, vivante ; elle a sa place à côté des livres saints ; avec eux et sous leur protection, elle a traversé le moyen âge, et c'est ainsi qu'une religion, qui devait détruire les lettres anciennes, en réalité les a sauvées.

GASTON BOISSIER.

LA

JEUNESSE DE RICHELIEU

(1585-1614)

I[1].

ORIGINES ET ÉDUCATION.

I. — LA FAMILLE.

Si haut que l'on puisse remonter dans l'histoire de la famille des Du Plessis, on la trouve installée sur les bords de la Creuse, aux confins de la Brenne et du Poitou, dans une propriété entourée de palissades, — un plessis, — qui dépendait de la paroisse de Néon, à quelques lieues du Blanc.

Durant de longs siècles, les Du Plessis furent peu de chose : ar-

(1) Je n'ai pu citer ici en note les diverses sources auxquelles j'ai emprunté les élémens de ce travail. Je me réserve de les faire connaître plus tard en détail. Qu'il me suffise de mentionner *l'Histoire du Poitou*, de Thibaudeau; *l'Histoire généalogique de la maison Du Plessis-Richelieu*, par André Duchesne; les additions aux *Mémoires de Castelnau*, par Le Laboureur; *l'Histoire du cardinal-duc de Richelieu*, par Aubery; le si précieux recueil des *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État* du cardinal de Richelieu, publié par M. d'Avenel; du même auteur, une excellente notice sur *la Jeunesse de Richelieu*; *le Cardinal de Richelieu*, par M. Martineau

chers, écuyers, au service tantôt des rois de France, tantôt des rois d'Angleterre, paysans, chasseurs, quelquefois pis.

La branche aînée resta, jusqu'au XVIIe siècle, dans le manoir paternel. Mais à la fin du XIVe siècle, un certain Sauvage du Plessis donna naissance à une branche cadette qui émigra vers la Touraine. Ce Sauvage était un habile homme ; il sut augmenter son maigre héritage et maria son fils avec une fille de la noble famille des Clérembault. Ceux-ci possédaient le château de Richelieu. C'est ainsi que les Du Plessis, branche cadette, quittèrent la misérable Brenne et s'installèrent dans un pays plus riche, à la frontière de la Touraine et du Poitou. Ils prirent le nom de la belle propriété que les Clérembault avaient aménagée sur les bords du Mable.

Les Du Plessis de Richelieu durent beaucoup au bonheur de leurs alliances. Les Clérembault les avaient tirés de l'obscurité ; bientôt, un mariage avec les Le Roy, autre famille considérable de la Touraine, les rapprocha de la cour. Sous le règne de Louis XI, ils y occupaient les fonctions modestes d'écuyers de la reine, et de maîtres d'hôtel des princes de la famille royale.

Après les Le Roy, ce furent les Rochechouart. En 1542, un Louis du Plessis épousa Françoise de Rochechouart, fille un peu mûre et sèche, paraît-il, mais qui lui apporta en dot, outre quelque 12,000 livres, l'orgueil du grand nom qu'elle portait. Louis du Plessis et Françoise de Rochechouart eurent cinq enfans, dont François du Plessis, père du cardinal de Richelieu.

Louis du Plessis mourut jeune. Son fils aîné fut assassiné ou tué en duel par un seigneur voisin. Le cadet, François du Plessis, vengea ce meurtre; mais il dut quitter la France pour échapper aux poursuites. Il voyagea, parcourut l'Angleterre, l'Allemagne, se trouva en Pologne au moment où le futur Henri III y régnait. Il sut s'approcher du prince, se faire distinguer, aimer. Quand Henri III quitta la Pologne pour venir en France succéder à

(1er volume, seul paru); un précieux petit ouvrage de l'abbé de Pure que personne n'a cité jusqu'ici : *Vita eminentissimi cardinalis A.-J. Richelii*, par A.-M.-D.-P., Paris, 1656, in-8°; les publications de M. de La Fontenelle de Vaudoré, notamment le *Journal de Michel le Riche*, et l'*Histoire des évêques de Luçon ; le Véritable père Joseph*, par l'abbé Richard; les études de M. Fagniez sur le père Joseph, celles de M. de Boislisle, etc. — Voilà pour les travaux imprimés. Il faudrait ajouter les grandes collections de documens manuscrits de Paris et de la province. J'ai fait des recherches à Paris, dans les Archives nationales, dans les Archives du ministère des affaires étrangères, qui réserveront longtemps encore de nouvelles surprises aux chercheurs, à la Bibliothèque nationale, à la Bibliothèque de l'Arsenal, au fonds Godefroy (Bibliothèque de l'Institut). J'ai également visité les archives de l'Indre et de la Vienne et j'y ai trouvé plus d'un renseignement inédit. J'ai consulté le fonds de dom Fonteneau, à la Bibliothèque de Poitiers, les archives de la ville de Richelieu et celles du village de Braye. Enfin, j'ai trouvé quelques renseignemens inédits chez M. Poirier à Faye-la-Vineuse.

Charles IX, François du Plessis l'accompagna. C'est ici que commence véritablement la carrière politique des Richelieu.

A peine rentré en France, Henri III nomma François du Plessis prévôt de son hôtel, puis grand-prévôt de France, en 1578. Il n'avait pas trente ans. Nous avons de nombreuses traces de l'activité avec laquelle il remplit ses fonctions. Henri III lui confia plus d'une mission importante et secrète. Il lui donna la plus haute marque de sa faveur en le faisant chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, dans le chapitre tenu le 1er janvier 1585.

L'information sur la vie et les mœurs du nouveau chevalier est parvenue jusqu'à nous. Ceux qui furent appelés à déposer attestent que François de Richelieu est noble de bonne souche; ils le dépeignent comme « un bon catholique, » — « un seigneur révéré et aimé de ses subjets et de tous autres pour le bon traitement et soulagement qu'il leur donne. » Il était peu instruit, « peu enrichi de lettres.» Mais on louait son « clair et prompt esprit,» son « beau et fertile naturel. » Il se plaisait dans la conversation des hommes lettrés et tâchait de réparer ainsi les lacunes d'une éducation trop écourtée. Un sobriquet de cour nous ouvre une lumière sur son caractère : on l'appelait *Tristan l'Hermite*. En lui donnant ce surnom, on visait assurément ses fonctions de grand-prévôt, la faveur dont il jouissait auprès du roi; mais aussi un côté particulièrement grave et sombre de son humeur.

Assuré de l'amitié d'un roi qui péchait plutôt par excès de bienveillance pour ses favoris, François du Plessis mérita sa fortune par une activité et un dévoûment sans bornes. Il était près du roi à la Journée des Barricades, et on dit qu'il protégea la retraite hors de Paris. Il ne prit point part à l'assassinat des Guises; mais ce jour même, il arrêta, dans la salle des États, le président de Neuilly et les autres membres du Tiers, dont le roi crut devoir s'assurer.

En avril 1589, on le voit à Poitiers s'efforçant, avec le sieur de La Roche-Chémerault, de maintenir cette ville dans le devoir. Les esprits échauffés contre les « Henrions » échappaient à toute discipline. Richelieu, après d'inutiles efforts, fut obligé de quitter Poitiers, dans des conditions assez piteuses. Il rejoignit Henri III et ne le quitta plus jusqu'au jour où ce prince mourut sous le poignard de Jacques Clément.

Le capitaine des gardes du roi, grand-prévôt de l'hôtel et du royaume, joua, comme on le pense, un rôle important dans cette journée du 1er août 1589. Il arrêta Jacques Clément et fit, une heure après l'assassinat, une information qui, contenant les dépositions

des témoins oculaires, nous est restée comme le témoignage le plus précis et le plus complet sur les diverses phases de cet événement.

A la mort du roi Henri III, la situation des seigneurs catholiques qui l'accompagnaient était difficile. Le sort de la nouvelle dynastie dépendait de la résolution qu'ils allaient prendre : leur adhésion à l'héritier légitime, quoique protestant, devait entraîner le concours de la majeure partie de la nation ; leur abstention eût assuré le succès de la Ligue et probablement préparé le chemin de la famille de Guise. Malgré le passé *guisard* et *catholique* de sa famille, Richelieu fut de ceux qui se déclarèrent pour le Béarnais. Son attitude est mentionnée expressément par les écrivains contemporains. Elle n'allait pas d'ailleurs sans profit pour lui. Henri IV maintint le grand-prévôt dans les fonctions qu'il occupait. Il lui confia également des missions importantes et en fit le compagnon de ses luttes journalières, pour la conquête du royaume.

François de Richelieu combattit à Arques et à Ivry, assista aux sièges de Vendôme, du Mans et de Falaise. Il suivit encore le roi au grand siège de Paris. Il était à Gonesse, dans le camp royal, lorsqu'une fièvre violente, suite des fatigues d'une vie si remplie, le saisit et l'enleva le 10 juillet 1590, à l'âge de quarante-deux ans.

Tous ceux qui l'avaient connu plaignirent sa mort. Henri IV garda de lui un souvenir ému. S'il eût vécu, il eût occupé, auprès du roi définitivement reconnu et obéi, un emploi digne de ses mérites et des services qu'il avait rendus.

On peut dire du père de Richelieu qu'il fut comme une première empreinte, conforme aux circonstances et aux nécessités du temps, de ce que son fils devait être bientôt. Sa vie fut active, dévouée, vigoureuse. Cette noble race, à peine arrachée à l'engourdissement de sa province, s'essayait, par une série d'efforts successifs et toujours plus heureux, au grand service que, dans sa prochaine génération, elle allait rendre à la royauté et à la France.

François de Richelieu s'était marié jeune. On n'a pas la date exacte de l'union. Mais un écrivain érudit, M. Martineau, a retrouvé, sur les registres de l'église Saint-Séverin, à Paris, l'acte de fiançailles, daté du 21 août 1566 et ainsi libellé : « Le 21 août 1566 furent fiancés noble homme François du Plessis, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et seigneur de Richelieu et de La Vervolière, et damoiselle Suzanne de la Porte, dame De Farinvilliers et De Valencourt. »

Le fiancé avait dix-huit ans et la future quinze ans, étant née le 13 février 1551. Elle était fille du sieur François de la Porte, avocat au parlement de Paris.

Les généalogistes se sont efforcés de reconstituer les titres de noblesse de cette famille des La Porte. La vérité est qu'elle appartenait à la bourgeoisie, à cette bonne bourgeoisie de province et de Paris que l'honneur, le mérite, la fortune, les prétentions, rapprochaient de la petite noblesse jusqu'à l'y rattacher par de fréquentes unions.

Les La Porte étaient originaires de Parthenay; ils étaient donc de la même province que les Du Plessis-Richelieu. C'est ce qui explique le mariage. Il n'en dut pas moins être considéré comme une mésalliance dans une famille qui, au degré précédent, s'était unie avec les Rochechouart. On peut supposer qu'à l'époque des fiançailles l'aîné des fils de Françoise de Rochechouart n'était pas mort, et que François de Richelieu n'était encore qu'un cadet.

Il faut ajouter que, vers le milieu du XVIe siècle, les Richelieu, malgré les services qu'ils avaient rendus aux rois, étaient tombés dans une sorte de misère. Peut-être espérait-on rétablir les affaires par l'héritage de l'avocat. Sur ce point encore, on fut déçu; car Suzanne de la Porte ne reçut d'autres biens que ceux qui lui appartenaient du chef de sa mère, Claude Bochart, morte en 1556.

François de la Porte, père de Suzanne, et grand-père maternel du cardinal de Richelieu, n'était pas un homme ordinaire. Il était des plus distingués parmi ses collègues. Il fut le bâtonnier de leur ordre. Loysel, dans son *Dialogue des Avocats*, le cite, au premier rang, près des Christophe de Thou, des Guillaume Boucherat, des Charles du Moulin; il parle de sa « confiance et hardiesse, » de son érudition technique; il rappelle avec éloge la réponse vigoureuse qu'il fit au président De Thou, alors que celui-ci interrompant un avocat qui plaidait : « Vous avez tort, reprit La Porte, de vous en prendre à un homme qui en sait plus que vous-même n'en saurez jamais. »

François de la Porte fut un des avocats qui parlèrent dans le fameux procès de Cabrière et Mérindol. Il s'acquit une grande réputation, et Dreux du Radier n'est que l'écho des témoignages contemporains, quand il s'exprime ainsi à son sujet : « Il brilla à Paris dans la profession d'avocat, par tous les talens qui font le grand homme. Le public auquel il s'était consacré n'admirait pas moins son désintéressement et son affabilité que ses lumières. Si la vanité peut paraître excusable, personne n'eut plus d'excuses que François de la Porte. »

La vanité paraît avoir été, en effet, le défaut du brillant avocat. Nous verrons, par la suite, que ses descendans n'en laissèrent pas tomber l'héritage.

Cette vanité fut peut-être satisfaite par le mariage de sa fille avec un descendant de la famille des Du Plessis-Richelieu, et par

la carrière inespérée du grand-prévôt de France. Mais ces succès même devaient faire sentir plus cruellement à l'orgueilleuse mère de François le regret de la mésalliance, et Suzanne de la Porte, jeune, pauvre, effacée, obligée de vivre sous la rude tutelle de sa belle-mère, ne fut pas heureuse.

De cette union assez mal assortie, naquirent cinq enfans : trois fils et deux filles. A la mort de François du Plessis-Richelieu, le 10 juin 1590, l'aîné de ces enfans, Henri du Plessis, avait environ dix ans; le second, Alphonse du Plessis, avait six ans; le troisième, Armand-Jean, avait cinq ans; la plus âgée des deux filles, Françoise, avait douze ans, et la cadette, Nicole, en avait trois ou quatre.

Ainsi, la jeune veuve de quarante ans dut s'arracher aux espérances que la carrière si brillamment commencée de son mari avait pu faire naître en elle pour s'en aller, au fond d'une province éloignée, sous l'œil d'une belle-mère âgée et fière, dans le silence « de la vieille maison de pierres, couverte d'ardoises, » dont parle Tallemant des Réaux, se consacrer à la lourde tâche de la restauration de sa fortune et de l'éducation de ses enfans.

Le savant Le Laboureur raconte qu'au moment où François du Plessis, grand-prévôt de France, mourut, il était si pauvre qu'il fallut engager son collier de l'ordre pour subvenir aux frais de ses funérailles. Tous les contemporains qui ont su quelque chose de la famille des Richelieu constatent cette détresse. Mais presque tous aussi s'accordent à dire que, par sa prudence et son habileté, la fille de l'avocat de La Porte parvint à rassembler et à restaurer les débris d'une fortune que le malheur des temps et la mort prématurée de son mari avaient détruite.

La mère de Richelieu paraît avoir été une femme discrète, sage, modeste, toute préoccupée de la santé, de l'éducation, de l'avenir de ses enfans. Nous avons quelques lettres d'elle. On n'y trouve guère qu'une grande sollicitude pour tout ce qui touche aux siens. Elles sont teintes de mélancolie, écrites avec plus de naturel que d'orthographe.

Un poète contemporain compare Mme de Richelieu à « la colombe. » Il ne loue ni sa beauté, ni son esprit, ni son charme; mais seulement « sa fidélité conjugale » :

D'un vœu plein d'humanité
Je donne la tourterelle,
Je donne la colombelle,
Portraits de fidélité,
A une dame loyale
Qui, de la foi conjugale
Tout l'honneur a mérité.

Simple et douce comme une colombe, telle aurait été la mère de ce terrible cardinal. La petite bourgeoise qu'elle était devait se trouver bien gênée dans cette maison de Richelieu que les prétentions emplissaient, plus encore que les titres et les services.

Pourtant ces qualités modestes ne restèrent pas sans emploi. Elle avait pris, dans l'air de l'étude, une teinture des affaires que la nécessité accrut et développa. Si les poètes parlent fort peu d'elle, les notaires la connaissent et ont souvent écrit son nom. Elle avait ce que nous appelons aujourd'hui le sens pratique. Richelieu pensait probablement à sa mère lorsqu'il écrivait quelque temps après l'avoir perdue : « La science d'une femme doit consister en modestie et retenue. Celles doivent être dites les plus habiles qui ont le plus de jugement. Je n'en ai jamais vu de fort lettrée qui n'ait tiré beaucoup d'imperfection de sa grande connoissance. »

Cette qualité du jugement, — rare chez toutes les femmes, un peu moins rare peut-être chez nos Françaises, — appartenait à la fille des La Porte et des Bochart. Sa fortune et celle de ses enfans furent remises peu à peu, par elle, en meilleur état.

A ce point de vue, la situation de la veuve du grand-prévôt était vraiment pénible. Non que les apparences de la richesse lui manquassent. On peut énumérer plusieurs propriétés qui lui appartenaient, ou bien à ses enfans : Richelieu, La Vervolière, Le Chillou, Châteauneuf, Coussay-lès-Bois, Le Petit-Puy, etc. Mais ces propriétés, pour la plupart couvertes de constructions et closes de murailles, étaient beaucoup plus pour l'apparat que pour l'utilité et le rapport. Dans ces temps de troubles, leur garde et leur entretien imposaient de lourdes charges. Elles rapportaient peu. Le paysan pillé, traqué, abandonnait les champs. Si une maigre moisson mûrissait, c'était l'ennemi qui la récoltait.

En outre, des dettes considérables écrasaient une fortune déjà si obérée. Le grand-prévôt avait voulu faire figure à la cour ; puis il avait essayé de se sauver par des spéculations malheureuses. Sa mort soudaine avait anéanti les espérances et n'avait plus laissé que la cruelle réalité de la ruine.

Heureusement Henri IV n'était pas resté dans l'ignorance ni dans l'insouciance de cette situation cruelle. Certaines mentions relevées sur les registres de comptes nous permettent d'affirmer qu'il venait en aide à la veuve de son fidèle serviteur. En 1593, il lui fait attribuer 20,000 livres ; en 1594, il lui confère la nomination à une abbaye dont la récompense valut 15,000 livres. Dès 1608, le fils aîné, Henri du Plessis, est inscrit sur l'état des pensions pour une somme de 3,000 livres.

Mais le plus puissant secours vint de la jouissance des revenus

de l'évêché de Luçon qu'on laissa entre les mains de Suzanne de la Porte. Elle le fit administrer par le chapelain de son château, et put tirer de cette source, ainsi que du produit de quelques abbayes dépendant du diocèse, les moyens d'élever ses enfans.

Il faut essayer maintenant de se représenter la vie que menait, à la fin du XVIe siècle, au fond d'une province désolée, la famille que dominait l'altière figure de Françoise de Rochechouart, et sur laquelle s'inclinait la gracieuse et touchante figure de Suzanne de la Porte.

On habitait généralement le château de Richelieu.

Au milieu d'une plaine grasse, fertile, laissant la vue s'étendre au loin sur un horizon plat, les eaux du Mable, affluent de la Veude, déterminaient un îlot carré d'environ cent mètres de côté. Au milieu de cet îlot, s'élevait le manoir de Richelieu. La terre et seigneurie de ce nom avaient appartenu originairement aux Mausson, ancienne famille du voisinage. En 1201, un Mausson avait obtenu, de l'abbé de Saint-Cyprien de Poitiers, la permission de construire une chapelle dans la paroisse de Braye, à l'endroit appelé *Dives Locus*. On trouve cette chapelle mentionnée plusieurs fois sous le nom de *Richeloc*, *Rikeloc*, puis *Richelieu*. Les Mausson, de très bonne heure, avaient trouvé ce séjour agréable et y avaient fait construire un château. Or une fille des Mausson, Gilette, avait épousé, dans les premières années du XVe siècle, Jean Clérembault, et lui avait transporté la propriété de ce domaine. Jean et Gilette, sa femme, eurent pour fils Louis et pour fille Perrine, qui épousa Geoffroy du Plessis. Louis Clérembault, héritier de son père et de sa mère, reçut Richelieu dans le partage; mais comme il n'eut pas d'enfant, il le laissa par testament à son neveu, François du Plessis, sieur de La Vervolière. Ainsi des Mausson aux Clérembault, et des Clérembault aux Du Plessis, le domaine de Richelieu était venu aux ancêtres du cardinal.

Mais les Clérembault l'avaient singulièrement transformé. Jean Clérembault avait obtenu, en 1429, l'autorisation de bâtir un château auprès de l'antique chapelle, et de le fortifier. On était en pleine guerre de Cent ans. Tout le pays se hérissait de forteresses. Les architectes munirent Richelieu aussi fortement que le permettait la disposition des lieux. Ce furent eux qui dérivèrent les eaux du Mable et qui aménagèrent les belles douves qui marquent encore l'emplacement de l'ancien manoir.

Construit dans le style du temps et en vue de pourvoir aux nécessités de la défense, il formait un ensemble assez imposant. Huit grosses tours à toit en poivrières trempaient leurs pieds robustes

dans le fossé. Quatre corps de bâtimens se coupant en quadrilatère reliaient les tours et formaient une belle masse de pierres; au milieu, dominant le tout, la lanterne aiguë du donjon.

Les hauts toits en ardoises, les mâchicoulis, les créneaux, les chemins de ronde, les galeries de l'étage supérieur, donnaient quelque légèreté à cette construction massive. Alors que la partie inférieure restait encore épaisse et âpre, le premier étage, plus ajouré, s'ouvrait dans les inquiètes et charmantes hardiesses de la première renaissance française.

Le motif principal du château, en dehors des quatre grosses tours gardant l'entrée, était le corps de bâtiment donnant sur le jardin. Il était composé de deux grandes et belles salles séparées par un pavillon massif et terminées l'une et l'autre à leur extrémité par un pavillon d'angle moins important. L'un de ces pavillons renfermait la chapelle. C'est dans l'une des grandes salles, celle du nord, que se tenait habituellement la famille. Non loin de la chapelle, on montrait la chambre où, selon la tradition, était né le futur cardinal.

Les souvenirs que lui avait laissés l'enfance passée dans ce vieux castel étaient bien vifs et bien émouvans pour lui; quand, parvenu au comble de la puissance et de la richesse, il eut résolu de faire construire, dans son pays même, un château digne de lui, il ne voulut rien changer ni à l'emplacement ni à la disposition générale de l'édifice. Il imposa à son architecte, Jacques Le Mercier, un plan qui respectait, le plus possible, la forme intérieure de l'ancienne demeure. On dut, sur sa volonté expresse, conserver notamment la chapelle, la grande salle et la chambre qu'habitait sa mère. Ses contemporains lui reprochèrent même d'avoir gâté la belle ordonnance du plan de Le Mercier; le sentiment qu'ils considéraient comme un trait de vanité n'était, en somme, qu'un souvenir touchant.

C'est donc dans cette rude demeure qui, construite à une époque de guerres, retrouvait tout son usage à la fin du XVIe siècle, c'est dans ce vieux château que s'écoulèrent les années d'enfance d'Armand du Plessis.

Dès cette époque, le domaine de Richelieu présentait un luxe réel; c'était celui des jardins et des plantations. Le pays est fertile et naturellement fleuri. Un beau jardin à la française, où les eaux du Mable étaient aménagées en bassins et en jets d'eau, séparait la maison d'habitation des communs. Plus loin, des bois assez bien plantés montaient vers les collines et s'étendaient jusqu'à Mausson, jusqu'à Braye.

Braye était la paroisse du château de Richelieu. Le vieux clocher de pierre du modeste village émergeait du bois à quelque cent mè-

tres derrière le château. Il est resté aujourd'hui tel que le vit l'enfance du futur cardinal. Le curé de Braye était le chapelain de Suzanne de La Porte; il venait à pied, au château, célébrer l'office. Dans la crypte de son église reposaient les corps des Clérembault et des Richelieu, depuis qu'ils étaient venus s'établir en Touraine.

A mi-côte de la colline, montant vers Faye-la-Vineuse, se trouvait Mausson, château plus ancien que Richelieu, mieux situé sur une motte assez forte. Les Du Plessis, après une longue lutte, avaient fini par l'emporter sur les Mausson. Ils avaient acquis le domaine de leurs anciens rivaux; leur rancune persistante allait bientôt le démolir et ne laisser que quelques ruines insignifiantes d'un château qui, pendant longtemps, avait balancé leur fortune.

Au pied de Richelieu même passait la route de Chinon à Châtellerault, seule voie de communication le rattachant au reste du monde. Suivant le cours de la Veude, puis du Mable, elle venait de Champigny, ce fameux et fastueux Champigny qui appartenait aux Montpensier et dont la proximité écrasante fut pour les Richelieu un objet de déférence, puis d'envie, jusqu'au jour où le fils de la petite famille vassale acheta le grand palais princier, le rasa, comme on avait fait de Mausson, et fit servir les pierres à la construction d'un autre château plus riche encore.

Au sud, la route de Châtellerault se dirigeait vers le village ou plutôt la villette de Faye-la-Vineuse. Richelieu dépendait de la châtellenie de ce lieu. Faye était le véritable centre d'approvisionnement de la région. Grimpée fort joliment sur le haut des collines crayeuses qui dominent de loin Richelieu, elle offrait encore aux regards son enceinte fortifiée, l'ensemble pittoresque de ses toits serrés les uns contre les autres, et ses trois clochers pointus.

Du château de Richelieu, en face vers le couchant, on apercevait la fumée des chaumières de l'humble village de Pouant, et peut-être, dans les temps clairs, distinguait-on, du haut de la lanterne, le donjon de Loudun, profilant sa masse robuste et carrée, à une distance d'environ six lieues.

Chinon, l'Ile-Bouchard, Chavigny, Champigny-sur-Veude, Fontevrault, au nord; Loudun, Thouars, Montcontour, Mazeuil, à l'ouest; Mirebeau, Lencloître, Châtellerault, au sud; la Guerche, la Haye-Descartes, Sainte-Maure, sur la route de Paris, à l'est; telles étaient les principales villes et les plus importans châteaux du voisinage, ceux dont les noms durent frapper pour la première fois les oreilles des enfans de Suzanne de La Porte.

Il fallait s'éloigner davantage pour atteindre Poitiers et Tours, les deux capitales qui se disputaient la souveraineté de cette région intermédiaire. L'évêque résidait à Poitiers; mais les impôts se

payaient à Tours. On disait à Braye en manière de proverbe : « Nous sommes du bon Dieu de Poitiers et du diable d'Angers. »

D'ailleurs les voyages devaient peu tenter la dame de Richelieu. C'est à peine si elle sortait de chez elle pour aller dans sa propre famille, à Parthenay, à la Meilleraye où, au dire d'un contemporain, elle eût trouvé « bonne compagnie. » Les chemins n'étaient pas sûrs, et pour bien des raisons, on n'avait pas le cœur au divertissement. Durant toute cette fin du XVIe siècle, les malheurs publics s'ajoutaient aux malheurs privés et les aggravaient.

Il y avait trente ans, pour le moins, que cette région n'avait pas respiré. Restée catholique, mais prise dans le triangle protestant de La Rochelle, Châtellerault, Saumur, elle était le continuel lieu de passage et de rencontre des troupes des deux partis. Tous les genres d'horreurs, suites d'une guerre civile, où chaque village, chaque famille avait dû se prononcer, pesaient sur elle.

Les personnes âgées pouvaient raconter aux nouveaux venus les premiers progrès des hérétiques, les prédications secrètes de Calvin dans les grottes de Croutelles, les premiers psaumes, les premiers massacres. Puis, c'étaient les grands sièges de Poitiers, en 1562 et en 1569, où deux capitaines du nom de Richelieu s'étaient distingués par leurs exploits et par leur cruauté ; puis les diverses fortunes du château de Lusignan, sur les ruines récentes duquel planait encore le souvenir de la fée Mélusine ; puis les grandes batailles de Jarnac et de Montcontour, dont la canonnade, entendue de loin, retentissait dans les cœurs.

Au lendemain de Montcontour, l'amiral de Coligny était venu camper à Faye-la-Vineuse. Ses troupes y avaient commis les plus effroyables excès. Ces souvenirs tragiques hantent encore aujourd'hui la mémoire des habitans. Un champ voisin de Faye s'appelle la *Plaine des morts* et l'on dit que c'est en souvenir d'un combat d'arrière-garde qui fut livré à cet endroit même. Les troupes de Coligny y auraient été vaincues par les troupes royales, et les fuyards massacrés par les paysans exaspérés.

Jusqu'à la fin du siècle, la contrée souffre tout ce que ce genre de guerres réserve de douleurs aux gens « du plat pays. » C'est un perpétuel mouvement de troupes, de pionniers, de voituriers, de marchands d'armée ; ce sont les levées promptes des hommes d'armes, les courts séjours des maris et des pères, les continuelles alertes, la guerre et l'embuscade de bourg à bourg, de château à château, de maison à maison.

« En ce temps-là, écrit un contemporain sous l'année 1574, n'étoit question que de briganderie, de manière que personne n'osoit se mettre en chemin. » Deux ans après : « En ce temps-là,

écrit-il encore, l'on disoit que les communes de Gascogne, d'Agenois, de Quercy et du pays de Périgord s'étoient élevées et pris les armes et avoient pour devise : « Nous sommes las! » *Nous sommes las*, c'est le cri qui sort de toutes les poitrines. En 1575, les gens de Poitiers jetaient leurs plaintes vers le roi : « Les huguenots n'ont cessé de piller et ravager notre province du Poitou trop voisine, hélas! de leur retraite. Pour les soldats qui viennent à notre défense, entre l'ami et l'ennemi, aux déportemens de l'un et de l'autre, nous ne connoissons point de différence. »

En effet, les soldats réguliers, mal payés, se débandaient et, par troupes de quarante ou cinquante, allaient par le pays, escaladant les châteaux mal gardés, forçant les villages et les fermes, pillant, violant, tuant.

En 1585, l'année de la naissance de Richelieu, le peuple des environs de Poitiers quitte les campagnes et se réfugie dans les villes, emportant tout ce qu'il peut, pour échapper aux passages des gens de guerre, « et les gentilshommes mêmes quittaient leurs maisons. » En 1586, les horreurs de la peste se joignent à celles de la guerre et les habitans de ces contrées, de deux maux, forcés de choisir le moindre, sortent des villes pour habiter les campagnes « malgré le grand nombre des brigands de ce temps. »

L'avènement de Henri IV ne change rien aux choses. Après avoir hésité quelque temps, Poitiers s'était jeté dans la Ligue. Les protestans devenus royalistes rôdent sans cesse autour de cette ville, essayant de la surprendre. On se bat à Saint-Savin, à Chauvigny, à La Rocheposay, à la Guerche, à Mirebeau. En 1591, Poitiers est assiégé une fois encore. Enfin, en 1594, la ville rentre dans le devoir et se rend au roi.

Mais ce n'est pas fini encore. Les ligueurs du Poitou appellent à leur secours les gens de l'Anjou et de la Bretagne, qui obéissent au duc de Mercœur; Italiens, Espagnols, Albanais, aventuriers de toutes races et de tous pays, forment le gros de ces renforts. On peut penser ce qu'ils font endurer à des contrées qui, quel que soit leur parti, sont toujours pour eux pays conquis.

« Le duc de Mercœur, faisant sa demeure à Nantes, étoit enfin demeuré chef du parti ligueur, et particulièrement en Bretagne, Anjou et Poitou... Son parti prenoit, comme il pouvoit, maisons, châteaux, et si il y avoit des fossés seulement autour, ledit sieur de Mercœur y mettoit garnison; par le moyen desquels il levoit des tailles au plus loin qu'il se pouvoit étendre, faisoit contribuer de tous côtés, et lesdites garnisons voloient et pilloient partout. » En 1597, l'hôtel de ville de Loudun délibère encore « sur les moyens de résister aux ravages, pilleries et exactions de la garnison qui est dans la ville de Mirebeau. » Il ne fallut pas moins que la constitu-

tion d'une sorte de gendarmerie volontaire, enrôlée, sur l'ordre du roi, parmi les nobles de la province, pour venir à bout des coureurs, des *bandeurs*, selon le mot du temps, que la Ligue, même désorganisée, avait laissés derrière elle.

Ces traits suffisent pour donner l'impression du genre de vie que l'on menait, entre 1585 et 1595, dans la province où était situé le château de Richelieu. On peut imaginer l'isolement, les terreurs muettes des femmes et des enfans, les appréhensions des voisinages ennemis, les familiers mêmes et les domestiques suspects, les ponts levés à la moindre alerte, les longues nuits sans sommeil, ou les réveils en sursaut avec des bruits d'attaque au pied des murs, ou des lueurs d'incendie sur l'horizon.

Il faut joindre à tant de causes de tristesse, les difficultés domestiques, le souvenir des grandeurs passées, les espérances déçues, l'inquiétude de l'avenir et jusqu'au mirage d'on ne savait quel retour de fortune qui viendrait, un jour, de là-bas, de Paris, de ces rois qu'on avait servis si fidèlement et qui, peut-être, n'avaient pas pour toujours oublié.

Mme de Richelieu avait retrouvé, dans le château de son mari, sa belle-mère, Françoise de Rochechouart, qui ne mourut qu'après 1595. On peut supposer que ce contact continuel avec une femme d'un âge, d'un rang et d'un caractère tout différens du sien, fut plutôt pénible pour Suzanne de La Porte. Richelieu lui-même, dans une lettre écrite au moment de la mort de sa mère, dit « qu'elle avait éprouvé en ce monde nombre de traverses, d'afflictions et d'amertumes. » Ce dernier mot paraît bien s'appliquer à des difficultés domestiques.

Une autre femme vivait également à Richelieu, c'était Françoise du Plessis, dame de Marconnay, veuve de messire Pierre Frétart, chevalier de Saulve et Primery, belle-sœur de Mme de Richelieu. Elle était la compagne habituelle des enfans et se rendait populaire parmi les gens du pays. Elle laissa toute sa fortune au fils aîné de Mme de Richelieu, Henri du Plessis.

On recevait fréquemment au château la visite de quelques parens. Tout d'abord, le grand-oncle des enfans, Jacques du Plessis, évêque de Luçon à partir de 1584, mort seulement en 1592, et qui avait été le tuteur du père de Richelieu. Il aidait Suzanne de La Porte dans la gestion de la fortune.

Elle paraît s'être confiée surtout à son propre frère, Amador de La Porte, homme de haut mérite, vif d'esprit et de caractère, appelé à jouer plus tard un rôle important près de son neveu, qu'il avait su deviner.

C'est encore dans sa famille propre que Mme de Richelieu rencontre un autre conseiller et confident, M. Dupont de Saint-Bonnet.

C'est à lui qu'elle raconte ses inquiétudes sur la santé de ses enfans, qu'elle parle tendrement de son *aîné* « qui s'est démis une épaule en tombant du cheval ; » de son *pauvre chartreux* « qu'elle espéroit voir ; mais Dieu en a disposé autrement ; » de son *malade* enfin (c'est le futur cardinal) « toujours tourmenté de ses fièvres » et desquelles elle souhaite si vivement pour lui « une heureuse délivrance. »

Enfin un ami intime de François de La Porte, l'avocat Denys Bouthillier, restait à Paris, le fidèle correspondant et le défenseur utile de la fille de son collègue. Aussi loin que l'on remonte dans la vie du cardinal, on rencontre le nom des Bouthillier.

Les actes de la paroisse de Braye nous ont conservé quelque trace de la présence des seigneurs de Richelieu dans le pays. Ils tenaient fréquemment sur les fonts baptismaux les enfans de leurs paysans. Ce n'est pas sans émotion que l'on feuillette aujourd'hui ces papiers jaunis par le temps, où les fils de Mme de Richelieu ont, il y a trois cents ans, écrit, d'une plume incertaine, leurs premières signatures.

A partir de 1592, apparaissent ces actes de baptême. Les noms des divers membres de la famille se rencontrent assez fréquemment en 1592 et 1593. Ils disparaissent de 1593 à 1595, comme si, dans cette période, Mme de Richelieu et les siens s'étaient absentés ; puis le nom de Henri du Plessis, celui de la tante Françoise, de la petite sœur Nicole, se retrouvent. On voit même mentionnée une Rose du Plessis dont c'est la seule trace relevée jusqu'ici. De 1596 à 1600, pas une seule mention des garçons. Ils sont à Paris où ils font leurs études. Le 21 juin 1600, Henri du Plessis est parrain du fils d'un des domestiques, Jacques du Carroy ; sa mère et sa sœur Nicole sont les marraines. Nous retrouvons les signatures de Nicole et de la tante de Marconnay jusqu'en février 1611, où le registre mentionne la mort de cette dernière, qui fut inhumée à Saulve. Le nom d'Armand-Jean du Plessis, le futur cardinal, ne figure pas une seule fois sur ces actes.

Mme de Richelieu y est nommée une fois encore ; c'est pour la mention de sa mort : « Le 14e de novembre 1616, environ sur les dix heures du matin, est allée de vie à trépas noble dame Suzanne de La Porte, dame de Richelieu. — Le 8e dudit mois et an de décembre de 1616 a été faite l'obsèque de défunte noble dame Suzanne de La Porte, dame de Richelieu. »

Cependant, les enfans ont grandi. Henri du Plessis, l'aîné, s'est marié avec Marguerite Guiot des Charmeaux. Ils ont un enfant. Les registres de Braye parlent encore : « Le 14e octobre 1618 est né François-Louis du Plessis, fils de Henri du Plessis, seigneur de Richelieu et de dame Marguerite Guiot, lequel a été baptisé par

moi, curé de Braye, le 21e dudit mois audit an, et fut nommé en la chapelle de Richelieu, par pauvres orphelins, qui sont Louis Fouré et Jehanne Thomas, assistés de dix autres pauvres et lui donnèrent le nom de François-Louis. »

Mais la mère meurt, en donnant le jour à cet enfant. « Le 15e jour d'octobre trépassa dame Marguerite Guiot, dame de Richelieu, laquelle a été administrée des saints-sacremens et assistée par moi, curé, et le 19e dudit mois et an fut porté le corps en l'église de Braye en laquelle fut fait service et assisté tant à la conduite dudit corps que service M. le Prieur, messire Vincent, M. le curé de Sablon, M. le vicaire de Chantraut et Jean Angeleaume, sacristain. » L'enfant suit bientôt la mère : « Le 8e décembre 1618, le corps de défunt Louis du Plessis, ci-dessus nommé, a été porté du châtel de Richelieu en l'église de Braye... » Enfin le père ne tarde pas à rejoindre, dans le caveau de la famille, sa mère, sa femme et son fils. Il fut tué en duel, comme nous le verrons par la suite : « Le 22e juillet 1619, a été faite l'obsèque du corps de défunt messire Henri du Plessis, en son vivant seigneur de Richelieu, Mausson, Primery, Le Chillou, La Vervolière. »

C'est la dernière mention concernant les enfans de Mme de Richelieu. Les autres se sont éparpillés sur la surface de la France et ont suivi la fortune de leur frère le plus illustre. Les ossemens de la famille ont reposé dans l'église de Braye jusqu'à la Révolution française. A cette époque, les caveaux furent ouverts, violés, les cendres jetées au vent. Il ne reste plus, aujourd'hui, un seul souvenir, une inscription. Tout récemment, le caveau a été visité par le curé de la paroisse, assisté de deux médecins. On n'a rien trouvé qu'un ossement d'enfant.

II. — LA NAISSANCE, L'ENFANCE, LES ÉTUDES.

Armand-Jean du Plessis, dernier enfant mâle de François du Plessis et de Suzanne de La Porte, était né à Paris, le 9 septembre 1585.

Plusieurs écrivains du XVIIe siècle ont affirmé qu'il était né à Richelieu. Quelques années seulement après sa mort, on montrait dans le château de Richelieu reconstruit « la chambre où son illustre mère accoucha heureusement de cet illustre fils. » Cela suffit pour que les auteurs poitevins aient revendiqué comme un titre d'honneur le fait matériel de la naissance de leur compatriote parmi eux.

Il faut s'incliner cependant devant le témoignage d'autres contemporains mieux informés et surtout devant l'affirmation de Richelieu lui-même. André Duchesne, qui écrit du vivant du cardinal de Richelieu et qui dresse, sous les yeux du ministre, la généa-

logie des Du Plessis, André Duchesne, dont on connaît l'exactitude et qui avait entre les mains tous les papiers de la famille, dit « qu'il naquit à Paris, ville capitale du royaume. » Aubery, auquel Mme d'Aiguillon, nièce du cardinal, confia le soin de composer immédiatement après la mort du cardinal une histoire de sa vie et de son ministère, Aubery dit « qu'il naquit et mourut dans un même hôtel. » Le géographe Baudrand affirme et répète « qu'il naquit à Paris, rue de Jouy, où est à présent l'hôtel d'Aumont. » Un des adversaires les plus ardens de Richelieu, Mathieu de Mourgues, dit, quelques mois après la mort du grand ministre : « Il est mort à Paris, où il était né cinquante-sept ans et trois mois auparavant.» En 1627, dans un pamphlet rédigé sous ses yeux, en réponse aux attaques de ses ennemis, Richelieu fait écrire : « Sachez donc qu'il naquit l'an 1585, non pas du côté de Tours, comme s'est imaginé ce conteur qui ne dit rien que ce qu'il ne sait, mais dans Paris même. » Richelieu encore, dans une lettre écrite en 1633, dit en propres termes : « Si je n'étais Parisien, vous pourriez trouver étrange que je sollicitasse les affaires de Messieurs de Paris ; mais ma naissance m'ayant rendu tel, il m'est impossible de ne pas suivre l'inclination que j'ai de servir *une ville où je suis né*. »

Enfin, un écrivain qui, jusqu'ici, n'a pas été cité, mais dont le témoignage est précieux, parce qu'il fut un des familiers de la maison de Richelieu, l'abbé Michel de Pure, écrit « qu'il naquit à Paris, environ le mois de septembre 1585 ; » il ajoute « que l'accouchement fut pénible, qu'il faillit coûter la vie à la mère, que l'existence de l'enfant lui-même resta longtemps incertaine, et que, lorsque le baptême eut lieu à l'église Saint-Eustache, huit mois après la naissance, on ne fit aucune fête, le péril qu'avaient couru l'enfant et la mère portant plutôt au deuil qu'à la joie. »

Ces témoignages concordans, et notamment ces deux dernières affirmations si positives, l'emportent évidemment sur la tradition qui rattache la naissance au château de Richelieu. Le passage de l'abbé de Pure donne la solution du problème qui avait jusqu'ici préoccupé les biographes, à savoir les causes du retard apporté au baptême. On croyait les rencontrer dans le temps nécessaire pour accomplir le voyage du Poitou à Paris. Nous savons maintenant qu'elles tenaient uniquement à la santé de la mère et de l'enfant, ainsi qu'à l'absence du père, qui, au témoignage du même abbé, ne se trouvait pas alors à Paris. Le texte de l'acte de baptême a été retrouvé. Le voici tel qu'il a été conservé en original pendant trois siècles sur les registres de la paroisse Saint-Eustache.

« — 1586, le ve jour de may.

« — Fut baptizé Armand Jehan, filz de mesire Françoys Duplicis, igneur de Richelieu, chevalier des ordres du roy, conseillier en son

conseil detast, pruvost de son ostel et grand preuvost de Franche, et de dame Susane de la Porte, sa femme, demeurant en la rue du Bouloy et ledict enfans fust né le neuvième jour de septembre 1585 : Les parains mesire Armand Gontauld de Biron, chevalier des ordres du roy, conseillier en son conseill detast, capitaigne de cent hommes d'arme de ces ordonanses et maréchal de France, et mesire Jehan Daumon, aussi marechal de Franche, chevalier des ordres du Roy, conseillier en son conseill detast, capitaine de 1 cent hommes d'arme desdict ordonance. La mareine, dame Françoise de Rochechouart, dame de Richelieu, mere dudict Richelieu. »

Il résulte de ce document que le père et la mère de Richelieu donnaient, à cette époque, comme indication de leur domicile à Paris, la rue du Bouloy. C'est probablement là que Richelieu vit le jour. La proximité de la rue du Bouloy et du futur palais-cardinal explique le rapprochement d'Aubery : « né et mort dans un même hôtel. » Le fait que le maréchal d'Aumont fut l'un de ses parrains se rapporte à ce que dit Baudrand. Il résulte enfin de ce même acte que la marraine de Richelieu fut sa grand-mère, Françoise de Rochechouart. Il fallut lui laisser le temps de venir du Poitou.

La présence de la famille de Richelieu à Paris, vers l'époque de la naissance, n'a rien qui puisse étonner. Les fonctions du grand-prévôt l'appelaient à résider, le plus souvent, auprès du roi. En outre, dans cette année 1585, il faisait les démarches pour l'enquête qui devait précéder sa réception dans l'ordre du Saint-Esprit. Mme de Richelieu paraît avoir rempli aussi quelque charge à la cour. On ne peut accepter que sous ces réserves le témoignage d'un contemporain disant « qu'ils faisaient leur résidence habituelle à Richelieu. »

Quoi qu'il en soit, la mort du grand-prévôt ramena, comme nous l'avons dit, Mme de Richelieu dans le Poitou. C'est là que l'enfant passa ses premières années.

Il avait cinq ans quand son père mourut, en 1590. Sa santé fut toujours délicate. Cependant il fut mis de bonne heure à l'étude. Son premier maître fut un prieur de l'abbaye Saint-Florent de Saumur qui s'appelait Hardy Guillot. Il était bon, grand donneur d'aumônes et son nom devait rester en vénération auprès des frères du couvent.

Mais les élémens d'une instruction quelque peu étendue manquaient dans ce château isolé. Dès que l'enfant eut grandi et que les temps furent devenus moins sombres, son oncle, Amador de La Porte, offrit à Mme de Richelieu « qu'il avoit fort assisté dans sa viduité » de se charger de lui. Il l'amena à Paris et le fit entrer au collège de Navarre, où il l'entretint.

C'était dans ce collège que le père et les oncles de Richelieu avaient fait leurs études. Il passait pour l'une des meilleures parmi ces antiques maisons d'éducation qui se pressaient sur la montagne Sainte-Geneviève. Le duc d'Anjou, plus tard Henri III, Henri de Bourbon, plus tard Henri IV, y avaient quelque temps figuré parmi les écoliers.

A l'époque où le jeune Armand du Plessis y entrait à son tour, c'est-à-dire vers 1594, ce collège était bien déchu de son antique splendeur. Les longs désordres de la ligue avaient suspendu la vie de l'Université parisienne. Les collèges avaient dû renvoyer leurs élèves. Durant les deux sièges, leurs grands bâtimens vides s'étaient remplis de vagabonds, de soldats, de paysans fuyant les campagnes. « Vous n'oyez plus aux classes ce clabaudement latin des régens qui obtondoient les oreilles de tout le monde. Au lieu de ce jargon, vous y oyez à toute heure du jour l'harmonie argentine et la vraie idiome des vaches et veaux de lait ou le doux rossignolement des ânes et des truies qui nous servent de cloches. »

La plupart des professeurs s'étaient enfuis, et les histoires spéciales citent avec grands éloges ceux d'entre eux qui, par amour du devoir ou par attachement à la prébende, étaient restés à leur poste. Les cours ne furent repris dans les collèges qu'après 1594. Mais les suites funestes d'une si longue interruption ne disparurent que bien lentement.

Ainsi les premières impressions d'Armand du Plessis, en arrivant à Paris, ne différèrent pas de celles que son enfance avait reçues dans sa province : partout le spectacle de la ruine, de la misère, de la désolation, conséquences du désordre public et de l'indiscipline sociale.

Entré à Navarre, il poursuivit ses études selon les programmes et les méthodes alors en usage. On ne le destinait nullement à l'église. Sa première éducation fut purement laïque. Ébauchée au collège, elle devait se terminer à l'Académie.

Les cours ordinaires se divisaient en trois parties : la *grammaire,* les *arts*, la *philosophie*. Pour un gentilhomme, il n'était guère question que des deux premières facultés. Il fallait, en effet, le pousser pour que l'Académie le reçût encore jeune et souple et le rendît de bonne heure à une carrière généralement très hâtive.

Les exercices de la grammaire duraient deux ou trois ans. Outre le catéchisme et les exercices religieux, les enfans apprenaient le *rudiment*, c'est-à-dire les règles de la langue latine. Même dans le cours ordinaire de la vie, les écoliers étaient tenus de parler latin. Les élèves s'élevaient ensuite à l'explication des auteurs, en commençant par les *Épîtres familières* de Cicéron, les *Comédies* de Térence, les *Églogues* de Virgile. En quatrième, on abordait les

Discours de Cicéron, quelques *Satires* d'Horace et de Juvénal ; puis les *Tusculanes,* les *Traités de critique* de l'orateur romain et de Quintilien. A partir de la quatrième, on commençait à joindre à l'étude du latin quelques principes de la langue grecque que Ramus et les Ronsardisans avaient mise à la mode.

La grande méthode d'instruction, en dehors de la lecture et de l'explication des auteurs, c'était le développement littéraire, que l'on qualifiait *chria* ou *sententia.*

On empruntait les sujets de ces développemens aux livres éminemment classiques du rhéteur Aphtonius ; par exemple, il fallait prouver par principes et par points « que les racines de la science sont amères, mais que ses fruits sont doux, » — ou bien il fallait déclamer « contre la tyrannie. » Le discours latin était également très en usage, et, dès cette époque, les écoliers mettaient en prose ou en vers « les paroles d'Hécube après la prise de Troie, » — « les plaintes de Niobé sur la mort de ses enfans. »

Les cahiers de notes, de tours de phrase, de sentences littéraires ou philosophiques, étaient en grand usage ; des collèges, ils avaient gagné la littérature, le barreau, la chaire, et les avaient cruellement infestés.

Un jeune gentilhomme pouvait en rester là, et c'était déjà beaucoup s'il accomplissait le cycle complet de ces études littéraires. Bien peu abordaient la *philosophie,* qui les retenait deux ans encore. La philosophie, c'était, à proprement parler, la logique et les sciences, ou plutôt c'était la lecture et le commentaire des œuvres d'Aristote ; les *catégories* d'abord, puis les *analytiques,* les *Topiques*, l'*Éthique ;* enfin, dans la seconde année, la *physique* et la *métaphysique,* qui se complétaient par les notions de la *sphère* et quelques livres d'*Euclide.* Les « philosophes » s'habituaient à parler en public. A de certaines époques de l'année, ils se disaient prêts à disputer contre tout venant.

Cette éducation était forte, étroite, toute de méthode et de rigueur. Elle se pliait peu à l'enfant, mais le pliait. Il est à croire que la rigidité même du système le rendait d'une application difficile et rare. Il réservait toute sa rudesse pour les vaillans fils du peuple venus à pied du fond de leur province, afin d'entendre, sur la paille de la rue du Fouarre, les *lectures* des professeurs célèbres. Mais il se montrait moins sévère pour l'essaim des jeunes gentilshommes qui venaient le matin au collège en externes, déjà vêtus de dentelles et de plumes, les bottes molles, et, derrière, le précepteur domestique avec les livres et le carton.

On a conservé quelque trace du passage de Richelieu au collège de Navarre, et l'historien de ce collège dit qu'il y avait fait sa *gram-*

maire et sa *philosophie*, en souvenir de quoi il y fonda, en 1638, une chaire de controverse théologique. Le même écrivain rapporte qu'en 1597, sous le troisième rectorat de Jean Yon, le jeune Armand du Plessis, en costume d'enfant de chœur, accompagna ce même Yon qui conduisait la procession des membres de l'Université au tombeau de saint Denis. Ce souvenir, paraît-il, resta gravé dans la mémoire du futur cardinal. Quand, par la suite, l'Université envoyait une délégation auprès de lui, on y joignait toujours le vénérable Yon. C'était, dit de Launay, un homme de conduite honnête, de maintien sérieux, de tenue soignée ; il eût fait bonne figure dans un sénat, mais il préféra le repos et la lecture de Cicéron, dont il faisait ses délices. Richelieu le voyait avec plaisir, le recevait avec bonne grâce et lui rappelait le souvenir de la cérémonie à laquelle ils avaient pris part. Il ajoutait en souriant qu'il ne voyait pas entrer son ancien maître sans éprouver encore un sentiment de respect et de crainte, — preuve, ajoute judicieusement l'écrivain, — que la discipline sévissait au collège de Navarre.

Cette discipline ne fut pas toujours supportée d'une âme égale par le jeune Du Plessis. Il était vif, bouillant, impatient du joug. On tirait tout de lui par les louanges et les récompenses. Mais on employait en vain les menaces et la crainte. L'historien de son enfance, Michel de Pure, trouve des traits qu'il faudrait citer dans leur latin pour dépeindre la promptitude de cet esprit, la violence, la *colère* de ses ambitions et de son émulation enfantine : « Il avait une soif de la louange et une crainte du blâme qui suffisaient pour le tenir en haleine. Il avala comme d'un trait toutes ses études de grammaire et bientôt il brilla d'un éclat subit. Ce que les autres enfans font en enfant, lui, il le fit avec méthode ; il était conscient de tout ce qu'il disait et faisait. Si on l'interrogeait, il savait, avant de répondre et par des questions embarrassantes, prévenir les questions suivantes. Et l'on ne peut dire enfin les admirables dons d'un esprit vraiment beau qui apparaissaient et jaillissaient sans cesse en étincelles éblouissantes. »

Devenu plus grand, ce caractère vif, indomptable, se déploya dans l'exubérance de la jeunesse. Il était grand, maigre, beau, la figure fine, les yeux aigus. Une flamme brillait en lui. On le sentait propre à tout, mais, quelque carrière qu'il embrassât, apte aux grandes choses. — « Son audace, dit encore le biographe, était supérieure à ses forces, mais non à son génie. » Il se montrait tenace, et dans les luttes du collège, il ne savait ni pardonner ni oublier.

Ce tempérament le portait vers les choses de la guerre. Quand les études touchèrent à leur fin, Suzanne de La Porte rassembla un conseil de famille pour se décharger du poids de la responsabilité

qui pesait sur elle. Il fut décidé que le jeune Armand se destinerait aux armes. Il prit donc le nom de marquis de Chillou, ceignit l'épée et se fit inscrire à l'Académie : « Les marques d'une générosité singulière brillaient déjà sur son visage. »

Des mains du bon Yon, Armand du Plessis passa donc dans celles de M. de Pluvinel.

Antoine de Pluvinel, gentilhomme dauphinois, était le fondateur d'un genre d'établissement qui répondait parfaitement aux nécessités du temps et qui eut une très grande vogue dans tout le cours du XVIIe siècle : l'*Académie*. Prenant les écoliers à la sortie du collège, M. de Pluvinel avait pour idéal d'en faire des hommes et surtout des soldats.

Il avait tout ce qu'il fallait pour réussir dans ce genre d'entreprises. Cavalier de grand mérite et de haute tenue, il avait acquis à la cour et dans les camps une longue expérience ; son assurance, quelque peu gasconne, ajoutait au prestige du mérite et de l'âge. Il avait beaucoup voyagé, vu le monde, les cours, s'était inspiré des exemples des maîtres italiens, avait visité la Hollande, cette autre école des gens de guerre. Comme le père de Richelieu, il avait accompagné Henri III en Allemagne, en Pologne et avait rempli, près de ce prince, les fonctions de premier écuyer. Henri IV devait lui confier bientôt le soin de l'éducation physique de Louis XIII.

Antoine de Pluvinel et le « manège » où s'exerçaient ses élèves vivent pour nous dans les admirables gravures de Crispian de Pas. Tout l'art de l'homme du monde, du cavalier et du courtisan est renfermé dans ces doctes et gracieuses leçons. Ce qu'on apprenait à l'Académie, ce n'était pas seulement les exercices du corps, l'éducation du cheval, le manège, l'escrime, la bague, la quintaine ; c'était la tenue, l'aptitude physique et intellectuelle, la promptitude de l'esprit et du corps, l'élégance, la bravoure et l'honneur. Le fidèle serviteur de Henri III et de Henri IV enseignait à la jeunesse qui se pressait autour de lui l'usage du monde, la façon de se présenter, de saluer, de s'expliquer d'un geste ou d'un sourire. Sa faconde méridionale abondait en traits instructifs, en belles reparties, en beaux exemples. Les jeunes gens les recueillaient de sa bouche, dans de jolies attitudes de page, le sourire aux lèvres, le poing sur la hanche.

Pluvinel aimait à citer ces excellens points des histoires qui ornent l'esprit et rehaussent le cœur. Il désignait aux jeunes gens les gentilshommes qu'ils devaient prendre pour modèles : les Bellegarde, les d'Épernon, les Bassompierre. Il soulignait leurs mérites d'un mot, ou, d'un sourire, leurs défauts. Il avait un avis sur la

hauteur du chapeau, la frisure des plumes, la longueur du manteau, l'empesé des fraises et du collet.

Le marquis de Chillou prit un grand plaisir à ces exercices. Fils de soldat, cadet, destiné par sa naissance, par son peu de fortune, à devenir un de ces « gens de main » qu'il désigne lui-même comme l'honneur et l'élite de la noblesse française, il embrassait, avec l'ardeur qu'il mettait en toutes choses, des exercices et des études qui devaient faire de lui un homme.

Toute sa vie, il conserva le pli que cette éducation lui donna. Il aima toujours les choses de la guerre. Une estampe de Callot le représente devant La Rochelle, à cheval, la robe relevée, les jambes bottées, l'épée à la main. Les contemporains se moquaient de cet accoutrement. Il en paraissait, lui, tout au contraire, fort satisfait. Il n'eut jamais rien du séminariste. Sous le prêtre, on retrouve toujours en lui le soldat.

Un enchaînement de circonstances qui marque bien le caractère du temps changea soudain, et du tout au tout, la carrière d'Armand-Jean du Plessis. Dès l'année 1584, et peut-être quelque temps auparavant, Henri III, voulant gratifier le grand-prévôt, lui avait accordé la disposition de l'évêché de Luçon. L'argent manquait dans les caisses de la royauté ; elle avait trouvé ce moyen de battre monnaie et de récompenser ses serviteurs. Pour les abbayes et les bénéfices réguliers, cette façon d'agir était tout à fait entrée dans les mœurs; pour les bénéfices séculiers, et surtout pour les évêchés, la chose était plus rare et avait véritablement un caractère scandaleux, simoniaque.

Le grand-prévôt, et, après sa mort, sa veuve, n'en jouissaient pas moins des revenus consistoriaux de Luçon, par l'intermédiaire d'administrateurs qui portaient le titre et touchaient les revenus. Pendant près de cinquante ans, l'évêché se transmit ainsi, au gré de la famille.

Le premier de ces évêques confidentiaires fut René de Salla, puis vint Jacques du Plessis de Richelieu, qui, quoiqu'il eût pris les ordres, ne fut qu'un prête-nom et ne résida jamais. Un certain François Yver, curé de Braye, d'une famille très dévouée aux Du Plessis, reçut le titre d'évêque de Luçon, en l'année 1592. Dès cette époque, on disait que l'un des fils de Mme de Richelieu serait effectivement évêque et qu'Yver administrait seulement pour le temps où ces « messieurs étaient aux universités. »

Cependant les chanoines de Luçon supportaient très mal de tels procédés. A la rigueur, ils se seraient passés d'évêque. Mais l'administrateur, qui prélevait les rentes avec une exactitude ponc-

tuelle, refusait de faire aucun des sacrifices qui incombaient à sa charge. On plaida.

Se sentant un peu pressée, Mme de Richelieu fit entendre que le premier de ses cadets, Alphonse, allait hâter ses études. On prit même, dès lors, la précaution de le faire nommer par le roi. A partir de 1595, n'ayant encore que douze ans, il recevait parfois le titre d'évêque.

Mais cet Alphonse, honnête homme, très dévot et bizarre, ne voulut pas se prêter longtemps à de pareils arrangemens. Fut-ce excès de scrupule, ou quelque autre motif? Le jour venu, il refusa tout net de coiffer la mitre. Il se fit moine et alla s'enfermer à la Grande-Chartreuse.

Ce coup de tête rompait toutes les mesures de Mme de Richelieu. L'évêché allait-il lui échapper? Heureusement, elle avait un troisième fils. Celui-ci avait l'intelligence vive, prompte, prête à tout. Ce n'était pas un rêveur. Sa mauvaise santé pouvait lui être un grand obstacle dans cette carrière des armes où il prétendait entrer. Tout bien pesé, cet autre cadet prit la soutane, pour sauver l'évêché.

Ceci se passe aux environs de l'année 1602. Armand du Plessis avait dix-sept ans. Il quitte l'Académie et se remet à l'étude. Il avait déjà fait une philosophie à Navarre. Il en fit une autre à ce même collège, ou peut-être au collège de Lisieux. Puis il aborda la théologie. Son maître en cette science fut Jacques Hennequin, homme docte qui enseignait au collège de Calvi. Dès 1603, Armand du Plessis suivait ses leçons.

Mais la promptitude de son esprit se lassa vite des lentes méthodes usitées dans l'enseignement. Il délaissa les cours publics et se livra, chez lui, à des études personnelles qu'il poursuivit avec une application extraordinaire. C'est à cette époque que Richelieu eut pour maître de controverse l'Anglais Richard Smith, un des esprits les plus libres parmi les théologiens du temps.

Richelieu, soit de son propre mouvement, soit par l'impulsion qu'il recevait de ce maître particulier, embrassait alors, avec une passion fougueuse, les doctrines des « philosophes. » Il voulut manifester ses sentimens à ce sujet et demanda aux maîtres de la maison de Sorbonne l'autorisation d'ouvrir une dispute publique dans leurs bâtimens. Les sorboniens, inquiets, rejetèrent sa demande, et la raison du refus, dit l'écrivain qui nous rapporte ces faits, était la même que celle de la demande : à savoir que cela ne s'était jamais fait. Richelieu ne se tint pas pour battu. Il s'adressa à ses anciens maîtres du collège de Navarre, et il livra là son combat philosophique, sous la présidence d'un certain personnage du nom d'Itain, qui n'était ni docteur ni même bachelier et qui se contenta

d'accorder sa présence muette aux exploits irréguliers de l'abbé de Richelieu. Cela se passe en 1604.

A cette époque de la vie de Richelieu se rapporte une autre anecdote qui, en elle-même, est peu de chose; mais il ne faut perdre aucun trait de la jeunesse des grands hommes. Laissons donc parler l'écrivain contemporain :

« M. le cardinal, étudiant en philosophie, occupoit un corps de logis en son particulier qui avoit une entrée dans le jardin du collège de Saint-Jean-de-Latran, dont le jardinier étoit de Chinon et nommé Rabelais. Quarante ans après, Son Éminence, rappelant dans sa mémoire ce temps-là, tesmoigna à Desbournais (son valet de chambre) qu'il auroit joie de sçavoir ce que ce jardinier étoit devenu et ses deux filles, et lui donna ordre de se transporter le lendemain à ce collège et, s'ils étoient encore en vie, de les lui amener avec toute leur famille, ce que Desbournais ayant exécuté ponctuellement, lui présenta, à l'issue de son dîner, le bonhomme Rabelais, accompagné de ses deux filles et de leurs enfans, lequel, se jetant tous à genoux, lui demandoit pardon, protestant n'avoir jamais mal parlé de Son Éminence qui, riant de son ingénuité, lui commanda de se relever et lui dit : « N'ayez point de peur, bonhomme, me reconnaissez-vous bien? — Hélas! bon seigneur, répondit Rabelais, nous ne vous avons jamais vu. — Vous souvenez-vous bien d'un jeune écolier, repartit M. le cardinal, qui avoit pour précepteur M. Mulot et pour valet de chambre Desbournais,.. de votre pays, et un laquais à livrées rouges. — Oui déa, Monseigneur, répondit Rabelais. Ils ont bien croqué de mes poires et de mes pêches, sans m'en dire mot. — C'est moi, mon bonhomme, je veux vous payer vos fruits. Desbournais, qu'on lui donne cent pistoles, et à chacune de ses filles deux cents. N'êtes-vous pas satisfaits de moi?.. » L'on peut juger de leur joie... »

L'étudiant avait, comme on le voit, un certain train de maison : habitation à part, précepteur, valet de chambre, laquais. Il se sentait déjà de l'évêque ; et, si les fruits du bonhomme Rabelais souffraient du voisinage, si ses filles même étaient approchées d'un peu près, c'était, en somme, beaucoup d'honneur.

Cependant, les études de théologie furent menées rondement. Outre le caractère de l'homme, qui n'avait rien de languissant, le temps pressait. Vers 1603, le sieur Yver, agissant au nom de Mme de Richelieu, avait été condamné, par arrêt du parlement, à donner un tiers du revenu de l'évêché pour réparer l'église cathédrale et les bâtimens du palais épiscopal. Pour gagner du temps, Mme de Richelieu avait demandé à transiger. Deux chanoines de Luçon s'étaient rendus à Paris; des arbitres avaient été nommés, et les Richelieu avaient dû s'engager à faire toutes les répa-

rations réclamées depuis si longtemps. Cet engagement absorbait les principaux revenus de l'évêché. La situation du sieur Yver, évêque non consacré de Luçon, devenait insoutenable. Dès octobre 1604, on faisait figurer dans les actes rendus au nom de l'évêché un N... de Richelieu, laissant le nom en blanc, hésitant encore entre Alphonse et Armand.

Il fallait en finir. Vers la fin de 1606, sans attendre l'obtention de ses grades, et cinq ans avant d'avoir atteint l'âge canonique, l'abbé de Richelieu fut désigné évêque de Luçon. En même temps, le roi Henri IV, qui continuait à protéger la famille du grand-prévôt, sollicitait du pape la dispense nécessaire pour la consécration du jeune évêque.

Richelieu avait dès lors, près du roi, un protecteur dévoué et influent. C'était son propre frère, Henri du Plessis. Cet aîné, dont nous avons à peine prononcé le nom jusqu'ici, mérite de nous arrêter un instant. Nous ignorons la date de sa naissance ; mais on peut croire qu'il était de cinq à six ans plus âgé que son frère. C'était un jeune homme de mérite, vif, brillant, aimable, d'un cœur tendre et prompt, d'un esprit ouvert et délié. Dès qu'il fut en âge de paraître à la cour, il vint à Paris et, en partie par la faveur de son nom, en partie par la complaisance de ses services, sut s'attirer l'amitié du roi. Nous avons vu que, de bonne heure, il s'était fait inscrire sur la liste des pensionnaires, libéralité d'autant plus remarquable de la part de Henri IV, que ce prince ne passait pas pour prodigue. Malgré ses modiques ressources, Henri de Richelieu s'était mêlé à tout ce qu'il y avait de galant à la cour. Il était l'un des *dix-sept seigneurs* qui donnaient le ton et réglaient la mode.

Actif, insinuant et brave, il était digne, en tous points, du nom qu'il portait. Les mémoires contemporains le montrent mêlé aux intrigues de la cour. Dès 1605, il portait ombrage au puissant favori du roi, Rosny. Il servait d'intermédiaire dans une négociation où les jésuites étaient vivement intéressés. Le père Cotton l'utilisait.

Il s'appuyait lui-même sur son beau-frère, Dupont de Courlay. Celui-ci, de beaucoup plus âgé que lui, d'abord gentilhomme de la chambre, puis capitaine des gardes du roi, combattant d'Arques et d'Ivry, peut-être huguenot converti, était un homme actif et d'ambitions très inquiètes, malgré « sa noblesse douteuse. » Il avait épousé, le 23 août 1603, Françoise du Plessis, sœur de Henri et d'Armand.

Ils formaient tous ensemble une petite cabale dévouée à la reine Marie de Médicis. « Bons joueurs de luth, » courtisans élégans et souples, ils avaient leur entrée dans les cabinets et se servaient

d'une espèce de faveur occulte qui devait porter ses fruits sous la régence.

Henri de Richelieu aida toujours, et de la meilleure grâce du monde, à la fortune de son cadet, l'abbé de Richelieu.

Les lettres par lesquelles le roi Henri IV recommande à son ambassadeur près du pape l'affaire de l'évêché de Luçon sont honorables pour l'un et l'autre frère.

« Monsieur d'Halincourt, dit le roi, j'ai naguère nommé à notre saint-père le pape M. Armand-Jehan du Plessis, diacre du diocèse de Paris, frère du sieur de Richelieu, pour être pourvu de l'évêché de Luçon, en Poitou, par la démission et résignation qu'en a faite à son profit M. François Hyver, dernier titulaire d'icelui; et parce que ledit du Plessis, qui est déjà dans les ordres, n'a encore du tout atteint l'âge requis par les saints décrets et constitutions canoniques pour tenir ledit évêché, et que je suis assuré que son mérite et suffisance peuvent aisément suppléer à ce défaut, je vous écris cette lettre afin que vous fassiez instance de ma part à Sa Sainteté, avec mon cousin le cardinal de Joyeuse, à qui j'en écris de telle sorte que cette grâce ne lui soit refusée, parce qu'il est du tout capable de servir en l'Église de Dieu et que je sais qu'il ne donne pas peu d'espérance d'y être grandement utile. »

Quoiqu'il y ait lieu de faire, dans ces sortes de documens, la part de la formule courante, les éloges donnés par le roi à l'évêque qu'il venait de nommer ont un caractère particulièrement flatteur. Déjà, évidemment, il avait distingué le jeune abbé dont l'empressement cherchait à s'approcher du roi et à gagner ses bonnes grâces.

Pendant que l'ambassadeur mettait en train, à Rome, l'affaire de la dispense, à Paris, l'abbé de Richelieu brûlait les étapes de sa carrière théologique. En juin ou juillet 1606, il obtenait son premier brevet d'études; en août de la même année, il demandait et obtenait la dispense du temps requis pour accomplir, en son entier, le premier cours. Le texte de cette demande nous est parvenu. Les termes flatteurs que contient la réponse méritent d'être cités : « Extrait des actes de la sacrée Faculté de Paris, année 1606. — *Magister Armandus du Plessis de Richelieu designatus episcopus Lucionensis supplicavit ut secus dispensaretur de tempore requisito in statutis ante quam recipiatur ad primum cursum. Dispensatum est ex illo et receptus est ad primum, habita ratione dignitatis doctrinæ et capacitatis illius.* » Richelieu passe bientôt un nouvel examen, et, tout à coup, impatient des lenteurs de la chancellerie pontificale, il se décide à aller faire lui-même ses propres affaires et part pour Rome.

M. d'Halincourt fit au jeune prélat désigné un excellent accueil;

il l'introduisit à la cour pontificale et le présenta au pape, qui était alors Paul V.

Le court séjour que Richelieu fit à Rome exerça sur le reste de sa carrière une très réelle influence. Il vit, à l'âge où les impressions sont vives et durables, cette ville qui était à la fois la capitale du monde catholique et le centre du monde civilisé. Son œil perçant put distinguer le fort et le faible de cette cour, de ces congrégations, de ces cercles qui passaient pour les retraites de la politique la plus haute et la plus raffinée. Il vit de près ce que, de loin, on appelle les grandes choses.

Il s'insinua dans la faveur de plusieurs cardinaux, les Borghèse, les Givry, les Joyeuse. La tenue de la cour romaine, où les longues ambitions se couvrent si longtemps du manteau de l'humilité et du désintéressement, le frappa. C'est à partir de cette époque qu'il commença à contenir ce que sa nature avait de naturellement impétueux et qu'il soumit toute son attitude extérieure à la discipline de ses ambitions.

Il étudia les langues qu'on parlait à Rome, l'italien et l'espagnol. Cette dernière surtout était préférée par tout le monde galant. Il s'y consacra jusqu'à dédaigner l'usage du français. Il rechercha aussi les occasions de se faire remarquer dans les discussions littéraires et théologiques. Il y brillait par l'étendue de sa science, la sûreté de sa mémoire, la vivacité de son esprit, la modestie de son maintien. Le pape Paul V, dont l'abord était plutôt sévère, s'intéressa au jeune prélat. Il eut avec lui de longues et graves conversations. Il alla jusqu'à lui confier les inquiétudes que la conduite de Henri IV inspirait au saint-siège.

« Ce prince, à peine arraché aux erreurs de l'hérésie, disait le pape, s'abandonne à toutes les tentations des sens et se livre à tous les plaisirs. Ne pouvons-nous pas craindre justement qu'une pareille conduite ne l'éloigne de la voie droite et ne le rejette vers ses anciennes erreurs? » Richelieu, après avoir laissé passer le flot des plaintes du saint-père, reprenait doucement la défense de son roi, et il le faisait en termes si heureux et si éloquens que Paul V terminait l'entretien par cette plaisanterie pontificale : « *Henricus Magnus armandus Armando* (Henri le Grand armé par Armand). »

Une autre fois, un des prédicateurs de la cour ayant prononcé un long sermon devant un nombreux auditoire, Richelieu le récita, d'un bout à l'autre, à la sortie de l'église. Le fait fut rapporté au pape qui, quelques jours après, demanda encore à Richelieu de répéter le sermon. Il réussit et, pour mettre le comble à l'admiration que ce trait avait excité, le lendemain, il fit un autre sermon de son cru, sur le même sujet, et cela, dit son historien, « avec une telle abondance d'idées et de citations, avec une telle splendeur

de l'âme, un tel choix des sentimens et des paroles, que l'on criait au miracle. »

La faveur dont Richelieu paraissait jouir auprès du saint-père lui valut des ennemis. Il fut accusé d'avoir écrit contre un cardinal espagnol, sur un ton de louange feinte qui, au fond, voilait la plus mordante ironie. Il dut se défendre, mais il le fit avec bonheur et, bien loin de le considérer comme ayant insulté le collège des cardinaux, on pensa plutôt qu'il « était digne d'en faire partie. » Après s'être rendu compte par lui-même des mérites de Richelieu, le souverain pontife se décida enfin à lui accorder la dispense qu'il était venu solliciter. Les panégyristes de Richelieu disent même que Paul V se serait exprimé en ces termes flatteurs : *Æquum est ut qui supra ætatem sapis infra ætatem ordineris.* — « Il est juste que l'homme qui montre une sagesse au-dessus de son âge soit ordonné avant l'âge. » Mais les adversaires du même cardinal racontent, au contraire, que Richelieu se serait trouvé dans la nécessité d'exhiber un faux acte de baptême, et qu'une fois les bulles obtenues, il s'en serait confessé au pape lui-même. Celui-ci aurait pris la chose du bon côté, mais en ajoutant seulement que ce jeune homme « serait un grand fourbe. »

Il faut prendre ces anecdotes pour ce qu'elles valent. Ce qui est certain, c'est que Richelieu fut sacré à Rome, à l'occasion des fêtes de Pâques, le 17 avril 1607, par le cardinal de Givry. Il n'avait pas vingt-deux ans.

Aussitôt, Richelieu revint à Paris. Les études théologiques étaient restées en suspens. Étant homme à ne pas laisser languir la fortune, il ne négligeait rien de ce qui pouvait la fixer. Il se remit au travail avec une nouvelle ardeur.

La hâte de ses ambitions l'emporta bientôt sur la force des lisières dont la tradition scolastique embarrassait ce genre d'études. Au mois d'août 1607, il sollicita la faveur de soutenir le premier acte de théologie. Le 29 octobre de la même année, devant un auditoire nombreux, étonné de cette exceptionnelle circonstance d'un évêque sur les bancs des écoles, il soutint un examen « en manière de résompte » sur une chaire basse, sans président, la tête couverte, en considération de son titre épiscopal.

On dit qu'il avait inscrit comme épigraphe à ses thèses ces paroles orgueilleuses de l'Écriture : *Quis erit similis mihi?* On dit aussi que la force de son argumentation provoqua l'admiration des vieux théologiens et qu'elle souleva dans l'auditoire « un applaudissement universel. »

Deux jours après l'examen, l'évêque de Luçon sollicitait l'honneur de figurer parmi les membres du collège de la Sorbonne; par une dernière faveur, et une dernière dérogation aux usages, le

corps des sorbonistes, en considération de sa dignité, s'ouvrit immédiatement pour lui; le 31 octobre, « il était admis dans l'hospitalité de la maison. »

Ainsi, menant de front à la fois toutes les études et toutes les ambitions, le jeune prélat justifie les unes par les autres. En moins de trois ans, sa nouvelle carrière est tracée, occupée, déblayée. Bientôt, sa jeunesse elle-même ne lui sera pas un obstacle, et il n'en rencontrera plus d'autre que la trop claire supériorité de son génie.

L'année 1608, qui termine pour Richelieu cette période laborieuse, le trouve malade, dévoré des fièvres qui seront, toute sa vie, le prix de son immense dépense d'activité et d'énergie. Cependant à Paris, où il demeure un an encore, il ne perd pas son temps. Il prêche, et se place déjà au rang des orateurs écoutés; il fréquente la cour, et s'empresse auprès d'un roi qui l'aime, et qui l'appelle familièrement *son évêque*.

Il étend ses relations dans le clergé, s'attache particulièrement à la haute et influente personnalité du cardinal du Perron, et se met, en quelque sorte, dans son ombre.

Il fréquente aussi à la ville, y renoue les anciennes relations, en crée de nouvelles. On pourrait croire qu'il va devenir un de ces prélats de cour que les mœurs du temps tolèrent, et qui, parmi les intrigues et les complaisances, cherchent le chemin des faveurs et des hauts emplois. Il a déjà des visées politiques. On le sait, on le sent. Paris et la présence du roi sont le lieu des grâces, des sollicitations, des hasards imprévus qui distinguent un homme et le mettent soudain sur le pinacle.

Tous les desirs et toutes les combinaisons roulent à la fois dans cette jeune tête. Enfin, il se décide. Mais tout au contraire de ce qu'on eût pensé, il prend sur lui-même de quitter Paris, la cour, les premières espérances et les premiers succès. Il part et va s'enfouir au fond de la province, dans son évêché de Luçon. On pouvait craindre un prelat de cour et d'intrigues : Richelieu déroute tous les pronostics en se déclarant évêque sérieux et *résident*.

Après avoir mis ordre à ses affaires, fait de nombreuses visites d'adieux, s'être bien assuré, par des promesses de correspondance réciproque, qu'il ne serait pas trop oublié; après s'être recommandé à tout ce qui pouvait lui être utile, depuis le roi jusqu'aux simples commis de la poste, notre évêque emprunte à son ami, M. de Moussy, un carrosse tiré par quatre chevaux, et malgré l'épuisement d'une longue maladie et d'une lente convalescence, malgré les rigueurs de la saison, il se met en route pour le Poitou.

A travers les difficultés d'un voyage d'hiver à cette époque, il

arrive dans son évêché vers la mi-décembre 1608. Avant d'y pénétrer, il s'arrête à Fontenay-le-Comte, ville assez importante du voisinage. Les habitans en étaient un peu glorieux et se piquaient de belles-lettres. Ils vinrent au-devant de l'évêque. Celui-ci les harangua courtement, mais poliment. Il se félicite d'avoir son évêché proche d'une ville « qui était renommée pour avoir donné une infinité de beaux esprits à la France. » Il veut bien rechercher leur amitié, « toutes les sciences, comme disent les anciens, se tenant par la main, » et il se met de bon cœur à leur service si l'occasion se présente de leur être utile.

Les délégués du chapitre de Luçon étaient venus au-devant de leur évêque jusqu'à Fontenay. Avec ces messieurs, la situation était particulièrement délicate. Depuis si longtemps que le chapitre se plaignait de la famille de Richelieu, surtout depuis qu'un procès était engagé, il y avait eu bien des aigreurs de part et d'autre. L'évêque indiqua les choses d'un mot, voulut bien faire allusion à sa trop longue absence, et parut accepter sa part des torts.

Mais le lendemain, quand il fut tout à fait sur son terrain, à Luçon même, il le prit d'un peu plus haut, et s'il voulut bien convier les chanoines à ne faire avec lui qu'un seul cœur et qu'une seule âme (*cor unum et anima una*) pour le bon exemple et le bien du diocèse, il ne manqua pas de faire sentir ce qu'il y avait de généreux, de sa part, dans une pareille condescendance. Il accordait l'amnistie, « l'amnistie d'oubliance, » comme il disait ; mais il rappelait à ceux qui lui avaient été si « fort contraires » combien ils avaient manqué à l'homme que « Dieu avait rendu leur chef. »

Le peuple eut aussi sa petite part de l'éloquence épiscopale, et même les protestans ne furent pas oubliés; il y en avait un assez grand nombre à Luçon. Richelieu leur promit sa bienveillance et les assura que « tout en étant désuni de croyance, on pouvait être uni d'affection. »

En somme, c'était un fort bon début, digne, grave et conciliant. Le 21 décembre 1608, jour de la fête de saint Jacques, lorsque le nouvel et jeune évêque célébra pontificalement la messe d'inauguration dans sa cathédrale depuis si longtemps abandonnée, il dut y avoir chez tous les assistans un mouvement de joie, et l'évêque, en particulier, dut ressentir pleinement la satisfaction d'avoir su faire si à propos et si élégamment son devoir.

Cette satisfaction, l'histoire la partage. Il est bon, en effet, de voir un homme que tant de raisons diverses portaient vers les hautes ambitions, qui les avait toutes, mais qui réfléchissait aux meilleurs et aux plus solides moyens de les satisfaire, de voir cet homme reconnaître, de lui-même, que le parti le plus honorable et le plus digne est, en même temps, le plus avantageux et le plus

prompt. Ce coude, ce crochet vers la province, fut certainement longuement médité ; il est particulièrement significatif dans les débuts du jeune prélat que tant de raisons diverses et l'exemple de nombre de ses collègues eussent pu retenir à Paris.

Parmi les motifs qui déterminèrent Richelieu, le plus fort vient assurément d'une sorte d'honnête calcul. Il se sentait, bien jeune encore, exposé à tous les hasards d'un terrain mouvant et dangereux. De fortune, de situation, et d'aspect maigre; sans poids, sans famille, sans argent : jouer sa vie dans de telles conditions, c'était avoir toutes les chances contraires. Son intelligence, le peu qu'il avait d'expérience, ce flair que l'homme politique emploie d'abord à s'assurer des moyens de parvenir, ne pouvaient guère lui servir, au point où il en était, qu'à lui signaler les dangers d'une trop grande précipitation.

L'éloignement de Paris convenait à sa pauvreté, le titre d'évêque à sa dignité, l'administration d'un diocèse à son activité; la pratique des vertus au désir de se signaler, et au besoin de la louange. S'emparer de ce qu'il avait à faire pour prouver ce qu'il savait faire, c'était l'inspiration naturelle d'un génie fait d'énergie et de modération. Il faut tout gagner dans la vie, même le temps.

D'ailleurs, la province a du bon. Elle donne de l'assiette, crée les relations fortes et sûres, apprend à connaître le détail étroit et précis des intérêts humains, rapproche de la réalité. Tenir à quelque chose a été, de tout temps, une grande force. C'en était une au temps de Richelieu, au lendemain de ces guerres de la Ligue pendant lesquelles chaque région, chaque district avait eu sa vie propre, son action indépendante.

Un homme que l'encombrement de la cour étouffait devait se sentir bien plus à l'aise dans son pays. On savait, du moins, là, qui il était, d'où il venait, ce qu'il valait. On jalousait peut-être un peu sa trop écrasante supériorité. Mais ce sentiment lui-même était un hommage rendu à son mérite par la curiosité perspicace de la province.

Le plan de Richelieu était clair; gagner quelques années, compléter ses études, acquérir un bon renom d'homme de devoir et d'administrateur capable, se désigner à l'estime de ses concitoyens et attendre les occasions, prêt à les saisir toutes, mais sans se précipiter sur aucune. Il a quitté Paris avec l'espoir de retour. Il y reviendra plus âgé, plus expérimenté, plus connu, mieux apprécié. Il le quitte écolier encore; il y rentrera homme fait, avec l'autorité et la confiance en soi-même qu'inspire le sentiment du devoir accompli.

GABRIEL HANOTAUX.

THAIS

CONTE PHILOSOPHIQUE

I.
LE LOTUS.

En ce temps-là, le désert était peuplé d'anachorètes. Sur les deux rives du Nil, d'innombrables cabanes, bâties de branchages et d'argile par la main des solitaires, étaient semées, à quelque distance les unes des autres, de façon que ceux qui les habitaient pouvaient vivre isolés et pourtant s'entr'aider au besoin. Des églises, surmontées du signe de la croix, s'élevaient de loin en loin au-dessus des cabanes, et les moines s'y rendaient dans les jours de fête pour assister à la célébration des mystères et participer aux sacremens. Il y avait aussi, tout au bord du fleuve, des maisons où les cénobites, renfermés chacun dans une étroite cellule, ne se réunissaient qu'afin de mieux goûter la solitude.

Anachorètes et cénobites vivaient dans l'abstinence, ne prenant de nourriture qu'après le coucher du soleil, mangeant, pour tout repas, leur pain avec un peu de sel et d'hysope. Quelques-uns, s'enfonçant dans les sables, faisaient leur asile d'une caverne ou d'un tombeau et menaient une vie encore plus singulière.

Tous gardaient la continence, portaient le cilice et la cucule,

dormaient sur la terre nue après de longues veilles, priaient, chantaient des psaumes, et, pour tout dire, accomplissaient chaque jour les chefs-d'œuvre de la pénitence. En considération du péché originel, ils refusaient à leur corps, non-seulement les plaisirs et les contentemens, mais les soins mêmes qui passent pour indispensables selon les idées du siècle. Ils estimaient que les maladies de nos membres assainissent nos âmes et que la chair ne saurait recevoir de plus glorieuses parures que les ulcères et les plaies. Ainsi s'accomplissait la parole des prophètes qui avaient dit : « Le désert se couvrira de fleurs. »

Des anges semblables à de jeunes hommes venaient, un bâton à la main, comme des voyageurs, visiter les ermitages, tandis que des démons, ayant pris des figures d'Éthiopiens ou d'animaux, erraient autour des solitaires, afin de les induire en tentation. Quand les moines allaient le matin remplir leur cruche à la fontaine, ils voyaient des pas de Satyres et de Centaures imprimés dans le sable. Considérée sous son aspect véritable et spirituel, la Thébaïde était un champ de bataille où se livraient à toute heure, et spécialement la nuit, les merveilleux combats du ciel et de l'enfer.

Les ascètes, furieusement assaillis par des légions de damnés, se défendaient, avec l'aide de Dieu et des anges, au moyen du jeûne, de la pénitence et des macérations. Parfois, l'aiguillon des désirs charnels les déchirait si cruellement qu'ils en hurlaient de douleur et que leurs lamentations répondaient, sous le ciel plein d'étoiles, aux miaulemens des hyènes affamées. C'est alors que les démons se présentaient à eux sous des formes ravissantes. Car, si les démons sont laids en réalité, ils se revêtent parfois d'une beauté apparente qui empêche de discerner leur nature intime. Les ascètes de la Thébaïde virent avec épouvante, dans leur cellule, des images du plaisir, inconnues même aux voluptueux du siècle. Mais, comme le signe de la croix était sur eux, ils ne succombaient pas à la tentation, et les esprits immondes, reprenant leur véritable figure, s'éloignaient dès l'aurore, pleins de honte et de rage.

Les anciens du désert étendaient leur puissance sur les pécheurs et sur les impies. Leur bonté était parfois terrible. Ils tenaient des apôtres le pouvoir de punir les offenses faites au vrai Dieu, et rien ne pouvait sauver ceux qu'ils avaient condamnés. L'on contait avec épouvante, dans les villes et jusque dans le peuple d'Alexandrie, que la terre s'entr'ouvrait pour engloutir les méchans qu'ils frappaient de leur bâton. Aussi étaient-ils très redoutés des gens de mauvaise vie et particulièrement des mimes, des baladins, des prêtres mariés et des courtisanes.

Telle était la vertu de ces religieux, qu'elle soumettait à son pouvoir jusqu'aux bêtes féroces. Lorsqu'un solitaire était près de mourir, un lion lui venait creuser une fosse avec ses ongles. Le saint homme, connaissant par là que Dieu l'appelait à lui, s'en allait baiser la joue à tous ses frères. Puis, il se couchait avec allégresse, pour s'endormir dans le Seigneur.

Or, depuis qu'Antoine, âgé de plus de cent ans, s'était retiré sur le mont Colzin avec ses disciples bien-aimés, Macaire et Amathas, il n'y avait pas dans toute la Thébaïde de moine plus abondant en œuvres que Paphnuce, abbé d'Antinoé. A vrai dire, Éphrem et Sérapion commandaient à un plus grand nombre de moines et excellaient dans la conduite spirituelle et temporelle de leurs monastères. Mais Paphnuce observait les jeûnes les plus rigoureux et demeurait parfois trois jours entiers sans prendre de nourriture. Il portait un cilice d'un poil très rude, se flagellait matin et soir, et se tenait souvent prosterné le front contre terre.

Ses vingt-quatre disciples, ayant construit leurs cabanes proche la sienne, imitaient ses austérités. Il les aimait chèrement en Jésus-Christ et les exhortait sans cesse à la pénitence. On distinguait parmi eux le diacre Flavien, qui avait la connaissance des Écritures et parlait avec adresse. Mais le plus admirable des disciples de Paphnuce était un jeune paysan nommé Paul et surnommé le Simple à cause de son extrême naïveté. Les hommes raillaient sa candeur, mais Dieu le favorisait en lui envoyant des visions et en lui accordant le don de prophétie.

Paphnuce sanctifiait ses heures par l'enseignement de ses disciples et les pratiques de l'ascétisme. Souvent aussi il méditait sur les livres sacrés pour y trouver des allégories. C'est pourquoi, jeune encore d'âge, il abondait en mérites. Les diables, qui livrent de si rudes assauts aux bons anachorètes, n'osaient s'approcher de lui. La nuit, au clair de lune, sept petits chacals se tenaient devant sa cellule, assis sur leur derrière, immobiles, silencieux, dressant l'oreille. Et l'on croit que c'était sept démons qu'il retenait sur son seuil par la vertu de sa sainteté.

Paphnuce était né à Alexandrie de parens nobles, qui l'avaient fait instruire dans les lettres profanes. Il avait même été séduit par les mensonges des poètes, et tels étaient, en sa première jeunesse, l'erreur de son esprit et le dérèglement de sa pensée, qu'il croyait que la race humaine avait été noyée par les eaux du déluge au temps de Deucalion et qu'il disputait avec ses condisciples sur la nature, les attributs et l'existence même de Dieu. Il vivait alors dans la dissipation, à la manière des gentils. Et c'est un temps qu'il ne se rappelait qu'avec honte et pour sa confusion.

— Durant ces jours, avait-il coutume de dire à ses frères, je bouillais dans la chaudière des fausses délices.

Il entendait par là qu'il mangeait des viandes habilement apprêtées et qu'il fréquentait les bains publics. En effet, il avait mené jusqu'à sa vingtième année cette vie du siècle, qu'il conviendrait mieux d'appeler mort que vie. Mais, ayant reçu les leçons du prêtre Macrin, il devint un homme nouveau. La vérité le pénétra tout entier, et il avait coutume de dire qu'elle était entrée en lui comme une épée. Il embrassa la foi du Calvaire et il adora Jésus crucifié. Après son baptême, il resta un an encore parmi les gentils, dans le siècle où le retenaient les liens de l'habitude. Mais un jour, étant entré dans une église, il entendit un diacre qui lisait ce verset de l'Écriture : « Si tu veux être parfait, va, et vends tout ce que tu as et donnes-en l'argent aux pauvres. » Aussitôt, il vendit ses biens, en distribua le prix en aumônes, et embrassa la vie monastique.

Depuis dix ans qu'il s'était retiré loin des hommes, il ne bouillait plus dans la chaudière des délices charnelles; mais il macérait profitablement dans les baumes de la pénitence. Or un jour que, rappelant, selon sa pieuse habitude, les heures qu'il avait vécu loin de Dieu, il examinait ses fautes une à une pour en concevoir exactement la difformité, il lui souvint d'avoir vu jadis, au théâtre d'Alexandrie, une comédienne d'une grande beauté, nommée Thaïs. Cette femme se montrait dans les jeux et ne craignait pas de s'y livrer à des danses dont les mouvemens, réglés avec trop d'habileté, rappelaient ceux des passions les plus horribles. Ou bien elle simulait quelqu'une de ces actions honteuses que les fables des païens prêtent à Vénus, à Léda ou à Pasiphaé. Elle embrasait ainsi tous les spectateurs du feu de la luxure; et, quand de beaux jeunes hommes ou de riches vieillards venaient, pleins d'amour, suspendre des fleurs au seuil de sa maison, elle leur faisait accueil et se livrait à eux. En sorte qu'en perdant son âme, elle perdait un très grand nombre d'autres âmes. Peu s'en était fallu qu'elle eût induit Paphnuce lui-même au péché de la chair. Elle avait allumé le désir dans ses veines et il s'était une fois approché de la maison de Thaïs. Mais il avait été arrêté au seuil de la courtisane par la timidité naturelle à l'extrême jeunesse (il avait alors quinze ans) et par la peur de se voir repoussé faute d'argent, car ses parens veillaient à ce qu'il ne pût faire de grandes dépenses. Dieu, dans sa miséricorde, avait pris ces deux moyens pour le sauver d'un grand crime. Mais Paphnuce ne lui en avait eu d'abord aucune reconnaissance, parce qu'en ce temps-là il savait mal discerner ses propres intérêts et qu'il convoitait les faux biens.

Donc, agenouillé dans sa cellule, devant le simulacre de ce bois salutaire où fut suspendue comme dans une balance la rançon du monde, Paphnuce se prit à songer à Thaïs, parce que Thaïs était son péché et il médita longtemps, selon les règles de l'ascétisme, sur la laideur épouvantable des délices charnelles dont cette femme lui avait inspiré le goût aux jours de trouble et d'ignorance. Après quelques heures de méditation, l'image de Thaïs lui apparut avec une extrême netteté. Il la revit telle qu'il l'avait vue lors de la tentation, belle selon la chair. Elle se montra d'abord comme une Léda, mollement couchée sur un lit d'hyacinthe, la tête renversée, les yeux humides et pleins d'éclairs, les narines frémissantes, la bouche entr'ouverte, la poitrine en fleur et les bras frais comme deux ruisseaux. A cette vue, Paphnuce se frappait la poitrine et disait :

— Je te prends à témoin, mon Dieu, que je considère la laideur de mon péché!

Cependant l'image changeait insensiblement d'expression. Les lèvres de Thaïs révélaient peu à peu, en s'abaissant aux deux coins de la bouche, une mystérieuse souffrance. Ses yeux agrandis étaient pleins de larmes et de lueurs; de sa poitrine, gonflée de soupirs, montait une haleine semblable aux premiers souffles de l'orage. A cette vue, Paphnuce se sentit troublé jusqu'au fond de l'âme. S'étant prosterné, il fit cette prière :

— Toi qui as mis la pitié dans nos cœurs, comme la rosée du matin sur les prairies, Dieu juste et miséricordieux, sois béni! Louange, louange à toi! Écarte de ton serviteur cette fausse tendresse qui mène à la concupiscence et fais-moi la grâce de ne jamais aimer qu'en toi les créatures, car elles passent et tu demeures. Si je m'intéresse à cette femme, c'est parce qu'elle est ton ouvrage. Les anges eux-mêmes se penchent vers elle avec sollicitude. N'est-elle pas, ô Seigneur, le souffle de ta bouche? Il ne faut pas qu'elle continue à pécher avec tant de citoyens et d'étrangers. Une grande pitié s'est élevée pour elle dans mon cœur. Ses crimes sont abominables et la seule pensée m'en donne un tel frisson que je sens se hérisser d'effroi tous les poils de ma chair. Mais plus elle est coupable et plus je dois la plaindre. Je pleure en songeant que les diables la tourmenteront durant l'éternité.

Comme il méditait de la sorte, il vit un petit chacal assis à ses pieds. Il en éprouva une grande surprise, car la porte de sa cellule était fermée depuis le matin. L'animal semblait lire dans la pensée de l'abbé et il remuait la queue comme un chien. Paphnuce se signa : la bête s'évanouit. Connaissant alors que, pour la première fois, le diable s'était glissé dans sa chambre, il fit une courte prière; puis il songea de nouveau à Thaïs :

— Avec l'aide de Dieu, se dit-il, il faut que je la sauve !

Et il s'endormit.

Le lendemain matin, ayant fait sa prière, il se rendit auprès du saint homme Palémon, qui menait à quelque distance la vie anachorétique. Il le trouva qui, paisible et riant, bêchait la terre selon sa coutume. Palémon était un vieillard ; il cultivait un petit jardin : les bêtes sauvages venaient lui lécher les mains, et les diables ne le tourmentaient pas.

— Dieu soit loué ! mon frère Paphnuce ! dit-il, appuyé sur sa bêche.

— Dieu soit loué ! répondit Paphnuce. Et que la paix soit avec mon frère !

— La paix soit semblablement avec toi ! frère Paphnuce, reprit le moine Palémon, et il essuya avec sa manche la sueur de son front.

— Frère Palémon, nos discours doivent avoir pour unique objet la louange de Celui qui a promis de se trouver au milieu de ceux qui s'assemblent en son nom. C'est pourquoi je viens t'entretenir d'un dessein que j'ai formé en vue de glorifier le Seigneur.

— Puisse donc le Seigneur bénir ton dessein, Paphnuce, comme il a béni mes laitues ! Il répand tous les matins sa grâce avec sa rosée sur mon jardin et sa bonté m'incite à le glorifier dans les concombres et les citrouilles qu'il me donne. Prions-le qu'il nous garde en sa paix ! Car rien n'est plus à craindre que les mouvemens désordonnés qui troublent les cœurs. Quand ces mouvemens nous agitent, nous sommes semblables à des hommes ivres, et nous marchons, tirés de droite et de gauche, sans cesse près de tomber ignominieusement. Parfois ces transports nous plongent dans une joie déréglée, et celui qui s'y abandonne fait retentir dans l'air souillé le rire épais des brutes. Cette joie lamentable entraîne le pécheur dans toutes sortes de désordres. Mais parfois aussi ces troubles de l'âme et des sens nous jettent dans une tristesse impie, plus funeste mille fois que la joie. Frère Paphnuce, je ne suis qu'un malheureux pécheur ; mais j'ai éprouvé dans ma longue vie que le cénobite n'a pas de pire ennemi que la tristesse. J'entends par là cette mélancolie tenace qui enveloppe l'âme comme une brume et lui cache la lumière de Dieu. Rien n'est plus contraire au salut, et le plus grand triomphe du diable est de répandre une âcre et noire humeur dans le cœur d'un religieux. S'il ne nous envoyait que des tentations joyeuses, il ne serait pas de moitié si redoutable. Hélas ! il excelle à nous désoler. N'a-t-il pas montré à notre père Antoine un enfant noir d'une telle beauté que sa vue tirait des larmes ? Mais, avec l'aide de Dieu, notre père Antoine évita les pièges du démon.

Je l'ai connu du temps qu'il vivait parmi nous : il s'égayait avec ses disciples, et jamais il ne tomba dans la mélancolie. Mais n'es-tu pas venu, mon frère, m'entretenir d'un dessein formé dans ton esprit? Tu me favoriseras en m'en faisant part, si toutefois ce dessein a pour objet la gloire de Dieu.

— Frère Palémon, je me propose en effet de glorifier le Seigneur. Fortifie-moi de ton conseil, car tu as beaucoup de lumières et le péché n'a jamais obscurci la clarté de ton intelligence.

— Frère Paphnuce, je ne suis pas digne de délier la courroie de tes sandales et mes iniquités sont innombrables comme les sables du désert. Mais je suis vieux et je ne te refuserai pas l'aide de mon expérience.

— Je te confierai donc, frère Palémon, que je suis pénetré de douleur à la pensée qu'il y a dans Alexandrie une courtisane nommée Thaïs qui vit dans le péché et demeure pour le peuple un objet de scandale.

— Frère Paphnuce, c'est là en effet une abomination dont il convient de s'affliger. Beaucoup de femmes vivent comme celle-là parmi les gentils. As-tu imaginé un remède applicable à ce grand mal?

— Frère Palémon, j'irai trouver cette femme dans Alexandrie, et, avec le secours de Dieu, je la convertirai. Tel est mon dessein ; ne l'approuves-tu pas, mon frère?

— Frère Paphnuce, je ne suis qu'un malheureux pécheur. Mais notre père Antoine avait coutume de dire : « En quelque lieu que tu sois, ne te hâte pas d'en sortir pour aller ailleurs. »

— Frère Palémon, découvres-tu quelque chose de mauvais dans l'entreprise que j'ai conçue?

— Doux Paphnuce, Dieu me garde de soupçonner les intentions de mon frère ! Mais notre père Antoine disait encore : « Les poissons qui sont tirés en un lieu sec y trouvent la mort : pareillement il advient que les moines qui s'en vont hors de leurs cellules et se mêlent aux gens du siècle s'écartent des bons propos. »

Ayant ainsi parlé, le vieillard Palémon enfonça du pied dans la terre le tranchant de sa bêche et se mit à creuser le sol avec ardeur autour d'un figuier chargé de fruits. Tandis qu'il bêchait, une antilope, ayant franchi, dans un bruit de feuillage, la haie qui fermait le jardin, s'arrêta, surprise, inquiète, le jarret frémissant, puis s'approcha en deux bonds du vieillard et coula sa fine tête dans le sein de son ami.

— Dieu soit loué dans la gazelle du désert ! dit Palémon.

Et, s'en étant allé dans sa cabane, suivi de la bête légère, il rapporta du pain noir que l'antilope mangeait dans le creux de sa main.

Paphnuce ne dormit pas de toute la nuit et il eut avant l'aube une vision. Thaïs lui apparut encore. Son visage n'exprimait pas les voluptés coupables et elle n'était point vêtue, selon son habitude, de tissus diaphanes. Un suaire l'enveloppait tout entière et lui cachait même une partie du visage, en sorte que l'abbé ne voyait que deux yeux qui répandaient des larmes blanches et lourdes.

A cette vue, il se mit lui-même à pleurer et, pensant que cette vision lui venait de Dieu, il n'hésita plus. Il se leva, saisit un bâton noueux, image de la foi chrétienne, sortit de sa cellule, dont il ferma soigneusement la porte afin que les animaux qui vivent sur le sable et les oiseaux de l'air ne pussent venir souiller le livre des Écritures qu'il conservait au chevet de son lit, appela le diacre Flavien pour lui confier le gouvernement des vingt-trois disciples; puis, vêtu seulement d'un long cilice, prit sa route vers le Nil, avec le dessein de suivre à pied la rive libyque jusqu'à la ville fondé par le Macédonien. Il marchait depuis l'aube, sur le sable, méprisant la fatigue, la faim, la soif; le soleil était déjà bas à l'horizon, quand il vit le fleuve effrayant, qui roulait ses eaux sanglantes entre des rochers d'or et de feu. Il longea la berge, demandant son pain aux portes des cabanes isolées, pour l'amour de Dieu, et recevant l'injure, les refus, les menaces avec allégresse. Il ne redoutait ni les brigands ni les bêtes féroces, mais il prenait grand soin de se détourner des villes et des villages qui se trouvaient sur sa route. Il craignait de rencontrer des enfans jouant aux osselets devant la maison de leur père, ou de voir, au bord des citernes, des femmes en chemise bleue poser leur cruche et sourire. Tout est péril au solitaire; c'est parfois un danger pour lui de lire dans l'Écriture que le divin maître allait de ville en ville et soupait avec ses disciples. Les vertus que les anachorètes brodent soigneusement sur le tissu de la foi sont aussi fragiles que magnifiques : un souffle du siècle peut en ternir les agréables couleurs. C'est pourquoi Paphnuce évitait d'entrer dans les villes, craignant que son cœur ne s'amollît à la vue des hommes.

Après six jours de marche, il parvint en un lieu nommé Silsilé. Le fleuve y coule dans une étroite vallée que borde une double chaîne de montagnes de granit. C'est là que les Égyptiens, au temps où ils adoraient les démons, taillaient leurs idoles. Paphnuce y vit une énorme tête de Sphinx, encore engagée dans la roche. Craignant qu'elle ne fût animée de quelque vertu diabolique, il fit le signe de la croix et prononça le nom de Jésus; aussitôt une chauve-souris s'échappa d'une des oreilles de la bête et Paphnuce connut qu'il avait chassé le mauvais esprit qui était en cette figure depuis plusieurs siècles. Son zèle s'en accrut et, ayant ramassé

une grosse pierre, il la jeta à la face de l'idole. Alors, le visage mystérieux du Sphinx exprima une si profonde tristesse, que Paphnuce en fut ému. En vérité, l'expression de douleur surhumaine dont cette face de pierre était empreinte aurait touché l'homme le plus insensible. C'est pourquoi Paphnuce dit au Sphinx :

— O Bête, à l'exemple des Satyres et des Centaures que vit dans le désert notre père Antoine, confesse la divinité du Christ Jésus, et je te bénirai au nom du Père, du Fils et de l'Esprit.

Il dit, une lueur rose sortit des yeux du Sphinx; les lourdes paupières de la bête tressaillirent et les lèvres de granit articulèrent péniblement, comme un écho de la voix de l'homme, le saint nom de Jésus-Christ. C'est pourquoi Paphnuce, étendant la main droite, bénit le Sphinx de Silsilé.

Cela fait, il poursuivit son chemin, et, la vallée s'étant élargie, il vit les ruines d'une ville immense. Les temples, restés debout, étaient portés par des idoles qui servaient de colonnes et, avec la permission de Dieu, des têtes de femmes aux cornes de vache attachaient sur Paphnuce un long regard qui le faisait pâlir. Il marcha ainsi dix-sept jours, mâchant pour toute nourriture quelques herbes crues et dormant la nuit dans les palais écroulés, parmi les chats sauvages et les rats de Pharaon, auxquels venaient se mêler des femmes dont le buste se terminait en poisson squameux. Mais Paphnuce savait que ces femmes venaient de l'enfer et il les chassait en faisant le signe de la croix.

Le dix-huitième jour, ayant découvert, loin de tout village, un misérable hutte de feuilles de palmier, à demi ensevelie sous le sable qu'apporte le vent du désert, il s'en approcha, avec l'espoir que cette cabane était habitée par quelque pieux anachorète. Comme il n'y avait point de porte, il aperçut à l'intérieur une cruche, un tas d'oignons et un lit de feuilles sèches.

— Voilà, se dit-il, le mobilier d'un ascète. Communément les ermites s'éloignent peu de leur cabane. Je ne manquerai pas de rencontrer bientôt celui-ci. Je veux lui donner le baiser de paix, à l'exemple du saint solitaire Antoine qui, s'étant rendu auprès de l'ermite Paul, l'embrassa par trois fois. Nous nous entretiendrons des choses éternelles, et peut-être Notre-Seigneur nous enverra-t-il par un corbeau un pain que mon hôte m'invitera honnêtement à rompre.

Tandis qu'il se parlait ainsi à lui-même, il tournait autour de la hutte, cherchant s'il ne découvrirait personne. Il n'avait pas fait cent pas, qu'il aperçut un homme assis, les jambes croisées, sur la berge du Nil. Cet homme était nu; sa chevelure, comme sa barbe, entièrement blanche, et son corps plus rouge que la brique. Paph-

nuce ne douta point que ce ne fût l'ermite. Il le salua par les paroles que les moines ont coutume d'échanger quand ils se rencontrent :

— Que la paix soit avec toi, mon frère ! Puisses-tu goûter un jour le doux rafraîchissement du Paradis !

L'homme ne répondit point. Il demeurait immobile et semblait ne pas entendre. Paphnuce s'imagina que ce silence était causé par un de ces ravissemens dont les saints sont coutumiers. Il se mit à genoux, les mains jointes, à côté de l'inconnu et resta ainsi en prières jusqu'au coucher du soleil. A ce moment, voyant que son compagnon n'avait pas bougé, il lui dit :

— Mon père, si tu es sorti de l'extase où je t'ai vu plongé, donne-moi ta bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

L'autre lui répondit sans tourner la tête :

— Étranger, je ne sais ce que tu veux dire et ne connais point ce Seigneur Jésus-Christ.

— Quoi ! s'écria Paphnuce. Les prophètes l'ont annoncé ; des légions de martyrs ont confessé son nom, César lui-même l'a adoré, et tantôt encore j'ai fait proclamer sa gloire par le sphinx de Silsilé. Est-il possible que tu ne le connaisses pas ?

— Mon ami, répondit l'autre, cela est possible. Ce serait même certain, s'il y avait quelque certitude au monde.

Paphnuce était surpris et contristé de l'incroyable ignorance de cet homme.

— Si tu ne connais Jésus-Christ, lui dit-il, tes œuvres ne te serviront de rien et tu ne gagneras pas la vie éternelle.

Le vieillard répliqua :

— Il est vain d'agir ou de s'abstenir ; il est indifférent de vivre ou de mourir.

— Eh ! quoi ! demanda Paphnuce, tu ne désires pas vivre dans l'éternité ? Mais, dis-moi, n'habites-tu pas une cabane dans ce désert à la façon des anachorètes ?

— Il paraît.

— Ne vis-tu pas nu et dénué de tout ?

— Il semble.

— Ne te nourris-tu pas de racines et ne pratiques-tu pas la chasteté ?

— Il est possible.

— N'as-tu pas renoncé à toutes les vanités de ce monde ?

— J'ai renoncé, en effet, aux choses vaines qui font communément le souci des hommes.

— Ainsi, tu es comme moi pauvre, chaste et solitaire. Et tu ne l'es pas comme moi pour l'amour de Dieu et en vue de la félicité

céleste ! C'est ce que je ne puis comprendre. Pourquoi es-tu vertueux, si tu ne crois point en Jésus-Christ? Pourquoi te prives-tu des biens de ce monde, si tu n'espères pas gagner les biens éternels?

— Étranger, je ne me prive d'aucun bien, et je me flatte d'avoir trouvé une manière de vivre assez satisfaisante, bien qu'à parler exactement, il n'y ait ni bonne ni mauvaise vie. Rien n'est en soi honnête ni honteux, juste ni injuste, agréable ni pénible, bon ni mauvais. C'est l'opinion qui donne les qualités aux choses, comme le sel donne la saveur aux mets.

— Ainsi donc, selon toi, il n'y a pas de certitude. Tu nies la vérité que les idolâtres eux-mêmes ont cherchée. Tu te couches dans ton ignorance, comme un chien fatigué qui dort dans la boue.

— Étranger, il est également inutile d'injurier les chiens et les philosophes. Nous ignorons ce que sont les chiens et ce que nous sommes. Nous ne savons rien.

— O vieillard, appartiens-tu donc à la secte ridicule des sceptiques? Es-tu donc de ces misérables fous qui nient également le mouvement et le repos et qui ne savent point distinguer la lumière du soleil d'avec les ombres de la nuit?

— Mon ami, je suis sceptique en effet et d'une secte qui me paraît louable, tandis que tu la juges ridicule. Car les mêmes choses ont diverses apparences. Les pyramides de Memphis semblent, au lever de l'aurore, des cônes de lumière rose. Elles apparaissent, au coucher du soleil, sur le ciel embrasé, comme de noirs triangles. Mais qui pénétrera leur intime substance? Tu me reproches de nier les apparences quand précisément les apparences sont les seules réalités que je reconnaisse. Mon ami, tu m'entends bien mal. Au reste, il est indifférent d'être entendu d'une manière ou d'une autre.

— Encore une fois, pourquoi vis-tu de dattes et d'oignons dans le désert? Pourquoi endures-tu de grands maux? J'en supporte d'aussi grands et je pratique comme toi l'abstinence dans la solitude. Mais c'est afin de plaire à Dieu et de mériter la béatitude sempiternelle. Et c'est là une fin raisonnable, car il est sage de souffrir en vue d'un grand bien. Il est insensé, au contraire, de s'exposer volontairement à d'inutiles fatigues et à de vaines souffrances. Si je ne croyais pas, — pardonne ce blasphème, ô Lumière incréée, — si je ne croyais pas à la vérité de ce que Dieu nous a enseigné par la voix des prophètes, par l'exemple de son fils, par les actes des apôtres, par l'autorité des conciles et par le témoignage des martyrs, si je ne savais pas que les souffrances du corps sont nécessaires à la santé de l'âme, si j'étais comme toi plongé dans l'ignorance des sacrés mystères, je retournerais tout de suite

dans le siècle, je m'efforcerais d'acquérir des richesses pour vivre dans la mollesse comme les heureux de ce monde, et je dirais aux voluptés : « Venez, mes filles; venez, mes servantes, venez toutes me verser vos vins, vos philtres et vos parfums. » Mais toi, vieillard insensé, tu te prives de tous les avantages; tu perds sans attendre aucun gain; tu donnes sans espoir de retour et tu imites ridiculement les travaux admirables de nos anachorètes, comme un singe effronté pense, en barbouillant un mur, copier le tableau d'un peintre ingénieux. O le plus stupide des hommes, quelles sont donc tes raisons?

Paphnuce parlait ainsi avec une grande violence. Mais le vieillard demeurait paisible.

— Mon ami, répondit-il doucement, que t'importent les raisons d'un chien endormi dans la fange et d'un singe malfaisant?

Paphnuce n'avait jamais en vue que la gloire de Dieu. Sa colère étant tombée, il s'excusa avec une noble humilité :

— Pardonne-moi, dit-il, ô vieillard, ô mon frère, si le zèle de la vérité m'a emporté au-delà des justes bornes. Dieu m'est témoin que c'est ton erreur et non ta personne que je haïssais. Je souffre de te voir dans les ténèbres, car je t'aime en Jésus-Christ et le soin de ton salut occupe mon cœur. Parle, donne-moi tes raisons : je brûle de les connaître afin de les réfuter.

Le vieillard répondit avec quiétude :

— Je suis également disposé à parler et à me taire. Je te donnerai donc mes raisons, sans te demander les tiennes en échange, car tu ne m'intéresses en aucune manière. Je n'ai souci ni de ton bonheur ni de ton infortune, et il m'est indifférent que tu penses d'une façon ou d'une autre. Et comment t'aimerais-je ou te haïrais-je? L'aversion et la sympathie sont également indignes du sage.

Mais, puisque tu m'interroges, sache donc que je me nomme Timoclès et que je suis né à Cos, de parens enrichis dans le négoce. Mon père armait des navires. Son intelligence ressemblait beaucoup à celle d'Alexandre, qu'on a surnommé le Grand. Pourtant elle était moins épaisse. Bref, c'était une pauvre nature d'homme. J'avais deux frères qui suivaient comme lui la profession d'armateur. Moi, je professais la sagesse. Or mon frère aîné fut contraint par notre père d'épouser une femme carienne nommée Timaessa, qui lui déplaisait si fort, qu'il ne put vivre à son côté sans tomber dans une noire mélancolie. Cependant Timaessa inspirait à notre frère cadet un amour criminel, et cette passion se changea bientôt en manie furieuse. La Carienne les tenait tous deux en égale aversion. Mais elle aimait un joueur de flûte et le recevait la nuit dans sa chambre. Un matin il y laissa la couronne qu'il portait d'ordinaire dans les

festins. Mes deux frères, ayant trouvé cette couronne, jurèrent de tuer le joueur de flûte et, dès le lendemain, ils le firent périr sous le fouet, malgré ses larmes et ses prières. Ma belle-sœur en éprouva un désespoir qui lui fit perdre la raison, et ces trois misérables, devenus semblables à des bêtes, promenaient leur démence sur les rivages de Cos, hurlant comme des loups, l'écume aux lèvres, le regard attaché à la terre, parmi les huées des enfans qui leur jetaient des coquilles. Ils moururent, et mon père les ensevelit de ses mains. Peu de temps après, son estomac refusa toute nourriture et il expira de faim, assez riche pour acheter toutes les viandes et tous les fruits des marchés de l'Asie. Il était désespéré de me laisser sa fortune. Je l'employai à voyager. Je visitai l'Italie, la Grèce et l'Afrique sans rencontrer personne de sage ni d'heureux. J'étudiai la philosophie à Athènes et à Alexandrie et je fus étourdi du bruit des disputes. Enfin, m'étant promené jusque dans l'Inde, je vis au bord du Gange un homme nu qui demeurait là immobile, les jambes croisées, depuis trente ans. Des lianes couraient autour de son corps desséché et les oiseaux nichaient dans ses cheveux. Il vivait pourtant. Je me rappelai, à sa vue, Timaessa, le joueur de flûte, mes deux frères et mon père, et je compris que cet Indien était sage. « Les hommes, me dis-je, souffrent parce qu'ils sont privés de ce qu'ils croient être un bien, ou que, le possédant, ils craignent de le perdre, ou parce qu'ils endurent ce qu'ils croient être un mal. Supprimez toute croyance de ce genre, et tous les maux disparaissent. » C'est pourquoi je résolus de ne jamais tenir aucune chose pour avantageuse, de professer l'entier détachement des biens de ce monde et de vivre dans la solitude et dans l'immobilité, à l'exemple de l'Indien.

Paphnuce avait écouté attentivement le discours du vieillard :

— Timoclès de Cos, répondit-il, je confesse que tout, dans tes propos, n'est pas dépourvu de sens. Il est sage, en effet, de mépriser les biens de ce monde. Mais il serait insensé de mépriser pareillement les biens éternels et de s'exposer à la colère de Dieu. Je déplore ton ignorance, Timoclès, et je vais t'instruire dans la vérité, afin que, connaissant qu'il existe un Dieu en trois hypostases, tu obéisses à ce Dieu, comme un enfant à son père.

Mais Timoclès l'interrompant :

— Garde-toi, étranger, de m'exposer tes doctrines et ne pense pas me contraindre à partager ton sentiment. Toute dispute est stérile. Mon opinion est de n'avoir pas d'opinion. Je vis exempt de trouble à la condition de vivre sans préférences. Poursuis ton chemin, et ne tente pas de me tirer de la bienheureuse apathie où je

suis plongé, comme dans un bain délicieux, après les rudes travaux de mes jours.

Paphnuce était profondément instruit dans les choses de la foi. Par la connaissance qu'il avait des cœurs, il comprit que la grâce de Dieu n'était pas sur le vieillard Timoclès et que le jour du salut n'était point encore venu pour cette âme acharnée à sa perte. Il ne répondit rien, de peur que l'édification tournât en scandale. Car il arrive parfois qu'en disputant contre les infidèles, on les induit de nouveau en péché, loin de les convertir. C'est pourquoi ceux qui possèdent la vérité doivent la répandre avec prudence.

— Adieu, donc! dit-il, malheureux Timoclès.

Et, poussant un grand soupir, il reprit dans la nuit son pieux voyage.

Au matin, il vit des ibis immobiles sur une patte, au bord de l'eau qui reflétait leur cou pâle et rose. Les saules étendaient au loin sur la berge leur doux feuillage gris; des grues volaient en triangle dans le ciel clair, et l'on entendait parmi les roseaux le cri des hérons invisibles. Le fleuve roulait à perte de vue ses larges eaux vertes où des voiles glissaient comme des ailes d'oiseau, où, çà et là, au bord, se mirait une maison blanche, et sur lesquelles flottaient au loin des vapeurs légères, tandis que des îles, lourdes de palmes, de fleurs et de fruits, laissaient s'échapper de leurs ombres des nuées bruyantes de canards, d'oies, de flamants et de sarcelles. A gauche, la grasse vallée étendait jusqu'au désert ses champs et ses vergers qui frissonnaient dans la joie; le soleil dorait les épis, et la fécondité de la terre s'exhalait en poussières odorantes. A cette vue, Paphnuce, tombant à genoux, s'écria :

— Béni soit le Seigneur qui a favorisé mon voyage! Toi qui répands ta rosée sur les figuiers de l'Arsinoïtide, mon Dieu, fais descendre ta grâce dans l'âme de cette Thaïs, que tu n'as pas formée avec moins d'amour que les fleurs des champs et les arbres des jardins. Puisse-t-elle fleurir par mes soins, comme un rosier balsamique dans ta Jérusalem céleste!

Et chaque fois qu'il voyait un arbre fleuri ou un brillant oiseau, il songeait à Thaïs. C'est ainsi que, longeant le bras gauche du fleuve à travers des contrées fertiles et populeuses, il atteignit en peu de journées cette Alexandrie, que les Grecs ont surnommée la belle et la dorée. Le jour était levé depuis une heure, quand il découvrit du haut d'une colline la ville spacieuse dont les toits étincelaient dans une vapeur rose. Il s'arrêta et, croisant les bras sur sa poitrine :

— Voilà donc, se dit-il, le séjour délicieux où je suis né dans le péché, l'air brillant où j'ai respiré des parfums empoisonnés, la

mer voluptueuse où j'écoutais chanter les Sirènes! Voilà mon berceau selon la chair, voilà ma patrie selon le siècle! Berceau fleuri, patrie illustre, au jugement des hommes! Il est naturel à tes enfans, Alexandrie, de te chérir comme une mère, et je fus engendré dans ton sein magnifiquement paré. Mais l'ascète méprise la nature, le mystique dédaigne les apparences, le chrétien regarde sa patrie humaine comme un lieu d'exil, le moine échappe à la terre. J'ai détourné mon cœur de ton amour, Alexandrie. Je te hais! Je te hais pour ta richesse, pour ta science, pour ta douceur et pour ta beauté. Sois maudit, temple des démons! couche impudique des gentils, chaire empestée des Ariens, sois maudite!

Et toi, fils ailé du Ciel, qui conduisis le saint ermite Antoine, notre père, quand, venu du fond du désert, il pénétra dans cette citadelle de l'idolâtrie pour affermir la foi des confesseurs et la constance des martyrs, bel ange du Seigneur, invisible enfant, premier souffle de Dieu, vole devant moi et parfume du battement de tes ailes l'air corrompu que je vais respirer parmi les princes ténébreux du siècle!

Il dit et reprit sa route. Il passa sous la porte du Soleil, et traversa la ville d'un pas rapide. Après dix années d'absence, il en reconnaissait chaque pierre, et chaque pierre était une pierre de scandale, qui lui rappelait un péché. C'est pourquoi il frappait rudement de ses pieds nus les dalles des larges chaussées et il se réjouissait d'y marquer la trace sanglante de ses talons déchirés. Laissant à sa gauche les magnifiques portiques du temple de Sérapis, il s'engagea dans une voie bordée de riches demeures, qui semblaient assoupies parmi les parfums. Là les pins, les érables, les térébinthes élevaient leur tête au-dessus des corniches rouges et des acrotères d'or. On voyait, par les portes entr'ouvertes, des statues d'airain dans des vestibules de marbre et des jets d'eau au milieu du feuillage. Aucun bruit ne troublait la paix de ces belles retraites; on entendait seulement le son lointain d'une flûte. Le moine s'arrêta devant une maison assez petite, mais de nobles proportions, et soutenue par des colonnes gracieuses comme des jeunes filles. Elle était ornée des bustes en bronze des plus illustres philosophes de la Grèce.

Il y reconnut Socrate, Platon, Aristote, Épicure et Zénon. Et, la main sur le marteau de la porte, il attendit en songeant :

— C'est en vain que le métal glorifie ces faux sages; leurs mensonges sont confondus; leurs âmes sont plongées dans l'enfer, et le fameux Platon lui-même, qui remplit la terre du bruit de son éloquence, ne dispute désormais qu'avec les diables.

Un esclave vint ouvrir la porte et, trouvant un homme pieds nus sur la mosaïque du seuil, il lui dit durement :

— Va mendier ailleurs, moine ridicule, et n'attends pas que je te chasse à coups de bâton.

— Mon frère, répondit l'abbé d'Antinoé, je ne te demande rien, sinon que tu me conduises à Nicias, ton maître.

L'esclave répliqua avec plus de colère :

— Mon maître ne reçoit pas des chiens comme toi.

— Mon fils, reprit Paphnuce, fais, s'il te plaît, ce que je te demande et dis à ton maître que je désire le voir.

— Hors d'ici, vil mendiant ! s'écria le portier furieux.

Et il leva son bâton sur le saint homme qui, mettant ses bras en croix contre sa poitrine, reçut sans s'émouvoir le coup en plein visage, puis répéta doucement :

— Fais ce que j'ai demandé, mon fils, je te prie.

Alors, le portier tout tremblant murmura :

— Quel est cet homme qui ne craint point la souffrance ?

Et il courut avertir son maître.

Nicias sortait du bain. De belles esclaves promenaient les strigiles sur son corps. C'était un homme gracieux et souriant. Une expression de douce ironie était répandue sur son visage. A la vue du moine, il se leva et s'avança les bras ouverts :

— C'est toi, s'écria-t-il, Paphnuce, mon condisciple, mon ami, mon frère ! Oh ! je te reconnais, bien qu'à vrai dire tu te sois rendu plus semblable à une bête qu'à un homme. Embrasse-moi. Te souvient-il du temps où nous étudiions ensemble la grammaire, la rhétorique et la philosophie? On te trouvait déjà l'humeur sombre et sauvage, mais je t'aimais pour ta parfaite sincérité. Nous disions que tu voyais l'univers avec les yeux farouches d'un cheval, et qu'il n'était pas surprenant que tu fusses ombrageux. Tu manquais un peu d'atticisme, mais ta libéralité n'avait pas de bornes. Tu ne tenais ni à ton argent ni à ta vie. Et il y avait en toi un génie bizarre, un esprit étrange, qui m'intéressait infiniment. Sois le bienvenu, mon cher Paphnuce, après dix ans d'absence. Tu as quitté le désert ; tu renonces aux superstitions chrétiennes, et tu renais à l'ancienne vie. Je marquerai ce jour d'un caillou blanc.

— Crobyle et Myrtale, ajouta-t-il en se tournant vers les femmes, parfumez les pieds, les mains et la barbe de mon cher hôte.

Déjà elles apportaient en souriant l'aiguière, les fioles et le miroir de métal. Mais Paphnuce, d'un geste impérieux, les arrêta et tint les yeux baissés pour ne les plus voir ; car elles étaient nues. Cependant Nicias lui présentait des coussins, lui offrait des mets et des breuvages divers, que Paphnuce refusait avec mépris.

— Nicias, dit-il, je n'ai point renié ce que tu appelles faussement la superstition chrétienne, et qui est la vérité des vérités. Au commencement était le Verbe et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. Tout a été fait par lui et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui. En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes.

— Cher Paphnuce, répondit Nicias, qui venait de revêtir une tunique parfumée, penses-tu m'étonner en récitant des paroles assemblées sans art et qui ne sont qu'un vain murmure? As-tu oublié que je suis moi-même quelque peu philosophe? Et penses-tu me contenter avec quelques lambeaux arrachés par des hommes ignorans à la pourpre d'Amélius, quand Amélius, Porphyre et Plotin, dans toute leur gloire, ne me contentent pas? Les systèmes construits par les sages ne sont que des contes imaginés pour amuser l'éternelle enfance des hommes. Il faut s'en divertir comme des contes de l'Ane, du Cuvier, de la Matrone d'Éphèse ou de toute autre fable milésienne.

Et, prenant son hôte par le bras, il l'entraîna dans une salle où des milliers de papyrus étaient roulés dans des corbeilles.

— Voici ma bibliothèque, dit-il; elle contient une faible partie des systèmes que les philosophes ont construits pour expliquer le monde. Le Sérapéum lui-même, dans sa richesse, ne les renferme pas tous. Hélas! ce ne sont que des rêves de malades.

Il força son hôte à prendre place dans une chaise d'ivoire et s'assit lui-même. Paphnuce promena sur les livres de la bibliothèque un regard sombre et dit :

— Il faut les brûler tous.

— O doux hôte, ce serait dommage! répondit Nicias. Car les rêves des malades sont parfois amusans. D'ailleurs, s'il fallait détruire tous les rêves et toutes les visions des hommes, la terre perdrait ses formes et ses couleurs, et nous nous endormirions tous dans une morne stupidité.

Paphnuce poursuivait sa pensée :

— Il est certain que les doctrines des païens ne sont que de vains mensonges. Mais Dieu, qui est la vérité, s'est révélé aux hommes par des miracles. Et il s'est fait chair et il a habité parmi nous.

Nicias répondit :

— Tu parles excellemment, chère tête de Paphnuce, quand tu dis qu'il s'est fait chair. Un Dieu qui pense, qui parle, qui agit, qui se promène dans la nature comme l'antique Ulysse sur la mer glauque, est tout à fait un homme. Comment peux-tu croire à ce nouveau Jupiter, quand les marmots d'Athènes, au temps de Pé-

riclès, ne croyaient déjà plus à l'ancien?.. Mais laissons cela. Tu n'es pas venu, je pense, pour disputer sur les trois hypostases. Que puis-je faire pour toi, cher condisciple?

— Une chose tout à fait bonne, répondit l'abbé d'Antinoé. Me prêter une tunique parfumée, semblable à celle que tu viens de revêtir. Ajoute à cette tunique, par grâce, des sandales dorées et une fiole d'huile, pour oindre ma barbe et mes cheveux. Il convient aussi que tu me donnes une bourse de mille drachmes. Voilà, ô Nicias, ce que j'étais venu te demander, pour l'amour de Dieu et en souvenir de notre ancienne amitié.

Nicias fit apporter par Crobyle et Myrtale sa plus riche tunique; elle était brodée, dans le style asiatique, de fleurs et d'animaux. Les deux femmes la tenaient ouverte et elles en faisaient jouer habilement les vives couleurs, en attendant que Paphnuce retirât le cilice dont il était couvert jusqu'aux pieds. Mais le moine ayant déclaré qu'on lui arracherait plutôt la chair que ce vêtement, elles passèrent la tunique par-dessus. Comme ces deux femmes étaient belles, elles ne craignaient pas les hommes, bien qu'elles fussent esclaves. Elles se mirent à rire de la mine étrange qu'avait le moine ainsi paré. Crobyle l'appelait son cher satrape en lui présentant le miroir, et Myrtale lui tirait la barbe. Mais Paphnuce priait le Seigneur et ne les voyait pas. Ayant chaussé les sandales dorées et attaché la bourse à sa ceinture, il dit à Nicias, qui le regardait d'un œil égayé :

— O Nicias, il ne faut pas que les choses que tu vois soient un scandale pour tes yeux. Sache bien que je ferai un pieux emploi de cette tunique, de cette bourse et de ces sandales.

— Très cher, répondit Nicias, je ne soupçonne point le mal, car je crois les hommes également incapables de mal faire et de bien faire. Le bien et le mal n'existent que dans l'opinion. Le sage n'a, pour raisons d'agir, que la coutume et l'usage. Je me conforme aux préjugés qui règnent à Alexandrie. C'est pourquoi je passe pour un honnête homme. Va, ami, et réjouis-toi.

Mais Paphnuce songea qu'il convenait d'avertir son hôte de son dessein :

— Tu connais, lui dit-il, cette Thaïs qui joue dans les jeux du théâtre?

— Elle est belle, répondit Nicias, et il fut un temps où elle m'était chère. J'ai vendu pour elle un moulin et deux champs de blé et j'ai composé en son honneur trois livres de détestables élégies. Certes la beauté est ce qu'il y a de plus puissant au monde, et, si nous étions faits pour la posséder toujours, nous nous soucierions aussi peu que possible du démiurge, du logos, des éons

et de toutes les autres rêveries des philosophes. Mais j'admire, bon Paphnuce, que tu viennes du fond de la Thébaïde me parler de Thaïs.

Ayant dit, il soupira doucement. Et Paphnuce le contemplait avec horreur, ne concevant pas qu'un homme pût avouer si tranquillement un tel péché. Il s'attendait à voir la terre s'ouvrir et Nicias s'abîmer dans les flammes. Mais le sol resta ferme, et l'Alexandrin silencieux, le front dans la main, souriait tristement aux images de sa jeunesse envolée. Le moine, s'étant levé, reprit d'une voix grave :

— Sache donc, Nicias, qu'avec l'aide de Dieu j'arracherai cette Thaïs aux immondes amours de la terre et la donnerai pour épouse à Jésus-Christ. Si l'Esprit saint ne m'abandonne, Thaïs quittera aujourd'hui cette ville pour entrer dans un monastère.

— Crains d'offenser Vénus, répondit Nicias ; c'est une puissante déesse. Elle sera irritée contre toi si tu lui ravis sa plus illustre servante.

— Dieu me protégera, dit Paphnuce. Puisse-t-il éclairer ton cœur, ô Nicias, et te tirer de l'abîme où tu es plongé !

Et il sortit. Mais Nicias l'avait suivi. Le rejoignant au seuil, il lui posa la main sur l'épaule et lui répéta dans le creux de l'oreille :

— Crains d'offenser Vénus; sa vengeance est terrible.

Paphnuce, dédaigneux des paroles légères, sortit sans détourner la tête. Les propos de Nicias ne lui inspiraient que du mépris; mais ce qu'il ne pouvait souffrir, c'est l'idée que son ami d'autrefois avait reçu les caresses de Thaïs. Il lui semblait que pécher avec cette femme, c'était pécher plus détestablement qu'avec toute autre. Il y trouvait une malice singulière, et Nicias lui était désormais en exécration. Il avait toujours haï l'impureté, mais certes les images de ce vice ne lui avaient jamais paru à ce point abominables; jamais il n'avait partagé d'un tel cœur la colère de Jésus et la tristesse des anges.

Il n'en éprouvait que plus d'ardeur à tirer Thaïs du milieu des gentils, et il lui tardait de voir la comédienne afin de la sauver. Mais il lui fallait attendre, pour pénétrer chez cette femme, que la grande chaleur du jour fût tombée. Or la matinée s'achevait à peine et Paphnuce allait par les voies populeuses. Il avait résolu de ne prendre aucune nourriture en cette journée, afin d'être moins indigne des grâces qu'il demandait au ciel. A la grande tristesse de son âme, il n'osait entrer dans aucune des églises de la ville, parce qu'il les savait profanées par les ariens, qui y avaient renversé la table du Seigneur.

Il marchait donc à l'aventure, tantôt tenant ses regards fixés à terre par humilité, tantôt levant les yeux vers le ciel, comme en extase. Après avoir erré quelque temps, il se trouva sur un des quais de la ville. Le port artificiel abritait devant lui d'innombrables navires aux sombres carènes, tandis que souriait au large, dans l'azur et l'argent, la mer perfide. Une galère, qui portait une Néréide à sa proue, venait de lever l'ancre. Les rameurs frappaient l'onde en chantant; déjà, la blanche fille des eaux, couverte de perles humides, ne laissait plus voir au moine qu'un fuyant profil. Elle franchit, conduite par son pilote, l'étroit passage ouvert sur le bassin d'Eunostos et gagna la haute mer, laissant dernière elle un sillage fleuri.

— Et moi aussi, songea Paphnuce, j'ai désiré jadis m'embarquer en chantant sur l'océan du monde. Mais bientôt j'ai connu ma folie, et la Néréide ne m'a point emporté.

Tandis qu'il rêvait de la sorte, il se sentit poussé et entraîné par une foule d'hommes qui couraient tous dans le même sens. Comme il avait perdu l'habitude de marcher dans les villes, il était ballotté d'un passant à un autre, ainsi qu'une masse inerte; et, s'étant embarrassé dans les plis de sa tunique, il pensa tomber plusieurs fois. Désireux de savoir où allaient tous ces hommes, il demanda à l'un d'eux la cause de cet empressement.

— Étranger, ne sais-tu pas, lui répondit celui-ci, que les jeux vont commencer et que Thaïs paraîtra sur la scène? Tous ces citoyens vont au théâtre, et j'y vais comme eux. Te plairait-il de m'y accompagner?

Découvrant tout à coup qu'il était convenable à son dessein de voir Thaïs dans les jeux, Paphnuce suivit l'étranger. Déjà le théâtre dressait devant eux son portique orné de masques éclatans et sa vaste muraille ronde, peuplée d'innombrables statues. En suivant la foule, ils s'engagèrent dans un étroit corridor au bout duquel s'étendait l'amphithéâtre éblouissant de lumière. Ils prirent leur place sur un des rangs de gradins qui descendaient en escalier vers la scène, vide encore d'acteurs, mais décorée magnifiquement. La vue n'en était point cachée par un rideau, et l'on y voyait un tertre semblable à ceux que les anciens peuples dédiaient aux ombres des héros. Ce tertre s'élevait au milieu d'un camp. Des faisceaux de lances étaient formés devant les tentes, et des boucliers d'or pendaient à des mâts, parmi des rameaux de laurier et des couronnes de chêne. Là, tout était silence et sommeil. Mais un bourdonnement, semblable au bruit que font les abeilles dans la ruche, emplissait l'hémicycle chargé de spectateurs. Tous les

visages, rougis par les reflets du voile de pourpre qui les couvrait de ses lents frissons, se tournaient, avec une expression d'attente curieuse, vers ce grand espace silencieux, rempli par un tombeau et des tentes. Les femmes riaient en mangeant des citrons, et les familiers des jeux s'interpellaient gaîment d'un gradin à l'autre.

Paphnuce priait au dedans de lui-même et se gardait des paroles vaines, mais son voisin commença à se plaindre du déclin du théâtre.

— Autrefois, dit-il, d'habiles acteurs déclamaient sous le masque les vers d'Euripide et de Ménandre. Maintenant, on ne récite plus les drames, on les mime, et des divins spectacles dont Bacchus s'honora dans Athènes, nous n'avons gardé que ce qu'un barbare, un Scythe même peut comprendre : l'attitude et le geste. Le masque, dont l'embouchure armée de lames de métal enflait le son des voix, le cothurne qui élevait les personnages à la taille des dieux, la majesté tragique et le chant des beaux vers, tout cela s'en est allé. Des mimes, des ballerines, le visage nu, remplacent Paulus et Roscius. Qu'eussent dit les Athéniens de Périclès s'ils avaient vu une femme se montrer sur la scène? Il est indécent qu'une femme paraisse en public. Nous sommes bien dégénérés pour le souffrir. Aussi vrai que je me nomme Dorion, la femme est l'ennemie de l'homme et la honte de la terre.

— Tu parles sagement, répondit Paphnuce, la femme est notre pire ennemie. Elle donne le plaisir, et c'est en cela qu'elle est redoutable.

— Par les dieux immobiles, s'écria Dorion, la femme apporte aux hommes, non le plaisir, mais la tristesse, le trouble et les noirs soucis! L'amour est la cause de nos maux les plus cuisans. Écoute, étranger : Je suis allé, dans ma jeunesse, à Trézène, en Argolide, et j'y ai vu un myrte d'une grosseur prodigieuse, dont les feuilles étaient couvertes d'innombrables piqûres. Or, voici ce que rapportent les Trézéniens au sujet de ce myrte : la reine Phèdre, du temps qu'elle aimait Hippolyte, demeurait tout le jour languissamment couchée sous ce même arbre qu'on voit encore aujourd'hui. Dans son ennui mortel, ayant tiré l'épingle d'or qui retenait ses blonds cheveux, elle en perçait les feuilles de l'arbuste aux baies odorantes. Toutes les feuilles furent ainsi criblées de piqûres. Après avoir perdu l'innocent qu'elle poursuivait d'un amour incestueux, Phèdre, tu le sais, mourut misérablement. Elle s'enferma dans sa chambre nuptiale et se pendit par sa ceinture à une cheville d'ivoire. Les dieux voulurent que le myrte, témoin d'une si cruelle misère, continuât à porter sur ses feuilles nouvelles des piqûres d'aiguille. J'ai cueilli une de ces feuilles;

je l'ai placée au chevet de mon lit, afin d'être sans cesse averti par sa vue de ne point m'abandonner aux fureurs de l'amour, et pour me confirmer dans la doctrine du divin Épicure, mon maître, qui enseigne que le désir est redoutable. Mais, à proprement parler, l'amour est une maladie de foie et l'on n'est jamais sûr de ne pas tomber malade.

Paphnuce demanda :

— Dorion, quels sont tes plaisirs?

Dorion répondit tristement :

— Je n'ai qu'un seul plaisir, et je conviens qu'il n'est pas vif : c'est la méditation. Avec un mauvais estomac, il n'en faut pas chercher d'autres.

Prenant avantage de ces dernières paroles, Paphnuce entreprit d'initier l'épicurien aux joies spirituelles que procure la contemplation de Dieu.

Il commença :

— Entends la vérité, Dorion, et reçois la lumière.

Comme il s'écriait de la sorte, il vit de toutes parts des têtes et des bras tournés vers lui, qui lui ordonnaient de se taire. Un grand silence s'était fait dans le théâtre, et bientôt éclatèrent les sons d'une musique héroïque.

Les jeux commençaient. On voyait des soldats sortir des tentes et se préparer au départ, quand, par un prodige effrayant, une nuée couvrit le sommet du tertre funéraire. Puis, cette nuée s'étant dissipée, l'ombre d'Achille apparut, couverte d'une armure d'or. Etendant le bras vers les guerriers, elle semblait leur dire : « Quoi ! vous partez, enfans de Danaos ; vous retournez dans la patrie que je ne verrai plus et vous laissez mon tombeau sans offrandes. » Déjà les principaux chefs des Grecs se pressaient au pied du tertre. Acanas, fils de Thésée, le vieux Nestor, Agamemnon, portant le sceptre et les bandelettes, contemplaient le prodige. Le jeune fils d'Achille, Pyrrhus, était prosterné dans la poussière. Ulysse, reconnaissable au bonnet d'où s'échappait sa chevelure bouclée, montrait, par ses gestes, qu'il approuvait l'ombre du héros. Il disputait avec Agamemnon et l'on devinait leurs paroles :

— Achille, disait le roi d'Ithaque, est digne d'être honoré parmi nous, lui qui mourut glorieusement pour la Hellas. Il demande que la fille de Priam, la vierge Polyxène, soit immolée sur sa tombe. Danaens, contentez les mânes du héros, et que le fils de Pélée se réjouisse dans le Hadès.

Mais le roi des rois répondait :

— Épargnons les vierges troiennes que nous avons arrachées aux autels. Assez de maux ont fondu sur la race illustre de Priam.

Il parlait ainsi parce qu'il partageait la couche de la sœur de Polyxène, et le sage Ulysse lui reprochait de préférer le lit de Cassandre à la lance d'Achille.

Tous les Grecs l'approuvèrent avec un grand bruit d'armes entre-choquées. La mort de Polyxène fut résolue, et l'ombre apaisée d'Achille s'évanouit. La musique, tantôt furieuse et tantôt plaintive, suivait la pensée des personnages. L'assistance éclata en applaudissemens.

Paphnuce, qui rapportait tout à la vérité divine, murmura :

— On voit par cette fable combien les adorateurs des faux dieux étaient cruels.

— Toutes les religions enfantent des crimes, lui répondit l'épicurien. Par bonheur, un Grec, divinement sage, vint affranchir les hommes des vaines terreurs de l'inconnu...

Cependant Hécube, ses blancs cheveux épars, sa robe en lambeaux, sortait de la tente où elle était captive. Ce fut un long soupir quand on vit paraître cette parfaite image du malheur. Hécube, avertie par un songe prophétique, gémissait sur sa fille et sur elle-même. Ulysse était déjà près d'elle et lui demandait Polyxène. La vieille mère s'arrachait les cheveux, se déchirait les joues avec les ongles et baisait les mains de cet homme cruel qui, gardant son impitoyable douceur, semblait dire :

— Sois sage, Hécube, et cède à la nécessité. Il y a aussi dans nos maisons des vieilles mères qui pleurent leurs enfans endormis à jamais sous les pins de l'Ida.

Et Cassandre, reine autrefois de la florissante Asie, maintenant esclave, souillait de poussière sa tête infortunée.

Mais voici que, soulevant la toile de la tente, se montra la vierge Polyxène. Un frémissement unanime agita les spectateurs. Ils avaient reconnu Thaïs. Paphnuce la revit, celle-là qu'il venait chercher. De son bras blanc, elle retenait au-dessus de sa tête la lourde tenture. Immobile, semblable à une belle statue, mais promenant autour d'elle le paisible regard de ses yeux de violette, douce et fière, elle donnait à tous le frisson tragique de la beauté. Un murmure de louanges s'éleva, et Paphnuce, l'âme agitée, contenant son cœur avec ses mains, soupira :

— Pourquoi donc, ô mon Dieu, donnes-tu ce pouvoir à une de tes créatures ?

Dorion, plus paisible, disait :

— Certes, les atomes qui s'associent momentanément pour composer cette femme présentent une combinaison agréable à l'œil. Ce n'est qu'un jeu de la nature, et ces atomes ne savent ce qu'ils font. Ils se sépareront un jour avec la même indifférence qu'ils se

sont unis. Où sont maintenant les atomes qui formèrent Laïs ou Cléopâtre? Je n'en disconviens pas : les femmes sont quelquefois belles. Mais elles sont soumises à de fâcheuses disgrâces et à des incommodités dégoûtantes. C'est à quoi songent les esprits méditatifs, tandis que le vulgaire des hommes n'y fait point attention. Et les femmes inspirent l'amour, bien qu'il soit déraisonnable de les aimer.

Ainsi le philosophe et l'ascète contemplaient Thaïs et suivaient leur pensée. Ils n'avaient vu ni l'un ni l'autre Hécube, tournée vers sa fille, lui dire par ses gestes :

— Essaie de fléchir le cruel Ulysse! Fais parler tes larmes, ta beauté, ta jeunesse!

Thaïs, ou plutôt Polyxène elle-même, laissa retomber la toile de la tente. Elle fit un pas, et tous les cœurs furent domptés. Et quand, d'une démarche noble et légère, elle s'avança vers Ulysse, le rythme de ses mouvemens, qu'accompagnait le son des flûtes, faisait songer à tout un ordre de choses heureuses, et il semblait qu'elle fût le centre divin des harmonies du monde. On ne voyait plus qu'elle, et tout le reste était perdu dans son rayonnement. Pourtant l'action continuait.

Le prudent fils de Laërte détournait la tête et cachait sa main sous son manteau, afin d'éviter les regards, les baisers de la suppliante. La vierge lui fit signe de ne plus craindre. Ses regards tranquilles disaient :

— Ulysse, je te suivrai pour obéir à la nécessité, et parce que je veux mourir. Fille de Priam et sœur d'Hector, ma couche, autrefois jugée digne des rois, ne recevra pas un maître étranger. Je renonce librement à la lumière du jour.

Hécube, inerte dans la poussière, se releva soudain et s'attacha à sa fille d'une étreinte désespérée. Polyxène dénoua avec une douceur résolue les vieux bras qui la liaient. On croyait l'entendre :

— Mère, ne t'expose pas aux outrages du maître. N'attends pas que, t'arrachant à moi, il ne te traîne indignement. Plutôt, mère bien-aimée, tends-moi cette main ridée et approche tes joues creuses de mes lèvres.

La douleur était belle sur le visage de Thaïs; la foule se montrait reconnaissante à cette femme de revêtir ainsi d'une grâce surhumaine les formes et les travaux de la vie, et Paphnuce, lui pardonnant sa splendeur présente en vue de son humilité prochaine, se glorifiait par avance de la sainte qu'il allait donner au ciel.

Le spectacle touchait au dénoûment. Hécube tomba comme morte, et Polyxène, conduite par Ulysse, s'avança vers le tombeau, qu'entourait l'élite des guerriers. Elle gravit, au bruit des chants

de deuil, le tertre funéraire, au sommet duquel le fils d'Achille faisait, dans une coupe d'or, des libations aux mânes du héros. Quand les sacrificateurs levèrent les bras pour la saisir, elle fit signe qu'elle voulait mourir libre, comme il convenait à la fille de tant de rois. Puis, déchirant sa tunique, elle montra la place de son cœur. Pyrrhus y plongea son glaive en détournant la tête, et, par un habile artifice, le sang jaillit à flots de la poitrine éblouissante de la vierge, qui, la tête renversée et les yeux nageant dans l'horreur de la mort, tomba avec décence. Tandis que les guerriers voilaient la victime et la couvraient de lis et d'anémones, des cris d'effroi et des sanglots déchiraient l'air, et Paphnuce, soulevé sur son banc, prophétisait d'une voix retentissante :

— Gentils, vils adorateurs des démons! Et vous, ariens, plus infâmes que les idolâtres, instruisez-vous! Ce que vous venez de voir est une image et un symbole. Cette fable renferme un sens mystique, et bientôt la femme que vous voyez là sera immolée, hostie bienheureuse, au Dieu ressuscité!

Déjà la foule s'écoulait en flots sombres dans les vomitoires. L'abbé d'Antinoé, échappant à Dorion surpris, gagna la sortie en prophétisant encore.

Une heure après, il frappait à la porte de Thaïs. La comédienne habitait alors, dans le riche quartier de Racotis, près du tombeau d'Alexandre, une maison entourée de jardins ombreux, dans lesquels s'élevaient des rochers artificiels et coulait un ruisseau bordé de peupliers. Une vieille esclave noire, chargée d'anneaux, vint lui ouvrir la porte et lui demanda ce qu'il voulait.

— Je veux voir Thaïs, répondit-il. Dieu m'est témoin que je ne suis venu ici que pour la voir.

Comme il portait une riche tunique et qu'il parlait impérieusement, l'esclave le laissa entrer.

— Tu trouveras Thaïs, dit-elle, dans la grotte des Nymphes.

ANATOLE FRANCE.

(La deuxième partie au prochain n°.)

L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

DEPUIS

LA FONDATION DE L'INSTITUT

I.

ORIGINES.

L'Académie des Beaux-Arts forme depuis près d'un siècle une des classes de l'Institut de France; mais pendant les premières années qui suivirent la fondation, en 1795, de ce grand corps, elle n'eut encore ni son caractère bien défini, ni sa fonction toute spéciale. Composée en partie des débris de l'ancienne Académie française et des débris de l'ancienne Académie royale de peinture et de sculpture, supprimées l'une et l'autre par la Convention deux ans auparavant, — en partie d'élémens empruntés au monde des lettres, de l'érudition, du théâtre même, la troisième classe de l'Institut primitif, celle que l'on avait intitulée *Classe de la littérature et des beaux-arts*, comprenait à la fois des poètes et des archéologues, des grammairiens et des artistes, des humanistes et des acteurs. Aux termes mêmes de la loi constitutive de l'Institut, elle était appelée, concurremment avec les deux autres classes, « à

perfectionner les sciences et les arts » et « à suivre les travaux scientifiques ayant pour objet l'utilité et la gloire de la république. » Comme ces deux classes aussi, elle devait se recruter au moyen d'élections faites par l'Institut tout entier; participer à la rédaction du rapport annuellement adressé « aux représentans de la nation pour leur rendre compte des progrès accomplis dans les sciences, les lettres et les arts; » concourir à toutes les publications, à tous les travaux dont l'Institut était chargé : par conséquent, s'absorber dans la vie commune, dans l'unité rigoureuse du corps auquel elle appartenait.

Ce fut à partir de 1803 seulement que, tout en restant indissolublement unie à l'ensemble constitué dès le début, elle commença d'avoir son rôle distinct et sa vie propre, de former une réunion d'artistes sans confusion ni partage avec les hommes de lettres et les savans; en un mot, de redevenir à peu près, — sauf le nombre limité des membres appelés à la composer et la place faite parmi ceux-ci aux architectes et aux musiciens, — ce qu'avait été, dans les deux siècles précédens, l'Académie royale de peinture et de sculpture. Pour marquer cette analogie ou pour faire ressortir ces différences, il convient d'indiquer en quelques mots les origines et le rôle de la Compagnie que l'Académie des Beaux-Arts devait remplacer, et par là de rattacher l'histoire de celle-ci aux souvenirs de sa devancière.

On sait dans quelles circonstances et en vue de quelles réformes l'ancienne Académie royale avait été établie, au temps de la minorité de Louis XIV. Nous nous contenterons de rappeler que, jusqu'à cette époque, c'est-à-dire jusqu'à l'année 1648, rien n'avait encore sensiblement modifié les lois qui régissaient les artistes et les conditions en vertu desquelles ils se trouvaient, comme au temps des Valois, partagés en trois classes. La première, sous le nom de maîtrise, comprenait les *maîtres-jurés,* simples artisans pour la plupart, — doreurs, marbriers, peintres d'enseignes ou de bâtimens, — auxquels les lettres-patentes successives des rois avaient conféré le droit de monopole sur l'art aussi bien que sur le métier, en même temps qu'elles imposaient à quiconque aspirait à être reçu maître, par conséquent à exercer librement la profession de peintre ou de sculpteur, l'obligation d'un apprentissage dont la durée était fixée, sous la discipline d'un des membres de la communauté : après quoi l'aspirant devait encore, pendant quatre années consécutives, « servir et travailler, » sous cette même discipline, en qualité de « compagnon. »

La seconde classe, dite des *brevetaires* ou des *privilégiés,* se composait des artistes qui portaient le titre de peintres ou de

sculpteurs du roi, de la reine ou des princes, et dont quelques-uns pouvaient, comme tels, obtenir de la faveur royale l'exemption partielle ou totale de certains impôts. Par leur situation même d'officiers de la maison du roi, les brevetaires ne se trouvaient pas assujettis aux règlemens de la maîtrise : aussi, la jalousie de celle-ci, depuis le règne de Charles VI jusqu'à la fin du règne de Louis XIII, ne cessa-t-elle guère de les poursuivre et de chercher par tous les moyens à entraver leur indépendance relative. Enfin, c'est à la troisième classe qu'appartenaient tous ceux qui ne s'étaient encore ni affiliés à la maîtrise, ni assez distingués pour mériter d'être attachés à la maison du roi.

Nous avons dit que la guerre avait été déclarée de bonne heure par les maîtres-jurés aux brevetaires et que, de tout temps, ceux-ci avaient eu fort à faire pour résister aux prétentions ou aux tentatives usurpatrices de leurs prétendus rivaux. Malgré les procès fréquemment intentés, malgré les arrêts de la justice prévôtale et des autres pouvoirs judiciaires, malgré le Châtelet et le Parlement, les choses pourtant étaient restées à peu près dans le même état que par le passé et les parties en présence aussi peu en mesure de faire prévaloir leur cause ou d'exercer leurs droits respectifs ; mais le moment vint où il fallut bien sortir des équivoques et trouver dans une organisation nouvelle des arts en France un remède à des abus et à des querelles qui menaçaient de se perpétuer.

Ce fut la maîtrise elle-même qui, par l'audace croissante de ses exigences, fournit à ses adversaires l'occasion qu'ils cherchaient de couper court à ses entreprises et d'annuler une fois pour toutes son autorité. Le 16 janvier 1619, elle présenta au roi en son conseil une requête en trente-quatre articles tendant à l'extension presque illimitée de ses prérogatives. Outre les prescriptions, défenses et prohibitions des anciens statuts, qu'elle rappelait en y ajoutant des mesures de détail plus rigoureuses encore, outre l'interdiction, par exemple, « à toute personne, de quelque condition qu'elle fût, de faire venir aucun tableau des Flandres ou d'ailleurs, » et de vendre, en ville ou dans sa maison, un objet quelconque peint ou sculpté, à moins d'y avoir été expressément autorisé par un maître, — la pièce contenait, à l'adresse directe des brevetaires, la mise en demeure pour eux « de ne point ouvrir boutique ; » attendu qu'obligés par leur charge même de suivre en tous lieux le roi ou les princes de qui ils tenaient leurs brevets, ils ne pouvaient avoir, comme les maîtres, une résidence fixe à Paris.

Quelque exorbitantes qu'elles fussent, les prétentions des maîtres-jurés choquèrent si peu les magistrats appelés à donner préalable-

ment leur avis et les membres du conseil eux-mêmes, que, conformément à leurs conclusions, le roi signa un édit pleinement approbatif. A la vérité, il n'avait pas fallu moins de trois ans pour que la maîtrise arrivât à remporter cette victoire sur les efforts que lui opposaient les représentans de tous les intérêts lésés ou menacés, depuis les artistes proprement dits jusqu'aux marchands d'objets où la peinture et la sculpture n'entraient qu'à titre d'élémens accessoires; mais enfin le roi s'était prononcé. Pour achever d'avoir gain de cause, il ne restait plus aux maîtres qu'à obtenir l'entérinement de la décision royale: c'est ce à quoi ils travaillèrent avec un redoublement d'ardeur. Seulement, les difficultés furent plus grandes cette fois et les délais bien autrement longs qu'ils ne l'avaient été pour la première partie de l'affaire, puisque le Parlement hésita pendant dix-sept ans avant de rendre l'arrêt (1639) par lequel il ratifiait définitivement les mesures délibérées en conseil.

Ne semblait-il pas dès lors que la maîtrise n'eût plus rien à ambitionner et que, désormais en possession d'une autorité absolue sur tous ceux qui, de près ou de loin, se rattachaient au monde des arts, elle ne dût songer qu'à exploiter les énormes privilèges qu'on venait de lui concéder? Elle n'en jugea pas ainsi cependant. Enivrée jusqu'à l'affolement par un succès qui, pour avoir été longtemps attendu, n'en était pas moins décisif, elle ne tarda pas à reprendre l'offensive en présentant une seconde requête par laquelle elle prétendait réduire à quatre ou à six au plus le nombre, illimité jusque-là, des peintres du roi et de la reine; supprimer complètement les titres et les offices de peintres des princes; enfin faire défense aux brevetaires, sous peine de confiscation et d'amende, de travailler pour les particuliers, pour les églises même, « lorsqu'ils ne seraient pas employés aux ouvrages pour le service de Leurs Majestés. »

Pour le coup, c'en était trop. Les privilégiés et les artistes indépendans, qui auparavant n'avaient guère marché d'intelligence dans leurs tentatives de résistance aux envahissemens de la maîtrise, s'unirent cette fois, soulevés par une indignation unanime contre la tyrannie de leurs oppresseurs. D'un commun accord, ils prirent pour chef celui d'entre eux qui, par la haute situation à laquelle il était parvenu déjà, par son titre de peintre de la reine-régente et par son crédit auprès du chancelier Séguier, enfin et surtout par la trempe de son esprit aussi entreprenant que délié, pouvait le mieux diriger le mouvement et le faire aboutir: ce chef était Charles Le Brun.

Ainsi investi de la confiance de ses confrères, Le Brun se mit à

l'œuvre avec toute l'activité qu'on devait attendre de sa jeunesse (il n'était alors âgé que de vingt-huit ans), et en même temps avec la prudence qu'aurait pu avoir en pareil cas un homme vieilli dans la pratique des affaires. Tout d'abord il avait compris que, malgré sa précoce renommée, malgré l'estime où la cour le tenait, lui et son talent, il n'avait pas une force suffisante pour entamer ouvertement la lutte ou pour la poursuivre en son nom, et que le mieux était de conduire la campagne sous l'autorité apparente de quelque haut personnage auquel il inspirerait pour ainsi dire ses propres desseins en faisant mine de réclamer ses avis. Le Brun alla donc trouver un conseiller d'état qu'il avait connu à Rome, M. de Charmois, homme influent, grand ami des arts d'ailleurs, et que ses souvenirs d'Italie semblaient prédisposer mieux qu'un autre au rôle qu'il s'agissait de lui attribuer. M. de Charmois en effet avait eu pendant son séjour à Rome des relations assez fréquentes avec les membres de l'académie de Saint-Luc, il connaissait bien l'organisation de cette compagnie : il y avait tout lieu de croire que la proposition de travailler à établir en France une association analogue ne laisserait pas de lui sourire, surtout si cette proposition était faite de telle sorte qu'elle ressemblât moins à une suggestion formelle qu'à un appel sans arrière-pensée aux lumières et à l'expérience de celui à qui on l'adresserait.

M. de Charmois, comme avait pressenti son habile interlocuteur, prit feu dès les premiers mots pour les réformes projetées. Quelques entrevues ménagées par Le Brun avec les principaux des académiciens futurs achevèrent, les jours suivans, d'échauffer son zèle : si bien qu'il se mit sans désemparer à rédiger un long mémoire, moitié réquisitoire, moitié supplique, dans lequel tous les griefs des artistes, privilégiés ou non, contre la maîtrise, étaient soigneusement exposés, tous les avantages à retirer d'une organisation nouvelle mise en regard des abus présens. La pièce se terminait par la demande explicite de l'approbation royale pour l'établissement d'une académie de peinture et de sculpture absolument indépendante de la communauté des maîtres ou, suivant les termes employés par le porte-parole officiel de Le Brun et de ses amis, « séquestré pour jamais de ce corps mécanique. »

Lue par M. de Charmois lui-même dans la séance du conseil tenue le 20 janvier 1648, la requête y reçut le meilleur accueil, particulièrement de la part de la reine-régente que les prétentions de la maîtrise en ce qui concernait les peintres de la cour avaient personnellement offensée. Lorsque, quelques jours plus tard, il s'agit d'obtenir l'expédition de l'arrêt du conseil et, comme mesure confirmative, la promulgation des lettres-patentes signées par le

roi, le secrétaire d'état La Vrillière et le chancelier Séguier ne montrèrent ni moins de bonne volonté, ni moins d'empressement. Bref, malgré les cabales du dernier moment et les efforts désespérés de la maîtrise, tout était conclu dès le 1er février 1648, tout trouvait prêt pour la mise en pratique. Les fondateurs de l'Académie s'assemblaient pour procéder à l'élection des douze « anciens » qui devaient, aux termes des statuts, administrer la compagnie et diriger l'école, chacun pendant un mois, et pour choisir les quatorze académiciens « primitifs », en attendant que ces vingt-six membres de la compagnie naissante où l'on comptait déjà des peintres comme Le Sueur et Philippe de Champaigne, des sculpteurs comme Sarrasin et Van Obstal, s'adjoignissent peu à peu des confrères chargés à leur tour de pourvoir dans l'avenir au recrutement de l'académie, à mesure que les années se succéderaient et que de nouveaux talens viendraient à se produire.

Nous n'avons pas ici à suivre dans ses diverses phases l'histoire de l'Académie royale de peinture et de sculpture ; nous n'avons pas à rappeler les luttes que les académiciens durent soutenir contre ce qui restait de la maîtrise, représentée par la communauté devenue elle-même à un certain moment l'Académie de Saint-Luc et par son chef, l'ambitieux et agressif Pierre Mignard, — jusqu'au jour où la nomination de celui-ci (4 mars 1690) aux fonctions de directeur de l'Académie royale après la mort de Le Brun vint mettre fin aux querelles, sinon aux intrigues, et assurer, au dehors comme au dedans, la prééminence de l'Académie sur sa prétendue rivale. Encore moins conviendrait-il d'insister sur les modifications, toutes de détail d'ailleurs, qui, sous le règne de Louis XV ou sous le règne de Louis XVI, furent apportées à l'organisation primitive : il nous suffira de résumer les lois générales ou les usages qui régissaient l'ancienne Académie pour marquer la disparité originelle et, jusqu'à un certain point, le contraste entre ces conditions mêmes et celles qui devaient être faites, un siècle et demi plus tard, à la troisième classe de l'Institut.

Aux termes de l'acte officiel qui en autorisait la fondation, l'Académie royale de peinture et de sculpture pouvait recevoir un nombre de membres illimité : « Sa Majesté, est-il dit dans les lettres-patentes de 1648, a ordonné et ordonne que tous peintres et sculpteurs, tant Français qu'étrangers, comme aussi ceux qui ont été reçus maîtres et se sont volontairement départis ou se voudront à l'avenir séquestrer dudit corps de métier, seront admis à ladite Académie sans aucuns frais, s'ils en sont jugés capables par les plus anciens d'icelle. » Les choses se passèrent conformément à ces prescriptions jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, c'est-à-dire que l'Aca-

démie fut composée de membres élus les uns par les autres et, une fois élus, inamovibles, également égaux par le titre qu'ils portaient aussi bien que par les privilèges qui leur étaient attribués, en un mot, strictement confrères, à la hiérarchie près des fonctions que plusieurs d'entre eux étaient appelés à remplir dans le sein même de la compagnie (1). Toutefois, même avant les dernières années du règne de Louis XIV, on jugea bon d'adjoindre aux académiciens titulaires des académiciens stagiaires en quelque sorte, qui, sous la dénomination « d'agréés, » et après l'acceptation d'un ouvrage de peinture ou de sculpture présenté par eux et dit « morceau d'agrément, » étaient compris, au moins provisoirement, dans le personnel de la compagnie. Ils n'avaient pas le droit d'assister aux séances qu'elle tenait, mais ils jouissaient, comme les académiciens eux-mêmes, du privilège d'exposer leurs œuvres au Salon (2), en attendant qu'ils confirmassent les preuves déjà faites par la présentation, dans un délai de trois années, d'un second « morceau, » dit « de réception » : après quoi ils appartenaient définitivement à l'Académie et pouvaient, le cas échéant, être appelés à y remplir les fonctions d'officiers de tel ou tel grade.

L'ancienne Académie royale ouvrait donc libéralement ses portes à tous les artistes notables, quels que fussent le genre de leurs talens, leur nationalité, leur âge, leur sexe même, puisque les femmes n'étaient pas exclues (3). Elle accueillait ceux qui venaient

(1) Ces « officiers » de l'Académie étaient au nombre de trente-huit : un directeur, un chancelier, quatre recteurs, deux adjoints à recteur, douze professeurs de peinture et de sculpture, six adjoints à professeur, un professeur de géométrie et de perspective, un professeur d'anatomie, huit conseillers, un trésorier et un secrétaire.

(2) Les académiciens, tant titulaires qu'agréés, demeurèrent seuls en possession de ce privilège depuis la première exposition faite sous Louis XIV (1673), dans la cour du Palais-Royal, jusqu'à l'avant-dernière de celles qui eurent lieu au Louvre sous le règne de Louis XVI (1789). L'exposition suivante, celle de 1791, qui précéda de deux ans la suppression définitive de l'Académie royale, fut, par ordre de l'Assemblée nationale, ouverte « à tous les artistes français ou étrangers, membres ou non de l'Académie de peinture et de sculpture. » Avant cette époque, les peintres qui n'avaient pas reçu encore la consécration académique en étaient réduits à exposer leurs tableaux depuis six heures du matin jusqu'à midi, « les jours de la grande et de la petite Fête-Dieu, à la place Dauphine et sur le Pont-Neuf. » Les œuvres dont se composait ce salon en plein air étaient accrochées le long des tentures au pied desquelles devait passer la procession du saint-sacrement. Il va sans dire que cette exposition, qui portait le nom d'*Exposition de la Jeunesse*, était subordonnée à l'état de l'atmosphère au moment où elle devait avoir lieu. En cas de pluie le jour de la Fête-Dieu, elle était reculée de huit jours : s'il pleuvait encore le jour de l'Octave, on la remettait à l'année suivante. Toutefois, en dehors des « Salons » du Louvre et de l'exposition de la place Dauphine, il y eut à Paris, de 1751 à 1774, sept expositions organisées pour son propre compte et dans un local particulier par l'ancienne maîtrise devenue Académie de Saint-Luc.

(3) Le nombre des femmes qui, depuis Catherine Girardon jusqu'à Mme Vigée-Le-

de se signaler par de brillans debuts, aussi bien que les peintres ou les sculpteurs plus avancés déjà dans la carrière; en un mot, elle ne tenait éloignés d'elle ni un talent de quelque valeur, ni un homme dont les tendances, si peu « académiques » qu'elles parussent, méritaient au fond d'être prises en considération (1). De là, sinon l'unité, au moins l'intérêt continu que présente la série des membres qui se succédèrent dans le sein de la compagnie depuis Le Brun et Le Sueur jusqu'à Watteau et depuis Watteau jusqu'à David. L'histoire de l'Académie royale de peinture et de sculpture est, en réalité, l'histoire même de l'art français dans la période qui commence avec la seconde moitié du XVIIe siècle et que clôt l'époque de la révolution. Sauf Lantara et deux ou trois autres peut-être, on ne trouverait pas à citer, même parmi les *poetæ minores* de la peinture ou de la sculpture au XVIIe et au XVIIIe siècle, d'artistes dignes de ce nom que l'Académie ait oublié ou refusé de s'attacher. Enfin, à côté des peintres, des sculpteurs ou des graveurs de profession, des places étaient réservées dans la compagnie à des historiens de l'art comme Félibien et Bellori, à des archéologues comme Caylus et Choiseul-Gouffier, à des connaisseurs comme Mariette, à des amateurs de haut rang comme le prince de La Tour d'Auvergne, le duc de Rohan-Chabot et le maréchal de Ségur, à tous ceux que recommandaient leurs lumières spéciales ou les services rendus par eux à la cause de l'art et aux artistes. Sous le titre d'abord de « conseillers honoraires, » plus tard (à partir de 1747), sous celui « d'honoraires-amateurs, » ces membres laïques, en quelque sorte, de la congrégation académique, s'associaient à ses travaux, intervenaient utilement dans le règlement de ses affaires extérieures et tenaient à honneur de se dire les confrères d'hommes que le talent rapprochait d'eux, comme eux-mêmes trouvaient, à les fréquenter, le profit, suivant les cas, d'un surcroît d'instruction personnelle ou de conseils bons à suivre dans l'exercice de leurs fonctions (2).

brun, firent partie de l'Académie royale, s'élève à treize, dont cinq furent élues avant la fin du règne de Louis XIV et huit entre les années 1720 et 1783.

(1) Le seul obstacle légal à l'admission d'un candidat était la dissidence de celui-ci au point de vue de la foi religieuse. Quiconque aspirait au titre d'académicien devait professer la religion catholique. Encore arriva-t-il plus d'une fois, dans le cours du XVIIIe siècle, que la prohibition fut levée en faveur de certains artistes étrangers, les peintres de portrait Lundberg et Roslin entre autres, dont les noms figurent sur les registres de l'Académie avec cette mention : « Reçus sur l'ordre du roi, quoique protestans. »

(2) Outre une quarantaine d'érudits ou de curieux appartenant tant à la bourgeoisie qu'au monde de la cour, la liste des conseillers honoraires et des honoraires-amateurs admis depuis le règne de Louis XIV jusqu'à l'époque de la Révolution comprend plu-

D'où vient pourtant que les griefs articulés contre une institution aussi libérale en principe et en fait, on dirait presque aussi démocratique puisqu'elle offrait une sanction à tous les efforts, une récompense aux talens de toutes les origines, — d'où vient que les accusations dont elle se trouva être l'objet, vers la fin du XVIIIe siècle, portèrent sur sa prétendue intolérance et sur ce qu'on appelait son autorité despotique? Passe encore si les agresseurs s'étaient rencontrés parmi ceux que la médiocrité de leurs talens devait tout naturellement tenir à distance de ce corps d'élite. On comprendrait que, désespérant d'y entrer jamais, ils eussent, dans l'intérêt de leur vanité, jugé bon de travailler à le détruire; mais les premières dénonciations, et, bientôt, les plus violentes attaques ne partirent pas de ce côté. Ce fut dans le sein de l'Académie elle-même que se recrutèrent d'abord les insurgés. Dès l'année 1789, presque au lendemain de la prise de la Bastille, douze académiciens ou agrées s'unissaient à David pour préparer le renversement d'une autre forteresse, de celle-là même dont ils avaient la garde et que, en attendant le moment de la livrer, ils signalaient, sous le nom de « bastille académique, » à l'indignation et aux vengeances des amis de la liberté. Dans un mémoire revêtu de la signature de ces treize rebelles, la question était ainsi posée : « Tolérera-t-on plus longtemps qu'un tribunal autocratique et permanent reçoive, place, juge des hommes, des artistes éminens? N'est-il pas urgent, au contraire, d'affranchir ceux-ci d'une « subordination sans exemple? »

Rien de mieux, en conséquence, pour satisfaire au vœu des auteurs du mémoire, que de décréter purement et simplement la suppression de ce tribunal tyrannique; c'était là ce que voulaient sans arrière-pensée, au moins pour le moment, les ennemis les plus intraitables de l'Académie; mais, même parmi les signataires de l'acte d'accusation dressé contre elle, il s'en trouvait plusieurs dont les visées étaient différentes. Ils entendaient bien ne pas laisser se prolonger l'état actuel des choses; mais, comme certains hommes politiques d'alors, ils songeaient déjà à enrayer le mouvement une fois imprimé et se seraient volontiers accommodés d'une réforme là où d'autres, plus imprudens ou plus haineux, se proposaient ouvertement d'accomplir une révolution. Aussi, avec le concours

sieurs architectes qui n'auraient pu entrer comme tels à l'Académie de peinture et de sculpture, puisque leur art n'y était pas représenté, et que l'Académie dont ils faisaient partie, l'Académie d'architecture proprement dite, avait son caractère spécial et son existence distincte. C'est ainsi qu'au nombre des « honoraires » de l'Académie de peinture on voit figurer quelques-uns des premiers architectes du roi ou des contrôleurs-généraux des bâtimens, Perrault, Mansart, Desgodets, les deux De Cotte, Gabriel, Soufflot, etc.

de quelques nouveaux adhérens, ne tardèrent-ils pas à rédiger, sous le titre d'*Adresse et projet de statuts et règlemens pour l'Académie centrale de peinture, sculpture, gravure et architecture*, une pétition à l'assemblée nationale dans laquelle ils indiquaient certaines modifications à apporter aux lois et aux usages académiques, sans exiger pour cela qu'il fût fait table rase des traditions et du régime anciennement établis. La substitution de la dénomination « d'Académie centrale » à celle « d'Académie royale » officiellement employée jusqu'alors, — l'adjonction aux membres dont la compagnie se composait des membres de l'Académie d'architecture qui depuis l'année 1671 formait une corporation isolée, la faculté pour les agréés d'assister aux séances et de prendre part aux discussions, — enfin l'augmentation du nombre des professeurs et des cours à l'école ouverte au Louvre et dont l'Académie avait la direction, — telles étaient les innovations principales soumises par les réclamans à l'examen de l'assemblée nationale.

Cependant, après avoir, au début des hostilités, affecté de ne pas s'émouvoir, la majorité de l'Académie commençait à sentir qu'il ne lui suffirait plus, pour décourager ses agresseurs, de garder cette attitude impassible. Elle avait bien pu, lors de la première levée de boucliers, refuser dédaigneusement le combat et arguer, en faveur d'une résistance tranquille et muette, du petit nombre de ceux-là mêmes qui prétendaient lui déclarer la guerre; elle avait bien pu, pour toute réponse au mémoire présenté par treize séditieux, — sur plus de cent membres dont se composait alors la compagnie, — mentionner sans commentaire sur le registre des procès-verbaux, à la date du 5 septembre 1789, la communication de ce mémoire qu'elle se contentait de qualifier de « libelle; » mais ce n'était plus assez maintenant du silence ou du dédain. Les accusations une fois rendues publiques et les démarches pour l'accomplissement d'une réforme une fois entamées auprès du pouvoir législatif, il fallait bien essayer ouvertement d'arrêter les unes et de prouver l'injustice des autres. C'est ce à quoi l'Académie se résolut en chargeant Renou, récemment élu secrétaire, de réfuter un à un les argumens produits contre elle.

Publié sous le titre d'*Esprit des statuts et règlemens de l'Académie royale de peinture et de sculpture, pour servir de réponse aux détracteurs de son régime*, l'écrit de Renou, bien loin d'apaiser la querelle, ne fit au contraire que l'envenimer. Le langage, il est vrai, un peu plus hautain parfois que de raison, des membres de la compagnie mise en cause, — leur parti-pris de se refuser à la moindre modification des anciens statuts, — le défi, assez imprudemment jeté par eux à la jeunesse de se passer de leurs encouragemens, —

tout devait avoir et eut en effet pour résultat d'exciter encore le zèle révolutionnaire des adversaires de la veille et de rapprocher de ceux-ci bon nombre d'esprits jusqu'alors désintéressés ou hésitans. L'impression produite au dehors finit par se communiquer à l'intérieur de l'Académie elle-même, si bien que, malgré les efforts de Vien, recteur à ce moment, pour amener une conciliation, l'Académie se trouva partagée presque par moitié en deux camps : celui des réformateurs radicaux, auxquels s'étaient joints les partisans d'une réforme modérée, et celui des « entêtés, » comme on les appelait, c'est-à-dire d'hommes vieillis dans l'exercice de leurs prérogatives et qui, convaincus de leur bon droit, ne voulaient entendre à aucun arrangement ni se résigner à aucun sacrifice. Ainsi affaiblie par la division, l'Académie n'offrait déjà plus qu'une proie facile aux ennemis qui avaient projeté de s'en saisir; elle n'était plus qu'un édifice miné près de s'écrouler au premier choc, et dont un rude coup porté par l'assemblée nationale elle-même venait d'ailleurs d'ébranler encore les fondemens.

La décision législative en vertu de laquelle l'exposition de 1791 devait, contrairement aux anciens usages, s'ouvrir « à tous les artistes français et étrangers, » entraînait en effet pour les académiciens la ruine d'un de leurs principaux privilèges, et de plus elle semblait être le préambule d'une série de mesures destinées à leur arracher le peu qui leur restait d'influence sur les artistes ou de crédit auprès du public. Ce fut dès lors, parmi les prétendus vengeurs de la liberté, si longtemps opprimée suivant eux, à qui travaillerait avec le plus d'ardeur à précipiter ce résultat final; ce fut à qui, pour échapper désormais au joug académique, se rangerait avec le plus d'empressement sous le pouvoir dictatorial de David et applaudirait avec le plus de frénésie à tous les réquisitoires formulés par un homme qui n'en voulait tant à l'Académie que parce qu'il entendait bien être une académie à lui seul.

Le rôle de David est véritablement odieux dans toute la période comprise entre le moment où il a commencé de prêcher la révolte contre la compagnie dont il avait, peu d'années auparavant (1783), sollicité et obtenu les suffrages, et celui où, à force de dénonciations et d'invectives, il a réussi à en faire décréter la suppression. Artiste supérieur par le talent, mais, au point de vue du caractère, un des moins honorables assurément, le peintre des *Horaces*, tant que dure cette période révolutionnaire, ne recule devant aucun moyen coupable, devant aucun outrage en actes ou en paroles, pour satisfaire ses rancunes personnelles et pour assurer sa domination. Un jour, à un appel presque suppliant que lui

ont adressé ses confrères, il répond par ce laconique billet : « Je fus *autrefois* de l'Académie, » bien qu'en fait il lui appartienne encore et que l'animosité seule, non une démission formelle, l'en ait jusque-là séparé. Un autre jour, il dicte et fait déposer par les artistes « indépendans, » qu'il tient en réalité sous sa dépendance, une pétition à l'assemblée nationale déclarant sans plus de façons que l'Académie « ne peut subsister avec la liberté. » Enfin quand David en est venu à siéger lui-même parmi les législateurs, quand son titre de député de Paris lui a permis de passer de la théorie à l'action et des menaces à l'attaque directe, la tribune de la convention retentit par sa voix d'accusations furieuses contre les personnes ou de lamentations emphatiques sur l'état présent des choses. Tantôt il emprunte les procédés de discussion et le langage de son « ami » Marat pour « montrer dans toute sa turpitude l'esprit de l'animal qu'on nomme académicien, » tantôt il le prend sur le ton élégiaque pour « intéresser la sensibilité » de ses collègues à la cause des victimes de l'Académie. Il leur raconte la triste aventure et la fin d'un jeune sculpteur « dont l'amour avait guidé la main » lorsqu'il travaillait à son dernier ouvrage, et que, malgré cela, l'Académie avait refusé d'admettre au nombre de ses agréés. De là un mariage manqué et, comme conséquence, le suicide du jeune artiste, les parens de celle qu'il aimait ayant mis pour condition expresse à leur consentement le succès qu'il n'avait pu obtenir, et lui, de son côté, ne s'étant pas senti la force de survivre à la perte de ses tendres espérances. Rien de plus apitoyant sans doute, mais suivait-il de là, d'une part, que l'Académie eût mal jugé, et de l'autre que sa fonction générale et son organisation fussent mauvaises? Quoi qu'il en soit, l'exemple choisi par David pour résumer les méfaits de ses confrères acheva, paraît-il, de convaincre la convention, puisque ce fut dans la séance où on le lui avait cité (8 août 1793) qu'elle décréta la suppression de l'Académie de peinture et, du même coup, celle de toutes les autres Académies.

Il était naturel au surplus qu'un même sort fût fait aux diverses Académies, également suspectes depuis quelque temps déjà, maintenant reconnues coupables, et coupables au même titre, non seulement parce que David les avait signalées en bloc comme « le dernier refuge de toutes les aristocraties, » mais parce que chacune d'elles avait trouvé, soit comme l'Académie de peinture, dans ses propres rangs, soit au dehors parmi les hommes politiques, des dénonciateurs pour révéler ses prétendus attentats contre la liberté et pour en réclamer le châtiment. N'était-ce pas en effet un membre de l'Académie française, Chamfort, qui, dans une brochure acrimonieuse, avait le premier persiflé publique-

ment et voué aux vengeances de l'esprit démocratique ce corps servile dont « l'extinction, disait-il, ne serait que la conséquence nécessaire du décret qui a détaché les esclaves enchaînés dans Paris à la statue de Louis XIV. » Et tandis que, dans le même pamphlet, Chamfort poursuivait des mêmes insultes l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, incapable suivant lui de rien de plus que d'apprendre au public en quoi consistait « la batterie de cuisine de Marc-Antoine, » à l'Assemblée nationale Mirabeau lui-même se préparait, quand la mort le surprit, à dénoncer publiquement l'Académie française comme « une école de servilité et de mensonge. » Le discrédit dans lequel les différentes Académies étaient tombées, les défiances tout au moins qu'elles inspiraient étaient telles et les décourageaient elles-mêmes à ce point que, longtemps avant l'acte législatif qui devait les anéantir, elles paraissaient presque avoir cessé de vivre ou n'avoir plus en réalité d'autre ambition que celle de se faire oublier. L'Académie française en particulier se sentait si bien atteinte ou plutôt si bien condamnée déjà, qu'elle n'osait même pas pourvoir au remplacement des six membres qu'elle avait perdus de 1789 à 1792 (1). Encore le moment ne tarda-t-il pas à venir où ce qui avait été de sa part une mesure spontanée de précaution se changea en prohibition officielle. Par un décret en date du 13 novembre 1792, la Convention défendit à toutes les Académies de nommer aux places vacantes dans leur sein, et si, au mois de mai de l'année suivante, l'interdiction fut levée au profit de l'Académie des sciences, celle-ci ne jouit pas longtemps de cette faveur exceptionnelle, puisque, trois mois plus tard, elle était, comme les autres Académies, supprimée.

En frappant ainsi de mort les anciennes Académies et, avec elles, — pour employer les termes mêmes du décret voté dans la séance du 8 août 1793, — « toutes les sociétés littéraires patentées ou dotées par la nation », la Convention nationale exprimait, il est vrai, l'intention, non pas de les ressusciter un jour, mais de les remplacer par une « Société destinée à l'avancement des sciences et des arts », et elle chargeait (article 3) « son comité d'instruction publique de lui présenter incessamment un plan d'organisation de cette société. »

Y avait-il là toutefois rien de plus qu'une vague promesse, qu'un engagement d'autant moins sérieux au fond qu'il était plus équivoque dans les termes ? Que serait cette « société » et, jusqu'à ce

(1) Les six membres de l'Académie française auxquels, à cette époque, il ne fut pas donné de successeurs, étaient : l'abbé de Radonvilliers et le duc de Duras, morts en 1789; Guibert, en 1790; Rulhière, en 1791 ; Séguier et Chabanon, en 1792.

qu'elle fût établie, comment les choses se passeraient-elles? A l'origine, ceux mêmes qui s'étaient montrés les plus violens avaient du moins fait acte de prévoyance. Avant l'arrêt rendu par la Convention contre les diverses Académies, le projet de substituer à celles-ci une institution unique avait été, avec l'assentiment de Mirabeau, soumis à une autre assemblée et soutenu à plusieurs reprises par Talleyrand et par Condorcet; mais la différence était grande entre les mesures proposées alors et celles qui venaient d'être édictées. Les orateurs de la Constituante et de l'Assemblée législative n'entendaient supprimer les Académies qu'à la condition d'installer immédiatement a leur place un corps nouveau ayant ses attributions définies; les auteurs du décret soumis au vote de la Convention et adopté par elle renversaient tout au contraire, sans rien reconstruire. Au lieu d'une décision arrêtée et immédiatement applicable, ils se contentaient de formuler un vœu pour la réalisation duquel ils s'en remettaient à l'avenir. C'était implicitement consacrer le désordre ou, tout au moins, prendre avec une singulière résignation son parti des événemens fâcheux qui pourraient se produire et qui se produisirent en effet dans le domaine des lettres et des arts, jusqu'au jour où la fondation de l'Institut vint couper court aux fantaisies de l'esprit de destruction à outrance.

En attendant, les artistes, y compris même quelques-uns de ceux qui avaient appartenu à l'ancienne Académie de peinture, essayaient de se grouper dans une association semi-officielle et de réparer, s'il était possible, l'échec qui avait suivi un premier essai d'organisation. Dès l'année 1790, en effet, à l'instigation de David et avec le concours d'autres académiciens dissidens, une société s'était formée sous le titre de « commune des arts. » Elle avait appelé à elle tous les peintres et tous les sculpteurs non privilégiés, dans l'espoir sinon de contre-balancer auprès du public l'influence de la corporation académique, au moins de détourner à son profit quelque chose du crédit dont celle-ci jouissait depuis plus d'un siècle. Or les espérances de David et des siens avaient, à ce moment, été déçues. L'opinion publique, quoiqu'à demi détachée déjà de l'académie, était restée indifférente aux entreprises du parti contraire; l'assemblée nationale, occupée d'autres soins, n'avait accueilli qu'avec une bienveillance un peu distraite les adresses présentées au nom de la nouvelle société et, plus tard, tout en reconnaissant par un décret l'existence légale de la commune des arts, la Convention elle-même n'avait pas paru disposée à se mêler fort activement de ses affaires. Enfin, entre les associés si bien unis au début contre l'ennemi commun, certaines difficultés s'étaient élevées qui les avaient partagés en deux groupes: d'un côté, les

« avancés » ou « les patriotes, » de l'autre, les « rétrogrades, » c'est-à-dire, suivant l'explication donnée par un journal du temps, « ces hommes qui se blottissaient dans les angles obscurs de la salle de réunion, cabalaient sourdement et avaient fait de la commune une nouvelle académie. » En vain, les prétendus conspirateurs s'étaient-ils soumis de bonne grâce aux exigences des « avancés; » en vain, sur l'injonction de ceux-ci, s'étaient-ils empressés de livrer les brevets accordés jadis par les gouvernemens et les princes étrangers, « pour que ces parchemins, monumens de l'aristocratie, fussent détruits; » ils en avaient été pour leurs frais de conversion ou de désintéressement extérieur. Aux yeux de David et des réformateurs de son espèce, le passé pesait sur eux d'un poids trop lourd pour leur permettre de marcher résolument dans les voies qu'on appelait alors celles de la liberté et qui ne tendaient en réalité qu'à l'abdication de tous entre les mains d'un seul. L'œuvre était donc à recommencer. Puisque la commune des arts n'avait abouti qu'à l'anarchie, il fallait bien renoncer à continuer une expérience désormais condamnée pour tenter quelque expérience nouvelle. C'est ce qui eut lieu dans des conditions plus libérales en apparence, au fond avec des arrière-pensées tout aussi contraires à l'indépendance individuelle et au libre exercice des droits acquis ou des facultés de chacun.

Transformée en *Société populaire et républicaine des arts*, la commune, en effet, ne fit guère que changer de titre. L'esprit de tolérance et de vraie confraternité n'inspira pas plus les organisateurs de la nouvelle société qu'il n'avait régné entre les membres de l'ancienne. Il y eut même progrès dans le sens de la désunion, la nécessité s'étant fait sentir, pour sauvegarder à l'avenir les intérêts de l'art et des artistes, d'un « creuset épuratoire dont le feu sans cesse entretenu écarterait les faux patriotes. » Aussi lorsque la députation de la Société populaire et républicaine des arts fut admise pour la première fois à la barre de la Convention (28 nivôse 1793), celui qui portait la parole en son nom, le citoyen Bienaimé, architecte, ne manqua-t-il pas, dès les premiers mots de son discours, de célébrer comme il convenait les bienfaits de ce procédé d'élimination : « La Société populaire et républicaine des arts composée d'hommes libres, dit-il, ne reçoit maintenant dans son sein que des citoyens d'un patriotisme épuré. » Et pour que le progrès ainsi obtenu pût se confirmer et s'étendre encore, il ajoutait cet appel direct au zèle et à la persévérance des « courageux montagnards » de l'assemblée : « Vous avez détruit tous les ridicules monumens qu'éleva le sot orgueil de la tyrannie... Mais, pour que les efforts des sciences et des arts ne soient pas étouffés, il est encore un monstre que vous devez abattre : c'est l'intrigue... Que

son souffle empoisonné ne vienne pas troubler l'air pur de la liberté; songez que dans les arts elle trouve un champ plus facile à parcourir. » Réflexion, soit dit en passant, peu flatteuse pour les artistes, au point de vue de leurs habitudes morales et de la fermeté de leur caractère, mais que l'orateur ne se permettait qu'en comptant bien sur l'heureux changement qu'allait produire, là comme ailleurs, l'intervention de ceux qui représentaient à ses yeux l'élite de la Convention. « Oui, montagne sainte et vénérée, s'écriait-il en terminant, c'est de ta cime que doivent émaner les bienfaits destinés à faire le bonheur éternel de la république. La république les versera sur l'Europe, et l'Europe convertira l'univers ! »

Le jour où le délégué de la Société populaire et républicaine des arts débitait à la barre de la Convention cette pièce d'éloquence, David occupait le fauteuil de président; c'était à lui que revenait la tâche de répondre à la harangue. Il répliqua sur le même ton, se servit presque des mêmes termes pour affirmer que, grâce à la nouvelle société, les arts allaient « reprendre toute leur dignité; qu'ils ne se prostitueraient plus, comme autrefois, à retracer les actions d'un tyran ambitieux, etc. » Quant aux inquiétudes sur les querelles intestines ou sur les menées à venir, David en faisait d'avance bonne justice et rassurait celui qui les avait exprimées, par ces simples mots : « Vous craignez l'intrigue, dites-vous; son règne a fini avec la royauté; elle a émigré. Le talent seul est resté, et les représentans du peuple iront le chercher partout où il sera. » Comment douter encore après cela, comment ne pas se fier à de pareilles promesses? Le difficile seulement était d'attendre sans trop d'impatience le moment où elles se réaliseraient, car, en attendant, il fallait vivre et trouver dans le présent des occasions de travail. Or, quelque mouvement qu'elle se donnât pour établir son influence, ce n'était pas la société populaire et républicaine qui pouvait les procurer. On y discourait fort, mais tout se bornait à ces luttes de parole; ou bien on rédigeait adresses sur adresses à la Convention, tantôt pour lui « présenter quelques jeunes artistes, victimes » à Rome ou à Florence « du fanatisme et de la rage des ultramontains et revenus, à travers mille dangers, au sein de leur patrie, » — tantôt pour lui proposer de faire en sorte que les ouvrages des peintres émigrés, que « ces ouvrages de leurs mains scélérates auxquelles ils avaient dû les faveurs du despotisme n'irritent plus les regards des républicains, et que tout ce qui peut retracer des traîtres à la patrie soit offert en holocauste aux mânes des patriotes (1) ; » mais, en dehors de la satisfaction donnée à un

(1) *Pétition de la Société populaire et républicaine des arts appuyant la dénonciation lue à la séance du 29 nivôse par le citoyen Wicar, de la conduite des artistes*

lâche sentiment d'envie ou à un besoin inepte de vengeance, quel bénéfice personnel pouvaient retirer d'une pareille mesure ceux-là mêmes qui la réclamaient? En quoi leur situation actuelle s'en serait-elle améliorée? Les sources d'activité étaient taries partout pour les artistes; tout leur manquait, les fonctions régulières aussi bien que les tâches accidentelles. Pour les membres de l'ancienne Académie, rien n'existait plus des ressources qu'ils trouvaient autrefois dans leurs emplois de professeurs ou de professeurs-adjoints à l'école établie au Louvre; et, d'un autre côté, l'état des finances publiques ne permettait guère d'engager des dépenses ayant pour objet l'acquisition de sculptures ou de peintures, fussent-elles sorties du ciseau ou du pinceau des républicains les plus avérés. Sauf quelques concours ouverts par ordre du comité de salut public pour des projets de monumens à élever au *Peuple* sur le pont Neuf, à la *Nature* sur la place de la Bastille, à la *Liberté* sur la place de la Révolution, sauf d'autres projets fournis par David pour des cérémonies ou des fêtes populaires, — comme cette fête, par exemple, en l'honneur des soldats rebelles du régiment de Châteauvieux que les vers d'André Chénier ont voués à une immortelle infamie, et la fête dite de l'Être Suprême qui précéda de si peu la chute de Robespierre, — les travaux commandés par l'État aux artistes à partir de 1792 (1) se réduisirent à peu près à néant. Rien

restés en Italie. Cette pièce, où la sottise des intentions est égale à la brutalité des termes, se terminait ainsi : « Législateurs, nous vous demandons à être autorisés à arracher des salles de la ci-devant Académie de peinture les portraits de quelques scélérats, ainsi que plusieurs tableaux, productions de leur génie corrompu. Nous les traînerons au pied de la statue de la liberté, et, en présence de nos concitoyens, nous les livrerons aux flammes... Nous demandons aussi que les noms de ces traîtres soient envoyés à tous les départemens, afin que leurs crimes y soient connus et qu'ils ne puissent jamais y trouver que le châtiment de leurs forfaits. » — Les « traîtres » dont il s'agit ici étaient, entre autres « vils satellites du satrape d'Angivilliers, ce monstre de turpitude qui a fait plus de mal aux arts que dix siècles de barbarie, » Doyen, l'auteur du beau tableau, *la Peste des Ardens*, conservé dans l'église de Saint-Roch, à Paris, — « l'infâme Ménageot, ci-devant directeur de l'Académie de France, à Rome, » — Mme Vigée-Lebrun, occupée à « conspirer à Naples avec la digne sœur de l'ignoble Marie-Antoinette, » — enfin, Fabre de Montpellier, « dont toute la famille est émigrée, » écrivait naïvement le rédacteur de ce *factum*, Pierre-Étienne Le Sueur, peintre paysagiste, bien oublié aujourd'hui.

(1) Au mois de mai de cette année, une somme de 90,000 livres, votée par l'Assemblée législative « pour être employée en encouragemens aux artistes, » fut répartie entre vingt-six peintres, sculpteurs, architectes et graveurs dont les ouvrages avaient figuré au Salon de 1791. Dans les deux années qui suivirent, on ne trouverait guère à citer d'autres récompenses importantes décernées aux artistes que les prix obtenus par quelques-uns d'entre eux en 1794, à la suite d'une exposition d'œuvres représentant des scènes de la Révolution, *le Dix-Août* de Gérard, entre autres, et *une Scène vendéenne*, par Vincent.

de plus explicable sans doute, mais aussi rien de moins propre à justifier les efforts assez récemment tentés par quelques historiens pour réhabiliter au point de vue de l'art la période révolutionnaire, même à ses plus horribles momens.

Non, quoi qu'on en ait dit, quelques informations nouvelles qu'aient prétendu nous donner à ce sujet des écrivains aussi convaincus que M. Jules Renouvier (1), aussi prompts à l'enthousiasme que M. Eugène Despois (2), l'époque comprise entre le renversement de l'Académie de peinture et la fondation de l'Institut de France a été dans notre pays, pour l'art comme pour les lettres, une époque de perturbation pure et de violences stériles. Qu'y a-t-il dans les rares œuvres des peintres ou des sculpteurs alors à leurs débuts qui se ressente de l'élan héroïque imprimé ailleurs au génie de la nation? A l'heure des formidables luttes si glorieusement soutenues aux frontières par des soldats et des généraux improvisés, où trouver, dans le domaine de l'art, l'équivalent de cette renaissance spontanée, de ces efforts, de ces succès? Sans parler des innombrables monumens du passé détruits par des mains stupides ou systématiquement sacrilèges, quels faits à l'honneur de notre école signalent les années qui se succèdent et les recommandent aux respects de la postérité? Tristes années où les talens qui s'étaient à une autre époque produits avec le plus d'éclat s'avilissent ou tout au moins se compromettent dans des travaux indignes d'eux; où le peintre des *Horaces* et de la *Mort de Socrate* descend au rôle de panégyriste de *Marat;* où d'anciens sculpteurs du roi et un graveur délicat comme Saint-Aubin fabriquent au jour le jour, celui-ci des vignettes appropriées aux mœurs et à l'esthétique des sans-culottes, ceux-là des bustes de *Brutus* pour les clubs ou des figures pour les autels de la déesse inventée par Chaumette; où Grétry enfin s'associe à Sylvain Maréchal pour outrager effrontément sur la scène la religion et la morale, et de cette même plume qui naguère écrivait *Richard-Cœur-de-Lion*, écrit maintenant la musique, heureusement bien médiocre, d'ignobles pantalonnades telles que *le Congrès des rois* et *la Fête de la Raison!*

Cependant, à côté de la Société populaire et républicaine des arts, sorte de club sans attributions bien précises, sans autre pouvoir effectif que celui de propager les idées révolutionnaires par des procédés de rhétorique jacobine ou par des menaces aux indifférens, deux autres sociétés ou plutôt deux institutions fonctionnaient, ayant chacune un caractère officiel et une autorité admi-

(1) *Histoire de l'art pendant la Révolution*, Paris, 1863.
(2) *Le Vandalisme révolutionnaire*, Paris, 1868.

nistrative absolue. David, qui en avait provoqué la création, s'était, bien entendu, chargé d'en désigner les membres, et les choix faits par lui avaient paru si heureux à la Convention nationale qu'elle s'était empressée de les ratifier sans discussion. L'une était le *Conservatoire du Muséum*, appelé à statuer sur toutes les questions relatives à l'organisation de cet établissement. En 1791, l'assemblée constituante, qui d'ailleurs ne faisait en cela que réaliser un projet conçu déjà dès l'année 1775 par le dernier surintendant du roi, le comte d'Angiviller (1), l'assemblée constituante avait décrété que les tableaux du roi, disséminés dans les palais, seraient réunis au Louvre pour y former un « muséum, » où l'on déposerait aussi les objets d'art provenant de l'aliénation des biens ecclésiastiques. Plus tard, au mois de juillet 1793, la Convention avait, sur la proposition de Sergent, voté une somme de 100,000 livres pour l'acquisition de tableaux et de statues dignes de prendre place dans cette collection de chefs-d'œuvre. Malheureusement, aux yeux de David du moins, les hommes auxquels la direction du Muséum avait été originairement confiée se montraient incapables de remplir leur mission. Dans deux rapports adressés coup sur coup à la Convention, il les dénonce comme des « inhabiles et des intrigans; » il propose de les remplacer par d'anciennes « victimes de l'orgueil académique, » et, après avoir énuméré les réformes qu'exige le régime actuel du Muséum proprement dit, David profite de l'occasion pour demander que les logemens dans les entresols du Louvre, accordés suivant un vieil usage aux artistes, deviennent la possession exclusive de ceux d'entre eux que recommande « leur patriotisme prononcé, » au lieu d'être, comme aujourd'hui, détenus par « les viles créatures et les anciens valets de Roland et de ses dignes amis. »

On le voit, le temps est loin déjà où les haines se concentraient uniquement sur les artistes représentant l'ancien régime. Elles poursuivent maintenant ceux-là mêmes qui s'étaient dès le début empressés de rompre avec les traditions monarchiques, mais qui n'avaient été et ne voulaient être que des révolutionnaires mitigés, des girondins à leur manière. C'est à ces hommes « d'un patriotisme sans couleur, » comme il le dit de Vincent, l'un de ses lieutenans les plus actifs pourtant dans ses premières campagnes contre l'Académie, que David en veut surtout lorsqu'il entreprend de substituer un conservatoire de sa façon à la commission du Muséum préalablement établie. Aussi, sauf Fragonard, que la nature assurément peu austère de son talent et ses antécédens,

(1) Voyez d'Argenville, *Voyage pittoresque de Paris*, édition de 1788, p. 58, et les très curieux renseignemens fournis par M. Courajod dans son ouvrage intitulé : *Alexandre Lenoir*, t. I, introduction, p. 27 et suiv.

fort étrangers aux mœurs républicaines, ne semblaient nullement destiner à figurer en pareille compagnie (1), les artistes choisis par David pour composer le nouveau conservatoire n'ont-ils guère pour la plupart d'autre titre que leur intraitable civisme. Les noms par exemple, justement oubliés aujourd'hui, des peintres Bonvoisin et Picault, du sculpteur Dupasquier, de l'antiquaire Varon, ne sauraient être remis en lumière que comme des témoignages de l'esprit de parti qui prévalait alors.

Veut-on une autre preuve, et plus significative encore? On la trouvera dans les considérations présentées et dans les désignations de personnes faites par ce même David pour la formation, en regard de la commission du muséum, d'une seconde commission, dite *Jury national des arts*, ayant pour office de juger les concours à la suite desquels des récompenses nationales pourraient être décernées. Le concours pour les prix de Rome était un de ceux-là. En dépit de son origine monarchique, il avait été maintenu, sauf pour ceux qui auraient à en apprécier les résultats, à ne rien continuer sur ce point des principes ou des coutumes de l'ancienne Académie royale et, comme les y invitait un jour leur président, Dufourny, à tenir moins de compte dans l'examen d'un ouvrage « de la perfection pratique de l'art que de la manière de rendre un sujet en homme libre, en véritable républicain. » David apparemment partageait cet avis, ou plutôt il proclamait plus résolument encore l'insuffisance, en matière de jugement, de l'expérience personnelle et des connaissances spéciales; puisqu'en présentant à la convention son projet d'institution d'un jury et la liste des membres qui devaient le composer, il commentait le tout en ces termes :

« Votre comité a pensé qu'à cette époque où les arts doivent se régénérer comme les mœurs, abandonner aux artistes seuls le jugement des productions du génie, ce serait les laisser dans l'ornière de la routine, où ils se sont traînés devant le despotisme qu'ils encensaient. C'est aux âmes fortes qui ont le sentiment du vrai, du grand, à donner une impulsion nouvelle aux arts en les ramenant aux principes du vrai beau. Ainsi l'homme doué d'un sens exquis sans culture, le philosophe, le poète, le savant, dans les différentes parties qui constituent l'art de juger l'artiste, élève de la nature, sont les juges les plus capables de représenter le

(1) Les rapports d'amitié qui existaient de longue date entre David et Fragonard expliqueraient seuls la faveur accordée en cette occasion par le peintre des *Horaces* au peintre de la *Fontaine d'amour*, du *Sacrifice de la Rose*, des *Heureux hasards de l'escarpolette* et de tant d'autres scènes du même genre. Une lettre de David, écrite en 1806 et publiée par MM. de Goncourt (*l'Art au XVIIIe siècle*, t. II), prouve, d'ailleurs, la persévérance de cette affection de David pour Fragonard et pour la famille de celui-ci.

goût et les lumières d'un peuple entier, lorsqu'il s'agit de décerner en son nom à des artistes républicains les palmes de la gloire. »

Quelles étaient donc ces « âmes fortes » que David appelait à réprimer les entraînemens des esprits faibles et à corriger les erreurs des gens du métier? Quels philosophes associait-il dans le jury des arts au jeune Gérard et à Prudhon, à Julien ou à Chaudet, à quelques autres peintres ou sculpteurs encore d'un talent déjà éprouvé, pour les « ramener aux principes du vrai beau, » par l'élévation de leurs sentimens et de leurs doctrines? C'étaient, — pour ne citer que ceux-là, — le substitut du procureur de la commune, l'abominable Hébert, Fleuriot, substitut de l'accusateur public, Ronsin, commandant-général de l'armée révolutionnaire, Pache, Dorat-Cubières, le mathématicien Hassenfratz et, — entre autres représentans de la classe des illettrés « doués d'un sens exquis, » — un cordonnier du nom de Hazard.

On devine ce que pouvaient être, entre les membres d'un tribunal ainsi composé, les discussions sur les mérites relatifs des œuvres en cause et à quels étranges aperçus sur l'art en général ces œuvres devaient servir de prétextes. Les comptes-rendus des séances fournissent du reste à ce sujet des renseignemens d'une singulière précision. S'agit-il par exemple de juger le concours pour le grand prix de peinture ? Un des jurés, Hassenfratz, commence par déclarer que, à son avis, « tous les objets de peinture peuvent être faits avec la règle et le compas », et que « les peintres ne mériteront ce nom que quand ils rendront l'expression par ces procédés mathématiques; » un autre s'inquiète avant tout de savoir si les concurrens sont « réquisitionnaires ou enrôlés, s'ils supportent les fatigues de la guerre depuis six mois ou depuis dix-huit mois; » un autre enfin, le substitut de l'accusateur public, Fleuriot, n'hésite pas à confesser que, « quand il voit un tableau, son âme n'éprouve rien. » Et, le jour où il est appelé à se prononcer sur les résultats du concours de sculpture, le même Fleuriot ne se sent pas plus touché qu'il ne l'est ordinairement, suivant son propre aveu, en face des productions de la peinture : « Les bas-reliefs que nous avons sous les yeux, s'écrie-t-il, ne sont pas imprégnés du génie que fomentent les grands principes de la révolution... Et d'ailleurs, ajoute-t-il, aux applaudissemens d'Hébert et de plusieurs autres de ses collègues, qu'est-ce que des hommes qui s'occupent de sculpture pendant que leurs frères versent leur sang pour la patrie? » Vienne la séance où l'on aura à statuer sur les projets présentés au concours d'architecture : le président les réprouvera tous, parce que tous plus ou moins accusent chez ceux qui les ont faits le goût suranné du luxe, et que désormais « il faut que les monumens soient simples comme la vertu. »

On ne finirait pas si l'on se condamnait à rapporter ici toutes les résolutions ineptes ou cruelles prises dans les assemblées qui se succèdent, à l'époque révolutionnaire, depuis la Commune des arts et la Société républicaine jusqu'au Jury des arts, lequel d'ailleurs ne tarda pas à échanger son titre contre celui de Club révolutionnaire des arts. Il était temps, grandement temps, qu'une digue fût imposée à ce débordement de colères aveugles et de sottises.

En décrétant l'établissement de l'Institut de France, la Convention nationale renoua dans une certaine mesure la chaîne interrompue de nos traditions. Elle s'inspirait des exemples du passé pour restaurer, dans le triple domaine des sciences, des lettres et des arts, le crédit des plus expérimentés et les privilèges des plus dignes. Après les tristes épreuves qui venaient d'être faites d'un régime institué en haine des anciennes académies, elle empruntait à ces académies mêmes, à ces compagnies qu'elle avait naguère condamnées, quelque chose de leurs conditions essentielles et de l'organisation particulière à chacune d'elles; mais ce qui lui appartenait en propre, ce qu'il y avait d'entièrement nouveau dans la conception de son œuvre, c'était l'idée, la grande et belle idée de réunir en un seul faisceau des forces qui jusqu'alors s'étaient exercées séparément, de les employer au même titre, de les diriger vers le même but, et par là de montrer que toutes les productions de l'esprit humain se tiennent, comme tous les progrès qui en résultent ou tous les succès qu'elles procurent sont solidaires les uns des autres. Voilà ce qui donne à l'acte législatif du 25 octobre 1795 sa signification caractéristique et sa haute originalité.

Le décret que la Convention nationale rendait ainsi à son grand honneur la veille même du jour où elle allait se dissoudre, cette « première charte de l'Institut, » suivant l'expression de M. Rossi (1), ne faisait au reste que réaliser un vœu exprimé, nous l'avons dit, par la Convention elle-même, lors de la suppression des Académies et que, antérieurement à cette époque, Mirabeau et Talleyrand (en 1790), Condorcet (en 1792), n'avaient pas laissé pour leur propre compte de mêler à leurs attaques contre les corps savans ou littéraires anciennement établis. Le mérite de la loi édictée à la suite du rapport présenté par Daunou (2) était de résumer dans des

(1) Discours prononcé dans la séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques, le 27 juin 1840.

(2) De tous les hommes qui coopérèrent à la fondation de l'Institut, Daunou a plus de titres qu'aucun autre à la reconnaissance pour ses services et au respect pour son caractère. C'est lui qui, dans le comité d'instruction publique, concourut avec le plus de zèle aux travaux préparatoires ou les dirigea avec le plus d'autorité; c'est lui qui, le plan général une fois adopté par ses collègues du comité, lui donna sa forme pratique et le fit décréter par la Convention.

termes précis des aspirations jusqu'alors plus ou moins vagues, de faire passer dans la pratique ce qui était demeuré à l'état de promesse incertaine ou de simple projet. Reste à savoir si l'Institut, tel qu'il fut originairement organisé, satisfaisait de tous points aux besoins auxquels on entendait pourvoir et si, à force de tout réduire au principe de l'unité, de tout subordonner à des conditions de solidarité et de fonction commune, on n'arrivait pas en réalité à exagérer la logique et par là à restreindre d'autant l'étendue des moyens d'action.

On ne saurait trop le redire, la réunion dans un corps unique des principaux représentans des lettres, des sciences et des arts était, au point de vue théorique, une innovation aussi heureuse qu'elle se trouvait dans la pratique bien justifiée par les nécessités de l'heure présente et par les désastres qu'il s'agissait de réparer. Après tant de bouleversemens et de ruines, il y avait à la fois une expiation des méfaits récemment commis et un hommage éclatant aux droits et à la dignité des savans et des artistes dans l'établissement de cet Institut où les talens de tous les genres devaient être rapprochés les uns des autres, et, en raison de l'uniformité même du titre qui les récompensait, également recommandés à l'estime publique. Tout ne se bornait pas, d'ailleurs, à ces privilèges honorifiques. L'Institut n'était pas seulement une sorte de Panthéon ouvert à des vivans d'élite pour qu'ils s'y reposassent dans leur gloire; c'était aussi et surtout, — les articles de la loi organique et du règlement primitif en font foi, — un atelier où des ouvriers particulièrement habiles devaient, « par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères, » travailler à la diffusion des lumières, prendre l'initiative de tous les progrès ou seconder tous les efforts « ayant pour objet l'utilité générale et la gloire de la république (1). » Rien de mieux : mais fallait-il pour cela, dans les affaires intérieures de la communauté, faire intervenir au même titre, appliquer à la même tâche, investir des mêmes droits, des hommes que leurs occupations spéciales et leur compétence limitée rendaient forcément impropres à trancher des questions d'ordres très différens ou à apprécier avec une égale sûreté de jugement tous les genres de mérite? Convenait-il, par exemple, que, comme le prescrivait l'article 10, les nominations aux places vacantes dans chaque classe fussent faites, non par les membres de la classe même, mais par l'Institut tout entier, en sorte que dans un scrutin ouvert pour l'élection d'un mathématicien ou d'un artiste les voix de ceux qui n'étaient ni artistes ni mathématiciens pesaient du même poids et

(1) Loi du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795), titre IV, art. 1er.

influaient sur le résultat avec la même autorité légale que les voix des juges les mieux informés par leurs études personnelles et par les travaux de toute leur vie? N'était-ce pas aussi, de la part du législateur, pousser bien loin le souci de la concentration que de faire concourir toutes les classes indistinctement aux travaux, quels qu'ils fussent, dont l'Institut était chargé et d'exiger du corps lui-même un rapport annuel collectif, au lieu de demander à chaque classe un rapport sur ses travaux particuliers? Enfin l'égalité numérique des membres résidans et des associés non-résidans, c'est-à-dire la répartition dans des proportions identiques des deux cent quatre-vingt-huit places créées par la Convention entre les savans, les littérateurs, les artistes fixés à Paris et ceux qui habitaient la province, ne correspondait assurément ni aux situations respectives des personnes, ni à l'importance relative des travaux accomplis. A Paris, où de tout temps les plus grands talens ont été naturellement attirés, il était facile de trouver cent quarante-quatre hommes dignes de siéger dans les diverses classes de l'Institut; mais pouvait-on, dans les villes des départemens, recruter les cent quarante-quatre autres sans abaisser forcément le niveau des conditions exigées et des mérites dont les candidats devaient avoir fait preuve? Pour ne citer que cet exemple, la section, dans la troisième classe, de musique et de déclamation se composait réglementairement de six membres résidans et de six associés non-résidans; afin d'arriver à compléter le nombre de ceux-ci, il fallut bien se résigner aux choix les plus humbles et donner pour confrères à des maîtres universellement célèbres, tels que Méhul et Grétry, des musiciens à peu près ignorés en dehors des localités où ils exerçaient leur art tant bien que mal.

On ne tarda pas, il est vrai, à reconnaître ce que quelques-unes des théories ou des prescriptions primitives avaient au fond de trop absolu et, dans l'application, d'au moins difficile. Sept années n'avaient pas achevé de s'écouler que déjà une réforme considérable était introduite dans l'organisation décrétée vers la fin de 1795; mais jusqu'au jour où s'opéra ce changement (23 janvier 1803), le caractère d'unité rigoureuse que la Convention avait voulu imprimer à son œuvre fut maintenu dans son intégrité. En essayant de raconter l'histoire de l'Académie des Beaux-Arts durant cette période, — ou plutôt de ce qui devait être un jour l'Académie des Beaux-Arts, — nous ne pourrons donc isoler complètement cette histoire des faits qui concernent l'Institut tout entier, puisque les nominations aux places vacantes dans chaque classe, les rapports à adresser au gouvernement sur les travaux en cours d'exécution ou sur les travaux accomplis, les séances mêmes ou l'on rendait compte de quelque importante découverte faite au dehors, — tout alors était commun

à l'ensemble de l'Institut, tout engageait au même degré la responsabilité de ses membres, quels qu'ils fussent.

Les choses, dans la pratique, ont progressivement changé depuis cette époque; mais la doctrine en vertu de laquelle l'Institut était fondé, il y a près d'un siècle, n'a pas cessé d'être respectée dans ce qu'elle avait d'essentiellement juste et de profitable à la dignité de tous. Si les diverses classes jouissent maintenant d'une indépendance relative qu'on avait refusé de leur attribuer au début, elles n'en restent pas moins unies entre elles par des liens qui, pour n'être plus gênans comme autrefois, ne se sont pas, tant s'en faut, relâchés outre mesure. Une commission centrale administrative composée de membres délégués par chacune des cinq Académies pour régler les affaires ou pour préparer les mesures d'un intérêt général, — des séances trimestrielles dans lesquelles ces cinq Académies examinent en commun des questions à l'ordre du jour ou entendent la lecture de récens travaux, — la présidence annuelle de l'Institut déférée au président de chaque classe, à tour de rôle, — certains prix périodiquement décernés, sur la proposition de l'Académie compétente, par l'Institut tout entier, — d'autres traditions restées en vigueur, d'autres coutumes encore, prouvent assez qu'aucune scission sérieuse ne s'est produite, qu'aucune transformation imprudente n'est venue compromettre, encore moins démentir la grande et généreuse pensée dont l'institution même est issue.

A quoi bon insister du reste et renouveler, au risque de l'affaiblir, une démonstration faite ailleurs dans les termes les plus concluans? Pour mettre en relief les différences entre les conditions qui régissent aujourd'hui l'Institut et celles qui lui avaient été imposées à l'origine, le plus sûr comme le plus court sera de rappeler ici les paroles par lesquelles un juge excellent caractérisait naguère les deux situations. « L'Institut actuel, a dit M. Jules Simon (1), est comme une république fédérative où chaque état garde son autonomie, sauf quelques réserves d'intérêt général. L'Institut de l'an IV était une république une et indivisible qui s'efforçait d'astreindre un géomètre et un musicien aux mêmes préoccupations et aux mêmes labeurs: assujettissement également insupportable à l'un et à l'autre, et qu'on ne pouvait tenter sérieusement de mettre en pratique que dans un moment de nivellement universel et d'intrépidité à toute épreuve. »

HENRI DELABORDE.

(1) *Une Académie sous le Directoire.*

UN

ROYAUME DISPARU

I. *Burmah past and present*, par le lieutenant-général Albert Fitche. — II. *Burmah after the conquest*, par Grattan Geary, esq. — III. *Our Burmese wars*, par le colonel W.-F. Laurie. — IV. *Royal colonial Institute*, 16 novembre 1885. — V. *Indian section of the Society of arts*, 22 janvier 1886.

Il est encore en Asie des régions peu connues, mal décrites, et dans le nombre figure ce qui fut le grand royaume des Birmans. Au dire d'un groupe assez restreint de savans, la Birmanie aurait été ce mystérieux pays d'Ophir que mentionne l'Écriture, la terre lointaine où les serviteurs du grand roi Salomon, embarqués sur les vaisseaux d'Hiram, roi de Tyr, allaient charger l'or et les pierres précieuses destinés au revêtement du temple de Jérusalem. Y recrutaient-ils aussi, pour les plaisirs d'un maître moins célèbre par sa sagesse que par le chiffre scandaleux de ses femmes, les belles almées du Bengale, venues jusque sur les rives de l'Iraouaddy pour s'y faire acheter? Les géographes et les historiens de la Bible, si précis sur divers sujets, sont obscurs sur bien d'autres; la situation exacte d'Ophir est de ce nombre et reste encore à établir.

Ce qui est hors de doute, c'est que, de nos jours, les Anglais ont fait de la Birmanie, sans souci des droits de son souverain, sans respect pour le descendant d'une vieille race, une des provinces de leur vaste empire de l'Inde. Le roi des Birmans s'est vu soudainement détenu sans combattre, puis, en qualité de prisonnier de guerre, transporté, lui, ses femmes et quelques amis fidèles, à plusieurs centaines de lieues de sa capitale. Comme il croyait

qu'il allait périr, et qu'on l'a tranquillisé en lui disant qu'il aurait la vie sauve s'il ne cherchait pas à s'évader, l'infortuné a accepté sa nouvelle situation avec une placidité tout à fait orientale. Il a de plus une certitude qui le satisfait, celle qu'on ne le laissera pas mourir de faim, car il est largement pensionné par ses geôliers, comme le sont ou l'ont été les souverains de Lahore, de Delhi, du Zoulouland et bien d'autres. Rois en exil aussi, dont le plus grand crime a été de posséder des mines d'or, de l'ivoire en abondance, des forêts de bois incorruptible, et de vivre à une époque où les peuples d'Occident, trop à l'étroit dans leurs anciennes limites, ont résolu d'enlever aux peuples d'Orient les terres que ceux-ci ne fertilisent pas, les richesses de toute sorte que leur apathie laisse sans emploi.

Cela s'appelle diffusion des lumières, marche de la civilisation dans le monde. Il faut, en effet, ces belles définitions, afin d'endormir les scrupules qui s'éveillent dans la conscience des apôtres modernes quand ils voient se mêler à leur propagande d'odieux intérêts et l'application de cette maxime barbare : la force prime le droit. Et cependant, ainsi que le disait ces jours-ci M. Rousse, comment mieux définir le travail de « ces hommes de notre siècle reculant pas à pas les frontières qui les séparent, et, d'un bout à l'autre de la terre, mêlant ensemble les habitans de la petite planète où la main du Créateur les a jetés? » N'est-ce pas du progrès que l'œuvre de l'affranchissement des opprimés, la propagation des découvertes scientifiques qui endorment la douleur, et l'instruction morale d'âmes étrangères jusqu'ici à tout idéal ?

Par une de ces coïncidences dont il serait puéril de démontrer l'opportunité voulue, c'est au moment même où la France était priée par des ambassadeurs birmans de signer un traité de commerce et de paix avec leur pays que l'Angleterre fut soudainement prise d'un de ces accès de philanthropie dont je parlais à l'instant, et d'une subite tendresse pour les sujets de Thibô, roi de Birmanie. Elle accusait leur souverain de cruauté; pour les soumettre à un régime plus doux, elle en fit tout simplement, par décret, des sujets de son empire de l'Inde. Il serait également oiseux de démontrer comment, avec plus d'habileté et de discrétion, nous occuperions dans ce riche pays des Birmans la place qu'y occupe l'Angleterre. Aussi bien on paraît s'éloigner de plus en plus, chez nous, des idées d'extension coloniale caressées, après 1871, par Gambetta, idées dont il est fait un si grand crime à ceux de ses amis qui ont cherché à les mettre en pratique. On

proposerait à ces ennemis de toute espèce d'extensions de rendre Alger au dey et à ses écumeurs de mer, les Antilles aux Caraïbes qui mangeaient leurs prisonniers, la Nouvelle-Calédonie aux Canaques qui mangent encore les leurs, et le Tonkin aux pirates qui décapitèrent Francis Garnier et Henri Rivière, qu'ils y souscriraient, tellement les haines politiques, l'intolérance religieuse, étouffent en eux l'intérêt du pays.

Non ragionam di lor, ma guarda e passa.

Je me bornerai donc, tout en suivant rapidement la marche des Anglais vers leur nouvelle conquête, à décrire un peuple et un pays peu visités, à raconter avec quelle légèreté de scrupules le descendant de l'un des plus vieux empires de l'Asie a pu, malgré ses droits, être dépossédé de sa couronne et d'un territoire qu'il tenait d'ancêtres dont le passé n'avait pas été sans gloire ni grandeur.

I.

Les Birmans se figurent l'univers bien autrement que nous ne nous l'imaginons. D'après eux, au centre du monde, émerge d'une mer immense un mont mystérieux, le mont Mérou, sorte d'île flottante, sur laquelle sont six sièges occupés par des dévas. Ces dévas sont des êtres purs qui, à la suite d'incessantes méditations, n'ont plus rien d'humain. Bien au-dessus d'eux, dans l'éther, Brahma, le Parfait, est assis; son état est celui d'une perpétuelle contemplation dans le divin. Au-dessous de lui sont les enfers, huit d'une grande étendue, et encore d'autres, en nombre infini, de moindre dimension. Tout autour du mont s'étend le vaste océan, dont sept rangées de collines avec sept mers interposées, forment le rivage. Entre les montagnes et les rives, il y a quatre îles : l'île du sud, de l'est, de l'ouest et du nord. Ce sont celles qu'habitent les Birmans, les Chinois, les Cochinchinois et les Indiens. Il y a encore cinq cents îlots que peuplent les Européens. Finalement, c'est l'Inde arrosée par le Gange qui est le centre de l'univers. Les Célestes ont aussi la même prétention pour leur empire. Ne plaçons-nous pas à Paris le cerveau du monde? D'énormes présomptions fleurissent sous toutes les latitudes. Bouddha ayant pris naissance à l'est de la terre, c'est l'est qui est la région bénie. On appelle encore « région de premier ordre » celle que gouvernaient les

arbitres de la vie, les grands seigneurs de la justice, les maîtres des chefs porteurs d'ombrelles, ce qui veut dire tout simplement les rois de Birmanie, quand il y en avait encore. Le Birman passe invariablement par trois épreuves durant sa vie : une maladie de variole, un fort tatouage et un séjour plus ou moins long dans un monastère. Il ne doit pas entrer dans un couvent en qualité d'écolier seulement, — car les couvens sont les seules écoles du pays, — mais il doit y venir comme membre du clergé. Alors, il rase sa tête et porte la robe jaune des brahmines pendant un temps qui varie d'un jour à quatre mois. Il doit, pendant cette période, observer les règles de la loi religieuse, qui sont le renoncement aux choses de ce monde et l'obligation de mendier de porte en porte avec une besace sur l'échine. S'il s'y refusait, il serait considéré comme se mettant en dehors de l'humanité et au niveau de la brute. Tout le mal qu'il pourrait faire s'ajouterait à la somme de ses imperfections naturelles, et, lorsque l'heure de la transmigration des âmes sonnerait pour lui, aucune de ses bonnes actions ne lui serait comptée.

Le renoncement aux richesses est une des vertus les plus honorées en Birmanie, et les femmes s'agenouillent lorsqu'un moine mendiant et loqueteux se trouve sur leur passage. Si grande est cette vénération qu'on se sert d'un langage spécial et dont on n'userait même pas pour le souverain, lorsqu'on s'entretient des actions les plus simples, les plus naturelles d'un brahmine, telles que celles de manger, boire, dormir. La personne du grand-prêtre est tellement sacrée qu'aucune loi civile ne peut l'atteindre. Quand il meurt, son corps est embaumé, doré comme une statue, placé dans un riche cercueil et déposé en terre consacrée.

Il n'est donc pas de peuple plus pieux que les Birmans. Est-ce parce qu'ils ont reçu une forte éducation religieuse et fait partie des ordres sacrés? On peut répondre qu'en Europe quelques-uns des plus ardens ennemis de la papauté et de la foi ont été des moines ou des écrivains élevés par des prêtres. Un brahmine ne peut tuer un être vivant, fût-ce un animal nuisible. Ce respect de la créature animée est d'ailleurs si profond, que des mères birmanes laissent fuir sans les écraser des serpens ou des scorpions qui ont mordu ou piqué mortellement leurs enfans. Les jours de prière sont mieux observés que ne l'est le dimanche en Angleterre, ce qui n'est certainement pas peu dire. Ces « jours de devoir, » comme on les appelle, attirent aux parvis des pagodes une foule immense, et l'on ne peut visiter un de ces temples sans y trouver quelques dévots récitant leurs prières. Le nombre des lieux saints est considérable; il n'est pas un village qui n'ait le sien; pas une colline

escarpée, rocheuse ou couverte de jungles, au sommet de laquelle ne brille la pyramide blanche ou dorée qui doit préserver le pays et ses alentours des goules et des génies malfaisans, rappeler au passant le Dieu tout-puissant, le divulgateur de la loi divine. Les bords de l'Iraouaddy, des montagnes du nord où est sa source, jusqu'à son embouchure, au sud, sont couverts de ces pieuses constructions. A Pégou, l'ancienne capitale, leur nombre s'élevait, s'il faut en croire la tradition, à près d'un millier. C'est, ainsi que l'a dit M. de Maupassant en parlant des blanches koubbas ou tombeaux de marabouts que l'on trouve partout en Algérie et en Tunisie, « comme une graine divine jetée à poignée sur le monde par les semeurs de la foi. » La raison de ce nombre prodigieux de monumens est facile à comprendre lorsqu'on sait qu'un Birman qui fait édifier une pagode est considéré de son vivant comme un saint, et qu'à sa mort, son âme sera affranchie des épreuves de la transmigration. Selon Krishna, l'une des incarnations de Vishnou, il en sera de même « pour les hommes d'intelligence qui se livreront à la méditation ; ils échapperont au lien des générations et iront au séjour du salut. » Marco Polo affirmait déjà de son temps que, si le bouddhisme avait été l'œuvre de Dieu, il eût été la meilleure des religions.

Il est certain que le peuple birman a des vertus qui le rendent sympathique aux Européens. Il est surtout charitable : si un Birman possède une grande fortune, il l'emploie souvent à venir en aide à ses amis malheureux. D'autres fois, ayant fait édifier une pagode dont la construction l'a ruiné, il se retire dans une communauté, y vit pauvre, sans regret de son aisance perdue. On entend répéter souvent, en Birmanie, que la meilleure des prières est celle qui consiste à aimer tout être vivant, qu'il soit petit ou grand. Cette aimable façon de prier est poussée à l'extrême. C'est ainsi qu'on s'abstiendra d'y boire du lait pour ne pas en priver le petit veau ou la génisse que la vache nourrit. Un spectacle assez ordinaire est celui de voir une femme allaitant à la fois son enfant et un agneau qui a perdu sa mère. Qui lui affirmera que l'agneau qu'elle élève n'est pas la demeure temporaire de l'âme d'un être aimé, celle d'un frère ou d'une sœur morts et en voie de transmigration ? De là ce respect pour ce qui a une âme, un tabernacle de vie. Le roi Mendoûme-Men, un vrai sage, père du dernier souverain, pouvait affirmer qu'il n'avait jamais donné un ordre d'exécution. C'était vrai; mais il disait à son premier ministre : « Un tel est-il encore de ce monde ? » Et lorsque le premier ministre répondait : « Non ! » le sage Mendoûme-Men souriait, sachant dès lors qu'une tête humaine avait été tranchée.

De ce qui précède, il ne faudrait pas conclure que la vertu seule fleurisse en Birmanie. Beaucoup d'hommes s'adonnent au vice de l'opium et puisent dans les rêves qu'il procure des sensations avilissantes. Les femmes, grâce aux lois qui les protègent, font, de leur côté, un trafic du mariage. Elles épousent des Chinois riches qu'elles abandonnent dès que ceux-ci ont dépensé pour leur plaire jusqu'à leur dernière roupie. C'est de bonne guerre ; les Célestes, ainsi que les Juifs d'Algérie et de Tunisie, sont les parasites des régions sur lesquelles ils s'abattent comme une nuée de sauterelles voraces. Les ministres et leurs subalternes n'ont aussi jamais passé pour être incorruptibles. Les hommes ne sont pas parfaits, et ici, comme ailleurs, ils l'ont prouvé. Ils ont, du moins, un mérite, et qu'on ne peut leur enlever, c'est celui d'avoir été les seuls artisans de leurs œuvres. Ainsi qu'en Chine, les emplois ne sont pas héréditaires ; ils sont acquis au concours et à la suite d'examens sérieux ; des hommes d'une basse extraction, même des coulies, ont pu devenir ministres d'état. Comme le disait à la Société des arts de Londres M. J.-George Scott, « au temps où la Birmanie avait encore des despotes, il était plus facile à un indigène intelligent de choir que de s'élever. » Les hauts fonctionnaires songeaient beaucoup plus à se préserver de la torture et de la mort qu'à s'occuper des affaires publiques. Leur situation et leur vie ne dépendaient pas des lois, mais des caprices d'un souverain qui, lui aussi, dépendait de son entourage.

Les employés à la cour et les favoris n'ayant pas de traitemens, on leur donnait le gouvernement d'une province. Comme les gouverneurs aimaient bien mieux rester dans la capitale que d'aller au loin, ils avaient des délégués qui, tout à la fois juges, administrateurs, chefs militaires et percepteurs, pressuraient les contribuables jusqu'à ce qu'ils eussent rendu ce qu'on voulait d'eux. Et quels étaient ces favoris bombardés gouverneurs ? Les filles d'honneur de l'une des reines, les cornacs d'un éléphant blanc, ou tout simplement les porteurs du royal crachoir, office qui n'est pas un sinécure avec des princes qui mâchent le bétel. C'était pour ces favoris de cour que le Birman laborieux, — oiseau rare, — prenait de la peine et travaillait. Il en arrivait presque toujours à se dire qu'il valait bien mieux ne rien faire et passer sa vie à fumer d'interminables cigarettes à l'ombre des bananiers. Dans un pays où le mépris des richesses est une vertu et tenu en honneur, rien n'est plus aisé que de se contenter de peu. Et, de fait, il n'y a pas de pauvres dans cette région fortunée, et ceux que l'on voit mendier dans les villes et les campagnes ont parfois de grandes fortunes. Les Anglais appellent les Birmans les Irlandais de l'est, parce que le

Birman est toujours content, prêt à rire, à jouer, toujours disposé comme l'Irlandais à se faire casser la tête, pourvu que lui-même en casse une autre ou quelque chose. Ce qu'il y a de bien remarquable en eux, c'est la parfaite égalité des classes : on n'y a pas plus de déférence pour le riche que pour le pauvre, le titré que le vilain, l'homme en place que le vagabond. Le mot égalité leur étant inconnu, ils sont égalitaires sans le savoir, comme M. Jourdain était prosateur. Je dois dire que c'est un précepte de Bouddha gravé dans leur cœur, et non peint en noir aux frontons des palais et des églises, qui les fait se considérer comme égaux.

En 1855, la population des trois provinces birmanes annexées à l'empire de l'Inde, Pégou, Arakan et Tenasserim, n'était que de 1,500,000 individus ; en 1881, elle s'élevait à 3,750,000. Rangoun, qui, en 1855, ne possédait que 2,000 habitans, en compte aujourd'hui 150,000. Selon le colonel Yule, la haute Birmanie, à la même époque, avait seulement 3,600,000 âmes ; elle en possède maintenant 7 millions. C'est donc pour le pays entier près de 11 millions. Les Anglais comptent bien que les Shans, les Kakhyens et les Singpos, tribus indépendantes qui fuyaient la tyrannie des rois birmans, émigreront sur le territoire annexé et leur fourniront les laboureurs dont le pays a le plus grand besoin. Ainsi que je le disais, le Birman s'adonne bien par momens au travail ; mais cela dure peu ; très enclin au *dolce far niente*, il arrange son existence de façon à paresser le plus possible. On compte aussi que les Chinois, qui par centaines de mille émigrent en Amérique, aux Sandwich, aux Philippines, à Siam et dans les îles du détroit de la Sonde, afflueront un jour en Birmanie. Ils y trouveront la religion qu'ils pratiquent et un climat qui leur convient. Ils s'y enrichiront sans aucun doute, mais ce sera la ruine des indigènes, et peut-être l'appauvrissement du pays. Parasites de la terre où ils se montrent, ils ne la fécondent même pas de leurs ossemens, car les richesses qu'ils y amassent suivent en Chine le cercueil du mort.

La liberté dont les femmes birmanes jouissent dans leur pays n'est égalée nulle part. Le mariage est entièrement civil ; il suffit qu'il soit dénoncé de vive voix aux parens et aux amis pour être définitif. Il en est de même, du reste, de la séparation : on se désunit sans plus de formalité que l'on ne s'est joint. La dot de la femme est entièrement dévolue aux enfans, et, à défaut, à ses parens en cas de mort. S'il y a divorce, elle reprend sa dot, en y ajoutant ce que personnellement elle a gagné ou acquis par héritage. Il n'est pas en Europe d'être humain dont les intérêts soient mieux protégés. Fille, elle se marie à son gré et lorsque cela lui fait plaisir ; mariée, elle quitte son époux dès que celui-ci la néglige ou la

maltraite. Pour divorcer, il ne lui faut faire qu'un simple exposé de ses griefs devant les anciens du village. Ce n'est pas dans ce pays que M. Naquet passerait pour subversif et prodigieusement avancé. Ce sont les femmes birmanes qui procèdent aux ventes des récoltes; et les Anglais, qui leur achètent du riz, prétendent qu'elles sont plus au courant des marchés que leurs courtiers. Ce sont elles encore qui dirigent l'exploitation des fermes, et leurs époux n'y prennent qu'une part très secondaire. En politique, leur rôle est moins brillant, car elles y apportent trop de passion et de haine. Le roi, que les Anglais ont si lestement détrôné, n'a dû sa chute qu'aux épouvantables tueries conseillées par sa mère et l'une de ses favorites.

II.

L'empire des Birmans, divisé en haute et basse Birmanie, est d'une étendue de 230,000 kilomètres carrés, étendue trois fois aussi grande que celle de la Grande-Bretagne, l'Écosse et l'Irlande réunies. Comme sa division l'indique, il comprend des régions absolument distinctes par leur climat et leur composition géologique. La plus importante, la plus riche en produits du sol, est celle baignée par l'Iraouaddy; deux autres, plus stériles, sont formées de vallées où coulent sur des fonds de sable ou se brisent sur des rochers qui en rendent la navigation presque impossible, les eaux du Mékong et du Salouèn. Le tout est parfaitement encadré par des montagnes couvertes de belles et sombres forêts vierges, lesquelles, à leur tour, sont divisées en deux provinces portant les noms d'Arakan et de Tenasserim. Le Mékong traverse une partie des états des Shans, dont quelques-uns sont tributaires de la Birmanie; il arrose une magnifique plaine qui pour être fertile n'a besoin que d'une population qui lui fait depuis longtemps défaut. On sait qu'il se jette à la mer non loin de Saïgon. Le Salouèn écoule ses eaux, torrentueuses de sa source à son embouchure, dans le golfe de Martaban, presque toujours enserré entre de hautes montagnes sur lesquelles un arbre de grande valeur, le teck, se développe avec une profusion nulle part égalée. Comme pour le Mékong, la navigation du Salouèn est presque impossible, en raison des nombreux rapides qui interrompent son cours. L'Iraouaddy, un grand et magnifique fleuve dont la source, comme celle du Nil, est restée longtemps inconnue, arrose de vastes plaines que partout il fertilise. Après avoir reçu deux affluens, le Sittang et le Kyendwin, l'Iraouaddy forme à son embouchure, située à la pointe du golfe de Bengale,

un immense delta qui, de même que celui du Nil, est destiné un jour à féconder de grandes rizières. Le fleuve est navigable, jusqu'à 900 milles de son embouchure, pour des bateaux à vapeur d'un faible tonnage; et les montagnes qui bordent ses rives, sur la plus grande partie de son cours, sont également riches en arbres de haute futaie et en minerais.

Autrefois, le climat de la Birmanie était réputé très malsain; depuis qu'il a été mieux étudié, cette opinion s'est modifiée, et il a été reconnu plus salubre que celui de Siam et celui de Cochinchine. Ce n'est jamais pourtant sans impunité que l'Européen séjourne dans les forêts non encore exploitées; il y est pris de fièvres lentes qui, à la longue, ont raison des tempéramens les plus robustes. Le colon assez téméraire pour assister en personne à un défrichement peut compter les jours qui lui restent à vivre aussi sûrement qu'un condamné à mort. Il est, comme en toutes choses, des exceptions. C'est ainsi que M. J.-Arman Bryce, l'un des membres les plus distingués du *Royal Colonial Institute,* a raconté qu'il avait passé de longues journées dans les montagnes boisées de la Birmanie sans être malade; mais il a dû ajouter qu'il n'en avait pas été de même de ses compagnons, qui, tous, avaient été frappés. Les produits du sol de la Birmanie sont aussi variés que le climat; le plus important de tous est le riz qui, dans le delta, couvre de ses blonds épis d'immenses étendues. L'exportation des céréales, en peu d'années, a atteint plus de 1 million de tonnes, ce qui représente une somme de 125 millions de francs. La canne à sucre se cultive sur une très petite échelle, quoique le terrain lui soit très favorable et que les Birmans aiment avec passion les sucreries; aussi, leur indolence habituelle et leur gourmandise incorrigible les obligent à faire venir de l'Inde anglaise et des détroits de la Sonde des cannes et des palmiers aux sucs emmiellés. Le tabac s'y cultive partout, et de préférence dans les terrains légèrement sablonneux et humides. La feuille, qui ne subit aucune préparation chimique, se roule en cigares d'un pied de long. Tout le monde fume, depuis l'enfant qui commence à marcher jusqu'au vieillard qui se traîne. Rien de plus comique que de voir un petit être ayant à l'oreille, — l'oreille est son porte-cigare habituel comme elle est le porte-monnaie du Tagale, — une énorme cigarette. Les carottes de tabac, exportées en si grande quantité de Birmanie pour être fumées aux Indes et en Europe, ne sont pas récoltées dans le premier de ces pays comme on pourrait le croire; elles y sont importées de la côte du Coromandel et du Bengale pour être nettoyées de leur salpêtre, roulées et ensuite réexpédiées à Londres et à Anvers. On a planté du café, avec succès, au sud de Tenasserim, et cette région,

qui touche presque à l'Équateur, pourrait produire abondamment d'autres épices qui, du reste, s'y trouvent à l'état sauvage. L'arbre à thé, qui croît admirablement dans l'un des états des Shans, donne une feuille dont la saveur ne plaît guère aux Européens; en revanche, les Birmans en sont friands, et ils ne croient pas avoir fait un bon repas, s'ils n'en ont pas absorbé plusieurs infusions. L'ex-souverain s'en était fait de beaux revenus en le monopolisant. Il y a donc chez les Shans un terrain où l'arbre à thé prospère admirablement. Le cotonnier est en plein rapport au sud de Mandalay. J'ai dit qu'un arbre qui est pour les marines militaires la meilleure des essences forestières, le bois de teck, se trouvait dans les montagnes. Il possède une huile essentielle qui le préserve de l'humidité et défend le fer de la rouille quand il s'y trouve encloué. Il reste exposé impunément à la grande chaleur ou au contact de l'eau sans se fendre ni se pourrir; de plus, il résiste au ver blanc, qui, en Asie, ronge tous les autres bois et surtout les bois d'Europe. Indépendamment du cocotier, du bananier, du manguier, de l'oranger et de l'ananas, la Birmanie produit l'aréquier en quantité très grande. Ce gracieux conifère, au feuillage moins abondant que celui des dattiers et des cocotiers, soit qu'il s'élève au-dessus des rizières, d'un massif d'hibiscus, ou qu'il dresse sa tige élancée au sommet d'un coteau, réjouit toujours les yeux par son bouquet de fines palmes et ses fruits dorés. Comme tous les indigènes mâchent la feuille du bétel, dans laquelle un morceau de la noix de l'aréquier se trouve enveloppé, la récolte en est énorme. La poudre d'or se trouve dans le sable des rivières. Si elle est rare dans la poche des Birmans, elle s'étale et brille au soleil en lames épaisses sur les toits sextuples des portes des villes, aux colonnes des palais, et dans l'intérieur des temples. Toutes les richesses de la Birmanie y passent. Le cuivre est en telle abondance dans les états des Shans que les anciennes pagodes du Laos en sont recouvertes par plaques épaisses. L'étain se trouve au sud de Tenasserim; il se montre tout le long des couches granitiques de cette province, pour descendre de la péninsule malaise jusqu'aux détroits de la Sonde, où les Célestes l'exploitent sur une grande échelle. L'huile de pétrole y est connue et utilisée depuis un temps immémorial, bien longtemps avant son exploitation en Amérique.

Mais ce qui fait de la Birmanie une des plus riches contrées du monde, ce sont ses pierres précieuses. Les mines de Mogoung, au pays montagneux des Shans, ont été pendant longtemps les seules qui aient fourni le véritable rubis d'Orient. L'ex-roi Thibô en portait un à son doigt du poids de 80 carats lorsque les Anglais lui

mirent la main au collet. Pendant longtemps la Birmanie et Ceylan avaient eu le privilège de fournir à l'Europe des saphirs. Mais depuis la découverte de nouvelles mines à Bangkok et dans l'Himalaya, près de Simla, cette pierre a perdu beaucoup de sa valeur. Ce qui valait 750 francs par carat n'en vaut plus que 150. Il est une autre pierre d'un rapport autrement important que celles du rubis et du saphir, c'est le jade, serpentine d'un blanc verdâtre dont les gisemens se trouvent à l'ouest de Mogoung, dans la vallée de l'Orou, un des affluens du Kyendwin. Les mines sont travaillées par les sauvages Kakhyens et leurs produits sont achetés par les Chinois. On en extrait chaque année pour une valeur de 2 millions de francs. C'est toujours la pierre favorite des Célestes, qui en font des coupes, des boutons de mandarins et des amulettes. Pour satisfaire les véritables connaisseurs, il faut que le jade soit d'un vert brillant comme l'émeraude, ou d'une grande blancheur, mais sans transparence. Il est, en Chine, des boucles d'oreilles en beau jade vert évaluées et payées 50,000 francs la paire.

La faune est des plus remarquables. L'éléphant sauvage habite les forêts en troupes nombreuses. Les Birmans, qui vénèrent l'éléphant blanc à l'égal d'un dieu, ne savent pas utiliser cet animal comme font les Siamois. La *Bombay Burmah Corporation*, qui exploite les forêts de teck dans le royaume de Siam, a eu plusieurs milliers d'eléphans à son service depuis sa formation. Pas d'ouvriers au monde plus dociles, plus patiemment attachés à leur rude besogne. Les tigres, les léopards, les grands fauves, abondent dans les jungles. Le rhinocéros et le crocodile peuplent les parties basses des rivières. Le poisson, qui, avec le riz, est la nourriture principale des Birmans, est très abondant. Une des grandes industries des villages qui bordent l'Iraouaddy est d'en faire une pâte, qui, desséchée et fortement salée, se garde dans les habitations, où elle répand une odeur des plus répulsives.

On ne trouve en Birmanie ni manufacture de soie ni manufacture de coton à l'européenne, mais il y a beaucoup de métiers à la main qui donnent des étoffes très belles en dessin et en couleur. Il est à craindre que les bas prix des produits fabriqués à Manchester, Glascow et Bombay ne ruinent la fabrication indigène. Il est bien à désirer que, ainsi qu'en Tunisie et en Algérie, où fonctionnent encore beaucoup de métiers indigènes, les tisseurs birmans continuent à produire ces soieries aux belles couleurs, aux dessins merveilleux, dont l'Asie possédait le secret avant nous.

Dès l'année 1884, les Anglais faisaient avec la Birmanie et par

mer des échanges qui, en objets d'exportation et d'importation, atteignaient déjà le chiffre de 40 millions de francs. Il est vrai que nos voisins étudient avec un soin tout particulier les pays qu'ils s'annexent afin d'en tirer le meilleur parti, et qu'ils ne s'en désintéressent pas comme nous. Ils y emploient leur or, une marine qui n'a garde d'épiloguer, leurs soldats, et l'élite de leurs grands seigneurs diplomates.

III.

Au nord, les frontières sont mal définies, peu connues; mais il est certain qu'elles ne dépassent pas le 28e degré de latitude. A l'est, le pays est limitrophe de la riche province chinoise du Yunnan et du royaume de Siam. Au sud et du côté du nord-ouest, il est baigné par les eaux du golfe du Bengale. Depuis la frontière de l'extrême nord jusqu'à la Montagne-Bleue, et sur la frontière est, habitent, au milieu de montagnes boisées et dépourvues de routes, des tribus d'approche difficile et peu civilisées. Dans le nord et le nord-est, elles portent le nom de Kakhyens ; dans l'est et toute son étendue sont les Shans ; au sud-est, près de la frontière siamoise, entre 19° et 20° de latitude, habitent les Kaiennis. La plus fertile de ces régions est celle qu'habitent les Shans; indépendamment des essences précieuses de ses forêts, on y trouve les fruits les plus savoureux des tropiques, car chaque village a son jardin où on les cultive avec soin. La rose y fleurit ainsi que le myosotis. L'éléphant, le cheval sauvage, les moutons en troupeaux innombrables, peuplent des plateaux d'une grande étendue et couverts de luxuriantes prairies. L'homme de ces hautes régions est actif, alerte, laborieux, comme le sont les habitans des montagnes. Les Anglais, ainsi que je crois l'avoir indiqué, espèrent bien le voir descendre des hauteurs où il se réfugie depuis un temps immémorial, et cultiver les vallées; mais ils ont affaire à un être indépendant qui ne voudra pas plus de la domination des nouveaux-venus qu'il n'a voulu de la tyrannie chinoise ou birmane.

Il m'a été possible de parcourir un certain nombre de colonies anglaises et, dans aucune, la sympathie de l'indigène ne s'est manifestée à mes yeux pour les agens et les soldats de la Grande-Bretagne. C'est la terreur qui maintient sous le joug de cette grande puissance tant de peuples divers : il est donc douteux que des tribus, jusqu'ici indomptées, viennent d'un cœur léger se reconnaître les sujets d'étrangers qu'ils détestent à coup sûr, et la preuve en est dans les luttes journalières que les *dacoïts*, — qui sont aux An-

glais ce que les pirates du Tonkin sont aux Français, — soutiennent contre eux.

C'est dans les premières années du XIVe siècle, quand parut la relation du voyage de Marco Polo, que la Birmanie fut un peu connue de l'Europe. Lorsque le célèbre Vénitien la parcourut, c'était un état puissant; il l'avait à peine quittée qu'une armée chinoise faillit en faire la conquête définitive. Le roi birman, vaincu, poursuivi à outrance, dut chercher un refuge à l'extrémité occidentale de ses états, laissant sa capitale, qui alors était Pégou, au pouvoir de l'envahisseur. Celui-ci, il est vrai, s'éloigna, mais pour reparaître et disparaître à plusieurs reprises. Le résultat de ces invasions répétées, des réquisitions incessantes d'un ennemi insatiable, fut la division du royaume de Birmanie en petites monarchies et en minuscules républiques, jusqu'au jour où un roi de Pégou, le victorieux Alompra, en fit la conquête et les réunit de nouveau en un seul royaume. Le premier Anglais qui, sous le règne d'Elisabeth, pénétra dans ces lointaines contrées, se nommait Ralph Fitch. Les Portugais, en ce temps-là, dominaient sur mer, et Ralph Fitch, tout Anglais qu'il était, dut passer par la Syrie pour les éviter et gagner le golfe Persique. Mais le gouverneur d'Ormuz, un Portugais des moins hospitaliers, le mit en prison en l'accusant d'espionnage. Le voyageur, ayant réussi à s'échapper, gagna Agra, où le Grand Mogol tenait alors sa cour. D'Agra, Ralph Fitch descendit le Gange, et après avoir visité les anciennes villes d'Allahabad, Bénarès, Patna et Gaur, il réussit à se faire débarquer à Rangoun, port birman, qui, alors comme de nos jours, était très commerçant.

La ville de Pégou, visitée par Ralph Fitch en 1586, lui parut belle et très populeuse. Elle était défendue par de solides murailles et des marais où abondaient des crocodiles affamés. Elle formait un carré parfait dans lequel on pénétrait par vingt-quatre portes. On y fumait déjà de l'opium, paraît-il, ce qui permet aujourd'hui de dire aux conquérans actuels qu'ils ne peuvent être accusés d'y avoir introduit cette drogue dont les Birmans abusent. Masulipatam, une ville de l'Inde, fournissait aux habitans de Pégou des étoffes de couleurs; le Bengale leur envoyait ses légers tissus de mousseline. Le bois de santal et la porcelaine leur venaient de Chine. Quant aux rares marchandises européennes qu'ils pouvaient se procurer et qui se composaient de draps et de velours, elles leur arrivaient par Alexandrie et la Mecque. De leur côté, les Birmans, comme au temps de Salomon, exportaient de l'or, de l'argent, des saphirs, des rubis, du musc, du vernis à laquer, du riz et des sucres.

Les échanges entre la Birmanie et l'Europe étaient donc, dès cette époque, assez importans. Au commencement du XVIIe siècle, des Anglais et des Hollandais avaient déjà des factoreries à Bhâmo, au nord de Mandalay, presque aux portes du Céleste-Empire. Une querelle s'étant élevée entre des indigènes et des Hollandais, ceux-ci commirent l'imprudence de dire qu'ils appelleraient les Chinois à leur aide. Les Birmans furent si peu effrayés de cette menace, qu'ils mirent les Européens à la porte de chez eux; les Hollandais n'y sont plus revenus. En 1750, les Pégouans avaient atteint leur maximum de puissance : ils envahirent les territoires des républiques et des monarchies qui les avoisinaient ; ils brûlèrent Ava et, s'étant saisis de son souverain, ils le mirent dans un sac de cuir rouge, et comme s'il eût été une odalisque infidèle, ils le jetèrent dans l'Iraouaddy, où il fut noyé. Le glorieux roi des Pégouans, Alompra, partout victorieux et fondateur de la dernière dynastie birmane, eut l'honneur de voir son alliance sollicitée par la France et l'Angleterre. Notre grand Dupleix, gouverneur-général de l'Inde française, obtint l'autorisation de créer une factorerie à Syriam ; de son côté, la compagnie anglaise reçut en propriété l'île de Negrais. Ces concessions furent de courte durée : Alompra ayant été informé que les Français et les Anglais conspiraient contre lui, il les fit massacrer. Au peu endurant Alompra, succéda un roi batailleur du nom de Sin-Byoo-Shin, qui, pendant treize ans, durée de son règne, eut toujours les armes à la main; il repoussa quatre invasions chinoises, envahit Siam, et détruisit la ville d'Ayuthi, qui en était la capitale. Il étendit son pouvoir sur les états shans jusqu'au Mékong et s'annexa Manipour. A sa mort, il surgit un tel nombre de successeurs, que deux rois éphémères et bon nombre de princes qui conspiraient furent, eux aussi, mis en sacs et noyés. En 1782, un certain Bo-daou-Payah régnant vit arriver à sa cour le capitaine Symes, envoyé en ambassade par sir John Shore, le gouverneur général de l'Inde. Le capitaine se présentait à Ava sous le prétexte apparent de resserrer les relations qui existaient entre la Birmanie et la puissante compagnie, mais, en réalité, avec l'intention d'anéantir ce qui restait de l'influence française en Asie. L'ambassadeur fut décoré d'un ordre quelconque, ce qui n'était pas une faveur bien grande; mais avec cette distinction il obtint pour ses compatriotes l'autorisation de s'établir à Rangoun. C'était en germe, hélas! la perte du royaume de Birmanie pour le naïf Bodaou-Payah, « le grand père saint, » comme l'appelait le dernier prince de sa dynastie.

Un autre capitaine, Hiram Fox, envoyé en 1796, comme résident en Birmanie, fut soumis à de telles humiliations qu'il dut aban-

donner son poste et retourner à Calcutta. Symes, le décoré, l'ex-ambassadeur, revint à Ava, en 1802, sur l'ordre que lui en donna lord Wellesley. Cette fois, l'ambassadeur fit un fiasco complet, car il ne fut même pas reçu par le souverain. On accusa l'influence française de cet échec, et l'accusation était justifiée. Les querelles entre Anglais et Birmans devinrent dès lors incessantes; elles devaient fatalement aboutir à une déclaration de guerre.

En ce moment-là, l'empire birman était l'un des puissans empires d'Asie. Indépendamment de la Birmanie propre, des provinces du Pégou, d'Arakan et de Tenasserim, il comprenait la principauté de Mogoung, les états des Shans du nord, ainsi que ceux de Kakhyen, Assam, Cachar et Manipour. Les chefs des états des Shans étaient ses tributaires jusqu'aux rives du Mékong.

L'armée des Birmans était tellement habituée à battre ses ennemis et à conquérir des territoires, qu'elle demanda à ses chefs de l'embarquer pour aller à la conquête de l'Angleterre. Cette jactance, naturelle chez des soldats qui avaient toujours battu leurs ennemis et repoussé un nombre infini d'invasions chinoises, leur devint funeste. Il est vrai que, tout d'abord, les premières rencontres furent contraires aux Anglais; à Assam, à Sillet, on les tint en échec; à Chattagong, on les mit en déroute. Quand la nouvelle en parvint à Calcutta, il y eut panique et les Anglais s'organisèrent en milice. Quelques années après notre installation en Nouvelle-Calédonie, les Australiens firent de même. A la guerre, la fortune cause de cruelles surprises. Les forces britanniques, au nombre de 12,000 hommes dont 7,000 de troupes indigènes, battirent complètement un jour le meilleur des généraux birmans. Le roi, terrifié par la marche rapide des Anglais qui n'étaient plus qu'à 45 milles d'Ava, demanda à composer. D'un seul coup, il leur abandonna Arakan, Tenasserim, ainsi qu'une partie de Martaban. Cachar, Iyutea et Assam furent évacués par ses troupes, et d'un commun accord, on déclara Manipour ville indépendante, mais sous le protectorat de la Compagnie des Indes. Or on sait aujourd'hui mieux qu'autrefois ce que signifie ce mot de protectorat. Ces triomphes n'en coûtèrent pas moins très cher aux troupes anglaises, car la guerre, commencée à l'époque la plus malsaine de l'année, avait occasionné des vides terribles chez les envahisseurs. Les pertes s'élevèrent jusqu'à 72 pour 100, dont 5 seulement provenaient d'armes à feu.

La leçon de modestie infligée aux soldats birmans n'ayant paru suffisante ni aux vainqueurs ni aux vaincus, les Anglais, poussés à bout par un roi peu clairvoyant, entrèrent de nouveau en campagne en 1852, et, en moins d'un an, Moulmein, Bassein et Prôme

furent conquis. La province de Pégou passa aux mains de la Compagnie de l'Inde. Comme celle-ci était déjà maîtresse de l'Arakan et du Tenasserim, qu'elle tenait la côte depuis les bouches du Gange jusqu'à la presqu'île de Malacca, le roi et son royaume restèrent comme en cage, sans une ville, sans un port, sans un débouché sur la mer.

Lord Dalhousie, alors vice-roi de l'Inde, ne daigna même pas traiter avec les Birmans vaincus. Une simple proclamation leur apprit la cessation des hostilités et le nombre de villes qu'ils perdaient.

Comme nous n'avions encore ni la Cochinchine ni le Tonkin, ces événemens nous laissèrent indifférens et passèrent inaperçus. Les nations rivales de la France pouvaient alors s'agrandir au détriment de notre influence et de nos intérêts en Asie, sans que l'attention que nous prêtions alors aux questions de politique intérieure, les seules qui nous passionnent, en aient été le moins du monde distraite.

IV.

Pour succéder au roi imbécile qui s'était laissé si facilement battre et abattre, le peuple alla chercher, dans un monastère où il vivait de la vie calme des religieux, un prince du nom de Mendoûme-Men. C'était un esprit vraiment éclairé, d'une grande élévation d'idées, ayant toujours préféré la simplicité au faste, la pauvreté aux richesses, la chasteté aux plaisirs du harem. Toutefois, dès qu'il fut sur le trône, s'il continua à rester remarquablement avisé et sage, il dut, pour se conformer aux traditions, modifier ses habitudes, et il les modifia si bien que, lorsqu'il mourut, il laissa cinquante-trois veuves reconnues ses femmes légitimes et une bien plus grande quantité de concubines. Des premières, il avait eu quarante-huit garçons et soixante-deux filles. On ne s'est jamais donné la peine de compter les enfans des favorites, puisque, en raison de leur illégitimité, leur compétition au trône n'était pas à craindre. C'était pour éviter, — on le verra plus loin, — une rivalité possible avec le fils que Mendoûme-Men avait choisi pour lui succéder, que la reine mère et l'une de ses filles ordonnèrent un massacre général de princes et de princesses. Leurs partisans, — chaque prince a les siens, — auraient partagé leur sort si le temps n'eût manqué à ces femmes sanguinaires. Je dois dire, pour être impartial, que la tradition et la raison d'État autorisaient ces tueries.

Le sage Mendoûme-Men, secondé par un frère aux idées aussi

larges et aussi éclairées que les siennes, envoya en Europe un certain nombre de jeunes hommes avec mission de s'y instruire. On en vit à l'École centrale, aux Arts et Métiers et à Saint-Cyr. Beaucoup d'officiers de notre armée n'ont sans doute pas oublié le brillant et sympathique Mong-Thou, un de leurs camarades de promotion. Le retour à Mandalay, la capitale birmane, de cette jeunesse enthousiaste de la civilisation d'Occident, eût très certainement produit de grands changemens dans le pays, si le frère du roi, l'initiateur des réformes, n'eût été poignardé, en 1867, par l'un de ses neveux. C'est dans ce temps-là que diverses missions anglaises et françaises parcoururent le nord de la Birmanie, du Siam et du Céleste-Empire pour découvrir lequel de ces trois fleuves, l'Iraouaddy, le Mékong ou le Song-Koï, était le plus navigable de sa source à son embouchure. On a lu ici-même la relation de voyage de M. de Lagrée et de ses compagnons; les découvertes de Francis Garnier, victime comme tant d'autres de son désir de voir la France devenir une puissance coloniale. J'ai moi-même raconté à cette place l'exploration du vice-consul Margary et son assassinat non loin de Talifou, et le voyage de Jean Dupuis, le moins récompensé des explorateurs, de l'embouchure du fleuve Rouge jusqu'au Yunnan (1).

Toutes ces recherches n'étaient pas sans causer quelques soucis au souverain de la Birmanie, et, croyant que l'Europe lui accorderait son appui dans le cas où l'Angleterre voudrait faire de son royaume ce qu'elle avait fait de l'Hindoustan, il envoya une ambassade à Rome et à Paris pour solliciter des traités de commerce et de paix. L'Italie eut le bon esprit de s'y prêter sans hésitation, et un consul italien vint immédiatement se fixer à Mandalay. La France, elle, ne sut rien conclure, et, devant l'indifférence de cette puissance, Mendoûme-Men ne songea plus qu'à retourner à ses anciennes coutumes de méditation et de chasteté. En vue d'un si grand changement, il se faisait construire un monastère immense, avec l'intention de l'habiter, lorsqu'il mourut, le 1er octobre 1878. Ce fut une grande perte que la mort de ce sage, car il pressentait bien que, lui disparu, son royaume serait absorbé par la puissance qui l'enserrait à l'étouffer. Passionné pour les discussions religieuses et philosophiques, Mendoûme-Men aimait à appeler auprès de lui les Anglais de distinction ou de grand savoir qui voyageaient en Asie. Après s'être longuement efforcé de leur démontrer la supériorité de la morale bouddhiste sur la morale des autres religions, il finissait par prouver à ses auditeurs que la façon dont on lui avait enlevé une partie de

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1874 et du 15 septembre 1880.

ses biens n'avait rien de chrétien. Ces entrevues ne se renouvelaient guère, car, indépendamment de ce qu'elles avaient de gênant pour les visiteurs, ceux-ci se mouraient de consomption. Le roi, en raison de sa piété, ne pouvait offrir à ses hôtes que des fruits et des légumes. Un docteur suisse, qui s'était fixé près de lui pour étudier à fond le bouddhisme, faillit être la victime de ce régime. Il n'en réchappa qu'en allant dans les bois dénicher des œufs que lui-même faisait cuire et mangeait en cachette.

Pendant les derniers jours de la maladie du roi, les ministres, à l'instigation de la reine et de sa fille Supaya-Lat, firent emprisonner tous les fils et filles, légitimes ou non, du souverain expirant. Ils étaient si nombreux que jamais on n'en a su le nombre exact. Cette mesure était prise, ainsi que je l'ai indiqué, pour que, à l'avènement du successeur de Mendoûme-Men, il n'y eût ni rivalité ni lutte possible entre les partisans de ces princes, fils et filles de sang royal. Un soulèvement de leur part paraissait-il probable? la raison d'État exigeait-elle leur disparition? on les égorgeait en masse. Ce barbare usage était si bien connu du peuple, qu'à la nouvelle des premières arrestations des descendans de Mendoûme-Men, des nourrices firent disparaître du palais, en les déguisant, deux jeunes princes qu'elles avaient allaités. Ils leur durent deux fois la vie. Mendoûme-Men s'était pris d'une grande affection pour l'un de ses fils légitimes, Thibô, dont la mère, malheureusement pour lui, était morte, et il le désigna pour son successeur. Thibô, élégant, vif d'esprit, très intelligent, se prêta, pendant les premiers jours du règne, aux réformes projetées par son père et quelques-uns des Birmans qui avaient fait le voyage d'Europe. On reçut au palais tous les journaux de France et de l'Inde. Un de nos compatriotes, M. Fernand d'Avera, y expliquait comment dans les pays civilisés on élaborait et exécutait les lois. Un autre Français, M. de Thevelec, donnait aux troupes birmanes une instruction militaire dont elles avaient le plus grand besoin. Il fut question de créer à Paris des compagnies pour mettre en exploitation les mines et les forêts. Il y eut un trésor d'État correctement administré, un conseil de ministres qui disait : « Le roi, c'est nous! » Formule bien nouvelle, n'est-ce pas, dans un pays d'absolutisme séculaire ?

Cela dura soixante jours.

Soudainement, Thibô devint sombre et taciturne, et, s'il sortait de sa morosité, c'était pour se livrer avec des jeunes gens de son âge à d'odieuses débauches. Sollicité avec acharnement par le parti vieux birman d'interrompre les réformes en voie d'exécution, pressé par la reine mère, veuve de Mendoûme-Men, d'exterminer

les princes prisonniers, le malheureux et faible Thibô cherchait dans l'ivresse l'oubli de ses pouvoirs.

Aujourd'hui, il est bien avéré que le roi n'avait pas les instincts sanguinaires que les Anglais lui ont prêtés pour le besoin de leur cause. La reine mère, qui avait dans les veines du sang de cet Alombra qui perpétra le meurtre d'Anglais et de Français soupçonnés de conspirer contre lui, résolut d'agir sans consulter personne; elle ordonna aux ministres, qui tremblaient devant elle, d'avoir à faire exterminer les prisonniers de sang royal, sans distinction d'âge et de sexe, et quel que fût leur degré de parenté avec Thibô et sa propre famille.

Un jour, les fonctionnaires suspects et les généraux douteux reçurent l'ordre de s'éloigner de la capitale, et celle-ci s'emplit aussitôt de bateleurs et de charlatans chargés d'amuser et de distraire le peuple. Dès que la nuit tomba, des condamnés à mort qu'on avait enivrés, et auxquels on avait promis de faire grâce s'ils exécutaient avec énergie une horrible besogne, furent conduits aux prisons du palais. Sur l'ordre de l'un des officiers de la reine, ils se ruèrent sur les prisonniers qui leur furent désignés, et dont les âmes commencèrent en cette nuit sinistre leur première transmigration jusqu'à l'anéantissement final, idéal des croyances bouddhistes. Il y eut des scènes d'horreur indescriptibles. Les plus jeunes des princes périrent la tête broyée aux murs de la prison, les plus âgés sous des coups de massue assénés sur la gorge. De jeunes princesses s'offrirent à leurs bourreaux en échange de la vie; les monstres, après en avoir abusé, les étranglèrent. A un prince qui demandait qu'on lui fît grâce, d'autres princes dirent : — « Ne savais-tu pas que c'était ainsi que tu devais mourir? Meurs donc avec dignité! »

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que le résident anglais, qui habitait dans une maison située seulement à 800 mètres du palais, n'intervint d'aucune façon; avisé par ses espions, durant la nuit, que la boucherie commençait, ne pouvait-il agir d'une façon quelconque? A tous les points de vue c'était son rôle et son devoir, le représentant de la Grande-Bretagne à Mandalay étant le protecteur des étrangers et le représentant de la civilisation européenne dans ces parages. Il se borna à menacer les ministres du roi d'abaisser son pavillon si d'autres massacres avaient lieu. Le consul d'Italie fit aussi des remontrances qui ne furent pas plus écoutées que celles du résident anglais, car quelque temps après la famille d'un ancien ministre fut assommée.

La seule excuse que, par la suite, donna Thibô au sujet de la mort violente de ses proches, c'est que, à chaque changement de

règne, on en agissait ainsi dans son pays. En captivité et au contact d'Européens, il a dû finir par comprendre qu'une telle coutume était d'autant plus barbare que les souverains birmans ont toujours eu quatre femmes légitimes, et, de plus, des favorites à discrétion.

Aussitôt après les massacres, on créa une loterie d'état afin d'assurer au trésor royal un revenu certain ; le gouvernement fit construire d'élégantes maisons de jeux et, pour mieux y attirer la foule, on les pourvut de musiciens et de danseuses. Le peuple ne tarda pas à abandonner la culture des terres pour passer son temps dans les maisons de plaisir. S'il y jouait et perdait, ce qui ne manquait jamais, il vendait son champ, ses femmes et ses enfans, jusqu'au jour où, ayant tout perdu, il devenait un dacoït de la pire espèce, c'est-à-dire un voleur de grand chemin.

C'est au moment où les sujets du roi Thibô glissaient sur une pente de démoralisation à peu près générale, que le vice-roi de l'Inde mit en mouvement de l'infanterie, de l'artillerie, des vivres, des munitions qui furent concentrés à Thayet-Maya, ville de la frontière birmane. On voulait être prêt pour la chute d'un corps qui se décomposait. Il ne fallait plus qu'un prétexte pour marcher en avant et en terminer avec un territoire depuis longtemps ardemment convoité. Ce prétexte, les Anglais l'attendirent l'arme au pied, bien sûrs qu'il se produirait à l'heure qui conviendrait le mieux à leurs intérêts.

Ils eurent d'abord l'idée de chercher chicane à la Birmanie, à propos d'une question de douane. En vérité, il était impossible de mettre la main sur l'un des plus anciens trônes du monde pour un motif semblable, et cette idée fut éloignée. La mort horrible des princes aurait bien pu servir d'excuse à une intervention bientôt suivie d'une déchéance, mais le roi était innocent du sang versé : on ne pouvait lui faire expier un crime qu'il n'avait pas commis.

Une ambassade envoyée à Paris, en 1883, par Thibô et ses ministres, dissipa les derniers scrupules. La Birmanie ayant à combattre les Shans qui s'étaient révoltés, inquiète de la présence des troupes anglaises sur toutes ses frontières, sollicita de nous une alliance. Notre présence au Tonkin en rendait la pratique facile et utile. « Les souverains de vastes régions, écrivirent les Birmans au président de la république française, doivent songer sans cesse à la prospérité de leurs sujets... Pendant longtemps, les rapports entre les deux nations ont été rares et difficiles ; aujourd'hui il n'en est plus ainsi. Il y a déjà dans notre royaume des officiers et des négocians français dont les travaux acquièrent journellement des

l'importance. En conséquence, Sa Majesté, notre maître auguste, souhaite qu'un traité d'amitié soit conclu. »

Une clause de ce traité eût mis littéralement le feu aux poudres, si l'occasion d'en brûler se fût offerte. C'était celle qui nous autorisait à introduire des armes chez notre allié par notre frontière du Tonkin. L'Angleterre ne pouvait y consentir ; et elle intima l'ordre au roi Thibô de recevoir un résident de son choix à Mandalay, résident qui contrôlerait tous les actes royaux. Quatre jours étaient accordés au souverain pour faire connaître sa réponse. Celui-ci, disent les Anglais, refusa « verbalement » de répondre, et les hostilités commencèrent aussitôt par une marche sur Ava. Les troupes anglaises, quoique désireuses de combattre, ne rencontrèrent nulle part d'opposans : elles entrèrent dans la capitale sans que le roi en soupçonnât même l'approche. Les ministres, la reine mère et une de ses filles non moins énergique qu'elle, lui avaient caché l'ultimatum et l'invasion du territoire. Les femmes voulaient qu'on se battît à outrance, mais les ministres, croyant encore possible un arrangement, s'y étaient refusés. Indignées, elles leur jetèrent ces mots à la face en plein conseil : « C'est à vous et non à nous de porter des vêtemens de femme ! » Elles ne s'étaient pas trompées sur les dispositions de l'ennemi. Le 1er janvier 1886, lord Dufferin, aussi catégorique que son prédécesseur lord Dalhousie, proclamait en ces termes l'annexion de la haute Birmanie à l'empire des Indes : « Par commandement de la reine-impératrice, il est notifié que les territoires gouvernés jusqu'à ce jour par le roi Thibô ont cessé de lui appartenir, et qu'ils seront administrés tout le temps qu'il plaira à Sa Majesté, par des officiers qui seront désignés à cet effet par le vice-roi et gouverneur de l'Inde. *Signé :* DUFFERIN. »

Quelques jours avant cette laconique notification, le consul de France avait quitté Mandalay, muni d'un congé de convalescence. Lorsque M. de Bouteiller débarqua à Rangoun pour le remplacer, il apprit qu'il n'y avait plus de Birmanie, et que son malheureux souverain, ne comprenant rien encore à la rapidité et aux causes de son infortune, naviguait sous pavillon anglais en qualité de prisonnier de guerre.

Le 25 novembre 1885, un fort détachement de soldats anglais, commandés par le colonel Sladen, avait entouré le palais, ainsi que les chevaux de frise en bois de teck qui en protégeaient l'accès. Le colonel Sladen, aide de camp du général commandant les troupes d'expédition, demanda au malheureux souverain de se reconnaître prisonnier de l'Angleterre et d'avoir à lui livrer son royaume, son palais et ses trésors. Le roi, absolument ahuri, consentit à tout ce qu'on exigeait de lui, dans la seule espérance qu'il lui serait fait

grâce de la vie, mais non sans se plaindre amèrement de ses ministres qui, après l'avoir jeté à l'abîme, l'abandonnaient lâchement. Le colonel lui dit alors qu'il avait ordre de le conduire à bord d'un bateau déjà préparé pour le recevoir. Après de longs pourparlers, il fut convenu que l'embarquement n'aurait lieu que le jour suivant. C'était bien le moins que l'on fît cette concession. Les gardes du corps du roi reçurent l'ordre d'évacuer la résidence, ce qu'ils firent en déposant leurs armes de parade et en n'emportant que les nattes sur lesquelles ils dorment d'habitude. Il est difficile de s'imaginer un aspect plus misérable que celui de ces hommes. Ils n'avaient sur eux rien qui ressemblât à un uniforme militaire, car leur habillement se résumait en un simple lambeau d'étoffe. Dès qu'ils furent partis, des soldats anglais entrèrent dans le palais, baïonnette au fusil; puis des sentinelles occupèrent les issues. Des servantes indigènes, attachées au service des femmes du roi, eurent la liberté d'empaqueter et d'emporter leur hardes. Elles en usèrent et abusèrent pour s'adjuger un grand nombre de pièces de soieries, des parfums d'un grand prix, des vêtemens royaux et jusqu'à des livres de prix. On fit cesser cet odieux pillage, et une forte garde s'installa dans le jardin, où le roi, dans un élégant pavillon aux colonnades dorées, s'était transporté pour passer fraîchement la nuit. Au lever du jour, des officiers de garde et leurs amis crurent pouvoir s'approprier, — par droit de conquête, — ce qui, dans les salons du palais, leur parut valoir la peine d'être emporté.

Le 29, au matin, d'autres troupes, commandées par le général Prendergast, prirent la direction de la résidence royale avec la résolution bien arrêtée d'en ramener le prisonnier royal, dût-on employer la force. Lorsqu'on lui intima l'ordre de marcher pour être embarqué, une scène des plus émouvantes eut lieu. Le roi et deux des reines, ses épouses légitimes, tombèrent aux genoux du colonel, les embrassèrent, en le suppliant de leur accorder deux jours, ensuite un seul, et puis enfin quelques heures de répit. Ce fut refusé, et comme le roi tergiversait encore, que la chaleur était accablante, une compagnie de soldats, conduite par le général, se porta au pas de charge dans le jardin. A cette vue, Thibô pâlit affreusement, et les deux reines s'accroupirent en gémissant aux pieds de leur seigneur et maître, lequel, malgré son grand trouble, parut surpris de les voir parées de leurs diamans. La reine mère, dont les instincts sanguinaires étaient bien connus des personnes présentes, survint alors également, et, farouche, s'agenouilla sans verser une larme aux pieds de son fils d'adoption. Quelle heure émouvante et quel tableau ! A la droite du souverain déchu, trois serviteurs fidèles, le front prosterné, agenouillés jus-

qu'à terre; à gauche, un groupe d'officiers portant déployé le drapeau de la Grande-Bretagne; en face du trône, les femmes accroupies, et, à vingt pas d'elles, une longue file de soldats en tenue de campagne, aux figures martiales et bronzées, gardant une complète immobilité.

Entre temps, les oiseaux chantaient dans les tulipiers en fleurs, se jouaient dans les mimosas odorans, et le soleil, se reflétant aux volutes dorées du pavillon royal, faisait scintiller comme des feux célestes les diamans des reines. Le roi demanda encore un délai de dix minutes pour se recueillir et dire un dernier adieu au palais de ses ancêtres. Elles lui furent accordées; comme les minutes se prolongeaient, le colonel Sladen s'avança vers le monarque, le flanqua de deux officiers, et lui dit d'un ton sévère d'avoir à le suivre. Cette fois, Thibô obéit. Mais à la porte du palais, il y eut encore une pause, une hésitation suprême de quelques minutes, puis le cortège se mit en marche pour le bateau dans l'ordre suivant : le général Prendergast, le drapeau anglais, l'état-major du général, quatre porteurs d'ombrelles blanches, le roi et ses deux femmes légitimes, la reine mère, des serviteurs portant le bagage royal, le chef des eunuques et les troupes anglaises. A la chute du jour, l'embarquement était terminé, et lorsque le bateau se détacha lentement du rivage pour suivre bientôt à toute vapeur le cours de l'Iraouaddy jusqu'à la mer, le souverain exilé se mit à sangloter, comprenant que c'en était fait à jamais de sa puissance et de son royaume.

L'Angleterre tenait enfin sa proie, proie depuis longtemps convoitée, et, avec elle, un butin énorme. On transporta à bord du bateau à vapeur plusieurs sacs de rubis, de saphirs et de diamans; cinq berceaux d'or massif; une statue de même métal incrustée de pierres précieuses, mais avec une telle profusion, qu'il était impossible d'en toucher l'or du doigt; un nombre infini de coupes en or également, coupes de toutes les grandeurs et de toutes les formes, et, pour en finir, des laks de roupies, c'est-à-dire plusieurs millions de francs.

V.

L'annexion d'une partie de la Birmanie en 1852 devait fatalement aboutir à l'entière annexion de 1885. Peut-être est-ce un tort que cette assimilation complète, et mieux eût valu pour la Grande-Bretagne d'agir comme nous l'avons fait en Annam, c'est-à-dire placer sur le trône birman un prince indigène en ne lui laissant que les apparences du pouvoir. Avec un protectorat exempt de rudesse et

des ministres gagnés par des largesses à la cause des occupans, la situation eût été moins troublée qu'elle ne l'est à l'heure présente ; les dacoïts n'auraient pas eu de prétextes à de fréquens soulèvemens, et la Chine n'eût pu formuler aucune plainte, puisque le ro régnant eût continué avec la cour de Pékin ses rapports d'un vasselage fictif.

Aujourd'hui, il est beaucoup trop tard pour revenir en arrière, et dût-il en coûter, — ce qui n'est pas douteux, — beaucoup d'or et de vies anglaises, l'annexion reste et doit rester un fait accompli.

Les difficultés avec la Chine ont été, il est vrai, aplanies, mais grâce à des concessions qui sont un véritable triomphe pour la diplomatie des Célestes. L'empire du Milieu qui, méchamment conseillé, nous déclara la guerre lorsque nous sommes entrés au Tonkin, avait les mêmes raisons de mettre flamberge au vent à propos de la Birmanie. Les titres sur lesquels s'appuyait sa prétendue souveraineté ne tenaient pas plus debout que les raisons qu'elle évoquait au sujet des Cochinchinois et des Tonkinois. Ils se fondaient

... Sur l'usage antique et solennel,

adopté par quelques rois asiatiques, d'envoyer des présens au Fils du Ciel. Jadis, l'Annam, notre Tonkin, la Corée et quelques autres petits états asiatiques en faisaient autant. Mais ce n'était plus qu'un acte de politesse à l'égard d'un voisin puissant et non un acte de vasselage.

La Chine semblait aussi avoir oublié que, depuis cent vingt ans, elle avait renoncé à ses anciennes prétentions sur sa voisine. Vers 1440, celle-ci étant restée sans monarque, la nouvelle dynastie des Mings voulut s'emparer du trône vacant et n'y réussit pas. De 1765 à 1769, les Chinois firent quatre nouvelles invasions, sous prétexte de châtier les Shans qui avaient maltraité quelques-uns des leurs. Ils furent encore battus par un général répondant au nom de Maha Thibalthura. Ce guerrier, assurément moins barbare que son nom, eût pu les exterminer; mais, en homme clément et avisé, il préféra leur laisser la vie en échange d'un traité de paix. Il y eut échange de présens, et il fut convenu que, tous les dix ans, ces cadeaux se renouvelleraient et seraient accompagnés de lettres aussi flatteuses pour le roi de Birmanie que pour l'empereur de Chine. Les présens paraîtront assez mesquins : ils consistaient en quelques pièces de soie, des glaives et des meubles sculptés. Point principal du traité : la route « de l'or et de l'argent, » c'est-à-dire celle de Bhâmo au Yunnan, devait rester ouverte aux deux peuples.

L'Angleterre qui, avec beaucoup de sens commun, se souciait fort peu de guerroyer contre les Chinois quand elle avait des insurrections à étouffer en Birmanie, a consenti à envoyer tous les dix ans, à Pékin, une lettre de félicitations que des présens accompagneront; de plus, elle a promis de rappeler la mission commerciale qui devait parcourir le Thibet. Il lui a fallu sans doute de fortes raisons pour continuer l'envoi d'un tribut que la déposition du roi Thibô ne rendait plus obligatoire.

Mais ces raisons, on les conçoit bien vite lorsqu'on lit les correspondances qui, depuis trois ans, sont envoyées de Rangoun à Londres. On y voit que 25,000 hommes de troupes régulières sont stationnées en pays birman, et qu'un corps de police militaire, récemment créé, dépasse déjà 17,000 hommes. Les nouveaux occupans ne sont maîtres du dacoïtisme, c'est-à-dire des indigènes révoltés, qu'aux points que les troupes anglaises occupent en force, et là, elles sont surprises par des attaques soudaines. Des soldats de l'armée régulière de Chine, déguisés en dacoïts, y pratiquent, pour compte de leur gouvernement, la guerre à responsabilité limitée qu'ils faisaient à nous-mêmes sur le fleuve Rouge. C'est surtout au nord, dans les régions voisines du Yunnan et des états shans, que l'insoumission a pris un caractère des plus graves. Un gros détachement de gendarmerie y a été attaqué, enveloppé par l'ennemi et réduit à un cinquième de son effectif. D'autres rebelles, retranchés à Maulin, ont dû être canonnés; leurs positions ont été prises d'assaut, mais les Anglais y ont perdu plus d'un dixième d'un corps expéditionnaire, composé d'un détachement du régiment de Hampshire et du 17e d'infanterie de Bengale, soutenus par deux canons. Les tribus des Chan et des Karen du nord ne se rendent pas. Un de leurs chefs se livre à des razzias sans cesse renouvelées et toujours heureuses. L'un de ses derniers exploits a été de s'éclipser aux regards stupéfaits des gendarmes qui le poursuivaient pour lui reprendre cent cinquante éléphans, un butin pourtant difficile à dissimuler.

Reste la question financière ou celle des revenus de la conquête; ils ont été trouvés inférieurs de plusieurs millions de roupies aux charges qu'impose l'occupation et que le trésor de l'Hindoustan doit couvrir. A ce point de vue, la situation ne compense pas, à beaucoup près, les sacrifices qu'il a fallu faire et qu'il faudra faire encore. A Rangoun, où se trouve une succursale de la banque du Bengale, le taux de l'escompte s'est élevé de 11 à 15 pour 100. L'argent, qui est le seul étalon monétaire de l'Inde, fait à tel point défaut, qu'on a toutes les peines du monde à satisfaire à la solde des troupes. Il y a bien une circulation fiduciaire de billets de banque,

mais chacun d'eux représente 250,000 francs ou un lak de roupies.

A quelle cause attribuer ce malaise des finances, ces soulèvemens qui ne se sont produits qu'à la suite d'une annexion facile au début? Nos voisins ne seraient-ils plus les colonisateurs qu'on nous a donnés longtemps pour modèle? Leurs actes sont-ils trop rudes, trop oppressifs, dépourvus de cette façon gouailleuse, mais bonne enfant dont le soldat français traite l'Arabe et l'Asiatique? A cela on peut répondre qu'il n'y a rien d'étonnant à ce que les Birmans n'aiment pas l'étranger qu'ils n'ont ni appelé, ni désiré voir chez eux, et que la manière brutale dont il les gouverne n'est pas faite pour gagner leurs sympathies. La terre est conquise, mais les cœurs ne le sont pas.

Il y a trois ans, aux premiers jours de l'occupation, à un moment où il fallait frapper les esprits de terreur, les Anglais abusèrent des jugemens et des exécutions sommaires. A leurs yeux, tous les Birmans étaient des dacoïts, et comme tous les dacoïts étaient passés par les armes, les Anglais remuaient la haine comme à plaisir. Cette abondance de rebelles à exterminer permit même à un officier, habile photographe, de se procurer la plus épouvantable des collections. Il braquait son appareil sur les condamnés à mort au moment même où le peloton d'exécution les mettait en joue. Ce n'était que lorsque les faces convulsées par la terreur étaient fixées sur la plaque que le commandement de : « Feu! » se faisait entendre. Se doutait-on que la passion du cliché pût rendre l'homme cruel? Un autre officier, afin d'obtenir d'un rebelle, — reconnu plus tard innocent, — le nom de ses complices, le fit passer par un simulacre de conseil de guerre et un semblant d'exécution. « Avouez! » s'écria l'officier au moment où les soldats mettaient en joue le malheureux qui tremblait de tous ses membres. Et, en effet, le rebelle, en ce moment suprême, avoua tout ce qu'on voulut; il nomma des complices en telle abondance que l'officier qui avait inventé cette torture comprit qu'il avait été niaisement barbare. Le vice-roi de l'Inde, ayant eu connaissance de ces deux faits monstrueux, s'empressa d'en punir les héros. La terreur, la torture et les fusillades sont de mauvais moyens de pacification et se retournent contre ceux qui les appliquent.

EDMOND PLAUCHUT.

A TRAVERS L'EXPOSITION

AUX PORTES. — LA TOUR.

Voici le moment de l'année où se réveille le nomade qui dort en chacun de nous ; depuis le petit nomade, celui qui déménage à la Celle-Saint-Cloud, jusqu'au grand nomade que les paquebots emmènent autour de la planète. Chacun fuit son logis et sa peine accoutumée ; un instinct obscur nous pousse à chercher un coin de monde inconnu ; nous l'imaginons charmant, et il le sera un instant, parce que la figure des choses n'y est pas encore associée aux vieux soucis que nous y portons. Oui, ce serait l'heure d'aller revoir si d'aventure l'Orient ou la Russie n'ont pas changé. Mais à quoi bon partir cette année ? Le monde est venu à nous. Des dieux bienfaisans ont réduit la grosse boule et l'ont roulée sur les bords de la Seine ; ils ont échantillonné l'univers sous nos yeux. Du temps où les Juifs erraient et où ils ne possédaient que cinq sous, il y en avait un qui faisait perpétuellement le tour du monde avec cette somme. Pour ces mêmes cinq sous, chacun peut refaire aujourd'hui l'itinéraire éternel d'Isaac Laquedem, des Invalides au Champ de Mars, dans les wagonnets de M. Decauville.

Ce sera donc là que nous irons voyager durant l'été du centenaire. Les notes recueillies en chemin, je les rapporterai, chaque quinzaine, aux amis inconnus qui voulurent bien me suivre souvent sur des routes plus lointaines. S'ils réclament un cicérone complet, technique, informé, qu'ils ne lisent pas plus avant ; ils ne trouveraient point ici leur homme. Je vais promener

à travers cette encyclopédie mes curiosités et mes ignorances, tâchant de rassasier les unes et d'éclairer un peu les autres. Le jour de la fermeture arrivera, et nous n'aurons peut-être rien vu de « ce qu'il faut voir, » comme disent les guides; mais, en fait de guides, je préférerai toujours la méthode d'Hérodote et de Montaigne, qui est de n'en avoir pas, à celle de Bœdeker et de Murray. Les aspects pittoresques, les souvenirs que fait remonter une vision du pays parcouru jadis, les impressions des foules, et surtout les idées latentes sous les formes sensibles, voilà ce qui nous arrêtera, ce qui ne nous laissera peut-être pas le temps de regarder aux vitrines. L'Exposition n'est si amusante que parce qu'elle est un immense magasin d'idées.

On a quelque peine à s'y reconnaître tout d'abord. Les grandes lignes du plan matériel sont simples et facilement saisissables; celles de l'architecture intellectuelle ne se dégagent pas si aisément. Nous avons tous éprouvé, aux premières visites, cette sensation du trop-plein dans l'œil et dans l'esprit; il semblait que la pupille ne fût pas assez large pour recevoir et distinguer tant d'images, le cerveau pas assez solide pour résister à des pressions trop fortes, trop multiples. Remettons à plus tard les jugemens d'ensemble. Entrons là sans parti-pris d'aucune sorte, comme on pénètre dans un musée où sont réunis les témoins d'une époque mal connue. Au cours de notre enquête, nous aurons quelque chance de découvrir, l'un après l'autre, les traits généraux qui constituent la physionomie de cette époque; en arrivant au terme du voyage, nous pourrons peut-être recomposer la figure vivante et ressemblante. Il faudra bien l'essayer; partis pour faire le tour du monde, nous ferons avant tout le tour de France et le tour du siècle. On nous y a conviés expressément, en ouvrant l'Exposition du centenaire. Elle ne serait qu'un divertissement puéril, si l'on n'en prenait pas occasion pour se livrer à cet examen de conscience.

Dès maintenant, et sans préjuger nos découvertes futures, une première inspection nous permet d'affirmer ceci : l'Exposition n'est pas seulement une revue rétrospective, elle est le point de départ d'une infinité de choses neuves. De là sa supériorité sur ses aînées, son attrait énigmatique et irrésistible. Dans ce chaos monumental qui a surgi du Champ de Mars, dans ces édifices de fer et de tuiles peintes, dans ces machines qui obéissent à un nouveau pouvoir dynamique, dans ces campemens d'hommes de toute race, et surtout dans les nouvelles façons de penser que suggèrent de nouvelles façons de vivre, on aperçoit les linéamens d'une civilisation qui s'ébauche, l'œuf du monde qui sera demain. L'Exposition est

toute une ville. Je crois que nous devons observer les villes du présent comme les archéologues observent les villes du passé. Ils sont arrivés à bien connaître et à reconstituer les plus anciens états sociaux, en partant de ce principe : l'homme imprime à la coquille où il vit son caractère personnel ; elle trahit les moindres particularités morales de l'habitant ; la pierre fossile ne moule pas avec plus de fidélité les organes délicats de l'insecte qui s'y était posé. Pompéi, Nuremberg, gardent l'empreinte et livrent les secrets des mœurs romaines, des mœurs féodales ; une ville anglaise, italienne, orientale, nous révèle l'Anglais, l'Italien, l'Oriental, plus vite et plus sûrement que de gros traités d'histoire ou de philosophie. Dans notre Paris, cette puissance de représentation est pour ainsi dire photographique. J'ai scrupule à revenir sur une remarque déjà consignée ici, il y a quelques années; mais l'Exposition la refait nouvelle en la rendant cent fois plus probante. Quand vous passez sur un des ponts qui donnent accès au grand caravansérail, regardez à gauche : la cité d'autrefois est ramassée sous vos yeux dans son harmonieuse unité, avec tous les organes d'une vie complète; la maison de Dieu, la maison du roi, la maison du juge, l'hôtel du seigneur, le logis du bourgeois, la boutique du marchand. C'est un tableau admirable, mais un tableau de musée; l'esprit y domine la matière, comme sur le visage d'un mort; car la plupart de ces formes achevées, d'un sens si clair, sont des formes mortes, désormais impropres à nos besoins actuels. Ingrat et imbécile serait celui qui la contemplerait, la chère cité, sans amour et sans vénération ; nous lui devons la tendresse qu'on a pour l'aïeule ; à qui viendrait cette folle pensée, demander à l'aïeule de redevenir jeune et de seconder nos travaux ?

Tournons la tête, regardons à droite : tout est changé dans la ville des années récentes, et surtout dans la ville d'aujourd'hui, l'Exposition. Qu'on amène sur ce pont un passant ignorant de notre histoire ; il se refusera à croire que la même race d'hommes a construit ces deux moitiés de notre capitale ; tout au moins, il taxera notre chronologie d'inexactitude, il supposera entre ces deux mondes des siècles omis et des dynasties oubliées, comme nous le faisons pour l'obscure Égypte, quand nous y rencontrons côte à côte des monumens trop dissemblables. Dans la cité naissante, tout est confus, moralement inachevé; faute d'accoutumance, l'esprit prévenu la condamne en bloc; cependant nous sentons que la vie s'est transportée là, qu'elle ne rétrogradera plus, et qu'il faut l'aimer aussi, cette créature incomplète, d'un autre amour, comme on aime l'enfant d'une venue incertaine. Elle nous étonne et nous contriste d'abord, parce que sa beauté est mal dé-

gagée, et surtout parce que son âme ne se déclare pas encore. Il faut chercher l'absente. Vaine recherche ! dira-t-on. Et que faisons-nous donc, quand nous nous penchons sur le berceau d'un nouveau-né, pour épier l'éveil de l'âme? Nous ne nous effrayons pas des retards, car nous avons la certitude qu'elle illuminera ce petit animal inconscient, comme elle avait jadis illuminé l'aïeule; et pourtant nous sommes impatiens d'en surprendre les premières révélations. C'est avec ces sentimens naturels et contradictoires que nous interrogerons la ville de fer, la ville cosmopolite et savante, bâtie par nous à notre ressemblance.

Avant d'aller plus loin, je devrais peut-être donner place à un préambule obligé pour quiconque exprime sa pensée sur l'Exposition. Je trouverais sans difficulté dans les casiers de notre imprimeur les deux clichés entre lesquels on a le choix.

Cliché numéro un. — L'Exposition du Centenaire de la Révolution française (ne craignez pas de redoubler les *r*) nous montre les bienfaits de cette révolution réalisés dans un épanouissement magnifique. La galerie des machines et la tour Eiffel étaient en germe dans la Déclaration des droits de l'homme. Seul l'accord fécond de la liberté et de la démocratie pouvait enfanter ces merveilles, seul le régime républicain pouvait donner ce grand spectacle au monde. — Citoyens, des urnes vous attendent au sortir du Champ de Mars; si vous êtes satisfaits de ce que vous avez vu, aux urnes pour la République!

Cliché numéro deux. — L'Exposition (que nous voudrions bien avoir faite) a avorté, parce qu'elle était associée à la commémoration des plus mauvais jours de notre histoire. Ce n'est qu'une vaste fête foraine, indigne de la France; elle n'offre rien de neuf, et le goût du laid s'y étale. Cependant l'effort qu'elle atteste nous apprend ce dont notre peuple serait capable sous un bon gouvernement, monarchie ou empire. — Peuple, ne te laisse pas distraire par l'Exposition ; aux urnes pour la monarchie ou l'empire!

Il y aurait un grave inconvénient à développer l'une ou l'autre de ces thèses : la moitié des lecteurs me fausserait compagnie. Le bon sens public est si las de voir mêler la politique où elle n'a que faire! Écoutez les propos de la foule qui envahit le Champ de Mars; les uns s'instruisent, les autres s'amusent, tous admirent; on vante M. Berger, M. Alphand, M. Contamin, M. Eiffel; personne ne pense à l'ingénieux abbé Sieyès, ni aux continuateurs qui travaillent aujourd'hui dans sa partie, pour grossir le carton où s'entassent nos constitutions. Personne ne s'avise d'établir un rapport quelconque entre nos crises d'épilepsie politique et la saine dépense de labeur d'où est sortie l'Exposition. Si l'on interrogeait sur la genèse de

cette grande œuvre un de ses ouvriers d'élite, savant ou ingénieur, j'imagine qu'il répondrait à peu près ceci :

« Nous célébrons une révolution scientifique et industrielle qui est à cette heure le facteur le plus considérable de l'histoire générale. Elle a été lentement préparée dans les cabinets d'étude, par plusieurs générations d'hommes de génie, jusque sous le couperet de la guillotine, par un Lavoisier, au bruit du canon de l'Empire, par un Laplace. Elle a passé dans le domaine des applications pratiques grâce au groupe saint-simonien, qui comptera dans le gouvernement effectif de ce siècle plus que tous les pouvoirs officiels. Le mouvement a pris naissance durant les années pacifiques de la monarchie parlementaire; il s'est développé avec une rapidité prodigieuse sous le second Empire, autoritaire et belliqueux. Après un désastre où l'on croyait voir sombrer notre fortune, au milieu de l'anarchie tranquille et tempérée où nous vivons, il a continué et accéléré son œuvre de transformation universelle. Les politiques de toute couleur, lorsqu'ils prétendent aider ou diriger ce mouvement, nous font l'effet de castors qui maçonneraient leurs digues sur la chute du Niagara. Étant la fonction maîtresse du siècle, il est supérieur à tous les accidens de la vie nationale, de la vie européenne. A intervalles périodiques, le monde du travail ressent le désir de marquer une étape et de constater ses progrès; de là nos Expositions, toujours agrandies, comme la toise où un enfant robuste mesure sa croissance. Chaque fois, le gouvernement du quart d'heure nous impose son écusson et ses étiquettes; il rattache notre entreprise aux idées, aux souvenirs qui lui servent d'enseigne. Rien de plus naturel. Comme nous avons besoin du gouvernement, quel qu'il soit, nous lui chantons l'antienne qui lui plaît. Si un autre prenait sa place, il n'y aurait pas un boulon de moins ou de plus dans nos charpentes. Celui d'aujourd'hui est en mauvaise passe, semble-t-il; je crois bien qu'en nous appelant sur les chantiers, il voulait recommencer l'expédient des ateliers nationaux et bénéficier d'une superbe réclame électorale. Si cela lui réussit, tant mieux pour lui! sinon, nous continuerons de travailler sur ses petites ruines. Nous nous sommes emparés de l'idée des politiciens; la France nous a suivis, elle nous a apporté toute sa bonne volonté, tout son génie. Il en est résulté cette création incomparablement belle, qui n'appartient à aucun parti, mais à nous, à la France, à tous. L'Europe ne l'a pas compris : il y a tant de choses que l'Europe ne comprend pas! »

Ce sceptique, — pour ma part je l'appellerais un croyant, — serait au moins dans le vrai sur un point. L'Exposition est très belle, c'est chose jugée par acclamation. On a eu mille fois raison de la faire à l'image de la France, sérieuse en dessous et gaie en façade,

avec son labeur du matin et sa fête du soir. La réussite dépasse toutes les espérances. Notre peuple s'est pris de passion pour ce miroir où il se reconnaît si bien, il y court avec entrain, avec amour. Il éprouve là de naïves jouissances d'orgueil; pour douze sous, pendant quelques minutes, le commis de boutique ressent les mouvemens altiers d'un Nabuchodonosor, et ses yeux goûtent des voluptés que ne connurent point les yeux d'Héliogabale. Des physiologistes judicieux voient avec inquiétude cette débauche quotidienne du sensorium parisien; ils se demandent par quoi on remplacera l'enchantement de chaque soir et comment on réhabituera à l'ennui normal une foule grisée par ces sensations néroniennes. Il est certain que nos concitoyens sont soumis depuis quelques mois à un régime d'hypnotisations successives; le ravissement magnétique est devenu leur état constant, avec une série d'objets stupéfians : la chromolithographie d'un militaire, la Tour, les fontaines lumineuses... Qu'inventerons-nous après cela? Enfin, la difficulté des lendemains de fête n'est pas nouvelle, le proverbe l'atteste, et ce n'est pas un motif pour se priver de fêtes. *Carpe diem*, prends ce jour de joie, pauvre travailleur du faubourg; tu l'as bien gagné, toi qui as fait ces merveilles avec ta peine.

Des prophètes chagrins ont un autre souci. Ce faste vaniteux et cette clameur de plaisir ramènent leur pensée aux menaces de l'Apocalypse. Sous la rumeur joyeuse de Babylone, ils entendent la trompette du sixième ange, celui qui déchaîne à l'orient, sur le grand fleuve, l'armée innombrable, les cuirassiers aux cuirasses d'hyacinthe et de soufre; ils voient rompre les sceaux et sortir le cheval noir, avec le cavalier qui tient la balance et fait renchérir le pain. Sans remonter si loin, d'autres se remémorent l'ivresse pareille de 1867, la veillée folle du grand deuil; ils nous rappellent que ces violens accès de joie présagent le plus souvent de sinistres renverses; ils constatent que par-delà notre horizon illuminé de feux électriques, le ciel est noir partout, gros de nuages où s'amasse la foudre. Je n'y contredis point. Les signes donnent raison aux pessimistes; il est fort possible que les temps soient proches et le réveil sérieux. Mais nous n'y pouvons rien. S'il faut se battre demain, il n'est guère dans notre tempérament de jeûner et de revêtir le cilice avant d'aller se battre. Loin qu'elle hâte les catastrophes, l'Exposition devrait plutôt les conjurer, puisqu'elle est garante de notre humeur pacifique et laborieuse. Elle aura du moins ce bon effet de donner à notre pays plus de confiance en lui-même. Certes, il faut rabattre de ces bouffées d'orgueil qui nous montent à la tête; il y a quelque danger dans l'infatuation qui nous gagne depuis deux mois, depuis que nous avons dressé notre

génie tout vivant sur cette place, où nous pouvons mesurer sa puissance et son universalité. On ne saurait trop redire à la France, si fière de sa force intellectuelle et industrielle, qu'il y a d'autres forces dans le monde, forces brutales, forces morales aussi. Le moment viendra d'en faire le calcul, dans notre examen final, et de marquer celles qui nous manquent. Je crois bien qu'alors nous emploierons un langage plus exact, dicté par les leçons que nous aurons reçues de la science, durant notre voyage. La science nous aura enseigné qu'il n'y a qu'une seule force, susceptible des applications les plus diverses; toute machine qui ne se prête pas à ces transformations de l'énergie unique est condamnée, comme arriérée et imparfaite. Les lois du monde physique n'étant que la figure des lois du monde moral, dans ce dernier aussi la force est une; sagement distribuée, elle doit animer le cœur pour tous les offices de la vie. Mais dans cet ordre d'idées, il est préférable de rendre à la force son beau nom romain, vertu, et d'appeler ses métamorphoses des transformations de vertu. Notre vertu de travail pourra en offrir un exemple. Je m'explique. Le jour de l'inauguration, je me trouvais dans la foule qui inondait le Champ de Mars; ce jour-là, elle n'avait qu'une âme, une âme excellente, cette foule gaie, souple, vibrante, si facilement remuée et conquise par la claire vision d'une grande chose. Le coup de canon de l'ouverture retentit : je pensai alors aux pressentimens des pessimistes, à l'autre coup de canon, dans la note grave, qui peut appeler demain tous ces hommes au rendez-vous de la mort. Il me parut, — les pessimistes vont rire de ma naïveté, — qu'à ce moment, en pleine fête du travail, ce peuple était *accordé* au diapason voulu pour toutes les exigences de la patrie, et qu'il se porterait où il faudrait, comme il était venu là, du même élan, si la voix grave lui commandait un changement de front, — un changement de cœur. Ayez donc confiance en ce peuple, vous tous qui lui demandez d'avoir confiance en vous!

Mais nous causons à la porte, et le temps presse. Entrons par l'un des guichets, donnons nos *tickets*, puisque c'est le terme officiel; je n'aurais jamais cru que la langue française fût si pauvre et le mot billet si insuffisant. L'élégante perspective de gazons, d'eaux et de fleurs s'étend devant nous, entre les dômes polychromes des palais et le labyrinthe des pavillons multicolores. Où irons-nous d'abord? Où va la foule, au gros morceau, à la grande attraction, à la tour Eiffel ou tour en fer. Par une opération populaire bien connue des philologues, les deux consonnances glissent insensiblement l'une dans l'autre et préparent de cruels embarras aux biographes de l'avenir, qui hésiteront sur la véritable étymologie.

LA TOUR.

Depuis quelques années, elle remuait obscurément dans les cerveaux des ingénieurs, cherchant à naître. En différens lieux, dans l'ancien et dans le nouveau monde, les ingénieurs la rêvaient, la calculaient sur le papier. Quelques-uns l'essayèrent, en pierre à Washington, en bois à Turin. Comme ils se sentaient les maîtres et les vrais triomphateurs de ce temps, ils voulaient avoir leur colonne Trajane. L'érection de la Tour n'est qu'une des conséquences du mouvement qui a porté un ingénieur à la première magistrature de notre pays, au lieu d'y guinder un avocat. Il n'y a rien d'occasionnel dans ces manifestations diverses et logiques d'un même fait social : la prédominance momentanée d'une des applications de l'esprit humain, celle qui prime les autres à cette heure par la puissance de l'effort et la grandeur du succès.

L'approche de l'Exposition universelle hâta l'éclosion d'une idée qui travaillait tant de gens. Un constructeur parisien fit prévaloir son projet. Il souleva d'abord l'incrédulité générale. Le mot de Babel vint sur toutes les lèvres. J'ai l'intime persuasion qu'il faut attribuer pour une bonne part à ce mot l'adoption du projet. Nous ne savons pas nous-mêmes à quel point nous sommes possédés par ces grandes images mystérieuses de la première histoire, qui emplissent depuis le berceau tout l'horizon de notre esprit. Qu'on les révère ou qu'on les nie, elles tyrannisent toutes les imaginations; elles obsèdent parfois ceux qui nient plus fortement encore que ceux qui révèrent. A l'annonce d'une tour de 300 mètres, un frémissement de plaisir courut toutes les loges maçonniques; le libraire Touquet tressaillit et l'apothicaire Homais exulta. Ces gens étranges ont l'esprit ainsi fait que, dans chaque nouvelle conquête de la science, ils ne voient qu'un défi à la source de toute science. La Tour leur apparut d'abord comme un blasphème réalisé, une bonne mystification dirigée contre les curés, la revanche du vieil échec des maçons de Sennaar. Ils avaient voix prépondérante au chapitre : la Tour fut décrétée. Les âmes pieuses s'émurent; elles ont la piété timide, le respect du sens littéral, la défiance des nouveautés hardies; elles commencent d'ordinaire par se voiler la face devant une invention, au lieu d'y planter leur bannière. Mais l'émotion fut surtout vive dans le monde des artistes et des lettrés; le monument dont on nous menaçait serait forcément très laid, puisqu'il différerait de ceux auxquels nous sommes habitués. La spontanéité de ce raisonnement ne peut échapper à personne. On se rappelle la protestation imposante qui circula dans tous les bureaux

de rédaction ; elle demandait que l'on ne déshonorât pas « le Paris des gothiques sublimes, le Paris de Jean Goujon et de Germain Pilon. » Le malheureux père de la grande fille tenait tête à l'orage comme il pouvait. Il publia une réponse où il priait ses adversaires d'attendre le vu des pièces pour le condamner. J'ai gardé le souvenir de cette lettre, parce qu'elle citait, en lui empruntant des argumens généraux, un écrivain fort étonné alors de se trouver dans l'affaire. Cet écrivain éprouva d'abord quelque confusion, comme Ismaël lorsqu'on dressa sa tente contre celles de tous ses frères; il a ressenti depuis quelque contentement du hasard qui avait jeté son nom dans les fondations de la Tour.

Nous les vîmes creuser, ces fondations, avec le secours des caissons à air comprimé, dans l'argile profonde où les premiers habitans de Grenelle poursuivaient le renne et l'aurochs. Bientôt les quatre pieds mégalithiques de l'éléphant pesèrent sur le sol ; de ces sabots de pierre, les arbalétriers s'élancèrent en porte-à-faux, renversant toutes nos idées sur l'équilibre d'un édifice. La forêt de tôle végétait, grandissait, ne disant aux yeux rien qui vaille. A une certaine hauteur, le levage des matériaux devint très difficile ; des grues se cramponnèrent aux montans ; elles grimpaient le long des poutres comme des crabes aux pinces démesurées; elles puisaient à terre les pièces qu'elles emportaient et distribuaient là-haut, orientant leurs volées dans tous les azimuts. On jeta le tablier de la première plate-forme; toute cette charpente paraissait alors une énorme carapace, qui ne donnait ni l'impression de la hauteur ni celle de la beauté. Cependant les grandes difficultés étaient vaincues; cette première partie de l'œuvre avait posé au constructeur les problèmes les plus ardus; il faudrait entrer dans les explications techniques pour montrer avec quelle fertilité d'invention ils furent résolus. Le second étage s'acheva à moins de frais, en six mois. Ce carré long, juché sur cette arche trapue, n'ajoutait encore rien à la valeur esthétique de l'amas de métal.

A partir de la deuxième plate-forme, la grêle colonne fila rapidement dans l'espace. Le travail de la construction échappait à nos regards. Les brumes d'automne dérobaient souvent le chantier aérien ; dans le crépuscule des après-midi d'hiver, on voyait rougeoyer en plein ciel un feu de forge, on entendait à peine les marteaux qui rivaient des ferrures. Il y avait ceci de particulier qu'on n'apercevait presque jamais d'ouvriers sur la Tour ; elle montait toute seule, par l'incantation des génies. Les grands travaux des autres âges, ceux des pyramides par exemple, sont associés dans notre esprit à l'idée de multitudes humaines, pesant sur les leviers et gémissant sous les câbles; la pyramide moderne est élevée par

un commandement spirituel, par la puissance du calcul requérant un très petit nombre de bras; toute la force nécessaire à son édification semble retirée dans une pensée, qui opère directement sur la matière. Il suffisait de peu de monde et l'on ne s'agitait guère sur le chantier, parce qu'on n'y donnait jamais un coup de lime ni un coup de ciseau ; chacun de ces ossemens de fer, — au nombre de 12,000, — arrivait parfait de l'usine et venait s'ajuster sans un raccord à la place prescrite dans le squelette; depuis des années, la Tour était assemblée dans la tête du géomètre et réalisée sur le papier; il n'y avait qu'à dresser le dessin infaillible, coulé en fonte. C'était là à tout le moins ce que les mathématiciens appellent « une démonstration élégante. »

Enfin, un beau matin de ce printemps, les Parisiens qui regardaient pousser la vierge maigre, — il y a toujours des Parisiens pour regarder chaque jour une chose qui se fait jusqu'à ce qu'elle soit faite, — virent le fût débordé par un entablement. Un campanile pointa sur cette dernière plate-forme; au sommet, notre drapeau déploya ses couleurs; le soir, quand elles disparurent, on aperçut à leur place une escarboucle géante, l'œil rouge du cyclope qui dardait son regard enflammé sur tout Paris. La Tour est achevée! crièrent les voix de la renommée. — Achevée, j'hésiterais à me servir de ce mot, l'on verra pourquoi. Disons que l'immense piédestal était terminé.

Dès qu'on put juger l'ensemble du monument, les opinions hostiles commencèrent à désarmer. Il y avait dans cette montagne de fer les élémens d'une beauté neuve; difficiles à définir, parce qu'aucune grammaire d'art n'en a encore donné la formule, ils s'imposaient aux esthéticiens les plus prévenus. On admirait cette légèreté dans cette force, le cintre hardi des grands arcs, les courbes redressées des arbalétriers, qui semblent s'arc-bouter à leur base pour se relever ensuite d'un coup de reins et filer jusqu'aux nues d'un seul élan. On admirait surtout la logique visible de cette construction, la convenance des parties avec le résultat à atteindre. Il y a dans toute logique traduite aux yeux une beauté abstraite, algébrique, celle qui arrachait des cris d'enthousiasme à Benvenuto devant un squelette humain. Enfin, le spectateur était persuadé par ce qui maîtrise invinciblement les hommes, une volonté tenace, écrite dans la réussite d'une chose difficile. Seulement on s'accordait à critiquer le faîte, à le trouver inachevé. Ce couronnement chétif et compliqué ne continuait pas les lignes si simples. Quelque chose manquait là-haut.

Quand les barrières s'ouvrirent, quand la foule put toucher le monstre, le dévisager sous toutes ses faces, circuler entre ses piles

et grimper dans ses flancs, les dernières résistances faiblirent chez les plus récalcitrans. Il se trouva qu'au lieu d'écraser l'Exposition, comme on l'avait prédit, la porte triomphale encadrait toutes les perspectives sans rien masquer. Le soir, surtout, et les premiers jours, avant que les guinguettes eussent empli de leur bruit le premier étage, cette masse sombre montait au-dessus des feux du Champ de Mars avec une majesté religieuse. Je la regardais souvent, alors; pour la juger par comparaison, je me rappelais les impressions ressenties devant ses sœurs mortes, les constructions colossales des vieux âges qui dorment au désert, en Afrique, en Asie. Je dus m'avouer qu'elle ne leur cédait en rien pour la suggestion du rêve et de l'émotion. Ses aînées ont sur elle deux avantages : le temps, qui délivre seul les lettres de grande noblesse; la solitude, qui concentre la pensée sur un objet unique. Donnez-lui ces tristes parures, elle rendrait l'homme aussi pensif. Elle a d'autres prestiges : ses trois couronnes de lumière suspendues dans l'espace, la dernière si haute, si invraisemblable, qu'on dirait une constellation nouvelle, immobile entre les astres qui cheminent dans les treillis du sommet. A défaut de la longue tradition de respect, patine idéale aussi nécessaire aux monumens que la patine des soleils accumulés, la Tour a la séduction de ces milliers de pensées qui s'attachent à elle au même instant, le charme des femmes très regardées et très aimées. Il y a dans ces sept millions de kilos de fer une aimantation formidable, puisqu'elle va arracher à leurs foyers les gens des deux mondes; puisque, dans tous les ports du globe, tous les paquebots mettent le cap sur l'affolante merveille.

Avant de remuer les exotiques, cette aimantation agit sur la population parisienne. Avec quelle unanimité ce peuple a adopté sa Tour! Il faut entendre les propos vengeurs des couples ouvriers, arrêtés sous l'arche. Tout en écarquillant les yeux, ils s'indignent contre « les journalistes » qui dénigrèrent l'objet de leur culte. Un jour de l'autre semaine, je me trouvais dans la galerie de sculpture, devant le plâtre de M. Thiers. Un passant s'approcha, un homme d'âge, aux favoris grisonnans ; le visage et le costume indiquaient un cultivateur aisé, quelque gros fermier qui venait exposer ses fromages à l'alimentation ; en tout cas, ce visiteur était étranger à Paris, car il me demanda de lui nommer la tête si connue, surmontée du toupet légendaire. Je ne sais trop pourquoi, j'eus un bon mouvement pour le petit homme de plâtre : — « C'est M. Thiers, le libérateur du territoire ; on va précisément lui ériger une statue, et si vous voulez souscrire votre pièce de 5 francs, il faut l'adresser à tel ou tel journal. » Mon interlocuteur resta de glace à cette ou-

verture ; il toisa l'historien national de son regard de paysan, défiant et lassé. — « Ah!.. fit-il. Mais, monsieur, est-ce qu'on ne va pas élever une statue à M. Eiffel? Ce serait bien à faire, d'élever une statue à M. Eiffel... » J'ai rapporté le mot, parce qu'il m'a paru caractéristique d'un état d'esprit.

Déconcertés par l'acclamation passionnée qui proclame la beauté de la Tour, ses adversaires cherchent une revanche et lui reprochent son inutilité. En quoi consiste l'utilité d'un monument? Ce thème métaphysique nous entraînerait loin. La pyramide de Chéops a fort bonne renommée, on se pâme devant elle depuis quatre mille ans. A quoi sert-elle? A recouvrir la vanité d'un cadavre de Pharaon. Nous jugerions sévèrement celui qui demanderait à quoi servent la colonne Vendôme et l'Arc-de-Triomphe ; ces chers joyaux ont leur raison d'être au plus profond de notre cœur. Je ne crois pas établir une comparaison sacrilège pour eux, si je dis que la science et l'industrie avaient, elles aussi, le droit légitime de glorifier leurs victoires par un monument triomphal. La Tour se défend par un double symbolisme, d'une signification considérable. Elle symbolise l'un des phénomènes les plus intéressans dans l'Exposition, la transformation des moyens architectoniques, la substitution du fer à la pierre, l'effort de ce métal pour chercher sa forme de beauté. L'étude de l'art nouveau qu'on voit poindre viendra à son heure, quand nous visiterons la galerie des machines ; mais la Tour est le témoin de son avènement. Elle symbolise en outre un autre caractère dominant de l'Exposition, la recherche de tout ce qui peut faciliter les communications, accélérer les échanges et la fusion des races. De l'aveu même de son inventeur, elle ne devait être à l'origine qu'une gigantesque pile de pont. Ayant mené à bien des travaux similaires, dans de moindres dimensions, l'ingénieur voulut s'assurer qu'on pourrait, le cas échéant, élever des piliers qui permettraient de franchir les précipices et les bras de mer. A le prendre dans sa véritable destination, ce colosse immobile est un engin de mouvement, un trait d'union entre les montagnes naturelles, la botte de sept lieues du Petit-Poucet. Je lui accorderais encore une utilité qui fera sourire les utilitaires. Chaque jour, des centaines de milliers d'hommes passent sous les arches et se hissent à leur sommet ; ils trouvent là une impression grandiose, un élargissement de l'esprit, à tout le moins une sensation de plaisir et d'allégement. Chaque gramme du fer qui compose cette masse est déjà payé par une bonne minute pour un être humain. N'est-ce pas là une utilité qui en vaut bien d'autres?

Mes lecteurs n'attendent pas une description détaillée du corps de la Tour. A peu d'exceptions près, tous l'ont déjà gravie ou la

graviront. La grande ruche est en pleine activité. Plusieurs villes ont surgi dans ses entrailles, avec leurs commerces variés, leurs mœurs spéciales, leurs désignations géographiques. On mange au premier étage, on imprime au second, on s'ébahit au troisième. Du haut en bas, c'est un va-et-vient perpétuel d'insectes dans les fils de la toile d'araignée. Les cages des ascenseurs s'élèvent le long des poutres ou plongent dans le gouffre, paradoxes inquiétans qui narguent les lois de la pesanteur. Victor Hugo nous manque pour concentrer dans l'âme d'un Quasimodo la vie intérieure de la Tour. Il nous manque aussi pour en décorer le faîte, ce qui lui eût paru la destination providentielle du pylône. A défaut de Quasimodo, je gagerais que déjà, dans quelque brasserie du ventre de la Tour, grandit un petit Rougon-Macquart.

Je suis allé chercher sur le sommet les impressions que mon journal m'avait prescrit d'y recevoir. Pour quelques-unes, mon journal m'avait trompé, je l'ai constaté avec étonnement. Il disait qu'on était surpris tout d'abord par l'arrêt du mouvement de Paris, par l'immobilité des foules dans les rues et au pied de l'édifice. Comme moi, mes compagnons furent unanimes à remarquer l'accélération de ce mouvement, la hâte fiévreuse du peuple de Lilliput. Les piétons paraissent courir, en jetant la jambe avec des gestes d'automates. Un instant de réflexion fait comprendre qu'il en doit être ainsi; notre œil juge les hommes, d'une hauteur de 300 mètres, comme il juge habituellement les fourmis, d'une hauteur de 1 mètre 1/2; le rapport est à peu près le même. Qui ne s'est écrié souvent : « Comment de si petites bêtes courent-elles si vite? » La comparaison est exacte de tout point, car l'agitation de ces multitudes d'atomes, évoluant en sens contraires, paraît, à cette distance, aussi inexplicable, aussi bizarre que les allées et venues d'une fourmilière en émoi; ce que l'observateur des fourmis pense de leur société, le phénomène optique conduit tout naturellement l'esprit à le penser de la vie parisienne, de la vie sans épithète. Mon journal disait encore que l'oscillation est sensible par les grands vents. J'ai questionné le gardien du phare : « On sent parfois, me répondit-il, un peu de *ballant,* quand l'air est très calme; il n'y en a jamais quand il vente; le vent cale la Tour. » A cela près, tout ce qu'on a dit sur la beauté du panorama est justifié. Le jour, on peut préférer à cette vue urbaine les vastes et pittoresques horizons qui se déroulent sous un pic des Alpes; le soir, elle est sans égale dans le monde.

L'un de ces derniers soirs, je m'attardai là-haut assez avant dans la nuit. J'étais resté seul dans la cage vitrée, toute pareille à la dunette d'un navire, avec ses chaînes, ses cabestans, ses lampes

électriques fixées au plafond bas. Pour compléter l'illusion, le vent faisait rage cette nuit-là dans les agrès de tôle. On n'entendait que sa plainte dans le silence, et de loin en loin la sonnerie du téléphone, appelant au-dessus de ma tête la vigie du feu. Il ne manquait que l'océan sous nos pieds. Il y avait Paris. Le soleil se coucha derrière le Mont-Valérien. La forteresse qui commande notre ville descend à mesure qu'on s'élève dans la Tour; du sommet on l'aperçoit rasée sur le sol, dans le nid de verdure des collines environnantes. La nuit tomba; ou plutôt, du ciel encore clair à cette hauteur, on voyait les voiles de crêpe s'épaissir et venir d'en bas; il semblait qu'on puisât la nuit dans Paris. Les quartiers de la cité s'évanouirent l'un après l'autre : d'abord les masses grises, confuses, des maisons d'habitation; ensuite les grands édifices, signalés dans notre histoire; les églises surnagèrent quelques instans, demeurées seules avec leurs clochers; elles plongèrent à leur tour dans le lac d'ombre. Quelques clartés s'allumèrent, bientôt multipliées à l'infini; des myriades de feux emplirent les fonds de cet abîme, dessinant des constellations étranges, rejoignant à l'horizon celles de la voûte céleste. On eût dit d'un firmament renversé, continuant l'autre, avec une plus grande richesse d'étoiles. Étoiles de joie, étoiles de peine; l'effroi venait au cœur à la pensée que chacune d'elles décelait le drame d'une existence humaine, si petite dans le tas commun, tragique et remplissant le monde pour celui qui la subit sans la comprendre. Le regard errait des astres d'en haut à ceux d'en bas, ceux-là plus mystérieux, ceux-ci plus attachans, car nous devinons ce que chacun d'eux éclaire. Et les uns comme les autres, en haut, en bas, accomplissaient la même tâche, le travail éternel de tous les êtres, qui est de continuer la vie. — Pourquoi cet épouvantable effort sur tout le pourtour de cette sphère? Se peut-il concevoir comme l'opération purement réflexe d'un univers maniaque? — Pour quelque chose et par quelqu'un.

Soudain, deux barres lumineuses s'abattirent sur la terre. C'étaient les grands faisceaux partis des projecteurs qui roulaient au-dessus de ma tête : ces rayons dont nous apercevons chaque soir quelque fragment, jouant devant nos fenêtres, dans notre petit coin de ciel, comme les lueurs d'une foudre domestiquée. Vus de leur source, les deux bras de lumière semblaient tâtonner dans la nuit, avec des mouvemens saccadés, ataxiques, avec des frissons de fièvre qui les dilataient en éventail ou les resserraient en pinceau; on eût juré qu'ils cherchaient sans direction quelque chose perdue, qu'ils s'efforçaient d'étreindre dans l'espace un objet insaisissable. Ils fouillaient Paris au hasard. Par momens leurs

extrémités se conjuguaient, pour mieux éclairer le point qu'ils interrogeaient. Ils se posèrent successivement sur d'humbles maisons, des palais, des campagnes lointaines. Je ne pouvais me lasser de suivre leur recherche, tant elle paraissait volontaire et anxieuse. Un instant, ils tirèrent de l'ombre un bois montueux, avec des taches blanches sur le devant; c'étaient les sépultures du Père-Lachaise, doucement baignées dans cette clarté élyséenne. En se repliant, ils s'arrêtèrent sur Notre-Dame. La façade se détacha, pâle, mais très nette. Dans les tours réveillées, je crus entendre une voix dolente. Elle disait :

« Pourquoi troubles-tu notre recueillement, parodie impie du clocher chrétien? En vain tu te dresses au-dessus de nous dans ton orgueil : nous sommes fondées sur la pierre indestructible. Tu es laide et vide; nous sommes belles et pleines de Dieu. Les saints artistes nous ont bâties avec amour; les siècles nous ont consacrées. Tu es muette et stupide; nous avons nos chaires, nos orgues, nos cloches, toutes les dominations de l'esprit et du cœur. Tu es fière de ta science : tu sais peu de choses, puisque tu ne sais pas prier. Tu peux étonner les hommes; tu ne peux leur offrir ce que nous leur donnons, la consolation dans la souffrance. Ils iront s'égayer chez toi, ils reviendront pleurer chez nous. Fantaisie d'un jour, tu n'es pas viable, car tu n'as point d'âme. »

La Tour n'est pas muette. Le vent qui frémit dans ses cordes de métal lui donne une voix. Elle répondit :

« Vieilles tours abandonnées, on ne vous écoute plus. Ne voyez-vous pas que le monde a changé de pôle, et qu'il tourne maintenant sur mon axe de fer? Je représente la force universelle, disciplinée par le calcul. La pensée humaine court le long de mes membres. J'ai le front ceint d'éclairs, dérobés aux sources de la lumière. Vous étiez l'ignorance, je suis la science. Vous teniez l'homme esclave, je le fais libre. Je sais le secret des prodiges qui terrifiaient vos fidèles. Mon pouvoir illimité refera l'univers et trouvera ici-bas votre paradis enfantin. Je n'ai plus besoin de votre Dieu, inventé pour expliquer une création dont je connais les lois. Ces lois me suffisent, elles suffisent aux esprits que j'ai conquis sur vous et qui ne rétrograderont pas. »

Comme la Tour se taisait, les deux grands faisceaux remontèrent, avec un de ces brusques frissons que j'avais déjà observés; la vibration des molécules lumineuses se changea en ondes sonores, une voix pure s'éleva du fluide subtil :

« Choses d'en bas, choses lourdes, vos paroles sont injustes et vos vues courtes. Vous, pieuses tours gothiques, pourquoi défendez-vous à votre jeune sœur de devenir belle? Quand les maîtres

maçons vous sculptaient, si l'on eût transporté à vos pieds un Grec d'Athènes, il eût dit de vous ce que vous dites d'elle aujourd'hui. Il vous eût traitées de monstres barbares, d'insulte aux lignes sacrées du Parthénon. Pourtant, votre beauté s'est fait reconnaître, à côté de celle qu'on admirait avant vous. Souffrez donc qu'il en naisse une autre, si le temps est venu. Surtout ne refusez pas une âme à qui la cherche. Vous avez pris la vôtre aux basiliques, qui la tiraient des catacombes. Si des arceaux de fer doivent vous l'enlever, sachez subir la loi qui commande aux formes de passer. Soyez maternelles à ce monde troublé; il suit son instinct en se précipitant dans d'autres voies, où il retrouvera ce qu'il y avait d'impérissable en vous.

« Et toi, fille du savoir, courbe ton orgueil. Ta science est belle, et nécessaire, et invincible; mais c'est peu d'éclairer l'esprit, si l'on ne guérit pas l'éternelle plaie du cœur. Ton aînée donnait aux hommes ce dont ils ont besoin, la charité et l'espérance. Si tu aspires à lui succéder, sache fonder le temple de la nouvelle alliance, l'accord de la science et de la foi. Fais jaillir l'âme obscure qui s'agite dans tes flancs, l'âme que nous cherchons pour toi dans ce monde nouveau. Tu le possèdes par l'intelligence; tu ne régneras vraiment sur lui que le jour où tu rendras aux malheureux ce qu'ils trouvaient là-bas, une immense compassion et un espoir divin. »

Voilà ce que j'ai cru entendre sur la Tour. On y est sujet au vertige, cette nuit était faite pour le rêve, on aurait à moins un instant d'hallucination. Pour y couper court, je commençai à redescendre la longue spirale de l'escalier qui s'enfonçait dans les ténèbres. En m'arrêtant au premier palier, je reportai encore une fois mes regards sur le sommet. Les deux bras lumineux s'étaient relevés dans l'espace, ils continuaient leurs évolutions. Subitement, ils se rencontrèrent à angle droit; pendant une minute, sur le ciel noir dont ils semblaient toucher les bornes, ils tracèrent une croix éblouissante, gigantesque *labarum*. Le signe de pitié et de prière était dressé sur la Tour par cette lumière neuve, cette force immatérielle qui devient là-haut de la clarté. Durant cette minute, la Tour fut achevée; le piédestal avait reçu son couronnement naturel.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

UN

RADICAL ANGLAIS D'AUTREFOIS

WILLIAM COBBETT.

Vers la fin du mois de juin 1835 mourut dans le comté de Surrey un Anglais né en 1766, qui avait beaucoup fait parler de lui et dont on ne parle plus guère. C'était un homme de haute taille, de forte carrure, aux épais sourcils, aux petits yeux gris pleins de feu. Devenu membre de la chambre des communes, il n'y joua qu'un rôle insignifiant; c'étaient sa plume et ses pamphlets qui l'avaient rendu célèbre. Il possédait une ferme à Farnham; on l'y voyait arriver dans une voiture rustique, qui semblait avoir servi de perchoir à toutes ses poules et que traînaient deux chevaux de labour. Les murs de sa petite maison étaient rouges; lui-même avait le teint vermeil, et suivant la mode des gros fermiers du siècle dernier, il portait une large houppelande écarlate. On l'appelait toujours le radical Cobbett, et le radical Cobbett passait pour avoir des opinions aussi rouges que sa maison, son visage et son gilet.

Durant vingt-neuf ans, il avait publié une feuille hebdomadaire intitulée le *Political Register;* dans ce registre, il disait leur fait, sans mâcher ses mots, aux grands seigneurs, aux ministres, à tous les puissans de ce monde, aux souverains comme aux peuples. Il avait été condamné à deux années de prison, à de grosses amendes, après quoi on l'avait laissé tranquille, et son journal, que tout le monde lisait, était

devenu pour les Anglais une chère habitude, un besoin; on faisait la grimace en avalant ce breuvage épicé, on ne laissait pas de le boire avec plaisir.

Cet homme avait le génie de la polémique; personne ne sut si bien haïr, n'eut la dent si dure et plus de joie à se faire d'innombrables ennemis. On lui reprochait ses violences, ses ruses, ses monstrueuses ignorances, ses entêtemens de mulet, son outrecuidante vanité, « qui lui faisait considérer ce qu'il appelait son bon sens pratique comme le suprême régulateur de toutes choses sur la terre et dans les cieux. » Henri Heine, qui avait eu l'occasion de le voir, n'avait pu oublier « son rouge visage injurieux et son rire radical. » Mais il convenait que cet énergumène était parfois singulièrement éloquent. « C'est un chien à la chaîne, disait-il, se jetant avec une égale fureur sur tout passant qu'il ne connaît pas, mordant souvent aux mollets le meilleur ami de la maison, et qui, toujours aboyant, n'est plus écouté quand il lui arrive de hurler après un véritable voleur... Vieux Cobbett ! chien d'Angleterre ! ajoutait-il, je ne t'aime pas, car toute nature vulgaire m'est antipathique; mais je te plains du plus profond de mon âme quand je vois que tu ne peux t'arracher à ta chaîne et atteindre ces audacieux larrons qui se raillent de tes hurlemens impuissans. »

Morte la bête, mort le venin. Quand ce terrible batailleur ne fut plus de ce monde, ses ennemis eux-mêmes célébrèrent son mérite et chantèrent ses louanges. Ils reconnurent que William Cobbett, si désagréables que fussent ses défauts, avait toujours été sincère, que son éloquence coulait de source, qu'il y mettait son âme, qu'il avait toujours haï la tyrannie et toujours pris à cœur la grandeur et la prospérité de son pays, que depuis les jours de Swift, aucun pamphlétaire n'avait eu tant de limpidité et tant de verdeur dans le style, que cet homme insupportable était quelqu'un. Mais si du fond de sa tombe il avait pu entendre ce qu'on disait de lui, quelques éloges qu'on lui prodiguât, il les eût jugés insuffisans, tant il avait une haute idée de son génie et de sa vertu !

Nous connaissons tous des gens infiniment contens d'eux-mêmes; mais l'homme le plus content de lui-même qui ait jamais existé, c'est sûrement Cobbett. Quand on le voyait passer, vêtu de son habit aux larges basques, de son pantalon de casimir, et les mains dans ses poches, on pouvait dire : « J'ai vu passer l'orgueil, et j'ai été témoin de la joie qu'il éprouvait à contempler son ombre s'arrondissant au soleil. » Ce n'est pas lui qui aurait dit, comme l'auteur inconnu de l'*Imitation* : « Fils du néant, apprends à briser ta volonté ! Poussière, apprends à t'humilier. » Il se regardait très sincèrement comme le premier des hommes, comme un Anglais infaillible autant qu'irréprochable. Il était fermement convaincu que tout ce qu'avait fait Cobbett était bon, que tout ce

que disait Cobbett était un oracle digne d'être écouté dans un religieux silence par les nations assemblées. De sa *Grammaire anglaise* à son *Traité des forêts*, de son *Histoire de la réformation* à son *Manuel du jardinage*, il tenait tous ses livres pour des trésors. Il disait : « Toutes les fois qu'on me demande ce que doit lire un jeune homme ou une jeune femme, je réponds : Faites-leur lire tout ce que William Cobbett a écrit. »

Si l'homme à la houppelande rouge faisait le plus grand cas de sa grammaire anglaise, et, sous peine de manquer à son devoir, se croyait tenu de déclarer à l'univers que c'était la meilleure de toutes, il attachait plus de prix encore à ses traités de morale, et il pensait que, pour se guérir des ambitions dangereuses et des sottes vanités, il suffisait de lire ses *Sermons* et son *Économie de la chaumière, Cottage Economy*. « Que de gens, écrivait-il, m'ont remercié avec effusion de mes traités sur les forêts et sur l'horticulture! Mais rien ne m'a donné tant de joie que la visite d'un homme riche que je n'avais jamais vu, et qui vint me remercier en personne de ce que son fils s'était radicalement corrigé après avoir lu mes sermons sur l'ivrognerie et le jeu. » Il ajoutait : « J'ai déjà rendu de grands services ; mais je crois qu'on a encore besoin des avis que je puis donner. » Et il publia son *Avis aux jeunes gens*.

Ce livre, où il enseigne l'art d'être parfaitement sage et parfaitement heureux, avait été traduit en français, il y a quarante-quatre ans, par un Genevois, M. Vernes-Prescott, et Vinet avait consacré à cette traduction et à l'intéressante notice qui l'accompagnait un article exquis comme tout ce qui sortait de cette plume si pure, si chastement délicate. La première édition était depuis longtemps épuisée; on vient d'en publier une autre, revue avec soin et enrichie de nouveaux documens (1). Cela m'a fourni l'occasion de relire un livre que j'avais lu dans ma première jeunesse, sans que je puisse me vanter que cette lecture m'eût rendu parfaitement sage. Au risque de me brouiller avec M. Vernes-Prescott, j'oserai dire que la sagesse de Cobbett m'a toujours paru fort courte, que c'est une de ces sagesses qui me font aimer la folie.

Je ne veux pas être injuste, et je crois sentir tout le mérite de Cobbett. Son désagréable, mais légitime orgueil, était celui d'un homme qui avait fait son chemin sans que personne l'aidât, d'un autodidacte qui se devait tout à lui-même. Fils d'un petit fermier actif, industrieux autant qu'honnête et économe, on ne le laissa pas manger le « pain de

(1) *Avis aux jeunes gens et aux jeunes femmes*, par William Cobbett, traduit de l'anglais et précédé d'une vie de l'auteur, par F. Vernes-Prescott. Paris, 1889; librairie Fischbacher.

paresse. » Dès son enfance, il gagnait laborieusement sa vie. Son père se vantait d'avoir quatre fils dont l'aîné n'avait pas quinze ans et qui faisaient autant de besogne que trois hommes de la paroisse de Farnham. Mais tout en conduisant un attelage ou en suivant la charrue, il pensait à beaucoup de choses. A onze ans déjà, il avait un goût décidé pour la lecture et de vagues inquiétudes; il se sentait né pour quelque chose, il cherchait sa destinée.

Un jardinier de Farnham, qui l'employait à émonder des haies, à sarcler les allées d'un parc, lui fit une pompeuse description de la ville de Kew. Il se mit en tête de voir Kew. Le lendemain matin, il visita sa poche, y trouva jusqu'à treize sous, et vêtu d'un petit sarrau bleu, des jarretières rouges nouées au-dessus du genou, il s'échappa. Comme, le nez en l'air, il traversait Richmond par une belle soirée de juin, il avisa à l'étalage d'un libraire un petit volume intitulé : *Le conte du Tonneau*. Il n'avait plus tous ses sous; il en avait dépensé six, en avait perdu un, et le volume en coûtait cinq. S'il l'achetait, adieu son souper. Il n'hésita pas longtemps, et son petit livre à la main, il entra dans un champ, où il s'assit au pied d'une meule de foin : « Ce livre ne ressemblait à rien de ce que j'avais lu jusqu'alors. C'était pour moi quelque chose de si nouveau que, sans en comprendre la moitié, j'éprouvais la jouissance la plus vive; l'effet de cette lecture fut tel que j'ai toujours daté de cette époque le premier éveil de mon esprit. Je lus jusqu'à la nuit, sans penser à souper ni à me coucher. Quand le sommeil s'empara de moi, je me laissai tomber sur la meule de foin, et je dormis jusqu'au moment où les oiseaux m'éveillèrent. Je me remis en route, lisant toujours mon livre bien-aimé. » Tout dans cette aventure était prophétique et semblait préparer un avenir : le premier livre qui lui avait fait battre le cœur était un pamphlet célèbre, et il avait, ce jour-là, des jarretières rouges. Mais ce futur radical était à mille lieues de soupçonner qu'il deviendrait, lui aussi, un éloquent pamphlétaire, ressemblant à Swift autant que peut ressembler à un oiseau de haut vol celui qui se plaît dans les régions basses et aime à regarder la terre de près.

Avant de savoir à quoi il était bon, il devait tâter de bien des choses. Dégoûté de la charrue, il partait le 6 mai 1783 pour courir les aventures. aperçut une grande route blanche, qui menait à Londres; il lui parut qu'elle l'appelait. Arrivé dans la grande ville, il obtint à grand'peine une place de sous-copiste dans l'étude d'un procureur; pendant huit ou neuf mois, il travailla quinze heures par jour à copier des lettres et des exploits. Le métier ne lui convenait guère. « Quand je pense à tous es *considérant que* et à tous les *à la requête de* que j'ai barbouillés, s'écriait-il quelques années plus tard, ainsi qu'aux feuilles de soixante-douze mots et aux lignes séparées par deux pouces d'intervalle que j'ai

expédiées, en vérité, la tête me tourne. Dieu miséricordieux, enterrez-moi dans les neiges de l'Islande et ne me donnez pas d'autre nourriture que de l'huile de baleine; condamnez-moi au soleil des tropiques et refusez-moi toute rosée rafraîchissante; mais, je vous en conjure, préservez-moi du bureau d'un avoué. » Il s'affranchit de son mortel ennui en s'engageant, et à quelque temps de là, il suivait son régiment au Canada, dans la Nouvelle-Écosse et dans le Nouveau-Brunswick, où il resta huit ans. A peine de retour en Angleterre, poussé par son inquiétude, il repartit pour l'Amérique, s'établit à Philadelphie, où il gagna son pain en donnant des leçons d'anglais à des émigrés français et particulièrement à M. de Talleyrand.

Il découvrit enfin qu'il était né pour écrire et pour se disputer avec tout le monde, et il publia des libelles signés : Pierre Porc-Épic; il avait trouvé son nom. En Angleterre, où il se fixera définitivement, ce porc-épic ne cessera de redresser ses piquans, et jusqu'à la fin cet homme, qui avait toujours raison, trouvera que tout ce qu'il fait est bien fait, que tout ce que font les autres est mal fait. Le jour même de sa mort, pouvant à peine se tenir debout, il voulut faire le tour de ses champs, et il critiqua vivement les travaux qu'on avait exécutés sans qu'il pût les surveiller, donna, d'une voix qui s'éteignait, ses derniers ordres. Quelques heures après, il expirait sans pousser un soupir : ce fut la première fois qu'il connut le repos et respecta celui des autres.

Beaucoup de Genevois, et si je ne me trompe, M. Vernes-Prescott est du nombre, ont Rousseau en aversion et le rendraient volontiers responsable de tout ce qui peut se passer de fâcheux dans le monde. Je ne m'explique pas que l'habile traducteur de Cobbett ait si peu de goût pour l'auteur de l'*Émile* et tant d'admiration pour l'auteur de l'*Avis aux jeunes gens*. En Angleterre comme ailleurs, Rousseau a eu de grands et de petits disciples. C'est de lui que procèdent les Shelley, les Byron, ces illustres héritiers de son romantisme. Cobbett, qui était le moins romantique des hommes, ne lui a pris que ce qui était à sa portée et à son usage. Otez à Rousseau sa sensibilité orageuse, ses nerfs d'enfant ou de femme, sa puissante imagination et à la fois toute sa folie et tout son génie, et vous aurez Cobbett, qui en matière de doctrine était un Jean-Jacques fort diminué, un Jean-Jacques sans ailes.

Comme Rousseau, il avait l'instinct de la combativité et l'esprit de paradoxe. Il aimait à s'insurger contre toutes les conventions sociales, à fronder les opinions reçues. Royaliste aux États-Unis, il fut radical en Angleterre, et après avoir soutenu Pitt par haine des whigs, il attaqua ce même Pitt devenu l'idole de sa nation. Son plus doux plaisir était de ravaler ce qui était cher à ses compatriotes, d'exalter ce qui leur déplaisait, d'appeler Marie Tudor la miséricordieuse reine Marie, la grande

Elisabeth la reine sanglante, Brougham un avocat bavard, et d'affirmer « que la célèbre bataille de Waterloo avait attiré sur l'Angleterre plus de honte, plus de malheurs, plus de détresse parmi les classes moyennes, plus de misères parmi les classes ouvrières, plus de dommages de toute sorte que n'en eussent produit cent défaites sur terre et sur mer. » Et après tout était-il si glorieux à Wellington d'avoir vaincu le grand Napoléon, qui, à le bien prendre, n'était « qu'un badaud français ? »

Les méditations abstraites n'étaient pas l'affaire de Cobbett. Toute métaphysique ne lui inspirait que défiance et dégoût. Il avait à la fois un bon sens trop résistant pour épouser des systèmes et l'esprit beaucoup trop borné pour les comprendre. Le peu d'idées générales qu'il possédait, il les avait empruntées à Rousseau. Je ne sais s'il aurait dit que tout est bien sortant des mains de l'auteur des choses, que tout dégénère entre les mains de l'homme. Mais il disait et répétait de sa plus grosse voix que la nature est bonne, qu'elle est la source de tous les vrais biens, que la vertu consiste à se conformer à ses lois, que les besoins artificiels et imaginaires sont le fléau, la peste des sociétés. Il en concluait que le premier des hommes est celui qui se rapproche le plus de la nature, celui qui cultive la terre et pétrit lui-même son pain. Lisez ses *Promenades à cheval*, lisez son *Économie du cottage*, vous y verrez que c'est dans les chaumières qu'habite la vraie sagesse comme le vrai bonheur. Mais ce disciple de Jean-Jacques ne peut oublier qu'il est Anglais, c'est une chose qu'on n'oublie jamais, et la chaumière qu'il recommande est une chaumière très bien tenue, une chaumière élégante et confortable. Rousseau disait que la joie est plus amie des liards que des louis ; Cobbett ne méprisait pas les louis, pourvu qu'ils fussent loyalement acquis et arrosés des sueurs d'un honnête homme.

Cobbett n'était pas radical dans le sens qu'on donne aujourd'hui à ce mot. Un radical est un métaphysicien creux, dont le premier principe est qu'une abstraction vaut mieux qu'une coutume et que toutes les nouveautés sont préférables aux vieilleries. Cobbett, tout au contraire, estimait que les hommes d'autrefois l'emportaient sur nous en beaucoup de choses, qu'ils avaient des idées et des mœurs plus conformes à la nature, et il préférait le bon vieux temps au nôtre. Il pensait qu'avant de juger un siècle, il faut s'informer de ce que coûtait alors un mouton gras, une oie grasse, de ce qu'on payait la journée des ouvriers, de la facilité qu'ils avaient à satisfaire leurs vrais besoins et de la répugnance qu'ils éprouvaient à s'en créer de faux. Il aimait à citer un édit rendu sous le règne d'Édouard IV, lequel interdisait aux petites gens de porter des habits de drap coûtant plus de deux francs et demi l'aune et à leurs femmes de se parer de ceintures brodées en argent ou en or. Cet édit prouvait, selon lui, qu'en ce temps-là il y

avait plus d'aisance dans les classes inférieures et plus de sagesse dans les lois, que l'Angleterre avait eu alors son âge d'or et « que malgré un faste apparent de brillans palais, de routes et de canaux, sa glorieuse révolution l'avait rendue misérable. » Il pensait aussi que le plus grand mal de notre temps est la fureur de sortir de sa condition et de sacrifier le bonheur aux vanités.

Il avait assisté un jour à la vente forcée des biens d'un fermier chassé de sa ferme. Ce spectacle lui a inspiré quelques pages admirables, vraiment dignes de Rousseau. Il avait vu dans cette ferme envahie par les huissiers de grands meubles de chêne, des armoires, des tables gigantesques, des lits hauts comme des maisons, des salles aux solives sculptées, toute la magnificence des vieux âges, « et au milieu de ces débris antiques, un petit salon à la moderne, orné de mauvais acajou, de petites chaises qui n'avaient que le souffle, de petits miroirs qui n'auraient point déshonoré l'arrière-boutique d'une lingère de Londres. » Ce beau changement était l'œuvre du fermier Charington à qui l'envie était venue de se faire appeler M. le chevalier de Charington. Cobbett remarquait à ce propos que jadis les fermiers anglais logeaient et nourrissaient tout leur monde, qu'on s'asseyait tous à la même grande table de chêne, qu'on priait ensemble avant le repas et qu'on buvait de la même bière, que désormais les mœurs avaient bien changé, que l'ouvrier touchait sa paie et allait la manger dans quelque trou, pendant que le fermier, transformé en gentillâtre, avait des carafes de cristal, des fourchettes à manche d'ébène, des couteaux à manche d'ivoire, des assiettes de porcelaine. « Que feront les enfans ? Travailleront-ils à la terre ? Fi donc ! ils auraient honte. Les voilà commis, clercs d'huissier, garçons de boutique, corrompus sans éducation, vicieux sans élégance, perdus dans la masse des inutiles et des mécontens... Ah ! me disais-je, si cette grande vieille table de chêne eût conservé ses anciennes attributions, que de livres de pain bis, que de tranches de lard et de bœuf salé eussent satisfait l'appétit des travailleurs ! Que va-t-on faire de la vieille table ? Quelque agioteur enrichi la dépécera pour construire un pont chinois sur une rivière artificielle. Non, non, je l'achèterai ; je veux l'acheter comme une relique, la vieille table du fermier; je veux la conserver avec respect, en souvenir du bien qu'elle a fait au monde ! »

Un bon fermier, au teint vermeil, aux mœurs antiques, qui ne boit pas de vin et ne veut être que fermier, voilà l'homme selon le cœur de Cobbett, et devenu fermier lui-même, il pratiqua les sagesses et les vertus qu'il prêchait dans ses livres. Toutefois, on aurait pu lui représenter que s'il était fier de sa ferme, il était plus fier encore du journal qu'il rédigea vingt-neuf ans durant, et que le métier de journaliste, peu connu du bon vieux temps, n'a pas été inventé par la nature. Il aurait sûrement ré-

pondu qu'il n'était pas un journaliste comme un autre, que ses sots confrères, qu'il méprisait cordialement, s'occupaient de donner des nouvelles vraies ou fausses, de fournir un aliment malsain à la frivole curiosité des oisifs, que, pour lui, il entendait autrement son métier, qu'ayant reçu du ciel une sainte et auguste mission, il se servait de sa plume pour protéger le bonheur des honnêtes gens contre les entreprises des coquins, qu'ils fussent procureurs, banquiers, évêques, malthusiens, ministres d'état ou rois. Dans une brochure devenue fort rare, qu'a su retrouver M. Vernes-Prescott, il a raconté lui-même que dès son enfance on l'employait à empêcher les petits oiseaux de manger le blé, qu'un petit sac sur l'épaule, une bouteille de bois en bandoulière, il montait du matin au soir la garde dans un champ, ayant toutes les peines du monde à franchir les haies et les barrières. Enfant, il avait défendu le blé contre les moineaux; homme fait, il défendit les ruches et les abeilles contre les effrontés frelons qui les pillent et se gorgent du miel qu'ils n'ont pas fait.

Il haïssait les grandes villes et leurs corruptions, les manufactures et leurs tristesses, les armées permanentes, les casernes, les commerçans à la nouvelle mode, les pharisiens de toute couleur et l'aristocratie d'argent. Ce qu'il détestait encore plus, c'étaient « les mangeurs de taxes » qu'il traitait de vermine et de démons. Il accusait Pitt d'avoir attiré sur son pays, par ses énormes emprunts, « des maux que Satan lui-même n'eût pas imaginés. » Il définissait le crédit public, l'art de contracter des dettes qu'on ne paiera jamais, et il jugeait que dans un monde bien ordonné les peuples se croient tenus de tout payer comptant et de ne rien devoir à personne.

C'était sur ce sujet qu'il aimait le plus à raisonner et à déraisonner; aucun autre n'échauffait davantage sa bile et son éloquence, et il ne se lassait pas d'expliquer aux nombreux lecteurs du *Register* l'histoire de la dette publique de l'Angleterre. La Révolution française, leur disait-il, ayant aboli tous les privilèges aristocratiques et les dîmes ecclésiastiques, le gouvernement anglais voulut empêcher que la réforme ne passât la Manche, et on résolut d'attaquer les Français, de menacer leur liberté récemment conquise, de les pousser à des actes de désespoir, et enfin de faire de la Révolution un tel épouvantail pour tous les peuples qu'on ne pût se représenter sous le nom de liberté autre chose qu'un affreux mélange de bassesses, d'abominations et de sang, et que les Anglais, dans l'enthousiasme de leur terreur, en vinssent à s'éprendre d'amour pour leur aristocratie et leur gouvernement. A cet effet, on dut s'assurer du concours de diverses nations étrangères, leur fournir de gras subsides et prendre leurs armées à sa solde : « Nous remportâmes ainsi, ajoutait-il, de nombreuses victoires sur les Français, et ces victoires étaient magnifiques. Ce fut une bonne affaire, elles

valaient trois ou quatre fois ce que nous en avions donné, comme mistress Tweazle a coutume de dire à son mari quand elle revient du marché. Assurément, nous ne pouvions faire une plus belle provision de victoires à des prix plus favorables. Malheureusement, je l'avoue avec tristesse, nous avons emprunté l'argent avec lequel nous les avons achetées, et il s'agit maintenant de les payer. Ces victoires funestes, ces maudites victoires, nous ne pouvons plus nous en défaire, et nous chercherions en vain à les repasser à quelqu'un. Un homme peut-il se défaire de sa femme quand une fois il a eu le bonheur de se mettre sur les épaules ce gracieux fardeau? » C'est ainsi qu'il racontait l'histoire, et ceux mêmes qui l'accusaient de débiter des fables ne pouvaient disconvenir qu'elles ne renfermassent une part de vérité.

Le porc-épic de Farnham représentait aux peuples qu'ils ne sont jamais assez riches pour payer leur gloire, et il démontrait aux particuliers que la vanité est la pire des passions, parce qu'elle est la plus coûteuse. Vinet préférait infiniment la morale de Cobbett à celle de Franklin : « *L'Avis aux jeunes gens*, écrivait-il, est un de ces livres d'où s'exhale je ne sais quoi de semblable à la senteur salubre et fortifiante des pins ou des mélèzes dans les forêts de mon pays. Arbre à l'écorce rude, à la sève résineuse et fortement aromatique, aucune violence n'a courbé son front, aucun ver ne ronge sa moelle; des racines aux rameaux, du tronc jusqu'aux feuilles, qui sont des épines, tout est robuste, tout est sain. » Il ne reprochait à cet arbre vigoureux que de tirer toute sa vie de la terre et de ne rien devoir au ciel. Il entendait par là que la sagesse tout humaine de Cobbett n'avait rien emprunté au christianisme. Cette sagesse très bourgeoise n'avait rien emprunté non plus à la philosophie. Où donc Vinet prenait-il que l'auteur des *Avis* eût une générosité naturelle qui manquait à Franklin, et que sa morale fût beaucoup plus élevée que *la Science du bonhomme Richard?* Cobbett était un ascète, si l'on veut, qui, dans une vue d'utilité, avait appris à se priver volontairement et à se passer de beaucoup de choses. Ce moraliste austère mettait l'ascétisme au service de l'intérêt, et on connaît des avares qui, sans être des moralistes, sont encore plus austères que lui.

Rousseau voulait que son Émile, dans quelque situation que le plaçât la fortune, fût au-dessus de sa destinée, et il lui enseignait que la première des sciences est « de savoir quitter l'état qui nous quitte et rester homme en dépit du sort. » Cobbett, lui aussi, voulait que ses disciples fussent des hommes; mais il posait en principe que, pour être un homme, il faut être indépendant, que pour être indépendant, il faut être maître quelque part, que pour être maître, il faut avoir des écus, et il n'est guère question dans sa morale que des moyens de devenir homme en acquérant une honnête aisance. Pauvre diable sans sou ni

maille, qui rêves de devenir un jour l'heureux possesseur d'un champ et de la chaumière idéale, sois sévère à toi-même, impitoyable pour tes plaisirs; ne perds jamais une minute, ne dépense jamais inutilement un liard, sacrifie tes fantaisies à tes projets, mortifie tes passions, comme un moine. As-tu mis quelques sous de côté, occupe-toi de les garder. Fuis les divertissemens coûteux du cabaret et la société plus coûteuse encore des prostituées, méprise les cartes et les dés, la pipe et la bouteille, et refuse-toi toutes les friandises ainsi que les boissons chaudes, dont l'usage le plus modéré fait toujours perdre du temps. Et selon sa coutume, se donnant en exemple, Cobbett nous apprend que pendant un séjour de quelques semaines à Londres, il se nourrissait un jour de gigot rôti, le lendemain de gigot froid, le surlendemain de gigot en hachis, après quoi il recommençait. Il nous apprend aussi que durant toute sa vie, tous les repas compris, il n'est jamais resté dans une journée plus de trente-cinq minutes à table.

Cette fois, nous voilà bien loin de Rousseau. Il ne craignait pas de perdre son temps, le petit bourgeois déclassé qui sans goût de son état, mécontent de tout et de lui, dévoré de convoitises sans objet, soupira le premier sans savoir de quoi, et qui assis sur une grosse pierre, près de Clarens, passait des heures à regarder ses larmes tomber une à une dans un lac. Ajoutez que ce rêveur ne méprisait pas les lippées, que si courtes que fussent ses finances, il faisait des folies. Que devait penser Cobbett en lisant ces lignes : « Je me couchai voluptueusement sur la tablette d'une sorte de niche ou de fausse porte enfoncée dans un mur de terrasse. Un rossignol était précisément au-dessus de moi. Je m'endormis à son chant : mon sommeil fut doux, mon réveil le fut davantage. Il était grand jour ; mes yeux, en s'ouvrant, virent l'eau, la verdure, un paysage admirable. Je me levai, me secouai; la faim me prit, et je m'acheminai gaîment vers la ville, résolu de mettre à un bon déjeuner deux pièces de six blancs qui me restaient. J'étais si gai que j'allais chantant tout le long du chemin. » Encore un coup, qu'en pensait Cobbett? Mais Rousseau n'était pas un ascète utilitaire. Dans ce Caton sentencieux, si puissant en raisonnement, si inconséquent dans sa vie, il y avait un épicurien, et cet épicurien, qui possédait le don de magie, avait trouvé l'art de mêler des imaginations à ses moindres plaisirs, des songes à toutes ses sensations, et il ornait tout de ses chimères. S'il a inoculé à la poésie moderne ses immortelles mélancolies, il lui enseigna aussi l'ivresse des désirs infinis, les divins tourmens dont elle fait ses délices, une musique toute nouvelle et des fêtes inconnues jusqu'à lui.

Cobbett, qui goûtait peu Malthus, engageait les pauvres diables à se marier, et il ne leur défendait pas d'avoir des enfans. Il avait décidé que les vieux garçons ne sont libres de soins que dans les chansons

à boire, qu'une bonne ménagère affranchit un homme de bien des soucis, qu'elle lui fait gagner et du temps et de l'argent. Mais avant d'épouser, il faut examiner et réfléchir ; le choix d'une femme est une plus grosse affaire encore que l'achat d'une bonne vache laitière... Vous l'aimez, elle vous plaît ? Attendez à vous déclarer. Tant mieux si elle est jolie : la beauté est un luxe qui dispense des autres, et l'expérience nous apprend que les femmes les plus laides sont celles qui donnent le plus de temps à leur toilette. Mais assurez-vous qu'elle est économe et sobre : « J'aurais mieux aimé prendre une courtisane dans la rue que d'épouser une jeune fille que j'aurais vue boire un verre ou deux de vin à son dîner. Il y a peu d'objets aussi dégoûtans qu'une femme qui boit, et cette idée a été présente à mon esprit dès le moment où je me suis aperçu que les jeunes filles sont un peu plus jolies que les murailles. » Il importe qu'elle soit propre ; examinez avec soin ses cheveux et ses oreilles. Il importe encore plus qu'elle soit active et que la rosée du matin ait souvent humecté ses souliers. S'ils ne sont usés que d'un côté ou s'ils sont éculés, c'est un bien mauvais signe, et si vous voyez jamais apparaître les savates, pendez-vous, si vous le voulez, mais n'épousez pas. Étudiez surtout le travail de sa mâchoire ; regardez-la manger une côtelette. Qui mange vite travaille vite ; si elle va lestement en besogne, déclarez-vous, épousez.

Jeune encore, au Nouveau-Brunswick, comme il était sergent-major dans un régiment d'infanterie, il s'était fiancé avec une petite brune de treize ans, nommée Nancy, fille d'un sergent d'artillerie. Il l'avait vue pour la première fois par une froide matinée d'hiver, et du même coup il avait constaté qu'elle était jolie et que, quoiqu'il fît à peine jour, elle était déjà sur la neige, occupée à nettoyer une cuve : « Elle sera ma femme, » dit-il incontinent à l'un de ses amis. Six mois après, l'artillerie étant renvoyée en Europe, Nancy partit avec son père, et l'amoureux Cobbett lui remit toutes ses économies, montant à 150 louis, pour qu'elle en fît tout ce qui lui plairait. Quand il retourna lui-même en Angleterre quatre ans plus tard, il retrouva cette jolie fille employée dans un ménage où le service était fort dur, et sans prononcer une parole, elle lui présenta le rouleau des 150 louis encore intacts. Il s'empressa de l'épouser, et assurément il fit bien.

Il se vante des attentions qu'il eut toujours pour elle. A Philadelphie, comme elle était souffrante et que les aboiemens d'une bande de chiens errant dans les rues l'empêchaient de dormir, il passa toute une nuit à monter la garde, pieds nus, sur le trottoir, écartant les chiens à coups de pierre. Elle avait peur de la foudre, et dès qu'un orage s'annonçait, il avait hâte de la rejoindre. Les Français à qui il donnait des leçons lui disaient en riant : « Sauvez-vous vite, monsieur Cobbett, voilà le tonnerre. » Mais pendant plus de quarante années de

mariage, il ne s'est pas promené vingt fois avec elle. Il ne se promenait jamais, il ne sortait que pour aller à ses affaires, et on le chagrinait en l'obligeant à ralentir son pas. Dans le même espace de temps, il ne permit pas une seule fois à sa femme de lui donner son avis sur une affaire qui ne la regardait point. « Jeunes gens, disait-il, tâchez de trouver une Nancy, et quand vous l'aurez trouvée, témoignez-lui des égards ; mais, pour Dieu, apprenez-lui à marcher droit, et qu'elle n'ait jamais d'autre volonté que la vôtre. »

C'est dans sa théorie de l'éducation que se révèle dans toute sa candeur l'utilitarisme féroce de Cobbett. Il affirmait éloquemment qu'un jeune homme ne doit étudier que l'art ou la science qui se rapporte à la profession à laquelle il se destine, et que, s'il est des connaissances générales que tout le monde soit tenu d'acquérir, elles doivent se réduire à la grammaire, à l'arithmétique, à l'histoire et à la géographie. Quelle que fût son horreur pour les oisifs, il estimait plus un fat à la cervelle vide, mâchonnant tout le jour un cure-dents, que le malheureux atteint de la rage de lire des livres inutiles. Il méprisait également les études classiques et la philosophie, il tenait que les poètes n'ont jamais employé leur talent qu'à tourner la vertu en ridicule, il traitait les romanciers « de maquereaux littéraires, » et il déclarait au surplus qu'il est moins utile de savoir le latin que d'apprendre à se raser à l'eau froide et sans miroir.

La politique de Cobbett a vieilli ; ses vues sur l'éducation, sans qu'on lui fasse l'honneur de le citer, sont aujourd'hui fort à la mode ; mais on n'est pas aussi conséquent que lui. Il souhaitait que Rome et la Grèce fussent bannies des collèges ; mais il n'aurait eu garde de substituer à la lecture de Virgile ou d'Homère celle de Schiller et de Goethe ; il avait trop de bon sens pour vouloir remplacer dans les premières études le simple par le compliqué, le concret par l'abstrait, l'arithmétique par l'algèbre. D'ailleurs, antique ou moderne, il pensait « que toute poésie excite des passions dangereuses, donne le goût des fortes sensations, rend insipide la vie d'habitude. » Cet utilitaire franc du collier avait sur nos réformateurs de l'enseignement secondaire l'avantage d'une courageuse sincérité et d'une rigoureuse logique. On ne saurait trop leur recommander ses livres. Ils se perfectionneront, en les méditant, dans l'art de fabriquer des hommes affranchis à jamais de tout respect superstitieux pour les choses inutiles et possédant toutes les qualités d'un parfait philistin.

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

A PROPOS DU *DISCIPLE*.

Le Disciple, par M. Paul Bourget. Paris, 1889; A. Lemerre.

Les idées agissent-elles, ou n'agissent-elles pas, sur les mœurs? Un poète, un auteur dramatique, un romancier surtout (qu'on lit et qu'on relit), un philosophe, un savant même, ne doivent-ils pas se regarder comme ayant un peu charge d'âmes? Les « vérités » qu'ils proclament, — qui ne sont trop souvent que les erreurs de la veille ou les préjugés du lendemain, — peuvent-ils les mettre à si haut prix que de n'avoir égard, en les répandant, ni au scandale qu'elles soulèveront, ni à ce qu'elles ébranlent d'autres « vérités » peut-être, ni aux conséquences qui en sortiront? Ils n'écrivent, disent-ils, que pour eux-mêmes et pour quelques lecteurs triés... Mais, à travers l'espace et le temps, si leurs doctrines, une fois jetées dans le monde, y vivent, s'y développent, font enfin des disciples parmi cette foule obscure à laquelle, quoi qu'ils en disent, ils demandent au moins l'hommage de son admiration, n'en seront-ils pas tenus à bon droit pour comptables, responsables, et au besoin coupables? Leur sera-t-il permis alors de plaider l'innocence de leurs intentions? Les laisserons-nous dire qu'on les a mal compris en suivant leurs leçons; qu'ils ne les ont données que pour n'être pas appliquées; et qu'en démontrant, par exemple, que nous

ne pouvons rien sur nous ni contre nos passions, cela signifiait en leur langue qu'il y faut résister tout de même?

Telles sont les belles et grandes questions que M. Paul Bourget s'est proposées dans son *Disciple;* qu'il a décidées d'une manière et dans un sens que peut-être n'attendaient pas tous les lecteurs de *Mensonges* ou de la *Physiologie de l'Amour moderne;* et que, pour notre part, nous ne le félicitons guère moins d'avoir ainsi décidées, que d'avoir traitées avec son talent ordinaire, mais dépouillé cette fois de toute affectation, de toute miévrerie, mûri par la méditation, et tout à fait égal à la portée du sujet. *Le Disciple* n'est pas seulement l'un des meilleurs romans de M. Paul Bourget : c'est aussi l'une de ses bonnes et de ses meilleures actions.

Mais n'est-il pas bien étonnant que l'on doive discuter de pareilles questions? et cela seul n'est-il pas ce que l'on appelle un signe des temps? Si l'on disait, en effet, non pas même à un romancier, mais à un philosophe, mais à un savant, à un physiologiste ou à un physicien, que leur science ou leur art, n'ayant rien de commun avec la vie, ne sont qu'une manière d'occuper leurs loisirs, à peine moins vaine que de collectionner des silex taillés ou des faïences patriotiques; une inoffensive manie, comme de cracher dans les puits pour y faire des ronds, mais une manie, et, comme telle, plus digne d'indulgence ou de pitié que d'envie; ils se révolteraient; — et ils n'auraient pas tort. Leur prétention n'est pas seulement d'être lus, ou admirés; elle est encore d'être crus, d'être suivis, d'étendre enfin parmi les hommes, avec le bruit de leur nom, la fortune, le triomphe, et l'autorité de leurs doctrines. Ils veulent aussi des places, ils veulent des titres, ils veulent des croix; mais ils veulent surtout des disciples, ils veulent des propagateurs ou des héritiers de leurs idées; et même, quand par hasard ils ne veulent que cela, c'est alors que nous célébrons leur désintéressement. Cependant, si de leurs idées quelqu'un de leurs disciples, plus audacieux ou moins honnête, a tiré des conséquences qu'eux-mêmes, comme souvent il arrive, n'avaient pas entrevues ni seulement soupçonnées; si, tandis qu'ils établissaient démonstrativement, à ce qu'ils croient du moins, dans le secret du laboratoire ou dans le silence du cabinet, des doctrines que les bourgeois appellent « subversives, » quelque imprudent ou quelque maladroit les applique, et se réclame d'eux en les appliquant, ils se fâchent encore, ils s'étonnent sincèrement qu'une cause ait produit son effet, ils s'en indignent même, et, désavouant cette logique dont ils ont fait la règle de leurs raisonnemens, ils se lavent impudemment les mains du mal qu'ils ont causé. Mais que plutôt ils songeraient, — n'était la vanité dont ils sont aveuglés, — que ce mal même est une preuve qu'ils se sont trompés en un point de leurs déductions ou en un endroit de leurs expériences;

que la « vérité » qu'ils croient avoir découverte n'est qu'une erreur plus subtile et plus orgueilleuse à la fois; et qu'en vain ont-ils raisonné le mieux du monde, leurs conclusions doivent être fausses, — puisqu'elles sont dangereuses.

Si cela est vrai même des savans, combien cela ne l'est-il pas plus encore des « penseurs » ou des philosophes! Oh! je sais bien, en le disant, de quelle étroitesse d'esprit je vais me faire accuser. Je le dirai pourtant. Fussiez-vous donc assuré que la « concurrence vitale » est la loi du développement de l'homme, comme elle l'est des autres animaux; que la nature, indifférente à l'individu, ne se soucie que des espèces; et qu'il n'y a qu'une raison ou qu'un droit au monde, qui est celui du plus fort, il ne faudrait pas le dire, puisque, de suivre ces « vérités » dans leurs dernières conséquences, il n'est personne aujourd'hui qui ne voie que ce serait ramener l'humanité à sa barbarie première. Fussiez-vous assuré que l'homme n'est pas libre, et, selon la forte expression de Spinosa, que, lorsqu'il croit l'être, « il rêve les yeux ouverts, » il ne faudrait pas le dire, puisque l'institution sociale et la morale entières reposent, comme sur leur unique fondement, sur l'hypothèse ou sur le postulat de la liberté. Mais le fait est, d'ailleurs, que de tout cela nous ne savons rien. Si la liberté n'est qu'une hypothèse, le déterminisme en est une autre, au nom de laquelle, par conséquent, on ne peut, sans manquer soi-même à la science, rien prescrire, ni conseiller, ni insinuer seulement qui ne réserve expressément les droits de l'hypothèse adverse. Quand il serait démontré que la concurrence vitale est la loi des espèces vivantes, il resterait à démontrer que l'homme est lui-même une espèce comme les autres; — et c'est ce que l'on affirme autour de nous, dans les conseils municipaux, par exemple; — mais c'est ce que l'on est si loin d'avoir encore établi qu'il serait presque plus facile d'établir le contraire. Et ce qu'il faut maintenir en tout cas, comme une condition d'existence aussi nécessaire à l'homme qu'une certaine quantité de nourriture ou d'air respirable, c'est que c'est la morale qui juge les métaphysiques, attendu qu'une métaphysique n'est rien de plus qu'une recherche de l'origine, de la loi et de la fin de l'homme. Je suis fâché qu'il y ait parmi nous tant de métaphysiciens qui l'ignorent.

A peine ai-je l'air ici de parler d'un roman. Ces observations ne sont pourtant pas inutiles à l'intelligence du *Disciple;* et je les ai crues même indispensables, si l'on en veut apprécier à son prix la valeur singulière, je dirais volontiers presque unique dans le roman contemporain. Car, il faut bien le redire encore, parmi les jeunes romanciers, l'auteur de *Cruelle Énigme*, de *Crime d'amour*, de *Mensonges*, n'a pas toujours cette facilité, cette abondance et cette originalité d'invention qui distingue les uns; et, dans *le Disciple* même, on pourrait noter

encore des ressouvenirs de Stendhal, de Balzac, de Dostoievsky, de *Rouge et Noir*, de *la Recherche de l'Absolu*, de *Crime et Châtiment*. Il y a du Balthazar Claes dans son Adrien Sixte, comme il y a, dans son Robert Greslou, du Julien Sorel et du Raskolnikof. Quoi qu'il ait fait depuis dix ans pour s'affranchir de l'obsession du livre, et pour voir le monde avec ses yeux, je n'oserais affirmer non plus que M. Paul Bourget y ait tout à fait réussi. Ses personnages, beaucoup moins simples, — et plus vrais comme tels, — sont cependant moins « réels » que ceux de M. Daudet, par exemple, ou de M. Zola, qui ne se « tiennent » pas, mais qui sont, mais qui vivent, je ne sais trop comment. Et enfin, si j'ajoute que, dans *le Disciple*, l'intérêt se divise et pour ainsi dire hésite entre deux ou trois actions, qu'il s'attarde parfois, j'aurai, je pense, indiqué tout ce que l'on peut faire de critiques au roman de M. Paul Bourget. Mais ce qui n'appartient bien qu'à lui, en revanche, et ce que je ne vois guère aujourd'hui que lui qui puisse mettre dans le roman, c'est cette finesse et cette subtilité de psychologie, c'est cette connaissance des mobiles secrets des actions humaines, c'est cette intelligence pénétrante et profonde des questions qu'il y traite. Lorsque M. Daudet, l'an dernier, dans son *Immortel*, qui de tous ses romans n'est pas le plus immortel, a voulu toucher de certaines questions, c'est être encore bien indulgent de dire qu'il eût mieux fait de n'y pas toucher. Quelques années auparavant, dans *la Joie de vivre*, quand M. Zola s'était avisé de rivaliser avec Schopenhauer, — dont on parlait beaucoup cette année-là, — son ignorance avait paru plaisante ; et, dans un drame assez sombre, les prétentions philosophiques de l'auteur des *Rougon-Macquart* avaient mis un rayon de gaîté. Mais, dans *le Disciple*, comme dans tous ses romans, la supériorité de M. Paul Bourget éclate justement aux endroits où M. Daudet et M. Zola tombent au-dessous d'eux-mêmes. Il y est maître. Ces grandes idées dans l'expression desquelles ils bronchent, ils choppent, et finissent par demeurer empêtrés, lui, s'y meut avec une souplesse, avec une aisance, avec un plaisir que justifie la nouveauté des effets qu'il en tire. L'observation philosophique, la liaison des effets et des causes, des commencemens et des suites, la description des « états d'âme, » — pour me servir ici de l'une des expressions qu'il a mises à la mode, — la lente et l'insensible modification de ces états eux-mêmes sous l'influence du dehors, voilà son domaine, voilà ce qui fait l'intérêt du *Disciple*, et voilà pourquoi nous y avons appuyé tout d'abord. Aucun sujet n'était plus « analogue » à la nature du talent et de l'esprit de M. Paul Bourget; et *le Disciple* n'est peut-être pas le « plus amusant » de ses romans, — les femmes préféreront toujours *Mensonges* ou *Crime d'amour*, — mais il en est le « plus fort. »

Intelligent, vaniteux, et malade, un jeune homme, Robert Greslou,

nourri de la lecture et de la méditation des ouvrages d'Adrien Sixte, le profond auteur de la *Psychologie de Dieu*, de la *Théorie des passions* et de l'*Anatomie de la volonté*, est entré comme précepteur dans la famille des Jussat-Randon. La famille de Jussat est composée de cinq personnes : le père, ancien ministre plénipotentiaire, malade imaginaire, tyran involontaire et inconscient des siens; la mère, bonne personne, d'ailleurs insignifiante; un fils aîné, capitaine de dragons; un fils plus jeune, l'élève de Robert Greslou; et une jeune fille. Persuadé que « toutes les âmes doivent être considérées par le savant comme des expériences instituées par la nature, » — c'est une leçon de son maître, — Robert Greslou forme le projet, dès qu'il a vu Charlotte de Jussat, de la séduire, pour essayer à la fois sur elle une étude physio-psychologique du mécanisme de l'amour, et sur lui-même la justesse de ses théories. Il est pris à son propre piège; la nature l'emporte sur le calcul; et l'instinct est plus fort que l'esprit de système. Comme d'ailleurs il est jeune, séduisant et intéressant, Charlotte, elle aussi, l'aime et se laisse aller dans ses bras, presque sans le vouloir, sous la seule condition qu'ils s'empoisonneront aussitôt pour mourir ensemble. Mais, l'amour de la vie, peut-être, et surtout l'amour de son amour se réveillant en Robert, la jeune fille tient la promesse qu'elle s'était faite et meurt, après avoir écrit à son frère, en lui remettant le soin de sa vengeance. Robert Greslou, arrêté sous l'inculpation d'assassinat de Mlle de Jussat, se renferme devant ses juges, et jusqu'en cour d'assises, dans un orgueilleux mutisme. Connaissant en effet la lettre de Charlotte, comme il sait que M. de Jussat a dans les mains la preuve qu'il n'a pas empoisonné sa sœur, il lui plaît, par son silence, de forcer un peu de l'estime de l'homme dont il a misérablement déshonoré le foyer. Il est vrai qu'entre temps il n'a pas négligé de faire parvenir sa confession entière à son « illustre maître, » le grand Adrien Sixte; et bien lui en a pris, car, sans Adrien Sixte, le capitaine de Jussat, après une hésitation douloureuse, le laisserait monter à l'échafaud. Mais le capitaine de Jussat se décide à parler; sa déposition entraîne l'acquittement immédiat de Robert Greslou; et c'est le capitaine lui-même qui venge de sa main la honte et la mort de sa sœur en exécutant Robert Greslou d'un coup de pistolet.

Ce qu'il y a de fâcheux dans ces sortes d'analyses d'un beau roman ou d'un vrai drame, c'est qu'en n'en donnant que les lignes les plus générales, on trahit, à vrai dire, l'auteur dramatique ou le romancier. Si, par exemple, on a pu, dans ces quelques lignes, entrevoir le caractère original et pur, vivant et romanesque de Charlotte de Jussat, on ne le connaît cependant pas; et si je dis que M. Paul Bourget n'en avait pas encore tracé de plus vrai ni de plus « sympathique, » il faudra qu'on m'en croie sur parole. Mais c'est surtout le principal personnage,

Robert Greslou, en qui je n'ai pu ou je n'ai su montrer que le gredin vulgaire, dont il diffère autant pourtant que d'un simple et naïf honnête homme. Il y a, en effet, deux êtres en lui, l'un qui pense et l'autre qui vit, l'un qui agit et l'autre qui l'observe, l'un pour qui Charlotte n'est qu'un sujet d'expérience et l'autre qui l'adore ; et, — pour en faire en passant la remarque, — s'il peut bien procéder du Julien Sorel de Stendhal et du Raskolnikof de Dostoievsky, c'est par là qu'il cesse de leur ressembler. Sauf en un ou deux points, où l'on dirait que les fils s'embrouillent, M. Paul Bourget n'a nulle part fait preuve de plus de dextérité que dans la composition de ce rare caractère. Et encore, là où les fils s'embrouillent, n'oserai-je assurer que ce ne soit exprès. Si perspicaces qu'on les suppose, n'y a-t-il pas, en effet, des momens où les Robert Greslou ne voient plus clair en eux-mêmes ? Et quels sont ces momens, sinon justement ceux où leur personnage artificiel, et le personnage naturel qu'en dépit de tout ils sont demeurés par-dessous, se pénétrant l'un l'autre, se rapprochent, se mêlent, et se confondent en un tout indivisible.

Quelle est maintenant la part d'Adrien Sixte, du théoricien de la volonté et des passions, dans le crime de son élève? Car, en fait de crimes, et pour n'être pas justiciables des lois, on en imaginerait malaisément de plus odieux que celui de Robert Greslou. Les plus odieux de tous les crimes, — il y a longtemps que Kant a dit quelque chose de semblable, — ce sont ceux qui, d'une *fin* qu'elle est pour elle-même, transforment l'âme humaine en un *moyen* pour la satisfaction de la perversité d'autrui. Vainement donc Adrien Sixte se débat contre l'évidence. « Rejeter sur une doctrine la responsabilité de l'interprétation absurde qu'un cerveau mal équilibré donne à cette doctrine, c'est à peu près comme si on reprochait au chimiste qui a découvert la dynamite les attentats auxquels cette substance est employée. C'est un argument qui ne compte pas. » Ainsi répond-il au juge d'instruction qui l'interroge sur la nature de ses rapports avec Robert Greslou. Mais quand il a lu la *confession* du misérable, il est bien forcé de s'avouer que « ce caractère déjà dangereux par nature a rencontré dans ses doctrines, à lui, comme un terrain où se développer dans le sens de ses pires instincts. » Et quand il est mort, ce fatal disciple, « l'implacable et puissant Maître, » sentant sa pensée pour la première fois impuissante à le soutenir, est bien obligé de « s'humilier, » de « s'incliner, » de « s'abîmer devant le mystère impénétrable de la destinée. » N'est-ce là peut-être qu'un instant de faiblesse? Non; si l'orgueil l'empêche d'avouer, du moins il a senti la contradiction intérieure de ses doctrines; et, puisqu'il n'a pas eu le courage d'aller jusqu'à la rétractation, essayons de montrer pour quelles raisons Adrien Sixte est responsable du crime de Robert Greslou.

C'est qu'il y a des limites à l'audace de la spéculation philosophique; et, sans parler de celles que nous devrions trouver dans l'absolue certitude où nous sommes de ne jamais résoudre l'énigme du monde, on en trouve d'autres et de plus prochaines dans la nécessité de l'institution sociale pour assurer la perpétuité de l'espèce et l'avenir de l'humanité. Nous n'avons pas le droit de croire, par exemple, « que la théorie du bien et du mal n'ait d'autre sens que de marquer un ensemble de conventions quelquefois utiles, quelquefois puériles. » Car, d'abord, ce sophisme, nous ne pouvons pas le démontrer, ni seulement le soutenir, sans appeler à notre aide et faire intervenir dans nos raisonnemens des hypothèses métaphysiques, sur la nature de l'homme ou sur l'inexistence de Dieu, — lesquelles, par définition, échappent aux prises de la certitude. Mais, si nous le démontrions, nous n'aurions rien prouvé que la souplesse de notre intelligence et la subtilité de notre dialectique, puisque « la société ne peut pas se passer de la théorie du bien et du mal, » et que nous ne savons pas, que nous ne pouvons pas imaginer seulement ce que c'est que l'homme en dehors de la société. Avant tout et par-dessus tout, depuis six mille ans que nous nous connaissons, — et même beaucoup moins, — quelque supposition qu'il nous plaise d'adopter sur nos origines animales, avant d'être faits pour penser, avant de l'être pour rêver, avant presque de l'être pour vivre, nous sommes faits, l'homme est fait pour vivre en société. La conséquence n'est-elle pas bien claire? Toutes les fois qu'une doctrine aboutira par voie de conséquence logique à mettre en question les principes sur lesquels la société repose, elle sera fausse, n'en faites pas de doute; et l'erreur en aura pour mesure de son énormité la gravité du mal même qu'elle sera capable de causer à la société. Ni la physique, ni la chimie, ni la physiologie ne peuvent rien là-contre; encore bien moins l'histoire naturelle ou l'anthropologie, qui ne sont pas des sciences, qui aspirent seulement à l'être, qui ne sont en attendant que des recueils de faits auxquels peut-être dans cinq cents ans on s'étonnera que nous ayons pu croire. Mais dans cinq cents ans, et dans mille ans, et dans dix mille ans, la société existera toujours, — ou bien c'est que l'espèce humaine aura disparu de la surface du globe.

Là, peut-être, depuis cent ans, est la grande erreur du siècle. En tout et partout, dans la morale, comme dans la science, et comme dans l'art, on a prétendu ramener l'homme à la *nature*, l'y mêler ou l'y confondre, sans faire attention qu'en art, comme en science, et comme en morale, il n'est homme qu'autant qu'il se distingue, qu'il se sépare, et qu'il s'excepte de la nature. En voulez-vous la preuve? Il est *naturel* que la loi du plus fort ou du plus habile règne souverainement dans le monde animal; — mais, précisément, cela n'est pas *humain*. Il est *naturel* que le chacal ou l'hyène, que l'aigle ou le vautour, pressés de la faim,

obéissent à l'impulsion de leur ventre et de leur férocité; — mais, précisément, cela n'est pas *humain*. Il est *naturel* que le « roi du désert » ou le « sultan de la jungle » promènent leurs fantaisies amoureuses de femelle en femelle et disputent leurs plaisirs aux enfans de leur race; — mais, précisément, cela n'est pas *humain*. Il est *naturel* qu'entre deux brutes acharnées sur la même proie, ce soit la brutalité qui décide, et non pas la justice, encore moins la pitié; — mais, précisément, cela n'est pas *humain*. Il est *naturel* que chaque génération, parmi les animaux, étrangère à celle qui l'a précédée dans la vie, le soit également à celle qui la suivra; — mais, précisément, cela n'est pas *humain*. Personne peut-être ne l'a mieux vu ni mieux dit que ce Voltaire, dont je ne craindrai pas de répéter après tant d'autres, qu'il avait le regard si lucide, quand la passion ne le brouillait pas, et le bon sens parfois si profond. C'est dans un de ses pamphlets de Ferney qu'il introduit un Anglais, auquel il fait tenir ce langage :

« N'est-il pas vrai que l'instinct et le jugement, ces deux fils aînés de la nature, nous enseignent à chercher en tout notre bien-être, et à procurer celui des autres, quand leur bien-être fait le nôtre évidemment... Ceux qui fourniront le plus de secours à la société seront donc ceux qui suivront la nature de plus près. Ceux qui inventeront les arts (ce qui est un grand don de Dieu), ceux qui proposeront des lois (ce qui est infiniment plus aisé), seront donc ceux qui auront le mieux obéi à la loi naturelle. Donc, plus les arts seront cultivés et les propriétés assurées, plus la loi naturelle aura été observée. Donc, lorsque nous convenons de payer trois schellings en commun par livre sterling, pour jouir plus sûrement des dix-sept autres schellings; quand nous n'épousons qu'une seule femme par économie, et pour avoir la paix dans la maison; quand nous tolérons (parce que nous sommes riches) qu'un archevêque ait douze mille pièces de revenu pour soulager les pauvres, pour prêcher la vertu, s'il sait prêcher, pour entretenir la paix dans le clergé, nous ferons plus que de perfectionner la loi naturelle, nous allons au-delà du but; mais le sauvage isolé et brut (s'il y a de tels animaux sur la terre, ce dont je doute fort), que fait-il du matin au soir, que de pervertir la loi naturelle en étant inutile à lui-même et à tous les hommes?.. Une abeille qui ne ferait ni miel ni cire, une hirondelle qui ne ferait pas son nid, une poule qui ne pondrait jamais, corrompraient leur loi naturelle, qui est leur instinct. Les hommes insociables corrompent l'instinct de la nature humaine. »

C'est à Rousseau que Voltaire lançait ce dernier trait, ou plutôt c'est contre Rousseau, contre l'auteur du *Discours sur l'Inégalité* qu'il dirigeait tout ce passage. Et, en effet, de beaucoup d'idées fausses que ce redoutable déclamateur a jetées dans le monde, s'il y en a peu de plus dangereuses, il n'y en a pas beaucoup aussi qui

aient fait une plus grande fortune que celle de la bonté de la nature. Mais aujourd'hui, mieux informés que nous sommes, il serait temps enfin de rompre avec ce paradoxe; et, si tout ce qui s'enveloppe sous le nom de civilisation est proprement une conquête de l'homme sur la nature, il serait temps de comprendre que retourner à la nature, ce serait retourner à l'animalité. En voyez-vous la nécessité? c'est-à-dire ne trouvez-vous pas qu'il y ait encore assez dans nos veines du sang de ce gorille dont on veut que nous soyons descendus? Mais heureusement que tout en nous s'y oppose et nous l'interdit. Vivre dans le présent comme s'il n'existait pas, c'est-à-dire comme s'il n'était que la continuation du passé et la préparation de l'avenir, voilà ce qui est *humain;* — et il n'y a rien de moins *naturel*. Par la justice et par la pitié, compenser ce que la nature, imparfaitement vaincue, laisse encore subsister d'inégalité parmi les hommes, voilà ce qui est *humain;* — et il n'y a rien de moins *naturel*. Bien loin de les relâcher, resserrer au contraire les liens du mariage et de la famille, sans lesquels il n'est pas plus possible à la société de vivre qu'à la vie même de s'organiser sans la cellule, voilà ce qui est *humain;* — et il n'y a rien de moins *naturel*. Sans essayer de détruire les passions, leur apprendre à se modérer, et au besoin les y obliger, voilà ce qui est *humain;* — et il n'y a rien de moins *naturel*. Et sur les ruines enfin du culte superstitieux et lâche de la force, établir, si nous le pouvons, la souveraineté de la justice, voilà toujours ce qui est *humain;* — et, plus que jamais, voilà ce qui n'est pas *naturel*.

Que l'on ne vienne donc plus nous parler de ce que l'on appelle avec emphase les droits du transcendantalisme, et les titres imprescriptibles de la « vérité. » Car de quelle « vérité » s'agit-il? et de qui se moque-t-on ici? La « vérité, » c'est d'être hommes, d'abord; et si nous ne le sommes qu'autant que nous nous distinguons de l'animal, qu'est-ce que les lois de la « nature, » la « concurrence vitale » ou la « sélection naturelle » ont de commun avec nous? Sont-ce des lois seulement? Savons-nous si demain peut-être elles n'auront pas rejoint dans les profondeurs de l'oubli les « tourbillons » du cartésianisme, ou les « quiddités » de la scolastique? Et, alors même qu'elles seraient démontrées vraies de tout ce qui nous entoure, qui répondra que leur effort ne vienne pas expirer au seuil de l'institution sociale, puisque celle-ci périrait de leur triomphe, et que sa raison d'être, sa cause première et sa cause finale, est de nous en affranchir et de leur résister? Si la loi du déterminisme était universelle, la société ne subsisterait pas, elle se désagrégerait, les morceaux même ne s'en pourraient rejoindre, pas plus que la vie ne saurait renaître dans un organisme où les forces physico-chimiques ont recouvré leur empire sur le pouvoir mystérieux qui les tenait en échec? N'est-ce pas une preuve que, si le

déterminisme est la loi de la nature, il n'est pas celle de l'humanité? que l'homme lui-même, quoi qu'on en puisse dire, n'est pas compris sous la définition de l'animal? que si l'on peut bien faire de son animalité la base physique de sa nature, son humanité ne commence qu'au point précis où quelque chose de différentiel et d'unique s'ajoute à cette animalité pour en changer le caractère? et que par conséquent, du physique au moral, de l'animal à l'homme, du polype aux sociétés, en concluant du même au même, on tombe dans l'un des pires sophismes où la pensée d'un métaphysicien se puisse laisser entraîner par le mirage des idées pures, la séduction des grandes synthèses, et l'ivresse de l'unité.

Je m'étonne de mon audace; — et si jamais ces pages doivent passer sous les yeux du « maître, » de l'illustre Adrien Sixte lui-même, je l'entends qui ricane de mépris, à moins qu'il ne me taxe, en haussant les épaules, de « lâcheté, » « d'impertinence, » et de « mauvaise foi. » Ainsi, souvent, en usent avec ceux qui se déclarent moins convaincus qu'eux-mêmes de l'évidence de leurs démonstrations, ces grands amis de la « vérité; » et après tout, cela même n'est-il pas une assez belle preuve de la sincérité de leurs convictions? Mais quoi! dans sa philosophie, l'auteur de la *Théorie des passions* et de l'*Anatomie de la volonté* n'en a pas moins oublié que, ni le mot de « volonté » ni celui de « passions » n'ayant de sens hors de l'homme, il faisait de la morale, et non pas de l'histoire naturelle, encore bien moins de la mécanique ou de la géométrie transcendantes. En enseignant à Robert Greslou « qu'il n'y a pour le philosophe ni crime ni vertu, et que nos volitions ne sont que des faits d'un certain ordre régis par de certaines lois, » il lui a dit tout simplement ce que nos maîtres facétieux nous disaient jadis au collège, « qu'il n'était point défendu de fumer, mais seulement de se laisser prendre. » En lui répétant avec Spinosa « que la pitié chez un sage qui vit d'après la raison est mauvaise et inutile, » il lui a tout simplement appris, en s'exceptant lui-même de l'humanité, à ne se servir de ses semblables que comme d'instrumens ou de victimes de ses passions. Et en le débarrassant enfin du remords « comme de la plus niaise des illusions humaines, » — Spinosa, dans son *Ethique*, a dit encore quelque chose de cela, — il l'a rendu prêt à tout ce que peuvent soulever de criminels désirs dans un jeune homme de vingt ans la fougue de l'âge, la médiocrité de sa condition, le besoin de parvenir, et la fausse conscience de sa supériorité.

Ce ne sont pas, on le voit, de petites questions que M. Paul Bourget a traitées dans son *Disciple*, et ce ne sont non plus des questions inutiles. Ce sont des questions actuelles, s'il en fut, et ce sont, comme telles, des questions qu'il faut bien qu'on discute... Mais si j'ai tâché de montrer avec quelle franchise et quelle loyauté, quel courage intellec-

tuel M. Paul Bourget les avait abordées, je crains de n'avoir pas assez dit peut-être avec quelle précision de langage philosophique et quelle sévérité de style il les a traitées. Autant d'ailleurs qu'en précision, sa manière, dans *le Disciple*, a gagné en largeur. S'il n'y a plus ici de ces obscurités qui nous gâtaient quelques pages d'*André Cornélis*, il n'y a plus trace, même dans les entretiens de Charlotte de Jussat et de Robert Greslou, de ce marivaudage parfois brutal qui gênait encore la lecture dans *Mensonges* ou dans *Crime d'amour*. La forme ici vaut le fond; l'écrivain n'est pas au-dessous du psychologue ou de l'analyste. Et si seulement M. Paul Bourget avait allégé le *Disciple* de quelques scènes d'un comique assez vulgaire ou assez malheureux, s'il avait eu le courage de sacrifier Mlle Trapenard, et le « père Carbonnet, » je ne vois pas trop où la critique se pourrait prendre. A-t-il voulu la dépister? et, en l'adressant au concierge de la rue Guy-de-la-Brosse, la détourner du cas d'Adrien Sixte et de Robert Greslou?

Enfin les milieux, puisque milieux il y a, ne sont pas moins bien observés que les personnages, ni moins fidèlement rendus: et, plus brièvement, plus discrètement décrits, je les trouve aussi plus réels. Tels sont, la rue Guy-de-la-Brosse, et le quartier du Jardin-des-Plantes, où M. Paul Bourget a logé son philosophe, et dont on dirait une esquisse de Balzac, plus nette et moins chargée. Oh! *le Père Goriot* et la description classique de la pension Vauquer, de quelles descriptions ils auront enrichi la topographie de Paris! Mais je préfère encore quelques paysages d'Auvergne que M. Paul Bourget, de ci, de là, ne s'est pas refusé le plaisir de jeter dans la *confession* de son abominable Greslou. Non-seulement le poète qu'il fut lui-même, qu'il est toujours, s'y retrouve, mais l'homme n'en est jamais absent, et les sentimens, les idées mêmes s'y déploient en s'y harmonisant. Ce ne sont pas des *morceaux* que l'on puisse ôter de leur place, des tableautins à la Daudet, des pans de murailles à la Zola : c'est autre chose, de moins puissant peut-être, ou de moins pittoresque, de moins spirituel, mais, en revanche, de plus subtil et de plus pénétrant. Je note encore, dans cette même *confession*, de jolies descriptions de la vie de château, dépouillées, elles aussi, pour la première fois, de tout cet appareil de meubles et de bibelots dont M. Bourget encombrait volontiers ses salons; — et j'aurais terminé si je ne tenais à dire quelques mots auparavant de la préface du *Disciple*.

Elle est curieuse, cette *Préface;* elle est surtout significative: et sans en chicaner la forme, qui pourrait être un peu plus simple, je n'en retiens que le fond, avec une satisfaction dont on me permettra de dire brièvement les motifs. C'est qu'après avoir été traité dix ans de « philistin » ou de « bourgeois » par les dilettantes de la jeune critique, — on est un jeune critique aussi longtemps qu'on traite ridi-

culement les choses sérieuses, et gravement les choses futiles, — il m'est doux de les voir venir eux-mêmes à ce qu'ils trouvaient en moi de plus « bourgeois » et de « plus philistin. » — « Il croit à la nécessité d'un certain optimisme, disait l'un d'eux, ou du moins de la sympathie pour les misères et les souffrances de l'humanité... Est-il nécessaire d'avoir de la sympathie morale pour ce qu'on peint? Il me semble bien que le principal est de faire des peintures vivantes, et que c'est même le tout de l'art, le reste étant forcément autre chose : morale, religion, métaphysique. » Mais voici, tout récemment, et sans presque y songer, ce que lui répondait un plus jeune : « La vie est intéressante, parce qu'elle est remplie d'une pitié sans fond... Tandis que nos romans réalistes n'expriment, en somme, que la mauvaise humeur où nos fades romans romanesques ont mis un lecteur sensé, les observateurs russes ont une opinion sur les hommes,.. et cette opinion, c'est que nous sommes, avant tout, dignes de miséricorde... Enfin, Dieu soit loué! nous voilà délivrés de toute cette littérature. Nous voyons clair! La vie a une valeur en soi. La bonté a une majesté supérieure à l'art. » Je laisserai d'ailleurs M. Paul Desjardins débattre là-dessus avec M. Jules Lemaître; et il me suffira, pour ma part, que les œuvres traduisent quelque chose de cette « sympathie, » — qu'il me semblait seulement qu'avant l'auteur d'*Anna Karénine*, celui d'*Adam Bede* et celui de *David Copperfield* avaient assez bien exprimée. Je me reprocherais de n'y pas joindre l'auteur des *Idées de Mme Aubray* et de la *Femme de Claude*.

Je ne saurais donc trop féliciter M. Paul Bourget, — qui, d'ailleurs, tout disciple qu'il soit ou qu'il se soit cru jadis de Stendhal, de Baudelaire et de Flaubert, n'a jamais affecté l'attitude d'un observateur ironique et méprisant de la vie, — d'avoir parlé, comme il l'a fait dans cette *Préface*, du dilettantisme ou du dandysme littéraire. Sans doute, l'auteur dramatique ou le romancier ne sont pas des prédicateurs de morale. On ne leur demande pas des apologues ou des paraboles, et il n'est pas indispensable que leur roman ou leur drame finisse par une citation de l'Évangile. On n'exige pas d'eux qu'ils exercent leur art comme un sacerdoce. On ne leur demande pas, puisque l'humanité n'est pas toujours belle à voir, de la déguiser, de la masquer, de l'altérer pour la peindre, ni seulement de faire un choix parmi les spectacles que la réalité leur propose. Mais on les prie de se souvenir que, sans perdre jusqu'à sa raison d'être, leur art ne saurait se séparer d'avec la vie. On leur rappelle encore que les idées sont au moins des commencemens d'actes; que, par conséquent, ils n'écrivent rien qui ne touche à la conduite, c'est-à-dire à la morale; et qu'en vain se défendraient-ils de nous donner des leçons, les exemples qu'ils nous mettent aux yeux

sont toujours des conseils, des insinuations, ou des suggestions. Allons plus loin : tout ce qu'ils expliquent, ils l'excusent, dès qu'en le représentant ils ne le condamnent point ; et tout ce qu'ils ne condamnent point, c'est comme s'ils disaient, non pas peut-être qu'ils l'approuvent, mais à tout le moins qu'ils le trouvent naturel et indifférent. Et on les conjure enfin, pour l'honneur des lettres, de ne pas considérer leur art comme un baladinage et de ne point se traiter eux-mêmes comme de simples amuseurs publics, puisqu'ils croiraient qu'on les insulte eux-mêmes si l'on leur en donnait le nom.

Pour nous, si le roman, puisqu'aussi bien il se transforme, doit en effet sortir un jour du bas naturalisme dans lequel il sera demeuré quinze ou vingt ans embourbé, ce n'est pas d'une autre manière qu'il s'en dégagera, ni par une autre voie. La sympathie, nécessaire à la société, ne l'est pas moins à l'art : elle le devient même chaque jour davantage. Entre autres symptômes qui donnent lieu d'espérer que l'on commence d'en sentir le prix, la *Préface* du *Disciple* et le roman lui-même de M. Paul Bourget ne sont pas l'un des moindres. Déjà l'année dernière, nous avions plaisir à noter une modification de la même nature dans le talent de M. de Maupassant, qui plus il avance, plus il devient humain. L'autre jour enfin, à l'Académie française, M. de Vogüé, dans un beau discours, s'appuyait, sans le dire, de ce roman russe dont il a été chez nous l'éloquent introducteur pour exprimer les mêmes espérances. Ce n'était pas le roman seulement, c'était toute la littérature qu'il aimait à nous montrer renouvelée, rajeunie, recréée par la sympathie. A quelles conditions ces espérances se réaliseront-elles ? J'essaierai bientôt de le préciser.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin.

Jamais, dans notre vie inconstante et agitée, il n'y eut plus de discours, sans parler même des discours des chambres, qui ne sont pas pour l'agrément. Jamais il n'y eut plus de banquets et de congrès, plus de rencontres entre des hommes de toutes les nations, plus de paroles flatteuses, plus de souhaits de bienvenue et de concorde échangés à travers les contestations moroses de la politique et les bruits discordans de l'Europe.

L'Exposition a fait cette merveille de créer au Champ de Mars ou même sur la tour Eiffel une sorte de neutralité d'un nouveau genre à la faveur de laquelle on se réunit pour parler de tout ou même de rien. Elle a cette fortune d'être le rendez-vous universel et de donner du travail à ceux qui veulent faire les honneurs de Paris. M. le président de la république, dans ses visites au Champ de Mars, s'entretient avec les chefs d'industrie, avec le prince de Monaco ou avec le président de la Société des secours aux blessés, M. le maréchal de Mac-Mahon qui, en homme de rectitude militaire, l'a reçu en grand uniforme. M. le président du conseil, quand il n'a pas à répondre à quelque interpellation qui ne lui sourit guère, joue son rôle de commissaire-général préposé aux grandes réceptions. M. le ministre de l'instruction publique, quand il n'a pas à soutenir devant le Sénat une médiocre loi sur les instituteurs, préside aux cérémonies de la littérature et des arts. Des réunions, des banquets, des congrès de toute sorte pour la paix ou pour l'émancipation des femmes, des fêtes de nuit au parc de Monceau ou autour des fontaines lumineuses, ce n'est pas ce qui manque, — ni les discours non plus, — pour la distraction des Français et des étrangers. C'est le bon temps: si seulement cela pouvait durer toujours! Malheureusement, il est trop vrai, rien n'est sans mélange, rien ne dure, pas même les plus belles expositions et les fêtes qui les accompagnent. Rien ne peut faire oublier qu'au moment même où la tour Eiffel s'illumine chaque soir,

bien d'autres événemens se préparent, bien d'autres questions s'agitent, — que tout à côté du Champ de Mars un parlement expire d'impuissance dans la confusion de débats personnels et irritans. C'est, en un mot, la période électorale qui commence avec ses troubles, ses incertitudes, et dans des conditions où les obscurités, les impuissances de la politique jurent avec l'éclat d'une des plus saisissantes manifestations du travail humain, de la vitalité d'une nation. Voilà où nous en sommes, à cette heure même où au bruit des fêtes va s'ouvrir d'ici à peu un scrutin plein de mystères qui peut décider des destinées publiques!

Le nœud du problème, c'est que depuis longtemps la France, quoi qu'on en dise, n'a pas le gouvernement qu'elle mérite, qu'elle appelle plus que jamais de tous ses instincts, de tous ses vœux. Par elle-même, la France est toujours la nation active, industrieuse, économe, libérale par ses sentimens, modérée par ses goûts, aisément résignée aux sacrifices que le patriotisme exige, — fière aussi de retrouver de temps à autre son image dans une œuvre comme celle qui est sortie des mains de ses ingénieurs, de ses administrateurs. Elle n'est jamais bien difficile avec ses gouvernemens pourvu qu'elle ne soit pas poussée à bout ou, si l'on veut, pourvu qu'elle ne voie pas trop qu'on abuse de sa bonne et confiante nature; elle ne demande qu'à être ménagée dans ses intérêts comme dans ses sentimens ou ses habitudes, à être conduite avec prudence, à être protégée dans sa vie de travail et d'industrie. Tout ce qu'elle demande en vérité à ses gouvernemens, c'est de n'être pas trop gênans, de lui laisser la liberté et la paix. Voilà ce qu'on n'a pas compris, voilà le dangereux malentendu qui n'a cessé de se compliquer et de s'aggraver! On a eu l'arrogance de prétendre disposer de cet honnête et laborieux pays dans un intérêt de domination; on s'est hâté, sous prétexte de réformes républicaines, de remettre en doute ses institutions, ses lois, sa magistrature, son organisation tout entière; on a mis un esprit d'exclusion jalouse dans son administration, la délation intéressée dans ses communes, la passion de secte dans ses écoles, la prodigalité imprévoyante dans l'administration de ses ressources, l'âpreté dans le maniement du pouvoir. En un mot, la France demandait un gouvernement d'équité nationale, on lui a donné un gouvernement d'oligarchie républicaine! Et c'est ainsi que la séparation s'est faite, lente d'abord, puis précipitée, entre des politiques soutenant par aveuglement, par infatuation ce qu'ils avaient entrepris par entraînement de parti ou par imprévoyance, et un pays graduellement impatienté, irrité de se sentir atteint dans sa paix civile comme dans ses intérêts. L'incompatibilité a éclaté dans l'incohérence, le dégoût s'en est mêlé. On en est là, et le mal qui a été fait, ce n'est point, on en conviendra, cette fin de session qui le réparera, qui relèvera le crédit des républicains embarrassés de leurs fautes devant le pays.

Qu'est-ce en effet que cette série de séances parlementaires où une

chambre divisée, compromise par ses dissensions stériles, épuise ce qui lui reste de force et de vie? Ce n'est plus qu'une succession de scènes violentes, tapageuses, parfois grossières, dont le dernier mot est l'impuissance. La chambre finit comme elle a vécu, en perdant son temps sans pouvoir arriver à clore sa carrière par quelque œuvre sérieuse et utile. Cette discussion même du budget qui se traîne péniblement, entrecoupée d'interpellations et de tumultes, elle n'a plus réellement d'intérêt, ou si l'on veut, elle n'a qu'un intérêt aussi inquiétant qu'inattendu : elle est la constatation croissante, incessante de toutes les irrégularités qui se sont introduites dans le budget, de l'abus des ressources publiques, de dépenses souvent peu justifiées, comme aussi de négligences redoutables pour la sûreté du pays. Certes la France, depuis ses désastres, n'a jamais marchandé les sacrifices qui lui ont été demandés pour assurer sa puissance militaire : elle a tout donné sans compter, hommes et argent. Eh bien, une des séances les plus douloureuses de ces dernières semaines est celle où, tout compte fait, après les explications de M. le ministre de la marine comme après les révélations qui se sont produites, il a été à peu près avéré que les forces navales n'étaient pas ce qu'elles devraient être. L'armement de mer serait insuffisant! — Ce sont là des divulgations dangereuses, dit-on; le fait lui-même, tel qu'il apparaît à travers les savantes obscurités du budget, est bien plus dangereux encore. Il est certain que depuis dix ans on aurait mieux fait de s'occuper un peu moins des laïcisations à outrance, des guerres aux sœurs de charité, et un peu plus de nos intérêts nationaux, de ce qui fait la force de la France. La chambre qui s'en va aurait mieux employé son temps; elle ne laisserait pas après elle cette situation où, en présence d'une politique jugée par ses œuvres, le pays a plus que jamais le droit de voir clair dans ses affaires, de savoir ce qu'ont à lui offrir les partis qui vont se disputer sa confiance.

Le malheur est que la question n'est pas aussi simple qu'elle le paraît; que tous ces partis, prêts à entrer en lutte devant le pays, ne disent pas leur dernier mot, qu'ils ont leurs réserves, leurs artifices et leurs équivoques jusque dans leurs déclarations les plus retentissantes. Assurément, parmi les républicains qui ont eu le pouvoir depuis dix ans et qui veulent le défendre, M. Jules Ferry est un des esprits les plus vigoureux, qui a le goût de la politique modérée, qui l'a peut-être aujourd'hui encore plus qu'hier. Il a cependant lui-même de la peine à se dégager d'une certaine ambiguïté. Il a prononcé il y a quelque temps, au Palais-Bourbon, un discours qui avait visiblement la prétention d'être un programme de modération; il vient de prononcer ces jours derniers, devant une association républicaine, un nouveau discours qui est plus net encore. Que dit M. Jules Ferry? Oh! certes, il convient de tout ou de presque tout. Il sent le mal qui a été fait. Il reconnaît que le meilleur moyen de reviser la Constitution serait

de la respecter, que depuis dix ans on a abusé de tout, qu'on a confondu tous les pouvoirs, que la chambre a voulu jouer à la Convention au petit pied, qu'elle a tout faussé par ses « ingérences perpétuelles et dissolvantes » en toutes choses ; il ne craint pas de déclarer qu'il nous faut « un pouvoir exécutif plus résolu et plus actif, un sénat moins modeste et moins effacé, une chambre moins indiscrète, moins disposée à empiéter sur les attributions d'autrui. » Que dit encore M. Jules Ferry? Il parle plus que jamais de la nécessité de la paix religieuse. Il défend le budget des cultes, il veut qu'on pratique la tolérance, qu'on respecte les croyances, qu'on cesse toutes ces petites persécutions de rigueurs disciplinaires, de suppressions de traitemens, et il ne laisse pas de convenir que les querelles religieuses n'ont pas servi la république. Rien de mieux, c'est presque un programme complet. Il n'y a qu'un malheur. Si M. Jules Ferry signale bien des fautes à réparer, il ne désavoue rien de ce qui a été le principe des querelles religieuses, de sa politique scolaire. Il la désavoue si peu qu'à cette heure même, devant le sénat, malgré les efforts dévoués et souvent éloquens de M. Léon Say, de M. de Marcère, de M. Bardoux, de M. Buffet, les amis de M. Jules Ferry viennent de faire voter une loi sur les instituteurs primaires, qui a la prétention d'être le couronnement de l'édifice, d'en finir avec les droits des communes et des pères de famille, de faire de l'État le régulateur des esprits et des consciences. Que voulez-vous qu'on pense? L'équivoque, pour M. Jules Ferry, c'est de parler de la paix religieuse en maintenant tout ce qui a allumé la guerre et peut la perpétuer; c'est de se présenter comme un conservateur en gardant un lien avec les radicaux qu'il ménage, qu'il se flatte toujours de désarmer par quelque concession opportune.

A leur tour, les conservateurs de la chambre, prenant le rôle de grands électeurs, ne laissent pas, il faut en convenir, d'être dans une situation délicate. Ils se sont réunis dernièrement, sans distinction de nuances. Ils ont mis en commun leurs griefs qui sont après tout les griefs du pays, et ils ont publié leur manifeste, leur programme. Ils ravivent toute cette histoire de la politique de dix ans, et les excès de majorité, et l'altération de toutes les conditions de gouvernement et la magistrature épurée et l'esprit de secte chassant toute idée religieuse des écoles, et les procédés discrétionnaires, et les déficits accumulés, les milliards ajoutés à la dette, — et le Tonkin! — Soit, c'est le procès d'une politique dont le pays a le droit de se plaindre, dont les abus sont aujourd'hui la force de toutes les oppositions. Seulement on sent bien que les auteurs du manifeste conservateur, en dévoilant une fois de plus le mal, sont un peu embarrassés pour proposer le remède. Ils ne veulent pas paraître prononcer le nom de la République; ils craignent de prononcer le nom d'un autre régime, parce qu'ils ne s'entendraient plus. En sorte qu'il y a partout une certaine équivoque.

M. Jules Ferry, en se disant conservateur, n'ose pas aller jusqu'au bout; les conservateurs, en signalant un mal évident, n'osent pas se placer dans la République, l'accepter hardiment comme un terrain commun. Il faut cependant sortir de là. Cette équivoque même a sa moralité, elle est un signe du temps. Évidemment, si M. Jules Ferry parle de la paix sociale et religieuse, c'est qu'il sent qu'elle est dans les instincts, dans les vœux du pays; si les conservateurs, en retraçant une situation compromise, évitent de proposer un changement de régime, qui serait une révolution, c'est qu'ils sentent qu'ils ne le peuvent pas, qu'ils risqueraient d'effaroucher l'opinion. Et c'est là tout simplement, en effet, l'état du pays. La France éprouvée et déçue tient certainement à être mieux gouvernée, elle n'appelle pas une révolution nouvelle. Tout ce qu'elle demande, c'est qu'on lui parle un peu moins de ses institutions et qu'on les pratique plus fidèlement, qu'on lui donne enfin une politique qui lui assure, avec la paix morale, une vie tranquille, libérale et respectée.

Si le monde européen se laissait aller trop aisément à l'attrait des fêtes que l'Exposition française lui offre et à l'oubli des orages toujours menaçans, il serait bien vite ramené au sentiment de la réalité. Une fois de plus, dans ces dernières semaines, il a été suffisamment averti que la paix est fragile, que la sécurité ne peut être de longue durée, qu'il y a de tous côtés des points noirs. A peine a-t-il paru montrer quelque confiance et compter au moins sur un été paisible, voilà les paniques et les campagnes de suspicions qui recommencent, voilà les incidens qui se pressent et prennent des proportions démesurées. Pendant quelques jours l'Europe a été remplie de polémiques et de correspondances qu'on aurait pu croire concertées pour propager l'inquiétude et laisser pressentir des événemens prochains. Tantôt, c'est à propos des éternels armemens russes sur la frontière occidentale, ou du toast de l'empereur Alexandre III proclamant le petit prince de Montenegro le seul ami sincère et fidèle de la Russie; tantôt, c'est à propos de ce qui se passe ou peut se préparer dans les Balkans, en Serbie, en Bulgarie, dans la Bosnie ou l'Herzégovine ou même dans l'île de Crète. Un autre jour, c'est à l'occasion de la querelle que l'Allemagne fait à la Suisse pour venger la mésaventure d'un agent de police maladroit ou trop zélé. Tout sert de prétexte aux commentaires passionnés, aux polémiques irritantes, aux conjectures pessimistes. Le fait est que, à part l'incident suisse qui a sa gravité, la situation de l'Europe reste certainement aussi obscure que précaire, mais qu'il n'y a pour le moment rien de nouveau, rien de plus menaçant aujourd'hui qu'hier. Il y a toujours sans doute et de plus en plus ces armemens effrénés qui ne cessent de se multiplier partout, en Angleterre comme en Italie, en Allemagne comme en France ou en Russie, pour lesquels l'Autriche demande encore à l'heure qu'il est des crédits à ses délégations, mais ce n'est pas précisément

ce qui est nouveau. C'est l'état permanent, c'est la fatalité de l'Europe depuis des années.

Ce qui en sera de cette paix plus désirée qu'assurée, à quelle heure éclatera le grand conflit dont on ne cesse de nous menacer, personne ne peut certes le dire. On peut d'autant moins le prévoir que depuis dix ans toutes les prédictions se sont trouvées démenties, que les nuages, qui devaient toujours éclater au printemps suivant, se sont invariablement dissipés. Ce qu'il y a de plus vrai, de plus sensible, c'est que pour le moment rien ne semble justifier ces paniques et ces fausses nouvelles qui ont tout récemment fait le tour de l'Europe. Sur quoi se fondent les propagateurs de paniques? Qui prétend-on accuser de vouloir troubler le repos du monde si bien gardé par les journaux allemands et même par les journaux anglais leurs complices? Ce n'est point assurément la France qui peut être soupçonnée de menacer la paix, de méditer quelque soudaine entrée en campagne. La France est tout entière à son Exposition, à cette somptueuse fête du travail universel qui excite peut-être quelque envie, dont on ne serait pas fâché de troubler le succès. La France est aujourd'hui à son Exposition, elle sera demain à ses élections, qui vont être aussi une affaire sérieuse pour elle; elle n'a pas même le temps et la liberté de s'émouvoir de tous les bruits répandus en Europe. La France est d'ailleurs dans une position où elle ne peut qu'attendre et où elle ne fait que se défendre, placée qu'elle est en face des alliances qu'on ne cesse de former contre elle, comme si on voulait la cerner de plus en plus par la diplomatie et par l'accumulation des forces. La France peut être menacée, elle ne menace sûrement personne. — Les accusations sont-elles plus justes à l'égard de la Russie, qui est évidemment plus libre? Depuis longtemps la Russie n'a pas fait un mouvement, une démonstration qui ressemble à un défi ou à une menace. Elle est restée immobile et silencieuse, veillant à sa sûreté comme à l'indépendance de sa politique, sans agitation et sans provocation. Il y a, il est vrai, ce toast de Peterhof au prince de Montenegro, cette invocation au seul « ami sincère et fidèle, » qui a un moment empêché de dormir les politiques de Berlin et de Vienne. On ne peut pourtant pas dire que le tsar a défié l'Europe et mis la paix en doute en s'alliant au souverain de quelques centaines de mille sujets perdus dans la Montagne-Noire. Le vrai grief, c'est que cet empereur Alexandre III est réellement un prince énigmatique et singulier, qui, après avoir dégagé sa politique de toutes les compromissions, entend garder la liberté de son action, qui ne se désintéresse assurément ni de ce qui se passe dans les Balkans, ni de ce qui peut arriver dans l'Occident, mais qui n'est pas pressé de se prononcer. De là, cette campagne d'impatience et de suspicion qui a été dirigée surtout contre la politique mystérieuse de la Russie, et qui ne paraît pas affecter l'empereur Alexandre dans sa tranquille impassibilité.

On veut forcer le tsar à sortir de sa réserve, il ne le veut pas; on veut le contraindre à entrer dans les grandes combinaisons dont le secret est à Berlin, à avouer des alliés, — il choisit avec une chevalerie hautaine et ironique l'alliance du plus petit prince de l'Europe orientale. On cherche tour à tour à l'aiguillonner ou à le séduire, il ne répond ni aux provocations ni aux séductions; il demeure imperturbable avec simplicité, poursuivant sans trouble l'organisation de ses forces, ne mettant en mouvement ni un soldat de plus ni un soldat de moins, évitant tout ce qui pourrait l'engager ou troubler la paix, d'autant plus patient qu'il se sent, à tout prendre, l'arbitre des événemens. Il ne veut pas être dérangé, il tient visiblement à rester jusqu'au bout maître de ses résolutions, Si on avait compté avoir quelques éclaircissemens de plus sur les relations de la triple alliance avec la Russie à l'ouverture des délégations austro-hongroises qui viennent de se réunir, on a été un peu trompé. Ni l'empereur François-Joseph, dans son discours, ni son chancelier, le comte Kalnoky, dans les explications qu'il a données, ne précisent rien. Ils laissent peut-être tout entendre, ils se gardent d'insister sur les points délicats, d'accentuer trop vivement l'antagonisme entre l'Autriche et la Russie dans les Balkans, l'éternel champ de bataille de toutes les influences. Ils ne parlent des difficultés possibles que pour justifier les crédits militaires qu'ils demandent. L'empereur François-Joseph concilie tout, en avouant que l'état de l'Europe est toujours peu rassurant et en témoignant néanmoins encore une certaine confiance dans la durée de la paix. Le comte Kalnoky a certes mis jusqu'ici dans ses explications tout ce que la diplomatie a de plus évasif; il est plein de réserves ou d'euphémismes, et, s'il ne s'est guère engagé au sujet des affaires de Serbie, qui touchent de si près aux affaires de Bosnie, il ne s'est pas beaucoup compromis d'un autre côté en disant, au sujet des agitations irrédentistes de Trieste, que l'Italie est une alliée aussi sûre pour l'Autriche que l'Autriche elle-même peut l'être pour l'Italie. Bref, après comme avant, les choses restent ce qu'elles sont, ni plus ni moins graves, et on ne voit pas même, par les explications échangées devant les délégations austro-hongroises, à quelle circonstance récente répondraient les bruits alarmans qui se sont répandus en Europe. C'est qu'en effet ces bruits ne sont rien, ou ils ne sont du moins que des symptômes exagérés à plaisir par des agitateurs intéressés à créer des paniques d'un moment. Le vrai danger, le danger permanent est, non dans le toast de Peterhof ou dans les dispositions que la Russie peut prendre pour sa sûreté, mais dans la situation générale telle qu'elle a été faite, dans l'excès de ces armemens qui ruinent tous les pays, qui sont une perpétuelle tentation, dans ces alliances qu'on dit imaginées pour protéger la paix et qui ne font que la compromettre. C'est là le danger profond, universel, et après tout, si depuis quelques jours, depuis

quelques semaines, il y a eu quelque complication particulière, précise, qui a pu motiver des inquiétudes, c'est l'Allemagne qui en a pris l'initiative par cette querelle avec la Suisse, qui est loin d'être finie.

Assurément la situation d'un pays comme la Suisse, qui est un état indépendant et neutre, hospitalier par tradition, ouvert par la nature des choses aux expatriés de toutes les nations, cette situation est toujours délicate. La Suisse a sûrement bien des devoirs à concilier ; elle a tout à la fois à sauvegarder sa souveraineté, à maintenir ses traditions hospitalières et en même temps à respecter, à faire respecter ses lois, les conditions de sa sécurité, les règles de cette neutralité qui lui fait une place à part dans l'ordre international. Cette conciliation n'est pas toujours facile. Que la Suisse ait eu souvent quelque peine à faire marcher ensemble les prérogatives de sa souveraineté, le droit d'asile qu'elle a toujours généreusement pratiqué, les libertés qui sont l'essence de ses institutions, et ce qu'elle doit à la sûreté des autres états, à sa propre sûreté, au principe même de son existence internationale, c'est trop évident. La Suisse, depuis plus d'un demi-siècle, a eu plus d'une fois à faire face à des embarras nés de cette situation compliquée, à des incidens épineux provoqués soit par des réfugiés compromettans, soit même par des mouvemens intérieurs qui semblaient, au dire de la diplomatie européenne, modifier les conditions primitives de son existence, sanctionnée par les traités. Elle a eu des querelles, même pour un réfugié qui s'est appelé depuis Napoléon III ; elle a été l'objet de remontrances plus ou moins vives, de manifestations collectives, et peu s'en est fallu qu'à une certaine époque, en 1847, une de ces manifestations de la diplomatie européenne ne devînt une intervention décidée dans un intérêt de pacification intérieure à la suite d'une guerre civile. La Suisse s'est toujours tirée heureusement d'affaire parce qu'elle a su montrer une habile modération sans rien abandonner de ses droits, parce qu'elle a été aussi quelquefois servie par les circonstances ; elle a fini par sortir de toutes les crises intacte, libre et respectée, invariablement reconnue par toutes les puissances dans son caractère d'état neutre sous la sanction persévérante de l'Europe. Ce qui donne une plus rare et plus dangereuse portée à l'incident nouveau suscité par l'Allemagne, c'est qu'il résume tous les autres, c'est qu'il réveille à l'improviste les questions les plus délicates. D'un seul coup il a remis en doute et la souveraineté de la Suisse, et le droit d'asile, et une neutralité qui jusqu'ici a pu être quelquefois interprétée sans être jamais sérieusement contestée.

Comment s'est engagée cette médiocre ou malheureuse affaire, on le sait déjà. Elle est née des mésaventures de l'agent Wohlgemuth qui a été, il y a quelque temps, en territoire suisse, l'objet de mesures de sévérité prises par le canton d'Argovie, sanctionnées par le gouvernement fédéral. Le cabinet de Berlin a défendu son délégué de police,

arrêté et expulsé ; le gouvernement de Berne a maintenu ses droits à l'égard d'un agent étranger surpris sur son territoire en flagrant délit de manœuvres suspectes. De là cet étrange conflit qui s'est élevé entre l'Allemagne et la Suisse, qui n'a pas tardé à s'aggraver et à s'envenimer. Qu'est-il arrivé en effet? Le gouvernement allemand, devancé et soutenu par les excitations de quelques-uns de ses journaux, ne s'en est plus tenu bientôt à l'incident Wohlgemuth ; il ne s'est plus même contenté de menacer la nation helvétique de représailles, de mesures prohibitives de police comme celles qu'il a adoptées sur les Vosges. Il a déplacé et élargi la question : il a fait le procès du droit d'asile ! Il a représenté la Suisse comme un foyer d'agitations anarchiques, de conspirations librement organisées par les réfugiés de tous les pays ; il a accusé l'indifférence ou l'impuissance du gouvernement fédéral, la connivence des autorités inférieures, la déplorable facilité laissée à des complots dangereux pour la sûreté des autres états. Une fois dans cette voie, il ne s'est plus arrêté. Il a invoqué le traité de 1876, d'après lequel les Allemands qui vont s'établir en Suisse doivent produire un certificat d'origine, un document constatant qu'ils n'ont pas perdu leurs droits civils et politiques, et il en a conclu que la Suisse ne pouvait accueillir que les Allemands porteurs du certificat officiel. Il a élevé une prétention bien plus étrange, celle de suppléer à l'insuffisance de la police fédérale ou cantonale par une police secrète à lui sur le territoire helvétique ! C'est fort bien ; seulement si l'Allemagne a ce droit dans la confédération, les autres états l'ont également, et alors que devient l'indépendance helvétique au milieu de toutes ces polices étrangères ? Le gouvernement de Berne, on le comprend, ne pouvait souscrire à ces prétentions sans abdiquer ; il les a déclinées simplement, sans forfanterie comme sans faiblesse, offrant pour sa part de remplir tous les devoirs de la souveraineté, et le chef du département des affaires étrangères, M. Droz, a tout récemment exposé le conflit devant le conseil fédéral avec autant de fermeté que de modération.

Ce qui complique tout, c'est que dans cette affaire particulière de droit d'asile et des abus qui peuvent en résulter, la chancellerie de Berlin a obtenu jusqu'à un certain point l'appui de la Russie et de l'Autriche, qui, elles aussi, ont pu avoir à se plaindre des anarchistes, des socialistes, des nihilistes réfugiés en Suisse et qui ont saisi l'occasion de réclamer auprès du gouvernement fédéral. M. Droz ne l'a pas caché : la Russie et l'Autriche ont attiré l'attention des pouvoirs helvétiques sur les dangers d'une « trop grande tolérance accordée aux élémens anarchistes et révolutionnaires. » Soit ; mais il est clair qu'il y a une distinction à faire. La Russie et l'Autriche ont pu rappeler à la Suisse que la neutralité impliquait pour elle des devoirs de vigilance, elles ont pu lui demander des garanties plus efficaces, que la Suisse ne refuse pas d'ailleurs de leur donner ; elles ne vont sûrement pas jus-

qu'à mettre délibérément en doute une situation consacrée par des traités. Les prétentions de l'Allemagne ne tendraient à rien moins qu'à profiter du vulgaire incident Wohlgemuth pour supprimer d'abord le droit d'asile, pour mettre en tutelle la souveraineté suisse et finir par dénoncer une neutralité gênante. C'est la marche et la moralité de ce conflit. Or ici s'élèverait aussitôt une question aussi grave que délicate : cette neutralité devenue un principe invariable de droit international depuis 1815, toujours respectée jusqu'ici, elle a été reconnue, sanctionnée et acceptée dans l'intérêt de la Suisse si l'on veut, mais aussi dans l'intérêt des puissances qui l'ont garantie, de l'Europe tout entière. Ce que toutes les puissances ont fait d'un commun accord, une seule peut-elle le détruire par une fantaisie ou une tactique de prépotence? Elle le peut sans doute si elle a la force; mais alors c'est un fait avéré encore une fois, éclatant comme la lumière du jour, il n'y a plus de droit! Les autres états savent à quoi s'en tenir, la Suisse elle-même est avertie qu'elle n'a plus qu'à pourvoir à sa sûreté. Au fond, qu'a voulu, que peut vouloir encore l'homme tout-puissant et redoutable qui tient dans ses mains tous les fils des affaires de l'Allemagne et même des affaires de l'Europe? Rien ne prouve, si l'on veut, qu'il ait dès ce moment l'intention de pousser jusqu'au bout ses démonstrations, d'exécuter ses menaces à l'égard de la Suisse. Il est malheureusement assez vraisemblable cependant que, s'il a cru devoir parler et même parler haut, s'il a soulevé cette question de la neutralité de la Suisse, au risque de désavouer ce qu'il a dit lui-même en 1870, ce n'est pas sans quelque calcul, sans l'arrière-pensée de préparer, de justifier d'avance ce qui pourrait arriver un jour ou l'autre. Il a dévoilé une fois de plus le secret d'une politique qui ne connaît ni obstacles ni résistances, qui, sous prétexte de la paix, s'efforce d'étendre de toutes parts un réseau de domination, de compromettre le plus de monde possible pour sa cause. C'est précisément la faiblesse et le danger d'une situation où l'on sent qu'il n'y a rien d'assuré, que tout peut arriver, parce que tout dépend d'une volonté qui subordonne les alliances, les droits, les relations de commerce à un intérêt unique de prépondérance.

Aussi bien, le sentiment de ce qu'il y a de factice et de redoutable dans cette politique commence peut-être à se manifester de plus d'un côté et sous plus d'une forme. L'Autriche, engagée la première dans la triple alliance, s'est livrée tout entière et ne marchande pas les témoignages de cordialité à l'Allemagne; il n'est point impossible, cependant, qu'elle ne sente par instant le poids du joug qu'elle subit et qu'elle n'ait parfois quelque doute sur l'efficacité de l'appui qu'elle pourrait rencontrer dans un conflit avec la Russie. La triple alliance a certes un champion intrépide et résolu dans M. Crispi, à Rome : c'est la politique officielle du Quirinal. Bien des Italiens pourtant commencent à réfléchir et n'en sont plus à cacher leurs doutes. Il

ne s'agit pas seulement de ceux qui, toujours animés de la vieille passion irrédentiste et révolutionnaire, voient dans l'Autriche l'éternelle ennemie, la maîtresse de terres italiennes, de Trente, de Trieste. Bien d'autres Italiens sensés, sérieux, réfléchis, n'en sont pas à voir les dangers de ces vastes combinaisons où leur pays est entraîné. Ils sentent que tout est péril dans cette politique d'illusions, et ce sentiment vient de se traduire avec force, avec éclat, dans une série d'études, — *Pensées sur la politique italienne,* — publiées par la *Nouvelle anthologie,* écrites par M. Stefano Jacini. Celui-là n'est pas un ennemi; c'est un Italien de la vieille école, un ancien ministre, un contemporain de Cavour et de tous ceux qui ont fait l'Italie. M. Stefano Jacini examine tout, les conditions générales et les relations naturelles de son pays, l'origine du refroidissement avec la France, ce que l'Italie peut gagner, ce qu'elle peut perdre par la triple alliance, les chances de paix et de guerre. C'est une étude faite avec sagacité, avec un dévoûment prévoyant pour la nation italienne et une juste, une intelligente impartialité à l'égard de la France. Évidemment M. Jacini, comme bien d'autres, reste persuadé que l'Italie aurait eu une autre politique à suivre, que, sans se désintéresser des affaires de l'Europe, elle devait demeurer étrangère aux passions et aux mêlées du moment. On a entraîné la nation italienne dans les aventures; on a cédé à ce que l'auteur appelle la *megalomania.* L'Italie a pu sans doute y trouver quelques avantages plus flatteurs pour son amour-propre qu'utiles à sa puissance. En revanche, elle a perdu sa liberté d'action; elle a été obligée de s'imposer des dépenses ruineuses; elle s'est exposée à se faire une ennemie de la France, qui a combattu pour elle, qui reste « une nation pleine d'avenir. » Elle a compromis ses plus graves intérêts pour une politique qui n'est pas la sienne, sans pouvoir compter sur des compensations proportionnées aux sacrifices qu'elle subit, aux dangers de toute sorte qu'elle peut courir.

Quand M. de Bismarck, avec sa dextérité audacieuse et la puissance de fascination que donne toujours le succès, s'efforce de neutraliser les uns, d'engager les autres dans sa cause, d'agrandir par tous les moyens la sphère de son action, c'est tout simple, il est dans son rôle; plus il compromet ses alliés, plus il étend le cercle de la lutte qui pourra s'engager et plus il a de chances favorables. Que peut gagner l'Italie à une guerre générale? elle risque tout simplement, même dans le cas d'une guerre heureuse, d'avoir contribué à reconstituer un empire d'Occident, dont elle sera réduite à subir la suprématie, et ce qu'elle a de mieux à faire, c'est, non pas de se dégager par une brusque évolution qui la déconsidérerait aux yeux de ses alliés et de ses adversaires, mais de mesurer son action, d'attendre le moment où elle pourra retrouver sa liberté. Qu'en sera-t-il de ces conseils de sagesse et

de prévoyance, inspirés à M. Stefano Jacini par le patriotisme le plus éclairé et le plus élevé ? Ils ont probablement peu de chances d'être écoutés à Rome par ceux qui ne s'aperçoivent même pas qu'ils ne sont que des instrumens entre les mains de plus puissans qu'eux ; ils peuvent être entendus par la nation italienne éprouvée dans ses intérêts, éclairée par l'expérience sur les dangers d'une politique d'ostentation stérile, de jalousie mesquine et d'ambition chimérique.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La seconde quinzaine de juin n'a pas été bonne pour la spéculation haussière, qui s'était obstinée à croire possible le maintien des hauts cours atteints à la fin d'avril et au commencement de mai sur la plupart des fonds d'état et sur quelques-unes des plus importantes valeurs de notre marché. Assaillie par une véritable avalanche de rumeurs pessimistes, cette spéculation n'a pas trouvé, soit dans les dispositions particulières de l'épargne, soit dans les visées de la haute banque, l'appui qui lui aurait été nécessaire pour maintenir ses positions et repousser les attaques d'un parti de baissiers que les circonstances ont encouragé à entrer en campagne. Il a donc été procédé à la liquidation d'anciennes positions à la hausse, et ces allégemens ont été facilités par le fait que les cours laissaient encore d'importans bénéfices aux spéculateurs, excepté bien entendu à ceux qui s'étaient mis sur les rangs à la dernière heure, aux plus hauts cours.

Le déblayage avait commencé pendant la première partie du mois par la grande baisse des fonds russes qui avait causé un ébranlement sérieux sur toutes les places. Il s'est continué pendant les dernières semaines sur nos deux rentes 3 pour 100, tandis que les fonds russes et hongrois au contraire se relevaient légèrement sous l'influence des rachats du découvert berlinois.

En fait, les fonds étrangers, à travers tous ces bruits, ont fait bonne contenance comme l'atteste le tableau suivant :

	15 juin.	28 juin.	Différences.
	—	—	—
4 pour 100 russe 1880	89.45	90.30	+ 0.85
— 1889	90.70	91.25	+ 0.55
Consolidés 1re série	89.75	90.75	+ 1.»»
— 2e série.	88.75	90.»»	+ 1.25
Italien	96.70	96.80	+ 0.10
Hongrois	86.25	86.40	+ 0.15
Extérieure	75.30	75.80	+ 0.50
Turc	16.35	16.20	— 0.15
Unifiée	455.»»	455.»»	
5 pour 100 Hellénique	465.»»	475.»»	+ 10.»»

Pendant ce temps, les deux rentes françaises 3 pour 100 n'ont fait que baisser sous le coup de réalisations continues. De 85.30, prix du 3 pour 100 perpétuel après détachement du coupon trimestriel au milieu du mois, on est brusquement tombé d'abord à 84.60, puis, le 26, à 84.10. Les rachats ont alors commencé à se produire et l'équilibre s'est à peu près établi, la veille de la réponse des primes, à 85. 40. L'Amortissable a fléchi dans la même proportion, perdant 0 fr. 80 à 87.35. Le 4 1/2, au contraire, n'a subi aucune réaction; il gagne même 0 fr. 05 à 104.35. Dans un mois, il sera détaché un coupon de 1 fr. 12 sur ce dernier fonds, ce qui ramène son prix dès maintenant à 103.22 1/2. La petite épargne a tout avantage à porter ses achats sur un titre présentant, à sécurité égale, une telle supériorité de revenu. Aussi l'arbitrage a-t-il été opéré activement, ce qui a peut-être contribué à la faiblesse, persistante jusque dans les derniers jours, du comptant sur la rente 3 pour 100.

La Banque de France a fixé à 82 francs net le montant du dividende du premier semestre. C'est 13 francs de plus que le chiffre atteint pour la période correspondante de 1888. Le coupon a été détaché le 26 courant. La différence des cours du 15 au 28 étant de 135 francs (3,905 au lieu de 4,040 au milieu du mois), il y a eu réaction de 53 francs. En mars dernier, lorsque la Banque avait consenti une avance de 140 millions au Comptoir d'escompte, elle avait reçu pour une somme équivalente de traites à trois mois, et l'opération avait figuré dans les écritures comme une opération ordinaire d'escompte, se traduisant au bilan par une large augmentation du portefeuille. Dans les derniers bilans, au contraire, on a vu le portefeuille diminuer de près de 150 millions, tandis que le chapitre divers, à l'actif, s'est élevé de 50 à plus de 200 millions. Il n'y a là qu'un mouvement d'écritures par lequel, l'échéance des traites arrivée, la Banque a dû porter à un compte spécial le montant de sa créance sur le Comptoir. Bien que ce dernier titre ait monté, ces jours derniers, de 92 à 115 francs, pour revenir aussitôt à 95, il n'est nullement certain que la réalisation de

l'actif cédé à la Banque couvre le montant total de l'avance, et il se pourrait que la liquidation définitive de l'affaire laissât une perte à cette dernière.

Parmi les autres établissemens de crédit, le Crédit foncier a été le plus atteint par les dispositions moins optimistes du marché. Il a reculé de 1,327.50 à 1,287.50 et ne s'est relevé ensuite qu'à 1,305. La Banque de Paris a reculé de 6 fr. 25 à 750, le Crédit lyonnais, la Banque d'escompte, le Crédit mobilier se sont assez bien tenus. La Banque ottomane, dont l'assemblée générale vient de fixer le dividende à 12 fr. 50 pour 1888, a baissé de 10 francs à 521.25.

Malgré de nouvelles augmentations de recettes, les actions de nos grandes compagnies ont été plutôt offertes, celles du moins dont s'occupe la spéculation, le Lyon, le Midi et l'Orléans. Le Nord s'est tenu à 1,760, l'Est a gagné 2.50 à 802.50, et l'Ouest 17.50 à 947.50.

Le Saragosse et les Lombards ont maintenu respectivement leur prix de 303.75 et 257.50; mais, tandis que le Nord de l'Espagne s'est élevé de 385 à 403.75, les Autrichiens ont reculé de 513.75 à 506.25. Le Suez est en reprise de 12.50 à 2,352.50. L'insuccès de la grève des cochers a valu aux Voitures une reprise de 15 francs à 800 francs. Les Omnibus sont restés à 1.275 et la Transatlantique aux environs de 600. Les espérances qui s'attachent aux négociations poursuivies par le général Türr auprès du gouvernement grec pour l'obtention d'une garantie en faveur des obligations de la compagnie du canal de Corinthe ont relevé les actions de 110 à 127.50.

Les actionnaires de la Société des anciens établissemens Cail, réunis en assemblée générale, ont décidé en principe la liquidation de la Compagnie et choisi un nouveau conseil d'administration pour la préparer. Cette décision a provoqué une vive agitation parmi la population ouvrière du quartier où est située l'usine Cail. Dans le parlement, le gouvernement a été invité à empêcher le projet de liquidation de se réaliser. L'État ne peut rien toutefois, car il s'agit d'une entreprise entièrement privée, qui ne prospérait point et risquait de succomber un jour sous le poids de ses charges. L'action, qui était tombée de 250 à 200 après la débâcle du Comptoir, s'est relevée à 220 et, depuis l'assemblée, à 250.

Le Panama est abandonné à 55. Le liquidateur, M. Brunet, grâce au projet de loi que vient de voter la chambre, pourra émettre au-dessous du prix antérieurement fixé les obligations à lots non souscrites en 1888. Il se procurera ainsi les ressources nécessaires pour envoyer une commission d'études dans l'isthme et faire vivre la compagnie quelques mois.

Le directeur-gérant : CH. BULOZ.